

L'ARCHICUBE

NUMÉRO SPÉCIAL

L'ARCHICUBE

11 bis • NUMÉRO SPÉCIAL • Février 2012

Vie de l'Association

Notices

SOMMAIRE

Avant propos	7
--------------------	---

VIE DE L'ASSOCIATION

162^e Assemblée générale (19 novembre 2011)	11
– Mot du président	13
– Rapport d'activité du secrétaire général	17
– Rapport de la trésorière	21
– Annexes comptables	29
– Résultats des élections	33
– Conseil d'administration de l'Association	35
Procès-verbaux des Conseils d'administration	37
Commémoration du 11 novembre 2011	53
Nouvelles de l'École	63

NOTICES

À propos de la rédaction des notices nécrologiques	71
1829 s Galois, Évariste. – <i>P. Debenvels.</i>	73
1862 s Millet, Luc Alphonse. – <i>R. Brasseur.</i>	90
1882 S Picot-Phisalix, Marie. – <i>A.-M. Catesson, J.-T. Nordmann.</i>	94
1919 s Chaumont, Madeleine. – <i>R. Brasseur.</i>	97
1932 S Fichoux-Morand, Marie. – <i>J.-P. Morand.</i>	103
1929 S Roussel-Delétraz. – <i>L. Delétraz-Delannoy.</i>	103
1931 L Bernard-Barthélemy-Humbert, Suzanne. – <i>S. Nigoul-Deléani, D. Barthélemy.</i>	104
1934 l Chamoux (François). – <i>J.-J. Maffre.</i>	109
1934 s Félici, Noël. – <i>J. Villain, P. Atten.</i>	113
1937 l Snyders, Georges. – <i>J.-C. Snyders, J. Auba.</i>	115
1937 S Treffot-Jurgensen, Marie-Rose. – <i>J. Auba.</i>	119
1937 s Olmer, Philippe. – <i>S. Olmer-Court.</i>	122
1937 s Traynard, Philippe. – <i>N. Bibond, I. Mauzy, M. Boucard.</i>	126
1938 S Marie-Lozach, Odette. – <i>R. Lozach.</i>	130

1940 I	Leclant, Jean. – <i>G. Lecuyot</i>	130
1940 I	Meyriat, Jean. – <i>J. Fontaine</i>	136
1940 S	Pion, Germaine. – <i>A.-M. Frisch-Bacchus</i>	139
1942 I	Guyard, Marius-François. – <i>P. Brunel</i>	140
1943 I	Doazan, André. – <i>A. Fagot-Largeault</i>	142
1943 S	Bailleul-Nory. – <i>S. Arcaix-Gély</i>	145
1943 s	Parreau, Michel.	149
1945 s	Fiszer, Jacques. – <i>F. Prazan, N. Bernard, P. Mentré</i>	152
1946 I	Guenée, Bernard. – <i>F. Gonnard-Autrand</i>	156
1946 I	Perrot, Jean-Charles. – <i>J. Ebrard, H.-J. Deulofeu</i>	161
1947 I	Fauve, Jacques. – <i>N. Vatin</i>	167
1947 I	Rousseau, André-Michel. – <i>P. Brunel</i>	169
1947 s	Jay, Marcel. – <i>A. Touren, J. Tournassoud</i>	171
1949 s	Pébay-Peyroula, Jean-Claude. – <i>A. Martin, P. Mentré,</i> <i>É. Belorizky, B. Cagnac, A. Némoz, J. Paillous-Kabane, M. Soutif</i>	173
1950 L	Chardon-Taboulet, Rolande. – <i>M.-H. Depardon,</i> <i>A. Dumont-Plazy</i>	177
1950 s	Rey, Louis. – <i>R. Hamelin</i>	179
1952 I	Bandet, Jean-Louis. – <i>J. Rivals</i>	185
1953 s	Berroir, André. – <i>J.-L. Ovaert</i>	188
1955 s	Boileau, Étienne. – <i>G. Armand, F. Montoli, N. Paraire</i>	191
1956 I	Moret, Philippe. – <i>P. Moret, J. Canavaggio, J. Darras,</i> <i>P. Doumenc, Y. Faure, P. Vandevoorde, L. Wauquiez</i>	192
1956 s	Bouligand, Yves. – <i>J. Trichet, P. Hémon,</i> <i>M.-M. Giraud-Guille, P. Mentré</i>	197
1959 I	Combessie, Jean-Claude. – <i>D. Merllié</i>	201
1962 S	Nerzic-Bessière, Jacqueline. – <i>C. Carol-Huber</i>	206
1963 I	Taillefer, Michel. – <i>D. Noguez</i>	209
1963 s	Fitremann, Jean-Michel. – <i>J. Fitremann</i>	212
1966 L	Vaigot-Le Bret, Francine. – <i>C. Gaspard, C. Touboul-Schmid</i>	215
1968 I	Carlier, Pierre. – <i>J. Garapon, J. Zurbach</i>	221
1968 S	Schatzman, Michelle. – <i>S. Benzoni, S. Descombes,</i> <i>C. Poignard, M. Ribot</i>	226
1970 I	Prigent, Michel. – <i>M. Canto-Sperber</i>	231
1987 I	Berner, Frédéric. – <i>P. Cauderlier, T. Pécout, M. Bizet,</i> <i>B. Schouler</i>	236
2003 I	Rodriguez-Gallois, Fleur. – <i>A. Boquel-Kern, É. Kern</i>	240
	Liste alphabétique des notices de ce recueil	245

AVANT-PROPOS

Ce numéro spécial de *L'Archicube* présente comme chaque année les éléments marquants de la vie de l'Association ainsi que les notices des camarades disparus.

Les comptes rendus de l'Assemblée générale du 19 novembre 2011 vous montreront que l'A-Ulm reste une association dynamique et fidèle à ses objectifs. Cependant, du fait même de ce dynamisme, nous avons besoin de nouvelles bonnes volontés pour faire fonctionner encore mieux notre Association. Le site Internet et ses fonctionnalités restent insuffisamment opérationnels et je ne peux que regretter le retard pris à la mise en place d'un forum de discussion que j'appelle de mes vœux depuis un certain temps. Une action d'envergure auprès des anciens devrait également être menée afin de mobiliser plus d'archicubes, notamment parmi les plus jeunes non seulement à adhérer, mais à participer à la vie de l'Association.

À côté de cela, le développement du Service Carrières, les actions auprès des élèves, le succès des derniers numéros de *L'Archicube*, la constitution de nouvelles amicales d'anciens au sein de l'A-Ulm (la dernière en date étant l'Amicale des normaliens dans la diplomatie)... sont autant de signes encourageants de notre dynamisme.

Je ne peux donc que remercier ici en votre nom tous ceux qui participent déjà activement à la vie de l'Association, et encourager les autres à nous rejoindre avec leurs idées, leur enthousiasme et un peu de leur temps.

Jean-Claude LEHMANN (1959 s), président de l'A-Ulm

VIE DE
L'ASSOCIATION

162^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (19 novembre 2011)

42 adhérents se sont réunis le 19 novembre 2011 pour assister à l'Assemblée générale de l'Association. 485 ont envoyé un pouvoir en blanc, 97 un pouvoir nominatif. La séance est ouverte à 16 h par Jean-Claude Lehmann. Après un mot de bienvenue, il présente l'ordre du jour.

Le président donne la liste des archicubes disparus dans l'année et propose une minute de silence à leur mémoire. Il présente ensuite les résultats des élections, félicite les nouveaux administrateurs, et plus spécialement les nouveaux arrivés. Il remercie particulièrement les administrateurs sortants et tous ceux qui contribuent à la vie de l'Association.

J.-C. Lehmann retrace les principales activités de l'Association au cours de l'année écoulée :

- publication de *L'Archicube*, chaque numéro est consacré à un sujet de façon pluridisciplinaire ;
- numérisation des notices des camarades décédés ; relations avec les élèves ; accueil des pensionnaires et élèves étrangers ; Service Carrières.

Il insiste particulièrement sur les groupes de réflexion sur l'ENS : ouverture sociale, concours lettres, statut des élèves. Il souhaite davantage de contacts avec les autres ENS, et une place plus officielle au Conseil d'administration de l'École.

Il donne la parole à la trésorière qui présente les comptes de l'Association.

L'assemblée vote à l'unanimité le quitus, le projet de budget, la proposition de report à nouveau et le maintien des cotisations.

La directrice prend ensuite la parole pour présenter PSL*.

J.-C. Lehmann donne la parole à J.-F. Fauvarque qui présente le rapport du secrétaire général. Le rapport est approuvé à l'unanimité. L'Assemblée générale est close vers 19 heures.

Jean-François FAUVARQUE (1958 s), secrétaire général

MOT DU PRÉSIDENT

Une fois de plus, nous voici réunis pour l'Assemblée générale de notre Association. Cette année encore a vu disparaître un certain nombre de nos camarades. Après en avoir présenté la liste, je vous demande d'observer une minute de silence à leur mémoire. Leurs notices seront publiées dans l'un des prochains numéros de *L'Archicube*.

Comme vous le montreront le secrétaire général et la trésorière, l'A-Ulm se porte bien. Ses finances sont saines et ses activités se poursuivent dans tous les domaines : aides et secours, publications (*Annuaire* et *L'Archicube*), Service Carrières, amicales d'archicubes ayant des intérêts communs, assistance aux élèves dans leurs activités extra-scolaires, etc.

Je voudrais cependant souligner la situation particulière de l'École aujourd'hui : la présence à l'École d'étudiants recrutés en dehors des concours et de ce fait non-bénéficiaires du statut d'élève fonctionnaire stagiaire et sans engagement décennal ainsi que le succès du projet Idex Paris Sciences et Lettres (PSL), sont autant d'éléments qui conduisent à se poser la question de la vocation de l'École et de ses spécificités. Les réflexions menées par le groupe de l'A-Ulm que j'avais présidé en 2008 sont plus que jamais d'actualité, et il importe que notre Association continue à défendre les valeurs fondamentales qui ont toujours fait la réussite de l'École : excellence d'un recrutement sélectif, intimité entre les élèves et les laboratoires de recherche, vocation à former les meilleurs chercheurs et à faire progresser la connaissance au plus haut niveau, place de l'École comme un lieu où s'épanouissent la pensée et la réflexion dans tous les domaines, scientifiques et littéraires... Rien de cela n'est vraiment remis en cause à l'heure actuelle. Tout au plus doit-on regretter que de façon générale, le recrutement à l'École reflète assez mal la réalité de la société française, problème qui n'est pas propre à l'École et que nous nous efforçons d'appréhender, notamment en aidant les associations d'élèves qui tentent d'apporter des améliorations.

En ce qui concerne les étudiants à l'École recrutés en dehors du concours, nous avons pris à titre conservatoire la décision de publier séparément dans l'annuaire la liste de ceux qui ont obtenu le diplôme de l'ENS. Dès l'année prochaine figurera également l'année d'obtention de leur diplôme. Ils sont également invi-

tés à rejoindre l'Association ce qui leur sera accordé automatiquement dans le cadre du statut actuel de l'Association, comme « amis ». J'en profite pour rappeler que l'annuaire n'est pas celui des membres de l'Association, mais celui des anciens élèves, auxquels nous ajoutons donc les diplômés. Avant d'aller au-delà, ce qui supposerait probablement une modification des statuts de l'A-Ulm, nous souhaitons connaître avec plus de précision la politique de l'École en terme de recrutement d'étudiants, de traitement de ces étudiants lors de leur scolarité et de délivrance du diplôme.

Le succès du projet d'Initiative d'excellence (Idex) Paris Sciences et lettres place l'École au sein d'un ensemble d'établissements supérieurs aux vocations très diverses, mais tous de haut niveau : l'ESPCI, Chimie de Paris, mais aussi le Collège de France, l'Institut Curie, l'université Paris-Dauphine, et encore des écoles supérieures d'arts et de musique. La directrice de l'École, moteur particulièrement actif de ce succès (seuls trois projets d'Idex ont été retenus au niveau national dans un premier temps), vous présentera PSL dans un instant. Un article sur ce sujet est d'ailleurs disponible dans le numéro 11 de *L'Archicube*. Lors de la première présentation de ce projet devant un jury international, la question a été posée du rôle des « alumni » de ce nouvel « établissement ». Mis au courant par Monique Canto-Sperber, j'ai pris l'initiative de rencontrer les présidents d'autres associations d'anciens élèves d'entités de PSL. Sans entrer dans les détails, nous sommes convenus que tout en excluant toute fusion de nos associations, des contacts entre nous, ne pouvaient qu'élargir nos réseaux et par conséquent les bénéfices possibles pour nos adhérents. Nous sommes donc revenus avec ce message devant les promoteurs de PSL en associant cette volonté de participer activement au suivi et à l'aide à ses anciens étudiants et au désir de jouer au niveau de sa gouvernance le même rôle que les associations d'alumni des grands établissements étrangers d'enseignement supérieur et de recherche, notamment par un siège au Conseil d'administration. Nous en sommes là. Il va de soi que nous continuerons à suivre avec attention la mise en place de PSL dont les statuts définitifs ne sont pas encore publiés à ce jour.

Avant de passer la parole à Jean-François Fauvarque, notre secrétaire général, et à Lise Lamoureux, notre trésorière, je tiens à remercier tout particulièrement les membres du Bureau et du Conseil d'administration qui se sont une fois encore cette année beaucoup impliqués dans la vie de l'Association. Rien ne serait possible sans leurs bonnes volontés aussi bénévoles qu'efficaces. Certains vont quitter le Conseil ayant accompli le nombre maximal de mandats successifs. De nouveaux administrateurs viennent d'être élus. Je leur souhaite la bienvenue comme je souhaite la bienvenue à toutes les bonnes volontés qui souhaiteraient nous accompagner.

Jean-Claude LEHMANN (1959 s), président

ARCHICUBES DONT LE DÉCÈS A ÉTÉ CONNU DEPUIS LA
DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

1929 S	ROUSSEL-DELÉTRAZ Claire	02/03/2011
1931 L	BERNARD-BARTHEMY-HUMBERT Suzanne	05/10/2011
1931 s	LELONG Pierre	12/10/2011
1932 S	FICHOUX-MORAND Marie	24/03/2011
1933 l	DAVID-DE ROMILLY Jacqueline	18/12/2010
1937 l	SNYDERS Georges	27/11/2011
1937 S	TREFFOT-JURGENSEN Rose	15/06/2011
1937 s	ROUTHIER Pierre	2009
1937 s	TRAYNARD Philippe	11/01/2011
1938 L	VORIN-GUELFÉ Éliane	19/08/2008
1938 S	MARIE-LOZACH Odette	11/10/2011
1940 l	MEYRIAT Jean	26/12/2010
1940 l	MOEGLIN Marie-Joseph	07/06/2011
1940 S	PION Germaine	17/12/2010
1941 L	SAULAI-VILTARD Jacqueline	27/04/2011
1941 S	BOCK-MARGUIN Paulette	2011
1942 l	EYGUN André	27/11/2010
1942 l	GUYARD Marius-François	05/05/2011
1944 L	AUCOUTURIER-FOURET Odette	03/10/2011
1944 S	LABRUNIE-PFEIFFER Andrée	25/02/2011
1945 s	FISZER Jacques	18/12/2010
1945 S	BRILLOUIN Paule	2011
1945 s	COLLOMB Pierre	09/06/2011
1946 L	DAGUES-SOUCHE Denise	05/2011
1946 l	PERROT Jean	04/05/2011
1947 l	ROUSSEAU André	15/12/2007
1947 s	JAY Marcel	02/03/2011
1947 s	PERETTI Jean	2011
1948 L	VOELTZER Anne-Marie	2010
1949 s	PEBAY-PEYROULA Jean-Claude	26/03/2011
1950 l	NICOLET Claude	2010
1951 L	AUCHIER-MAZINGUE Annie	05/2011
1951 l	THUILLIER Jacques	18/10/2011
1952 l	BANDET Jean-Louis	30/01/2011
1952 S	GAUSSON-DAGOME Colette	2009 ou 2010
1952 s	HIEBLOT James	09/12/2010
1953 L	CUBELLS-BUISSON Monique	05/2011

1953 l	VOLTZ Pierre	19/06/2011
1955 s	BOILEAU Étienne	09/11/2010
1956 L	LEGEMBLE-BERNARD Marie-Pierre	01/2011
1956 s	BOULIGAND Yves	21/01/2011
1956 s	CHAILLOU Jacques	04/02/2011
1959 l	MULLIEZ Dominique	15/01/2011
1962 S	NERZIC-BESSIÈRE Jacqueline	12/2011
1963 l	TAILLEFER Michel	13/02/2011
1966 L	SPIRE-MICHAUX Martine	18/02/2011
1966 l	SONDAG Gérard	02/2011
1970 l	PRIGENT Michel	19/05/2011
1974 S	GIRET Anne-Marie	02/2011
1975 l	DULAC Philippe	13/11/2010
1976 s	LEGAIT Amaury	26/09/2011
1978 L	VAN ROGGER-ANDREUCCI Christine	2011
1978 l	BERNER Frédéric	08/02/2011
2008 l	FUSSLER Julien	07/12/2010

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur adjoint, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, chers archicubes, chers amis, merci de votre présence qui témoigne de votre attachement à l'École, à son passé, son présent et son devenir. Votre présence est un signe d'encouragement qui s'adresse en premier lieu au Bureau de notre Association, mais aussi à son Conseil d'administration et à toutes les personnes qui participent à nos activités, et plus spécialement Agnès Fontaine, notre secrétaire, les membres du Service Carrières et tous les bénévoles qui font vivre notre bulletin *L'Archicube* et ses annexes, en particulier ceux et celles qui s'occupent des notices des camarades disparus.

Je rappelle d'abord que notre Association tient régulièrement des réunions de son Conseil d'administration (CA), préparées par des réunions de Bureau. Les réunions ont eu lieu le 4 décembre 2010, le 29 janvier, le 26 mars, le 18 juin et le 8 octobre 2011. Les comptes rendus figurent sur notre site Web. Le CA est composé de 21 membres élus et de 3 membres de droit. Il y a toujours au moins 16 membres présents, souvent plus, mais la présence du représentant des élèves ou de la direction, nous a souvent manqué. Le Conseil est renouvelé par tiers chaque année, chaque membre est donc élu pour 3 ans et peut se représenter deux fois de suite. Les candidatures doivent être adressées au Bureau pour le 31 mai de l'année d'élection, accompagnées de quelques lignes de présentation et de projet (10 lignes au plus). Sauf cas particulier, les réunions du CA ont lieu un samedi matin à l'École. Plus de 990 adhérents ont voté cette année et élu les 7 candidats proposés avec un nombre de voix compris entre 930 et 970. Merci de vous être exprimés à cette occasion.

Voici en résumé les principaux éléments de notre activité :

1 – Annuaire et site Internet

Comme l'année dernière, l'annuaire a été préparé et envoyé gratuitement par la société FFE, rémunérée par les annonces publicitaires. La collation des données a été effectuée en particulier par Julien Cassaigne, assisté d'Étienne Chantrel et d'une équipe de jeunes archicubes. Cette étape a encore été relativement longue, l'annuaire est devenu disponible fin juillet, mais nous avons attendu

septembre pour vous le faire parvenir, sinon le nombre de retours aurait été trop important.

L'équipe de jeunes archicubes termine la mise au point d'un nouveau fichier informatique, qui pourrait dans l'avenir remplacer celui de NetAnswer, que vous consultez et modifiez à votre guise, sous couvert de validation par notre secrétaire Agnès Fontaine. Les erreurs informatiques de 2010 ne se sont pas reproduites et la qualité de l'Annuaire 2011 est presque irréprochable. Vous avez pu noter qu'il contient ce que nous savons des pensionnaires étrangers et des diplômés de l'ENS.

Nous espérons mettre au point un nouveau site Internet <http://www.archicubes.ens.fr> cette année permettant plus de dialogue entre les adhérents.

2 – L'Archicube

Violaine Anger et le comité de rédaction ont continué leur travail remarquable de publication. Merci à eux qui ont permis la sortie du n° 9 sur Les Langages, du n° 10 sur Le Mécénat et du n° 11 sur La Cuisine (que vous allez recevoir). Violaine Anger passe la main à Véronique Caron, que vous venez d'élire au CA mais reste membre du comité de rédaction.

Le n° 9 bis contient également le recueil des notices et les informations officielles sur notre Association. Merci à l'équipe qui se charge de la collation des textes et de leur édition, en particulier les correctrices et Agnès Fontaine.

Nous espérons que les articles de notre revue vous plaisent et que leur intérêt nous apportera de nouveaux adhérents.

3 – Cotisations

Nous avons enregistré cette année une baisse inhabituelle du nombre de cotisants. Nous nous sommes aperçus qu'il existait un « courant d'échange » important : environ 800 cotisants de 2010 ont oublié de renouveler leur cotisation pour 2011, mais 500 plus anciens adhérents se sont souvenus qu'ils avaient à renouveler leur cotisation. Je me permets d'insister pour que vous fassiez preuve de plus de régularité. En effet nous n'avons pas le sentiment que notre cotisation, relativement faible au regard de beaucoup d'autres, constitue, en général, un problème financier.

4 – Aides et secours

Notre trésorière, Lise Lamoureux instruit régulièrement les demandes d'aides et secours présentées par les archicubes. Les propositions du Bureau sont ensuite avalisées par le Conseil d'administration. Ces demandes ont une légère tendance à augmenter. Les demandes de prêt sont plus fluctuantes d'une année à l'autre. Les remboursements se font selon les accords passés. En général sans problème.

Il est intéressant de noter une nette augmentation des demandes de subventions de la part des élèves pour leurs activités. Ces demandes, instruites par Françoise Brissard, ne rentrent pas toujours dans le cadre des objectifs de l'Association, mais nous sommes heureux de voir se renforcer les liens entre les élèves et nous. L'Association subventionne régulièrement des voyages pour les candidats au Concours « Étrangers » et le « Méga ». Elle propose également des bourses aux candidats inscrits à « Un été à l'ENS ».

Beaucoup d'étudiants qui préparent le diplôme de l'ENS aimeraient recevoir une aide substantielle de notre part, aide que nous ne pouvons pas fournir. Ils sont souvent boursiers, mais pas toujours, et le logement à Paris leur coûte plus cher qu'aux élèves. Nous avons mis un appel sur notre site pour faciliter leur logement. Si nous sommes réticents pour accepter les demandes des étudiants non-diplômés, nous rappelons que le Service Carrières leur est ouvert, comme aux élèves (moyennant l'adhésion à notre Association).

Nous sommes beaucoup moins sollicités pour fournir des aides aux docteurs qui souhaitent effectuer un voyage à l'étranger en fin de thèse. Les demandes ne sont prises en compte qu'avec l'accord du directeur de thèse. Les laboratoires et services de recherche savent peut-être mieux satisfaire ces besoins.

Notons que notre Association ne manque pas de répercuter vers vous les appels de dons au profit de la Bibliothèque.

5 – Les réunions conviviales

Elles ont été moins nombreuses cette année, peut-être à cause des difficultés du service de restauration à l'École. L'arrêt du fonctionnement de ce service le samedi soir nous gêne d'ailleurs pour l'organisation du dîner de ce soir qui fait appel à un traiteur extérieur pour un repas froid.

Grâce à Marianne Bastid-Bruguère, nous avons pu maintenir pour les pensionnaires étrangers une visite de l'Institut. Nous souhaitons organiser cette année une visite de la Cour des comptes.

Chaque année, nous avons pris l'habitude de vous convier à un apéritif après l'Assemblée générale, puis à un dîner sur inscription préalable, l'année dernière en l'honneur de Jean Luc Marion, philosophe, membre de l'Académie française, cette année en l'honneur de Cédric Villani, médaille Fields 2010.

Notre Association est représentée à la rentrée des élèves et à celle des pensionnaires étrangers. Elle participe à la cérémonie du 11 Novembre, à la remise des diplômes et à diverses manifestations organisées par l'École. Notre président est invité au CA de l'École.

6- Le Service Carrières

Rénové grâce à François Bouvier et aux bénévoles qui s'y consacrent, le Service Carrières traite de plus en plus de dossiers. N'hésitez pas à l'utiliser. Une innovation a eu lieu cette année : l'organisation de réunions d'information à l'attention des élèves concernant les carrières, soit dans le monde académique, soit dans les services de l'État, soit dans le secteur privé. Si vous le pouvez, proposez-lui vos services. Ce service devrait prendre plus d'importance dans le cadre de PSL* et nous souhaitons une aide plus substantielle de l'École.

L'École évolue, notre Association aussi. Les élections nous apportent de nouveaux membres au Conseil d'administration et donc de nouvelles idées, qui vont pouvoir nous aider à poursuivre la réflexion sur la place de notre École, réflexion qu'a lancée notre Président tout au long de cette dernière année.

Merci de votre attention et de vos remarques éventuelles.

Jean-François FAUVARQUE (1958 S), secrétaire général

RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

Comme les années précédentes, les documents comptables ont été établis conjointement par notre expert-comptable madame Crespy, par le trésorier adjoint Nicolas Couchoud et par la trésorière. Ils sont présentés sous forme de tableaux accompagnés de quelques commentaires.

I- Bilan actif (tableau 1)

Les « immobilisations corporelles » et « incorporelles » représentent l'amortissement des mobiliers, du nom de domaine « Archicube » ainsi que l'achat d'un ordinateur. Les « immobilisations financières » sont les prêts accordés par l'Association.

Le total de l'actif immobilisé est de 44 696 euros.

Dans la rubrique « placements : valeurs mobilières et autres » apparaissent des provisions pour perte latente qui correspondent à une valeur de certains de nos placements financiers au 30 septembre 2011 inférieure à la valeur d'achat ; ceci est dû à la conjoncture économique que nous connaissons et n'est pour le moment que virtuel puisque nous n'avons pas vendu lesdits placements.

Les charges constatées d'avance correspondent à la maintenance du site pour les mois d'octobre, novembre et décembre et aux frais pour le Conseil d'administration d'octobre.

II- Bilan passif (tableau 2)

Les fonds propres sont constitués de la réserve dont la valeur ne varie pas au cours du temps et du report à nouveau. Le report à nouveau au 30 septembre 2011 est la somme algébrique du report à nouveau au 30 septembre 2010 et de l'« excédent » de l'exercice 2010-2011.

Les autres dettes sont des factures non encore reçues au 30 septembre, aux charges sociales payées la première quinzaine d'octobre et à la valeur des comptes gérés.

Le total du passif A+B+C est égal au total de l'actif vu dans le premier tableau.

III- Compte de résultat (tableau 3)

Le budget de 2010-2011 a été légèrement positif: on constate un gain de 554 euros.

Bien qu'elles apparaissent dans ce bilan, les recettes et dépenses du théâtre de l'Archicube sont engagées par la troupe sur un compte bancaire dédié.

Comme l'année dernière, la confection et l'envoi de l'annuaire ainsi que la publicité qui y apparaît ont été confiés à l'entreprise FFE: l'A-Ulm n'a payé ni impression, ni routage, ni frais postaux et n'a reçu aucune recette de publicité.

Cette année ont paru les numéros 9 et 10 de *L'Archicube* ainsi que le numéro spécial qui a publié les notices de nos camarades décédés ainsi que les nouvelles de la vie de l'Association. La Délégation à la langue française nous a envoyé 2 000 euros pour l'achat de 200 exemplaires de *L'Archicube* n° 9 mais cet envoi n'avait pas encore été effectué à la date du 30 septembre et n'apparaît donc pas dans les comptes.

Bien que la cotisation de l'A-Ulm soit restée stable l'année dernière, le nombre d'adhérents à notre Association a baissé d'environ 300 personnes et la rubrique « cotisations et dons » a donc logiquement baissé de 10 % environ.

Le résultat courant non-financier est négatif, ce qui montre que l'augmentation des cotisations à partir de l'exercice 2011-2012, décidée par l'Assemblée générale de novembre 2010, est la bienvenue.

IV- Proposition de budget (tableau 4)

Le tableau 4 permet de comparer le projet de budget pour 2011-2012 (troisième colonne) avec celui de 2010-2011 (première colonne) et le budget effectivement réalisé en 2010-2011 (deuxième colonne).

Le budget prévu n'est pas très différent de celui réalisé l'année dernière; il tient compte de l'inévitable inflation et de l'augmentation des cotisations.

Pour animer le site Internet de l'A-Ulm, il avait été prévu une somme de 30 000 euros afin de rétribuer les services d'un spécialiste; la personne choisie, un normalien de la promotion 1999 s, n'a pu continuer son travail au-delà du 1^{er} octobre 2011 car il lui est apparu que son activité principale l'occupait à plein temps. La somme de 30 000 euros prévue en 2010-2011 est donc reportée en 2011-2012.

V- Barème des cotisations 2012-2013

Membre en activité ou retraité (archicube ou ami) : 55 euros

Des cotisations réduites sont consenties aux membres suivants :

- 1°) Élèves ou jeunes archicubes des dix dernières promotions (2002 à 2011) : 22 euros
- 2°) Pensionnaires étrangers pendant 10 ans à partir du début de leur scolarité : 22 euros.
- 3°) Étudiants et anciens étudiants de l'École pendant 10 ans à partir du début de leur scolarité : 22 euros.
- 4°) Souscripteur (sociétaire) perpétuel(le) (liste close) désirant recevoir les publications : 33 euros.
- 5°) L'un des deux adhérents d'un couple paiera une cotisation réduite de moitié à condition que les deux cotisations soient envoyées en même temps.
- 6°) De jeunes archicubes ou étudiants ayant commencé leur scolarité à l'École avant 2002 et dont la situation n'est pas encore bien établie (AC, Ater, ...) pourront bénéficier d'une cotisation réduite (22 euros). Voir la trésorière pour toute information complémentaire.

VI- Conclusion

Pour terminer ce rapport, la trésorière voudrait remercier tous les élèves, anciens élèves et amis, membres de l'A-Ulm, avec une pensée spéciale pour celles et ceux (et ils sont nombreux) qui envoient, avec leur cotisation, un don pour l'Association.

Enfin je souhaite à tous les membres de l'A-Ulm ainsi qu'à leurs proches une bonne et heureuse année 2012.

Lise BROUSSE-LAMOUREUX (1961 S), trésorière

tableau 1 - Bilan actif

RUBRIQUES	Montant brut	Amortissements & provisions	Valeur nette au 30/09/2011	Valeur nette au 30/09/2010
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
· Logiciels et autres droits incorporels	2 901,43	2 443,43	458,00	458,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
· Matériel et mobilier	31 452,11	25 052,55	6 399,56	7 436,51
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
· Prêts	37 838,57	-	37 838,57	46 768,57
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (A)	72 192,11	27 495,98	44 696,13	54 663,08
CREANCES ET COMPTES RATTACHES				
· Autres créances et Produits à recevoir		-	0,00	262,03
	0,00	0,00	0,00	262,03
PLACEMENTS : VALEURS MOBILIERES & AUTRES				
· Portefeuilles dotation & réserve	1 387 307,35	11 895,47	1 375 411,88	1 385 802,70
· Portefeuille Fondation Romieu	99 110,68	4 596,00	94 514,68	94 331,27
· Portefeuille sur comptes gérés	0,00	-	0,00	0,00
· Comptes livret	203 926,51	-	203 926,51	201 238,27
	1 690 344,54	16 491,47	1 673 853,07	1 681 372,24
DISPONIBILITES				
· Banques	126 481,46	-	126 481,46	77 973,35
· Chèques postaux	5 044,78	-	5 044,78	3 382,76
· Caisse	90,13	-	90,13	128,57
	131 616,37	-	131 616,37	81 484,68
TOTAL ACTIF CIRCULANT & ASSIMILES (B)	1 821 960,91	16 491,47	1 805 489,44	1 763 098,90
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 031,00	-	1 031,00	930,00
TOTAL DE L'ACTIF (A + B)	1 895 184,02	43 987,45	1 851 196,57	1 818 691,98

tableau 2 - Bilan passif

RUBRIQUES	Montant au 30/08/2011	Montant au 30/08/2010
FONDS ASSOCIATIF		
FONDS PROPRES		
• Report à nouveau	1 366 015,39	1 380 151,79
• Réserves	317 083,96	317 083,96
• Excédent de l'exercice (1)	553,77	5 863,60
FONDS ASSOCIATIF AVEC DROIT DE REPRISE		
• Fonds dédiés "Fondation Romieu"	95 679,03	95 679,03
TOTAL FONDS PROPRES ET ASSIMILES (A)	1 779 342,15	1 778 788,38
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
• Pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (B)		
AUTRES DETTES		
• Fournisseurs et comptes rattachés	9 226,30	6 395,60
• Dettes fiscales et sociales	4 998,20	3 307,00
• Dettes sur immobilisations	0,00	0,00
• Autres dettes (comptes gérés)	14 940,33	16 866,00
TOTAL DETTES	29 164,92	26 368,60
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	42 688,50	13 535,00
TOTAL DETTES ET ASSIMILES (C)	71 854,42	39 903,60
TOTAL DU PASSIF (A+B+C)	1 851 196,57	1 818 691,98
(1) dont excédent sur fonds dédié Fondation Romieu	639,53	
dont insuffisance AAEENS	-85,76	

tableau 3 - Compte de résultat

RUBRIQUES	Exercice 2010/2011	Exercice 2009/2010
PRODUITS D'EXPLOITATION		
. Ventes d'annuaires et fascicules	420,00	282,00
. Recettes théâtre	13 876,31	14 269,69
. Commissions reçues (publicité)	0,00	0,00
. Cotisations et dons	136 674,00	151 651,00
. Autres produits et droits d'auteur	55,20	7 727,23
(A)	151 225,51	174 129,92
CHARGES D'EXPLOITATION		
. Autres charges externes	98 411,85	131 894,57
. Rémunération du personnel	30 449,10	31 220,89
. Charges sociales	12 099,71	13 915,65
. Subventions & secours accordés par l'association	14 397,00	12 750,00
. Dotations aux amortissements	1 921,99	2 002,30
. Autres charges	0,80	0,01
(B)	157 280,45	191 883,42
1	RESULTAT COURANT NON FINANCIER (A - B)	-6 054,94
PRODUITS FINANCIERS		
. Intérêts et produits financiers	23 542,15	24 714,16
(C)	23 542,15	24 714,16
CHARGES FINANCIERES		
. Intérêts et charges financières		
. Dotation aux provisions financières sur portefeuille	16 491,47	
(D)	16 491,47	0,00
2	RESULTAT FINANCIER (C - D)	7 050,68
3	RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	995,74
4	RESULTAT EXCEPTIONNEL	0,00
IMPOT SUR LES BENEFICES		
TOTAL DES PRODUITS	174 767,66	198 844,08
TOTAL DES CHARGES	174 213,89	192 980,48
EXCEDENT	553,77	5 863,60
dont excédent sur fonds dédié Fondation Romieu	639,53	0,00
dont insuffisance AAEENS	-85,76	5 863,60

tableau 4 - Proposition de budget

RUBRIQUES	Budget 2010-2011	Réalisé 2009-2011	Prévu 2011-2012
Produits d'exploitation			
Recettes de théâtre	0	13 876	0
Remboursements de recueils	2 000	420	500
Cotisations et dons	155 000	136 874	160 000
Autres produits et droits d'auteur		55	0
(A)	157 000	151 225	160 500
Charges d'exploitation			
Autres charges externes	90 000	85 412	88 000
Annuaire et Bulletins	55 000	48 515	50 000
Frais administratifs	35 000	36 897	38 000
Autres charges externes Théâtre	0	13 000	0
Rémunération du personnel et charges sociales	48 000	40 446	44 000
Animation site	30 000	2 103	30 000
Subventions et secours accordés par l'association	20 000	14 397	20 000
Dotation aux amortissements	2 000	1 922	2 000
Autres charges	0	0	0
(B)	190 000	157 280	184 000
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (A-B)	-33 000	-6 055	-23 500
C - Produits financiers	33 000	23 542	23 500
D - Charges financières	0	16 491	0
2 - RESULTAT FINANCIER (C-D)	33 000	7 051	23 500
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1+2)	0	996	0
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	0	0
Impôt sur les bénéfices	0	442	0
TOTAL DES PRODUITS (A+C+4)	190 000	174 767	184 000
TOTAL DES CHARGES (B+D+impôt)	190 000	174 213	184 000
EXCEDENT OU INSUFFISANCE	0	554	0

ANNEXES COMPTABLES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice couvrant la période du 1^{er} octobre 2010 au 30 septembre 2011, d'une durée de douze mois, dont le total est de 1 851 197 euros au compte de résultat dégageant un excédent de 554 euros.

L'annexe ci-après fait partie intégrante des comptes annuels.

1 – RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis en application des règles générales comptables et dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

Une dérogation a néanmoins été appliquée pour la valorisation des portefeuilles de valeurs mobilières de placement. Le coût historique n'ayant pu être valablement reconstitué, faute d'informations suffisamment détaillées, c'est la valorisation boursière au 15 septembre 2000 qui a été retenue comme valeur de référence historique pour les titres acquis antérieurement à cette date.

Les titres acquis postérieurement au 15 septembre 2000 sont inscrits en comptabilité à leur prix de revient.

Les principales autres méthodes retenues sont les suivantes :

1.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les durées et méthodes d'amortissement retenues sont les suivantes :

Logiciels	Linéaire 1 an
Matériel de bureau et informatique	Linéaire 4 à 5 ans

1.2 Immobilisations financières

Une provision pour dépréciation est constituée pour les prêts accordés à des élèves ou anciens élèves, lorsque le recouvrement est incertain.

1.3 Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale.

1.4 Portefeuille valeurs mobilières de placement

Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant en cas de moins-value latente constatée entre le prix de revient et la valorisation boursière au 30 septembre.

2 – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT**2.1 Actif immobilisé**

	A nouveau au 01/10/10	Augmentation	Diminution	Solde au 30/09/2011
Valeur brute				
Immobilisations incorporelles	2 901			2 901
Immobilisations corporelles	30 567	885		31 452
Immobilisations financières	46 769		8 930	37 839
	80 237	885	8 930	72 192
Amortissements et provisions				
Sur immobilisations incorporelles	2 443			2 443
Sur immobilisations corporelles	23 130	1 922		25 052
Sur immobilisations financières				
	25 573	1 922		27 495

2.2 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

La totalité des créances et des dettes inscrites au bilan est à moins d'un an.

2.3 Placements : valeurs mobilières et autres

Valeurs mobilières de placement	A nouveau Au 1/10/10	Achats	Cessions	Solde au 30/09/2011
Portefeuille dotation	986 158	50 002	48 497	987 663
Portefeuille réserve	399 644			399 644
	1 385 802	50 002	48 497	1 387 307

Valeurs mobilières de placement	Portefeuille Dotation	Portefeuille Réserve
Comparaison « coût historique » et valorisation boursière au 30/09/2011		
Coût de revient en comptabilité	987 663	399 644
Valorisation boursière au 30/09/2011	972 161	537 945
Plus-value ou moins-value latente, euros, soit :	- 11 896	+ 138 301

Dotation provision financière pour dépréciation constatée au 30/09/2011 : 11 895

Le portefeuille « Fondation Romieu » transmis par la Société des Amis a évolué de la manière suivante :

À nouveau au 01/10/2010	Achats	Ventes	Portefeuille 30/09/2011	Valorisation /cours au 30/09/2011	Moins-value latente au 30/09/2011
94 331	23 195	18 421	99 111	92 420	- 6 682

Une provision pour dépréciation a été constatée à hauteur de 4 596 euros sur les titres autres qu'obligations.

Les revenus nets (après provision) dégagés – 640 euros au titre de l'exercice écoulé – sont affectés au versement d'une dotation annuelle de 3 000 euros à un élève section lettres de l'École normale supérieure, dans le cadre de la « Fondation Jacques-Romieu ». Aucune dépense n'a été engagée au cours de l'exercice écoulé.

Les comptes gérés par la Société des Amis, repris par l'Association des anciens élèves, élèves et amis de l'École normale supérieure suite à la dévolution d'actif intervenue, figurent au passif en « autres dettes » pour 14 940 euros.

Leur contrepartie au bilan actif est constituée d'un compte courant bancaire, pour un montant similaire.

Comptes épargne	À nouveau au 01/10/10	Apports	Intérêts Acquis	Retraits	Solde au 30/09/2011
Compte sur livret Banque	102 170	0	1 243	0	103 413
Compte sur livret Poste	99 088	0	1 445	0	100 513
	201 238	0	2 688	0	203 926

2.4 Variation des fonds propres

	À nouveau au 01/10/10	Affectation excédent n-1	Solde au 30/09/2011 avant affectation	Excédent Insuffisance N	Solde au 30/09/2011 après affectation
Montant en début d'exercice	1 677 246	5 864	1 683 110	- 86	1 683 024
Fonds associatifs avec droit de reprise					
Fonds dédiés « Fondation Romieu »	95 679	0	95 679	640	96 319
Excédent de l'exercice n-1	5 864	- 5 864			
Fonds propres et assimilés	1 778 789	-	1 778 789	554	1 779 343

2.5 Détail du résultat financier de l'exercice

	Produits	Charges
Intérêts perçus sur les comptes épargne	2 688	
Revenus des valeurs mobilières de placement	13 084	
Résultat sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 534	
Dotation provision pour dépréciation portefeuille titres de placement		11 895
	18 306	11 895
<u>Fondation Romieu</u>		
Résultat sur cessions de valeurs mobilières (et revenus pour 394)	5 238	
Dotation provision pour dépréciation portefeuille titres de placement		4 596
	23 542	16 491
Résultat financier	7 050	

2.6 Rapprochement entre variation de trésorerie et excédent de l'exercice- Analyse de la variation de trésorerie (portefeuille titres et disponibilités) (en euros)

Libellés	Montants
Excédent de l'exercice	554
Dont dotation aux amortissements de l'exercice	1 822
Dotations aux provisions financières	16 491
Acquisitions d'immobilisations	- 885
Prêts transformés en secours suite décès	1 800
Remboursements de prêts encaissés dans l'exercice	6 530
Régularisations diverses (annulation chèque non présenté)	600
Encaissement en n des produits à recevoir n-1	262
Variation des dettes (hors produits d'avance et comptes gérés)	4 521
Produits encaissés d'avance (cotisations 2010/2011) en n-1	- 13 535
Produits encaissés d'avance (cotisations 2011/2012) en n	42 890
Variation Charges constatées d'avance	- 101
Variation des comptes gérés	- 1 725
Variation de trésorerie de l'exercice (diminution)	59 124

(a)

	THEATRE	CPTES GERES	ASSO	FONDATION ROMIEU	TOTAL
Trésorerie initiale au 01/10/2010	39 028	18 689	1 610 778	94 331	1 762 836
Encaissements					
Produits d'exploitation de l'exercice	13 876		123 099		136 975
Produits perçus pour compte		2 045	4 780		6 825
Produits à recevoir n-1			262		262
Redevances perçues d'avance au 30/09/2011			42 890		42 890
Produits financiers (intérêts et revenus du portefeuille)			16 166		16 166
Remboursr prêts obtenus en 2010/2011 & régul			7 130		7 130
Plus-values cessions VMP Fondation Romieu encaissées sur MAEENS et réinvesties p/cpte Romieu				4 780	4 780
	13 876	2 045	194 127	4 780	214 828
Décaissements					
Règlements fournisseurs en compte au 30/09/2010	1 349		5 047		- 6 396
Règlements fournisseurs pour compte		3 726	4 780		8 506
Versement prix Fondation Romieu				0	0
Acquisition d'immobilisations			885		885
Prêts accordés en cours d'exercice			0		0
Autres charges externes et autres charges	13 000		77 945		90 945
Rémunérations du personnel et charges sociales			40 889		40 889
Secours accordés par l'association			8 082		8 082
Charges diverses de gestion courante			0		0
Impôts sur les bénéfices			0		0
	14 349	3 726	137 628	0	155 703
Trésorerie en fin d'exercice au 30/09/2011 (a)	38 555	17 018	1 667 277	99 111	1 821 961
Variation trésorerie durant l'exercice 2010/2011	- 473	- 1 681	+ 56 499	+ 4 780	+ 59 124

Portefeuille titres avant dépréciation et disponibilités

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS

996 votants

9 bulletins nuls

7 postes à pourvoir, 7 candidats

Ont obtenu :

- Jean Hartweg	966 voix, élu
- Antoine Danchin	965 voix, élu
- Véronique Caron	959 voix, élue
- Anne Lewis-Loubignac	953 voix, élue
- Marie Pittet	952 voix, élue
- Nicolas Couchoud	948 voix, élu
- Olivier Sorba	933 voix, élu

485 pouvoirs en blanc

97 pouvoirs nominatifs

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION

(Année 2011-2012)

ADMINISTRATEURS HONORAIRES

- 1953 I DAGRON (Gilbert), membre de l'Institut, président d'honneur.
1936 s FERRAND (Jacqueline), professeur honoraire à l'université de Paris-VI.
1939 s POLONOVSKI (Jacques), membre de l'Académie nationale de médecine.
1947 I SAZERAT (René), proviseur honoraire.
1960 L BASTID-BRUGUIÈRE (Marianne), membre de l'Institut.
1950 S CATESSON (Anne-Marie), professeur honoraire à l'université de Paris-VI.

ADMINISTRATEURS

Bureau

- 1959 s LEHMANN (Jean-Claude), professeur honoraire à l'université de Paris-VI, réélu en 2009, *président*.
1961 L KERVERN-GÉRARD (Mireille), maître de conférences honoraire à l'université de Paris-IV, élue en 2010, *vice-présidente*.
1958 s FAUVARQUE (Jean-François), professeur au CNAM, réélu en 2009, *secrétaire général*.
1966 I HARTWEG (Jean), professeur en première supérieure honoraire au lycée Fénelon, élu en 2011, *secrétaire adjoint*.
1967 L BRISSARD (Françoise), maître de conférences à l'université de Paris-V, réélue en 2009, *secrétaire adjointe et spécialement chargée des relations avec les élèves*.
1961 S BROUSSE-LAMOUREUX (Lise), maître de conférences honoraire à l'université de Paris-VI, réélue en 2010, *trésorière*.
1996 s COUCHOUD (Nicolas), professeur agrégé, réélu en 2011, *trésorier adjoint*.

- 1981 L CARON (Véronique), professeur en première supérieure et en lettres supérieures à la Maison d'éducation de la Légion d'honneur (Saint-Denis), élue en 2011, *chargée de L'Archicube et invitée permanente du Bureau.*
- 1997 l CHANTREL (Étienne), chargé de mission au ministère des Finances, réélu en 2010, *chargé de l'informatique et invité permanent du Bureau.*

Autres membres

- 1955 s GUYON (Étienne), professeur émérite de l'université de Paris-XI, réélu en 2010.
- 1961 s BOUVIER (François), directeur honoraire des relations internationales au Muséum national d'histoire naturelle, élu en 2009.
- 1964 s DANCHIN (Antoine), président de la société AMABIOTICS, élu en 2011.
- 1965 L LEWIS-LOUBIGNAC (Anne), ancienne déléguée permanente adjointe de la France auprès de l'UNESCO, ancienne conseillère culturelle et de coopération au ministère des Affaires étrangères, élue en 2011.
- 1966 L LEVASSEUR (Laurence), directeur de la société L.L., élue en 2010.
- 1969 L GUEDJ-BLANC (Emmanuelle), professeur de chaire supérieure au lycée Louis-le-Grand, élue en 2010.
- 1973 S PITTET (Marie), conseillère référendaire à la Cour des comptes, réélue en 2011.
- 1979 s SORBA (Olivier), directeur des risques et du contrôle interne au groupe Lagardère, élu en 2011.
- 1989 s CASSAIGNE (Julien), chargé de recherche CNRS à l'Institut de mathématiques de Luminy, élu en 2009.
- 1995 l HETZEL (Ludovic), professeur agrégé, réélu en 2009.
- WALZ (Michael), ami de l'ENS, ancien pensionnaire étranger, enseignant de sociologie à l'université de Marne-la-Vallée, réélu en 2010.
- 1974 L CANTO-SPERBER (Monique), directrice de l'ENS, membre de droit.
- 2010 s COLIN (Alexandra), présidente de l'Association des élèves de l'ENS, membre de droit.

**PROCÈS-VERBAUX DES CONSEILS
D'ADMINISTRATION
(de janvier à décembre 2011)**

29 janvier 2011

Présents : Violaine Anger, François Bouvier, Françoise Brissard, Julien Cassaigne, Anne-Marie Catesson, Nicolas Couchoud, Jean-François Fauvarque, Mireille Gérard, Étienne Guyon, Paul Jacquet (représentant des élèves), Lise Lamoureux, Jean-Claude Lehmann, Lucie Marignac, Wladimir Mercouroff, Jean-Thomas Nordmann, René Sazerat.

Représentés : Monique Canto-Sperber (directrice), Étienne Chantrel, Michael Walz.

Absents excusés : Marianne Bastid-Bruguière, Marie Pittet, Laurence Levasseur.

Absents : Emmanuelle Blanc, Ludovic Hetzel, Claire Lhuillier ; Jacqueline Ferrand, Jacques Polonovski (administrateurs honoraires), Gilbert Dagron (président honoraire).

L'Association a reçu la démission de Géraldine Djament-Tran de sa fonction d'administrateur ; elle expose dans une lettre très aimable que ses occupations professionnelles ne lui permettent plus de siéger. Le Conseil d'administration la remercie pour ses présences antérieures. Le bureau examinera quelles suites donner à ce poste vacant.

Le président souhaite la bienvenue au président de l'Association des élèves, Paul Jacquet (2010 s).

Le quorum étant atteint, le président Jean-Claude Lehmann ouvre la séance à 9 h 30.

Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 4 décembre 2010.

Aucune modification n'est demandée par les membres présents, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Informations du président

– Problème des agents contractuels de l'ENS : la situation des agents de la bibliothèque a été normalisée. Les problèmes en cours concernent principalement les agents affectés à la restauration, des discussions ont lieu au niveau de la direction.

– Projet de nouveaux statuts de l'ENS : un projet venant du Ministère a été discuté au dernier Conseil d'administration de l'ENS. Il prévoit un directeur, un directeur-délégué, un directeur de la bibliothèque, 2 directeurs scientifiques et 2 directeurs des études. Après discussion au sein de la commission Statuts, qui souhaite que les directeurs adjoints conservent une place prépondérante dans le nouvel organigramme proposé, une nouvelle version du projet a été soumise au ministère. Notre Conseil d'administration souhaite qu'à l'occasion de la réforme des statuts en cours, le président de l'Association devienne membre de droit du Conseil d'administration de l'ENS, et pas seulement membre invité.

– Le Conseil d'administration de l'ENS a enregistré la création d'une fondation ENS-Philippe Meyer. L'information paraîtra dans un prochain numéro de *L'Archicube*.

– Affaire « Hessel » : le président a reçu plusieurs lettres lui demandant de prendre position contre la « censure » dont Stéphane Hessel a été victime de la part de la direction de l'ENS. Sa position a été discutée au bureau du 24 janvier : les élèves peuvent inviter qui ils veulent à titre privé. Aucune instance extérieure n'a à donner de directives à la direction de l'École. Le président et l'Association estiment que les réunions publiques à l'École doivent ne concerner que des activités académiques, culturelles ou, des débats ouverts, mais pas de réunions de nature politique ou confessionnelle ayant un caractère explicitement partisan (ce mot n'ayant au demeurant rien de nécessairement péjoratif). En effet il n'est souhaitable ni de tenter de s'appuyer sur l'image de l'École pour diffuser des messages, ni de tenter de coller des opinions sur l'image de l'École. Aucune opposition ou remarque n'est exprimée à propos de cette position. Cependant plusieurs membres s'inquiètent de l'atmosphère qui règne en ce moment à l'École, comme en témoignent les affiches trop souvent arrachées de certains panneaux. Le président précisera son point de vue contre tout « terrorisme intellectuel » dans un prochain éditorial de *L'Archicube*.

– Le président regrette que ses demandes de rendez-vous avec la directrice aient été plusieurs fois reportées. Il attend qu'une nouvelle date soit proposée pour discuter des points suivants : amélioration des relations entre l'Association et la direction, évolution de l'École, mode de recrutement et d'attribution du diplôme aux étudiants, nature du titre d'ancien élève de l'ENS, projets en cours de nouvelles ENS en province.

Wladimir Mercoureff demande que soit abordé le statut du « Service Carrières », géré par des retraités bénévoles et qui ne reçoit qu'un soutien moral de l'École.

– Utilisation des données de l'annuaire : un archicube résidant en Israël a utilisé les adresses électroniques relevées dans l'annuaire pour envoyer des lettres circulaires considérées comme injurieuses par certains. Une prochaine note dans *L'Archicube* et dans l'annuaire rappellera que la CNIL n'accepte pas l'utilisation illégale des fichiers régulièrement déclarés.

– Création de nouvelles ENS : le président s'inquiète des projets de création de nouvelles ENS, qui ne serait de fait que des « labels » attribués à des « Instituts d'excellence » créés au sein des universités. Cela pose une nouvelle fois le problème de l'utilisation du label ENS.

– « Business Angels » des grandes écoles (opération initiée par l'X) : ce point a fait l'objet de discussions avec le « Club des normaliens dans l'entreprise », dont beaucoup de membres sont intéressés.

Publications

Violaine Anger fait le point sur les prochains numéros de *L'Archicube* :

- Le n° 10 sera moins épais que le précédent, faute d'articles.
- Le n° 11 sera piloté par Jean Audouze sur le thème de « La cuisine ».
- Le n° 12 aura pour thème « L'Unesco ».

Julien Cassaigne, qui représente Étienne Chantrel, fait le point sur le fichier pour l'annuaire. Un fichier d'essai a été transmis à FFE pour préparer l'édition de l'annuaire papier 2011. Les fiches sont prêtes pour relecture et corrections, les données arrêtées aux 15 décembre 2010. L'objectif est une sortie de l'annuaire papier fin mai 2011 à partir d'une nouvelle base de données. La rénovation du site Web sera entreprise ensuite.

Françoise Brissard rappelle que nous prévoyons d'engager un « chargé de mission » en vue de suivre la mise en œuvre du site Web, développer la communication interne sur le site, mettre en place des actions visant à faire connaître l'Association et à recruter des adhérents.

Lucie Marignac signale que nous pourrions être contactés à ce sujet par Judith Vincent.

Demande d'aide à projets

Françoise Brissard rappelle que nous soutenons « Un été à l'ENS » par l'attri-

bution de bourses. Les 3 bénéficiaires de l'an dernier décriront leur expérience dans *L'Archicube*. La demande pour 2011 sera présentée au prochain Conseil d'administration.

Françoise Brissard présente ensuite la demande d'aide pour la « semaine arabe ». Les organisateurs, un trio d'élèves, ont prévu un concert de Soufis de Damas. Le Conseil d'administration accorde une subvention de 1 000 euros et envisage d'inviter un certain nombre d'archicubes avec lesquels nous sommes en relation à ce concert.

Questions diverses

Journée Jacqueline de Romilly : il est possible que Monique Trédé organise à l'École une journée d'hommage à Jacqueline de Romilly, dans ce cas, l'A-Ulm proposera de s'y associer d'une manière ou d'une autre et notre revue *L'Archicube* en publiera un compte rendu.

Mireille Gérard se propose pour obtenir des publicités croisées entre *L'Archicube* et *La Jaune et la Rouge*. Il serait utile de commencer à réfléchir au pavé à insérer avec les tarifs et les conditions pour les adresser au prochain comité de la revue de l'AX.

Prochain Conseil d'administration le 26 mars 2011.

Jean-Claude Lehmann
président

Jean-François Fauvarque
secrétaire général

26 mars 2011

Présents : Violaine Anger, Marianne Bastid-Bruguière, Emmanuelle Blanc, Françoise Brissard, Julien Cassaigne, Anne-Marie Catesson, Étienne Chantrel, Nicolas Couchoud, Jean-François Fauvarque, Étienne Guyon, Jean-Claude Lehmann, Laurence Levasseur, Wladimir Mercouroff, Jean-Thomas Nordmann, Marie Pittet.

Représentés : Monique Canto-Sperber (directrice), Mireille Gérard, Lise Lamoureux, Lucie Marignac, Michael Walz.

Absents excusés : François Bouvier, René Sazerat.

Absents : Ludovic Hetzel, Claire Lhuillier, Paul Jacquet (représentant des élèves), Jacqueline Ferrand, Jacques Polonovski (administrateurs honoraires), Gilbert Dagron (président honoraire).

Le quorum étant atteint, le président Jean-Claude Lehmann ouvre la séance à 9 h 30.

Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 29 janvier 2011

Aucune modification n'est demandée par les membres présents, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Informations du président

Le président Jean-Claude Lehmann et Jean-Thomas Nordmann ont été reçus par la directrice :

– Problème des agents contractuels de l'ENS : les problèmes en cours concernent principalement des agents affectés à la restauration, mais pas uniquement. Des discussions ont lieu au niveau de la direction mais la situation est toujours bloquée.

– Affaire « Hessel » : le tribunal administratif avait critiqué l'ENS. Cependant le Conseil d'administration de l'ENS a pris une position voisine de celle de l'A-Ulm (voir compte rendu du 29 janvier). Un arrêt du conseil d'État a annulé la décision du tribunal administratif.

– Mode de recrutement et d'attribution du diplôme aux étudiants : la directrice défend la position de l'ENS qui recrute une proportion modérée (environ 30 %) d'étudiants de bon niveau en plus des élèves. L'attribution du diplôme n'est pas automatique. L'A-Ulm est favorable à un recrutement rigoureux et contrôlé, limité en nombre, pour renforcer les classes à faible effectif, ou attirer des jeunes exceptionnels qui n'auraient pas présenté les concours. La procédure de recrutement doit s'assurer d'une bonne formation générale. La liste des étudiants admis doit être publiée. L'attribution du diplôme sanctionne un parcours similaire à celui d'un élève. Cette question des étudiants pose cependant de vraies questions sur la nature précise de ce qu'est une ENS. Il faut absolument y revenir.

– Projets en cours de nouvelles ENS en province : la directrice se déclare très réservée sur la création de nouvelles ENS. L'A-Ulm est opposée à l'utilisation du terme ENS pour la dénomination d'éventuels « instituts d'excellence » créés dans les universités et qui n'auraient pas les spécificités d'une ENS.

– Amélioration des relations entre l'Association et la direction : l'A-Ulm apprécie l'invitation à déjeuner faite au bureau de l'Association (plus Violaine Anger et François Bouvier) faite par la direction pour le 6 avril. L'A-Ulm souhaite plus d'implication de l'ENS dans le Service Carrières.

– Utilisation abusive des données de l'annuaire : Julien Cassaigne prépare un encart à insérer dans l'annuaire sur l'utilisation du fichier.

– Le président souhaite la création d'un nouveau groupe de travail sur le « Label ENS ». Il doit préparer un premier texte sur la question.

Assemblée générale

La date prévue est le 19 novembre 2011. Diverses propositions d'invité d'honneur ont été émises. Jean-Claude Lehmann prendra des contacts.

Il y aura au moins 8 postes d'administrateur à pourvoir. Lucie Marniac, Wladimir Mercoureff et Jean-Thomas Nordmann, membres sortants ne peuvent pas se représenter. Il convient de susciter au moins 4 candidatures avant le 31 mai 2011.

Publications

Violaine Anger fait le point sur les prochains numéros de *L'Archicube*.

Elle souhaite ne plus être responsable de la parution des bulletins mais restera au comité d'édition. Elle propose que Véronique Caron prenne sa succession, ce qui est approuvé par le Conseil d'administration. Véronique Caron sera invitée aux prochains Conseils d'administration de l'A-Ulm.

Étienne Chantrel fait le point sur le fichier pour l'annuaire. Un fichier d'essai a été transmis à FFE pour préparer l'édition de l'annuaire papier 2011. Les fiches sont prêtes pour relecture et corrections, les données arrêtées en mars 2011. L'objectif est une sortie de l'annuaire papier fin mai 2011 à partir d'une nouvelle base de données. La rénovation du site Web sera entreprise ensuite. Une proposition de site Web est disponible pour les membres du Conseil d'administration. Étienne Chantrel proposera un cahier des charges pour le site.

Recrutement d'un chargé de mission

Françoise Brissard et Jean-François Fauvarque ont reçu des candidats au poste de « chargé de mission » en vue de suivre la mise en œuvre du site Web, développer la communication interne sur le site, mettre en place des actions visant à faire connaître l'Association et à recruter des adhérents. Jean-Claude Lehmann recevra les candidats retenus pour un choix définitif.

Demande d'aides et secours

Nicolas Couchoud présente la demande d'une élève en fin de thèse pour présenter ses travaux dans un colloque à Montréal. Le Conseil d'administration donne son accord sous réserve de l'accord du directeur de thèse, qui devrait arriver prochainement.

Françoise Brissard propose une subvention de 300 euros pour la « Semaine japonaise » qui aura lieu fin avril. La subvention est accordée.

Françoise Brissard rappelle que nous avons co-financé 3 bourses d'étudiants en 2010 pour « Un été à l'ENS », Elle propose de prévoir 2 500 euros pour l'année 2011, ce qui est accepté par le Conseil d'administration.

Questions diverses

Le Conseil national des scientifiques et ingénieurs de France (CNISF) regroupe les associations d'anciens élèves des Grandes Écoles. Son président, M. Roitman, propose à l'A-Ulm d'y adhérer. Cette adhésion suppose le versement de deux euros par adhérent de l'Association, soit environ 6 500 euros pour l'A-Ulm par an. Ce coût paraît prohibitif au Conseil d'administration.

Jean-François Fauvarque, membre à titre individuel du CNISF, prendra contact avec le secrétaire général, pour étudier cette demande et en voir l'intérêt pour nous (sous réserve au minimum d'obtenir de meilleures conditions).

Laurence Levasseur fait le point sur le dernier Rendez-vous Carrières qui a obtenu un bon succès auprès des élèves.

Emmanuelle Guedj propose un partenariat avec l'Alliance française aux États-Unis. L'A-Ulm suggérerait des conférenciers normaliens pour les établissements de l'Alliance française (et les lycées français).

Il est suggéré qu'à chaque Conseil d'administration un directeur de département de l'ENS soit invité à présenter son département pendant une durée de 15 minutes.

Prochain Conseil d'administration le 18 juin 2011.

Jean-Claude Lehmann
président

Jean-François Fauvarque
secrétaire général

18 juin 2011

Présents : Françoise Brissard, Julien Cassaigne, Anne-Marie Catesson, Étienne Chantrel, Nicolas Couchoud, Jean-François Fauvarque, Mireille Gérard, Paul Jacquet (représentant des élèves), Lise Lamoureux, Jean-Claude Lehmann, Laurence Levasseur, Lucie Marignac, Wladimir Mercouroff, Jean-Thomas Nordmann, Michael Walz.

Représentés : Étienne Guyon, Monique Canto-Sperber (directrice).

Absents excusés : Violaine Anger, Marianne Bastid-Bruguière, Emmanuelle Blanc, François Bouvier, Ludovic Hetzel, Marie Pittet, René Sazerat.

Absents : Jacqueline Ferrand, Jacques Polonovski (administrateurs honoraires), Gilbert Dagrón (président honoraire), Claire Lhuillier.

Le quorum étant atteint, le président Jean-Claude Lehmann ouvre la séance à 9 h 30.

Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 26 mars 2011.

Aucune modification n'est demandée par les membres présents, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Informations du président

PSL : l'ENS est active dans une demande d>IDEX associant 14 établissements parisiens dont l'ESPCI, Chimie Paritech, le Collège de France, l'université Paris-Dauphine, le Conservatoire national de musique... Le projet fait partie des 7 projets retenus par le jury et attend une confirmation en juillet. Le jury avait demandé quel rôle jouait les « Alumni » dans la gouvernance de l>IDEX. Les présidents des Associations d'anciens élèves de ces établissements se sont rencontrés en vue d'harmoniser leurs points de vue. Ils demandent la création d'un regroupement des associations, en conservant la spécificité de chacune, le soutien financier de l>IDEX à ce regroupement et la participation d'un représentant au Conseil d'administration de l>IDEX. Françoise Brissard fait remarquer que les associations représentent les anciens élèves qui assurent la vitalité des Écoles, participent à leur notoriété, peuvent aider aux levées de fonds et à la gouvernance des établissements.

Label ENS : l'Association des anciens élèves de l'ENS de LYON (M^{me} Stanie Lor-Sivrais) a pris contact avec Jean-Claude Lehmann et tous deux souhaitent réactiver un groupe de réflexion sur le « Label ENS ». Nous avons à préciser dans ce cadre notre position vis-à-vis des étudiants admis à préparer le diplôme de l'ENS. Jean-Claude Lehmann souhaite que nous ayons davantage d'information sur le nombre des étudiants et les résultats des concours. La proportion d'étudiants est faible au département de mathématiques, forte au département de chimie, le représentant des élèves (Paul Jacquet) signale que la délégation générale se penche sur le problème du logement des étudiants. Il serait bon que notre site Internet ait une rubrique sur les offres et demandes de logement.

Recrutement d'un chargé de mission

██████████ a été recruté comme chargé de mission à mi-temps en CDD de 10 mois du 01-09-2011 au 30-06-2012. Il est plus spécifique-

ment chargé de la communication de l'Association et de ses relations avec la communauté normalienne. À ce titre, il animera un « blog » de réflexion sur l'ENS. Il sera associé à la plupart des actions entreprises par le bureau. [REDACTED], docteur en physique et professeur de physique en classe préparatoire a demandé sa mise en disponibilité pour suivre des cours de l'Ensaie et préparer le concours d'entrée. Il a été admis à la préparation de l'Ensaie et disposera d'un mi-temps pour travailler pour l'Association. Il rencontrera prochainement Étienne Chantrel (élève à l'Ensaie) et Jean-François Fauvarque pour définir sa mission.

Filière Diplomatie

Un élève, Gaétan Bruel, a reçu mission de la Direction de préparer une formation à l'ENS qui conduirait aux carrières de la Diplomatie. Il est envisagé de créer un « Club des normaliens diplomates ». Il sera bon en 2012 de réactiver certains clubs, peu actifs en 2011.

Assemblée générale

La date du 19 novembre 2011 est confirmée, avec un dîner dont l'invité d'honneur est Cédric Villani, médaille Fields.

Les candidatures au Conseil d'administration de l'Association ont été reçues. Lucie Marignac, Wladimir Mercouroff et Jean-Thomas Nordmann, membres sortants ne peuvent pas se représenter. Ils pourront faire l'objet d'invitations aux séances de l'année 2011-2012.

Publications

Julien Cassaigne fait le point sur la publication de l'annuaire, qui a pris un certain retard. Il est prévu un routage en septembre, de préférence à fin juillet.

Demande d'aides et secours

Lise Lamoureux présente les demandes d'aides :

Une élève de 1^{re} année bénéficiera d'une aide (un demi-billet d'avion) pour un stage de deux mois à Shangai dans une université en coopération avec l'ENS.

Un élève de 5^e année qui débute une thèse sur la chorégraphie en Mongolie bénéficiera d'une aide sous forme d'un billet d'avion pour un séjour en Mongolie.

Une ancienne élève du département de sociologie, doctorante, effectuant un séjour à Washington DC avant de prendre un poste à l'université Columbia (NY), recevra une aide de 1 000 €.

Une ancienne élève, doctorante en fin de thèse, recevra l'aide d'un billet d'avion Paris-Montréal A/R Elle y exposera ses travaux.

Un élève, reçu en 2010 sans bourse au concours de la sélection internationale, demande notre aide pour continuer ses études à l'ENS. Il est originaire d'une famille modeste de Croatie. Ses parents ne peuvent le prendre en charge. Son dossier sera examiné, notamment sur la question du logement. L'association lui proposera une aide ponctuelle pour assurer la rentrée, mais ne peut pas prendre en charge son séjour à Paris.

Françoise Brissard propose une subvention de 1 000 € pour la nuit de la rue d'Ulm, le 26 novembre 2011. La subvention est accordée.

Questions diverses

Emmanuelle Guedj a proposé un partenariat avec l'Alliance française aux États-Unis. Jean-Claude Lehmann a signé la convention.

Les membres du Conseil d'administration abonnés au *Monde* sont invités à remettre la feuille du Carnet du jour à la secrétaire Agnès Fontaine.

Prochains Conseils d'administration les 8 octobre, 10 décembre 2011, 28 janvier, 24 mars et 2 juin 2012.

Jean-Claude Lehmann
président

Jean-François Fauvarque
secrétaire général

8 octobre 2011

Présents : Violaine Anger, Guillaume Bonnet (directeur adjoint), François Bouvier, Julien Cassaigne, Anne-Marie Catesson, Nicolas Couchoud, [REDACTED] (invité), Jean-François Fauvarque, Mireille Gérard, Ludovic Hetzel, Lise Lamoureux, Jean-Claude Lehmann, Lucie Marignac, Wladimir Mercoureff, Jean-Thomas Nordmann.

Représentés : Laurence Levasseur, Étienne Guyon, Michael Walz, Monique Canto-Sperber (directrice).

Absents excusés : Françoise Brissard, Marianne Bastid-Bruguière, Étienne Chantrel, Marie Pittet, René Sazerat.

Absents : Emmanuelle Blanc, Claire Lhuillier ; Jacqueline Ferrand, Jacques Polonovski (administrateurs honoraires) ; Gilbert Dagron (président honoraire) ; Paul Jacquet (représentant des élèves).

Le quorum étant atteint, le président Jean-Claude Lehmann ouvre la séance à 9 h 30.

Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 18 juin 2011.

Ludovic Hetzel demande la suppression d'une phrase le concernant. Le reste est approuvé.

Informations du président

PSL (Paris Sciences et lettres) : l'ENS est partenaire d'une des 3 IDEX (Initiatives d'excellence) accordées. Le jury avait demandé quel rôle jouaient les « Alumni » dans la gouvernance de l'IDEX. Les présidents des associations d'anciens élèves de ces établissements se sont rencontrés en vue d'harmoniser leurs points de vue. Ils demandent la création d'un regroupement des associations, en conservant la spécificité de chacune, le soutien financier de l'IDEX à ce regroupement et la participation d'un représentant au Conseil d'administration de l'IDEX.

Conseil d'administration de l'ENS du 6 octobre : il a été fait état d'une information préoccupante concernant le nombre de démissions des reçus au concours en faveur de l'École polytechnique. Un débat s'engage entre les présents. L'image de marque de l'ENS n'est pas toujours satisfaisante pour les débouchés à la sortie de l'École. Cependant la réputation de l'École permet aux élèves de trouver un emploi, mais les élèves ne sont pas bien préparés à affronter la sortie de l'École. Ludovic Hetzel doit proposer des modifications par écrit. [REDACTED] présente son analyse : « Force est de constater que ces désistements font écho au désarroi d'un certain nombre de jeunes archicubes scientifiques. Il semble que l'X apparaisse comme un établissement offrant de plus larges perspectives de carrière à ses étudiants, en leur garantissant un meilleur accompagnement et une meilleure insertion dans le milieu professionnel. » Dans l'ensemble les membres du Conseil d'administration ne souhaitent pas que soit organisé maintenant un débat sur le statut des élèves fonctionnaires stagiaires.

Recrutement d'un chargé de mission

[REDACTED] présente une analyse de notre site Web : « Après une étude détaillée des sites web d'Associations d'autres Grandes Écoles, aux premiers rangs desquelles Sciences-Po et l'ENS Cachan, il convient, pour le nouveau site de l'A-Ulm de mettre en valeur la vie de l'Association sur la page de présentation, en y affichant des faits d'actualité, choisir une arborescence de rubriques mettant en avant les services proposés par l'A-Ulm, le forum de discussion, l'accès aux fiches « annuaire », proposer un ensemble d'espaces permet-

tant une navigation agréable, s'adressant respectivement au grand public, aux élèves/archicubes, et aux membres à jour de cotisation. » [REDACTED] fait remarquer qu'il risque d'avoir moins de temps que prévu à consacrer à notre Association. En cas de besoin le Conseil d'administration l'autorise à demander une suspension de contrat (non-rémunéré) par lettre au président.

Assemblée générale

La date du 19 novembre 2011 est confirmée, avec un dîner dont l'invité d'honneur est Cédric Villani, médaille Fields 2010.

Les candidatures au Conseil d'administration de l'Association ont été reçues. Lucie Marignac, Wladimir Mercouroff et Jean-Thomas Nordmann, membres sortants ne peuvent pas se représenter. Le Conseil d'administration tient à les remercier tout spécialement pour leur implication dans les activités de l'Association.

Publications

Julien Cassaigne fait le point sur la publication de l'annuaire. Le routage a eu lieu en septembre.

Violaine Anger présente la situation concernant les n° 11, 12 et 13 de *L'Archicube*.

Demande d'aides et secours

Lise Lamoureux présente les demandes d'aide.

Une jeune doctorante demande une subvention pour publier sa thèse. Le bureau a émis un avis défavorable, le Conseil d'administration approuve cet avis, car l'aide à la publication d'une thèse ne rentre pas dans les objets de l'Association.

Situation financière

Alors que le nombre de cotisants était stable d'une année à l'autre, nous avons perdu cette année près de 340 cotisants sur 3 000. Une analyse rapide montre qu'en réalité ce sont plus de 800 membres qui n'ont pas renouvelé leur cotisation alors que 500 nouveaux cotisants sont apparus. Une analyse sera effectuée pour évaluer le nombre de membres qui ne cotisent qu'une année sur deux.

Les recettes de l'exercice ont donc été limitées à 136 000 euros contre 150 000 les années précédentes. Les dépenses ont pu être limitées à 133 000 euros, dont 50 000 euros de frais de personnel et 48 000 euros pour *L'Archicube*. (La publication et le routage de l'annuaire sont pris en charge par FFE qui récupère les recettes publicitaires).

Le travail de l'expert comptable coûte relativement cher (environ 4 000 euros) mais le Conseil d'administration considère que c'est une sécurité et un garant pour notre image de marque vis-à-vis de l'extérieur. Le Bureau est satisfait du travail de l'expert-comptable.

Questions diverses

Le Conseil d'administration souhaite que le département d'histoire puisse animer la cérémonie du 11 Novembre.

Jean-Claude Lehmann
président

Jean-François Fauvarque
secrétaire général

10 décembre 2011

Présents : Violaine Anger, Emmanuelle Blanc, Françoise Brissard, François Bouvier, Véronique Caron, Julien Cassaigne, Étienne Chantrel, Nicolas Couchoud, Antoine Danchin, Jean-François Fauvarque, Mireille Gérard, Jean Hartweg, Ludovic Hetzel, Paul Jacquet (représentant des élèves), Lise Lamoureux, Jean-Claude Lehmann, Anne Lewis.

Représentés : Laurence Levasseur, Michael Walz, Monique Canto-Sperber (directrice).

Absents excusés : Marianne Bastid-Bruguière, Anne-Marie Catesson, René Sazerat.

Absents : Étienne Guyon, Marie Pittet, Olivier Sorba ; Jacqueline Ferrand, Jacques Polonovski (administrateurs honoraires) ; Gilbert Dagron (président honoraire).

Le quorum étant atteint, le président Jean-Claude Lehmann ouvre la séance à 9 h 30.

Un tour de table est organisé de façon à ce que les membres du nouveau Conseil d'administration se connaissent. Le président remercie les membres du Conseil d'administration précédent qui n'ont pas pu se représenter.

Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 8 octobre 2011.

Ludovic Hetzel demande quelques modifications concernant son intervention. Le reste est approuvé.

Élection du Bureau : en tant que doyen d'âge, Jean-François Fauvarque prend la présidence en vue de l'élection du futur président.

Personne ne présente spontanément sa candidature, mais J.-C. Lehmann accepte d'être candidat. Les pouvoirs des absents ne seront pas utilisés pour l'élection du bureau. Paul Jacquet, membre de droit est reconnu comme électeur. Il y a 17 présents, 17 bulletins de vote, J.-C. Lehmann est élu avec 15 voix et 2 abstentions. Il reprend la présidence.

J.-C. Lehmann propose une liste de membres du bureau (7 membres au plus avec droit de vote) avec des invités permanents et des invités occasionnels. Il demande si d'autres personnes posent leur candidature. En absence d'autres candidatures il propose de voter par oui ou par non sur la liste, en demandant aux personnes de la liste de ne pas s'abstenir. Il y a 17 présents, 17 bulletins de vote, la liste est adoptée par 16 voix et une abstention.

Jean François Fauvarque, secrétaire général ; Lise Lamoureux, trésorière ; Nicolas Couchoud, trésorier adjoint ; Mireille Gérard, vice-présidente ; Françoise Brissard, secrétaire adjointe ; Jean Hartweg, secrétaire adjoint.

Invités permanents : Véronique Caron, chargée de *L'Archicube* ; Étienne Chantrel, chargé du fichier, du site et de l'annuaire.

Wladimir Mercoureff sera invité aux prochains Conseils d'administration et proposé comme administrateur honoraire à la prochaine Assemblée générale.

Informations du président

Le président commente la tenue de l'Assemblée générale du 19 novembre. Il revient en particulier sur la baisse du nombre des cotisations. Un sondage est souhaité auprès de ceux qui n'ont pas renouvelé leur adhésion. Antoine Danchin signale qu'une situation analogue existe chez les sociétés savantes. Un courriel a été envoyé aux archicubes pour les prévenir de la nuit de la rue d'Ulm. Il y a eu 1 500 retours, ce qui indique que nos fiches ne sont pas toutes à jour. Il est souhaité qu'un bénévole puisse essayer de retrouver les adresses mail et postale manquantes.

Le président revient sur la question de la présence des diplômés dans l'annuaire. Il rappelle que l'annuaire est celui des anciens élèves de l'ENS, reçus par voie de concours, mais pas celui des membres de l'Association. Les étudiants et les diplômés sont bienvenus dans l'Association ; l'annuaire, préparé par l'Association, contient la liste des diplômés non-anciens élèves, avec l'année du diplôme et la spécialité.

Il souhaite que l'ENS puisse recruter hors concours, mais que les modalités du recrutement doivent être exigeantes et que l'attribution du diplôme fasse l'objet de conditions d'attribution précises. Il rappelle que le statut de fonctionnaire

stagiaire est jugé exorbitant par certains responsables de l'Administration alors que la presque totalité des élèves entrent dans la fonction publique après l'École, sans qu'aucune situation de fonctionnaire ne leur soit proposée de façon automatique. Emmanuelle Blanc est critique sur la qualité du recrutement des étudiants, qui conduit à une dévalorisation de l'enseignement des khâgnes. Ludovic Hetzel craint que l'étiquette d'ancien élève de l'ENS puisse être attribué aux 14 000 étudiants de PSL*, ce qui marginaliserait les élèves de l'ENS recrutés par concours. Julien Cassaigne rappelle que seuls les anciens élèves ont accès au serveur « normalesup.org » mais que toutes les personnes ayant eu un lien avec l'ENS peut bénéficier du serveur « phare.normalesup.org.fr ».

Le président rappelle que nous manquons de précisions sur la constitution de PSL*, mais que chaque établissement souhaite conserver son indépendance et sa spécificité. L'élection du Conseil d'administration de PSL* et de son président risque d'entraîner une vacance de poste à la direction de l'École. Il aimerait dans ce cas que soit constitué un Comité de recherche de candidatures.

Notre Conseil d'administration exprime le souhait que son président soit membre du Conseil d'administration de l'ENS avec voix délibérative (à l'exception de l'abstention de L. Hetzel qui estime que la composition du Conseil d'administration de l'ENS n'est pas satisfaisante).

Le président rappelle qu'un groupe de normaliens « Diplomates » s'est constitué et tiendra sa première réunion le 13 décembre au soir, suivie d'un cocktail cofinancé par l'Association. Emmanuel Cocher, sous-directeur au MAE, est codirecteur de la nouvelle filière d'enseignement. L'A-Ulm pourrait participer à la constitution d'un prix.

Wladimir Mercoureff offre de s'occuper des groupes d'archicubes, ce qui est approuvé par le Conseil d'administration.

Demande d'aides et secours

Lise Lamoureux présente les demandes d'aide : une sévrienne littéraire de 53 ans, sans situation, en situation d'invalidité professionnelle, demande une aide de 800 €, en particulier pour le remplacement de son ordinateur. Le Conseil d'administration ne souhaite pas lui confier un travail bénévole car notre secours risquerait d'être requalifié en salaire. Le secours lui est accordé et la question de l'utiliser pour une activité, rémunérée, au profit de l'Association reste posée.

Une étudiante en master 1 du département de biologie demande une aide pour effectuer son stage de master à l'étranger. Le Conseil d'administration estime qu'il n'a pas à prendre cette demande en considération. C'est au département de biologie, ou à son laboratoire d'accueil, de prendre en charge sa demande, s'ils le souhaitent.

Le Conseil d'administration remercie Paul Jacquet, représentant des élèves dont le mandat touche à sa fin.

J.-F. Fauvarque rappelle que la date du prochain Conseil d'administration est fixée au 28 janvier 2012.

Une réunion de bureau aura lieu le 23 janvier à 12 h 30. J.-F. Fauvarque demandera à Gilles Pécout, directeur du département d'histoire, de présenter brièvement son département au prochain Conseil d'administration.

Jean-Claude Lehmann
président

Jean-François Fauvarque
secrétaire général

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2011

À l'appel de la direction de l'École et l'A-Ulm, plusieurs Anciens se sont à nouveau réunis fidèlement au 45 rue d'Ulm devant le monument aux morts de Landowski. Certes, la date célébrée est toujours la même mais, depuis plusieurs années, les organisateurs ont eu à cœur de donner à chaque anniversaire son intérêt particulier.

Ce matin-là, le président Jean-Claude Lehmann (1959 s), en bon scientifique (arithmomane ?), a eu à cœur de ne commencer qu'à 11 heures 11 cette cérémonie du 11/11/2011. Après une minute de silence en l'honneur des disparus des deux guerres, il a invité ceux qui le pourraient à venir l'après-midi à une cérémonie organisée en Champagne par le président Sarkozy en l'honneur de Charles Péguy (1994 l), tombé dès le 5 septembre 1914 à Villeroy. Il donna ensuite la parole à Jean-Thomas Nordmann (1966 l) qui, avec vigueur et brio, évoqua la vie de Louis Farigoule, *alias* Jules Romains (1906 l), et les personnages normaliens de sa grande fresque romanesque *Les Hommes de bonne volonté*. Après cette mise en abyme brillante des reflets divers de l'École, la parole fut donnée à Guillaume Bonnet (1988 l), nouveau directeur adjoint des lettres, qui, en l'absence de la directrice Monique Canto-Sperber, a tenu à évoquer avec beaucoup de sensibilité l'héroïsme de normaliens de tous âges jetés dans la tourmente terrible 14-18 où, en grand nombre, ils laissèrent leur vie.

La cinquantaine de participants fut ensuite invitée à partager le traditionnel chocolat organisé au pot. De nombreux souvenirs furent ainsi ravivés amicalement dans les conversations particulières.

Mireille KERVERN-GÉRARD (1961 L), vice-présidente (2011-2012)

Jean-Claude Lehmann

Cette nouvelle célébration du 11 Novembre nous réunit encore une fois autour de ce magnifique monument, œuvre, je le rappelle, du grand sculpteur Paul Landowski. L'année dernière nous avons donné la parole à de jeunes historiens pour évoquer leurs travaux sur quelques thèmes importants liés aux deux grands conflits du vingtième siècle. Sans renoncer à cette approche, nous n'avons pas pu cette année renouveler l'expérience, mais j'espère bien la reprendre l'année prochaine. Cette année, Jean-Thomas Nordmann a accepté de nous présenter une réflexion sur un grand archicube, contemporain de la Grande Guerre, Louis Farigoule, plus connu des non normaliens sous le nom de Jules Romains. Je l'en remercie. Avant de lui donner la parole, je voudrais vous informer que cet après-midi, un hommage particulier va être rendu à l'un de nos plus illustres anciens, Charles Péguy. En effet, le président de la République viendra s'incliner à 15 heures sur le monument dressé à l'endroit même où Péguy a été tué dans les premiers jours de la guerre, à Villeroy, près de Meaux. J'y serai, ainsi que la directrice de l'École, et ceux qui souhaiteraient nous y accompagner seront les bienvenus.

Jean-Thomas, tu as la parole.

Jean-Thomas Nordmann

Depuis quelques années, nous avons fait évoluer la cérémonie qui traditionnellement nous rassemble chaque année le 11 novembre : aux témoignages directs de nos camarades anciens combattants, de moins en moins nombreux à pouvoir être parmi nous, se sont progressivement substituées des contributions évoquant des figures normaliennes des deux guerres mondiales et des travaux historiques suscités par l'École. Le souvenir des conflits dans lesquels les normaliens ont montré que l'intelligence et l'héroïsme allaient de pair s'incarne dans des œuvres majeures. Faisons revivre dans cet esprit, quelques instants durant, un grand archicube dont la Première Guerre mondiale a fécondé l'inspiration, Jules Romains. Nous aurions à vrai dire bien des raisons de célébrer Jules Romains car il est peu de grands auteurs qui se soient, autant que lui, imposés comme normalien. L'auteur des *Copains*, le chantre, le poète du canular, se recommande plus que d'autres et à de multiples titres à notre considération et à notre amitié, mais ne retenons aujourd'hui que le romancier de la guerre.

Né en 1885, fils d'instituteur, Louis Farigoule, qui prendra le pseudonyme de Jules Romains appartient à l'une des plus brillantes promotions littéraires de la France contemporaine, contemporain qu'il est de Mauriac, de Maurois, de Duhamel, de Pierre Benoit et de quelques autres de nos grands auteurs. Entré à l'École en 1905, il s'oriente vers la philosophie, qu'il enseignera durant quelques années, tout en s'intéressant fortement à la biologie. Mais très vite il peut vivre

de sa plume et après avoir connu la notoriété comme théoricien et poète de l'unanimisme, c'est-à-dire de l'intuition d'une unité spirituelle des groupes humains, et comme dramaturge (d'emblée *Knock* est tenu pour une œuvre classique), il se lance dans une grande entreprise romanesque, *Les Hommes de bonne volonté*, dont les vingt-sept volumes, publiés de 1932 à 1946, retracent l'évolution de l'Europe de 1908 à 1933 en faisant alterner tableaux collectifs et représentations de destins individuels.

Une œuvre dominée par la Première Guerre mondiale.

Le quart de siècle choisi par l'auteur comme matière de son œuvre installe la Première Guerre mondiale au centre du propos ; d'un avant-guerre à l'autre, la structure d'ensemble des *Hommes de bonne volonté* s'ordonne autour d'un noyau central formé par les tomes XV et XVI (*Prélude à Verdun* et *Verdun*) qui fait apparaître la question de la guerre comme le problème central de la période. Avant même cet épïcéntré, la menace de la guerre à venir s'impose comme une tonalité d'ensemble qui hypothèque la destinée des principaux personnages.

Une inspiration qui renouvelle les perspectives de l'historien.

En mettant sur le « marché » des innombrables doctrines et chapelles qui peuplent la vie littéraire française des premières années du xx^e siècle, l'unanimisme, Jules Romains s'est placé en chef d'école. Qu'est-ce à dire ? L'unanimisme est une vision poétique du monde qui apporte à la représentation d'une période historique des ressources nouvelles : saisir et exprimer par des mots une réalité collective d'essence spirituelle qui sous-tend les réalités matérielles des lieux, des choses et des êtres, voilà l'ambition qui conduit Jules Romains à décanter une appréhension de la guerre par la conscience collective qui donne aux *Hommes de bonne volonté* leur cachet parmi les si nombreux romans de guerre qui se multiplient dès la fin du conflit. L'expression de cette conscience collective se localise dans de vastes tableaux, telle la « Présentation de la France en juillet 1914 » qui termine les volumes consacrés à l'avant-guerre ; elle se traduit aussi dans les différentes manières dont des personnages variés perçoivent le déclenchement et la conduite des opérations, la vision unanimiste naissant de la coordination des points de vue qui se rejoignent dans la conscience du lecteur appelé à faire la synthèse de multiples visions. De là, un ample et riche personnel romanesque au sein duquel les figures réelles voisinent avec des créatures fictives, certaines occupant un rôle particulier qu'elles doivent à une situation privilégiée, tel le journaliste américain d'origine balte Alfred Maykosen, confident des puissants et notamment de l'empereur Guillaume II ; ses conversations avec le Kaiser permettent au lecteur de nuancer l'image conventionnelle du foudre de guerre pour

faire apparaître un velléitaire inquiet. D'autres personnages semblent endosser tout ou partie des vues personnelles de l'auteur. C'est notamment le cas du couple de normaliens, Jean Jerphanion et Pierre Jallez, dont nous suivons l'existence tout au long du cycle et qui incarnent les facettes, les ambitions et, pourrait-on dire, les tentations de l'auteur. Le premier fera carrière au parti radical et deviendra ministre ; pour l'heure, il va rejoindre le front ; journaliste et écrivain, le second échappe aux tranchées ; leurs échanges et leurs conversations apportent à l'intelligence de la guerre une perspective supplémentaire.

Une présence obsédante de la guerre à venir.

Les quatorze premiers volumes du cycle fournissent des indications très riches sur le sentiment, vécu par les contemporains, d'une guerre vers laquelle on s'achemine bon gré mal gré et dont la menace grandissante introduit un sentiment du tragique inséparable de la modernité. Remarquons d'ailleurs que le titre du tome *Montée des périls* a non seulement été ratifié par les historiens, mais qu'il est devenu une expression courante, dont la plupart des utilisateurs ignorent l'origine. Il en ira de même pour *Cette grande lueur à l'Est*, titre du volume consacré aux répercussions de la Révolution russe en Europe occidentale. Chacun de ces titres désigne ce que Jules Romains appelle un unanime c'est-à-dire une réalité collective d'essence spirituelle vécue par une collectivité qui peut être très vaste ; ce qu'expose le romancier c'est la diffusion de cette réalité dans des groupes et des individus variés et à des moments différents : la menace de la guerre est ainsi perceptible dès le premier volume. Le 6 octobre relate la crise balkanique de 1908 vécue par plusieurs personnages, et notamment par un instituteur comme le point de départ possible d'un conflit d'envergure. Plus loin la crise d'Agadir de 1911 réactualise ce sentiment d'une menace de plus en plus forte, tel que l'éprouvent le président du Conseil, son ministre des Affaires étrangères, des ouvriers, des industriels, des journalistes. La réfraction d'un même événement dans les consciences de personnages appartenant à des milieux très contrastés est un procédé que Jules Romains affectionne pour suggérer cette impression d'une diffusion d'un état d'esprit collectif vécu diversement ; toutes proportions gardées, on peut y voir l'équivalent littéraire des variations par lesquelles Claude Monet a su rendre sensible le devenir de la lumière par la représentation d'un même objet différemment éclairé par la lumière solaire en fonction de la succession des différents moments d'une journée. La virtuosité à user de ce procédé apparaît très significativement dans les quelques pages du chapitre « mort d'un archiduc » que Jules Romains consacre à l'attentat de Sarajevo, tel que le perçoivent, avec plus ou moins d'indifférence, divers parisiens. Du point de vue de Jaurès à celui de Lénine, interviewé par le journaliste Maykosen en passant par des ouvriers et des instituteurs, par des industriels et des marchands de canons,

par des politiques et par des militaires, ainsi que par les protagonistes du roman, « la guerre qui vient » fait ainsi l'objet de prévisions et de visions multiples qui font vivre au lecteur la complexité du phénomène et la difficulté qu'éprouve tout historien pour le rattacher à des causalités trop simples. Au demeurant, Jules Romains n'est pas loin de tenir la fuite de l'ennui et la tentation de l'aventure et d'une vie plus intense pour des motivations non-négligeables de la course vers la guerre.

Faire voir la guerre et la faire comprendre.

Les deux volumes de *Prélude à Verdun* et de *Verdun* ont été quasi unanimement salués par la critique comme la réussite la plus éclatante du traitement romanesque de la guerre de 14 ; ils ont d'ailleurs valu à leur auteur de figurer parmi les dix romanciers retenus en 1950 dans un palmarès des meilleurs auteurs du demi-siècle. Cette faveur tient à la manière dont Jules Romains a su donner à ses lecteurs tout à la fois une image d'ensemble de la bataille rendue intelligible tout en communiquant un sentiment de vécu qui tient à l'accumulation de notations empruntées aux témoins et aux combattants du front.

« Il n'y avait nulle part en Artois ni en Champagne une butte assez haute pour que le champ de bataille pût être embrassé du regard par le chef » ; cette remarque de *Prélude à Verdun* a constitué un défi à relever pour et par l'écrivain. C'est en effet une sorte de tableau synoptique de la bataille vue à des niveaux différents, qu'il s'attache à restituer, bien plus qu'une histoire chronologique (Jules Romains évoque seulement les premières semaines de la fin février au début avril d'une bataille qui a duré pratiquement tout l'an 1916). Il fait pour cela alterner les scènes du front vues en première ligne avec des scènes vues par des soldats à l'abri, avec des scènes d'état-major, des scènes de gouvernement et de politique, des scènes de civils, à Paris ou en province et des analyses d'observateurs privilégiés. Les conditions de vie des soldats et des gradés, les emplois du temps et les corvées, les perceptions physiques et le retentissement psychologique des bombardements, les bruits particuliers des diverses armes, les montées en première ligne et les périodes de repos, les alternances de tensions et de relâchement, les peurs et les soulagements font l'objet de notations très précises. La rédaction des communiqués par l'état-major et les réactions des soldats face au « bourrage de crâne » ne sont pas pour autant négligées. Cette marqueterie savamment construite s'appuie sur une ample documentation, dont notre camarade Maurice Rieuneau (1954 I), qui a publié les « dossiers préparatoires » des *Hommes de bonne volonté* relatifs aux deux volumes de guerre, a réussi à reconstituer l'essentiel. Documentation normalienne pour une part non-négligeable, puisque les récits de trois archicubes, Charles Delvert, André Pézard et Maurice Genevoix y figurent en bonne place. Des ensembles voués à des réflexions plus

générales encadrent ce kaléidoscope des scènes vécues à différents niveaux : c'est d'abord un ample prologue, constitué par les trois premiers chapitres de *Prélude à Verdun* qui offrent une ouverture au sens musical du terme et qui orchestrent les thèmes récurrents de la vie aux tranchées, des activités d'état-major, et de la mobilisation industrielle de l'arrière et du reste de la Nation. C'est enfin une ample conversation entre Jerphanion et Jallez qui permet au premier de faire comprendre au second les raisons multiples (contrainte sociale et désir de ne pas se déconsidérer, fatalisme, fierté et peur d'apparaître comme des lâches aux yeux des femmes, goût du sacrifice, le patriotisme et l'amour du pays, la volonté d'éviter aux générations à venir d'avoir à recommencer, sans compter les raisons privées, personnelles à chacun), pour lesquelles, en dépit de tout, le front tient.

Un phénomène inouï, la guerre de masse.

Car la guerre moderne n'est pas seulement un spectacle parfois confus qu'une savante construction doit rendre intelligible. C'est aussi un problème, voire un mystère, dont il s'agit de faire sentir toute la complexité. Comme dans l'avenir, les hommes sont en 1914 entrés en guerre à reculons. À la vision lyrique des premiers jours de l'Union sacrée (dont aujourd'hui les historiens relativisent les modalités) a succédé rapidement le sentiment que la guerre serait une mauvaise affaire pour tout le monde et surtout, pour les militaires « l'insondable nouveauté d'un événement qu'ils avaient préparé à loisir, mais sans aucunement le concevoir : une guerre faite par des millions d'hommes » et Jules Romains d'user de ce « million d'hommes » comme d'une allégorie à partir de laquelle se déclinent les traits originaux de la guerre moderne, la mobilisation intégrale qu'elle suppose, les transformations sociales et morales qu'elle entraîne. Des militaires auxquels elle offre des chances inespérées de promotion aux industriels dont elle stimule l'activité et dont elle fait la fortune, des paysans qu'elle déracine aux ouvriers qu'elle enrichit substantiellement, des femmes qu'elle émancipe aux rentiers qu'elle ruine par l'inflation qui naît, la guerre est un prodigieux accélérateur de l'histoire. Les volumes suivants feront alterner l'évocation des phénomènes révolutionnaires avec un goût du plaisir et une aspiration au bonheur qui sont la monnaie de cette tension extrême de la guerre que Jules Romains a rendu dans ses multiples aspects, avec une identification aux acteurs du conflit qui lui inspirera un pacifisme résolu jusqu'à la fin des années trente.

Jules Romains n'a pas fait la guerre de 14 ; ses états de service dans des fonctions administratives ne le placent pas parmi les anciens combattants ; mais l'ampleur de sa documentation et la qualité de ses intuitions, son empathie, sa maîtrise et son métier d'écrivain lui ont permis de surclasser ceux qui, revenus du front, s'étaient mêlé d'écrire.

Guillaume Bonnet

Monsieur le Président de l'Association des anciens élèves, élèves et amis de l'École normale supérieure, Mesdames et Messieurs, depuis plus de quatre-vingt dix ans, le 11 novembre, à 11 heures, les autorités de l'École comme les représentants des « anciens élèves » se retrouvent dans la commémoration de ceux qui sont tombés pour la France, au premier chef lors de la Première Guerre mondiale, mais aussi dans la lutte soutenue contre la barbarie nazie entre 1939 et 1945. En face de nous, 239 noms sont gravés dans le marbre, et nous soumettent avec obstination une mémoire que célèbre notre présence en ce jour anniversaire.

Ces noms nous soumettent avec obstination leur mémoire, dis-je. Tous ceux d'entre nous qui passent devant le monument aux morts pour se rendre en bibliothèque – et je pense ici à nous tous, anciens élèves, pour qui la bibliothèque reste un pôle de recherche et de sociabilité important –, tous reçoivent cet appel au souvenir, appel muet mais ô combien éloquent ! que nous adressent ces listes de noms.

Remarquons, en considérant ces plaques, qu'elles concernent des normaliens qui étaient en cours de scolarité à l'École comme aussi des anciens élèves, saisis alors comme tous les mobilisables du pays dans le cours d'une vie sociale, professionnelle, familiale, déjà engagée. Cette réunion des promotions dans l'hommage qu'on leur rend dit assez que notre communauté n'est pas de passage, réduite aux années de scolarité, voire d'implication dans l'Association des anciens élèves, mais qu'elle établit des liens plus forts, qui pèsent dans la destinée morale de chacun.

Parmi ces liens, il en est un encore vivant parmi nous, conservé depuis l'époque de la scolarité de tous ces morts qui n'auront pas eu le temps d'accéder au beau titre d'ancien élève de l'École : 25 de la promotion 1910, 17 pour 1911, 21 pour 1912, 44 de ceux de 1913, 22 de 1914. L'exclamation du président du Conseil Clemenceau à la Chambre, le 11 novembre 1918, est fameuse : quand il en venait à évoquer les soldats victorieux, morts et vivants, il s'emportait à dire : « Grâce à eux, la France, hier soldat de Dieu, aujourd'hui soldat de l'humanité, sera toujours le soldat de l'idéal ! »

« Le soldat de l'idéal » : ne dirait-on pas que cette expression a été inspirée par les soldats issus de notre École ? Quoi ! Souvenons-nous des *Hommes de bonne volonté* de Jules Romains : nous y trouvons en effet une peinture particulièrement empathique d'un idéal justement, de celui qui animait la plupart de ceux qui entraient à l'École dans les premières années du siècle ! Un idéal d'humanité fraternelle, unie dans la confiance en un progrès continu des peuples, c'est-à-dire des hommes guidés individuellement par l'instruction selon les valeurs de l'humanisme républicain.

Ces promotions sont entrées rue d'Ulm dans la perspective qu'elles seraient un jour sur l'estrade, face à une trentaine d'élèves dont il s'agirait d'éveiller la conscience de citoyen par la responsabilité que donne la connaissance. Après le 2 août 1914, il en alla autrement. Versés statutairement dans l'infanterie où ils devinrent des sous-lieutenants, ces jeunes gens se retrouvèrent bien loin de leurs projets d'humanité fraternelle et de studieuse application. Pourtant, on ne note aucune dérobade, aucune désertion ! Par une analogie qu'ils devaient percevoir, et dont ils se sont accommodés avec une résolution admirable, ils furent effectivement à la tête d'une trentaine d'hommes : ce n'était plus une classe qu'il fallait instruire, mais une section qu'il fallait conduire et entraîner à l'assaut, car le sous-lieutenant, c'est l'officier pour qui « en avant » se dit « suivez-moi » ! S'étonnerait-on jamais assez que ces jeunes gens aient ainsi accepté, puis tenu souvent jusqu'à la mort ce rôle, risqué entre tous, de sortir le premier de la tranchée ?

Les témoignages que nous ont laissés ces « élèves-professeurs-combattants » disent leur curiosité pour ce monde nouveau qui les entourait – on ne change pas ! –, mais aussi leur résolution dont toute haine était absente : une confiance me semble révélatrice de l'expérience intérieure qui fut assumée par ces normaliens, celle de Xavier Roques (promo. 1903), qui note à la veille de sa mort : « Les hommes ne marchent que s'ils se sentent entraînés. Nous avons, nous, pour nous soutenir, ce que la plupart n'ont pas, une force intérieure, une volonté faite de notre éducation et de notre culture. Nous sommes les riches. C'est à nous, s'il le faut, de payer ». Nous retrouvons bien là le même idéal de fraternité appuyé sur l'instruction que chez les Jallez et Jerphanion de Jules Romains !

Vingt-cinq ans plus tard, d'autres normaliens confrontèrent leurs convictions à d'autres conditions exceptionnelles, plus variées mais tout aussi atroces – pires parfois. Les uns comme les autres surent quels sacrifices méritaient leurs convictions humanistes, et ce qu'elles leur imposaient de dignité intérieure et d'élan altruiste. Et l'École, qui avait connu des pertes comparables à la seule école militaire de Saint-Cyr – plus de 50 % des normaliens partis en 1914 furent tués, constatait ici même Lanson en 1923 –, après 1945 pas plus qu'au sortir de la Grande Guerre n'a renoncé à son idéal de formation morale et intellectuelle, de progrès par le savoir. En témoignent, entre autres, les coopérations internationales qu'elle noue ici et là, ou les multiples programmes d'échange – c'est-à-dire de partage – dans lesquels s'engagent les normaliens. Ce même idéal anime, soyons-en sûr, les promotions d'aujourd'hui comme celles d'hier, même si les manifestations extérieures de cette conviction peuvent avoir changé.

Conscience qu'il est des instants qui veulent un engagement sans calcul, conscience que ce qu'on a reçu doit être partagé : telle fut la brûlante expérience de la guerre pour de jeunes intellectuels si peu préparés à la faire, mais qui surent l'accepter et la transfigurer dans le partage des souffrances et la foi en un idéal

qui les méritait. Tel est sans doute le message qu'ils nous lancent encore... Pour les anciens Romains, la *memoria*, présence dans le souvenir des vivants était une modalité, la seule éprouvée à vrai dire, d'une vie après la mort. En nous réunissant aujourd'hui autour de ces noms, nous ne ravivons pas seulement le souvenir de nos camarades, nous recevons de ceux qui étaient de futurs professeurs une ultime leçon.

NOUVELLES DE L'ÉCOLE

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Décret statutaire n° 87-695 du 26/08/1987 modifié - art. 10 et 11

MEMBRES NOMMÉS

(décret du 15 octobre 2010 ; arrêté du 13 septembre 2010)

Pierre-Louis LIONS, président, professeur au Collège de France, titulaire de la chaire « Équations aux dérivées partielles et applications »

Hélène TREHEUX-DUCHÊNE, directrice des politiques de mobilité et d'attractivité à la direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats

Xavier NORTH, délégué général à la langue française et aux langues de France

Régine BRÉHIER, directrice de la recherche et de l'innovation au commissariat général au développement durable

Pascal FAURE, ingénieur général des Mines

Claudie HAIGNERÉ, présidente de l'établissement Universcience

Florence MEAUX, directrice générale d'Afaq Afnor Certification

Martine DE BOISDEFFRE, conseiller d'État, présidente de la cour administrative d'appel de Versailles

Pierre MUTZ, préfet honoraire, conseiller du président d'Eiffage

Jacques PROST, directeur général de l'ESPCI

MEMBRES ÉLUS

(élections de novembre 2011)

Représentants des professeurs d'université et assimilés :

Patrick MICHEL, directeur du centre Maurice-Halbwachs, département de sciences sociales (L)

Jean-François ALLEMAND, enseignant-chercheur, département de physique (S)

Représentants des autres personnels d'enseignement et de recherche :

Françoise ZAMOUR, professeur agrégé, département d'histoire et théorie des Arts (L)

Clément LENA, chercheur, département de biologie (S)

Représentant des Itar et Biatoss de catégorie A et B :

Marc-Antoine REY, technicien, Centre de ressources informatiques

Représentant des Itar et Biatoss de catégorie C :

Céline HADET, adjointe technique, Centre de ressources informatiques

Représentants des élèves :

(élections de novembre 2011)

Aurore TIRARD (L)

suppl. : François AVISSEAU

Benjamin OLIVENNES (L)

suppl. : Mélanie DÉMERAUX

Elsa BERNARD (S)

suppl. : Pierre TARRAGO

Baptiste LIBE (S)

suppl. : Guillaume CARRET

ÉTUDIANTS ÉLUS

(voix consultative - délibération du Conseil d'administration du 11 mai 2006 - élections de novembre 2011)

Marc-Antoine PENCOLE, étudiant Lettres

Pablo RAUZY, étudiant Sciences

REPRÉSENTANT DU MINISTRE

Patrick HETZEL, directeur général de l'enseignement supérieur au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

MEMBRES AVEC VOIX CONSULTATIVE

Monique CANTO-SPERBER, directrice

Guillaume BONNET, directeur adjoint Lettres

Yves GULDNER, directeur adjoint Sciences

COLLABORATEURS DE LA DIRECTRICE

Coralie WALUGA, directrice générale des services

Nathalie HÉNAULT-BARBÉ, agent comptable

Véronique PROUVOST, chef de cabinet

Audrey GILLOT, adjointe à la directrice générale des services

Alexandra THIBAULT, secrétaire de séance

INVITÉS

Olivier ABILLON, directeur des études Sciences

Nathalie MARCEROU-RAMEL, directrice de la Bibliothèque générale

Isabelle de VENDEUVRE, directrice des relations internationales

Carole DESBARATS, responsable de la direction des savoirs en multimédia

Jean-Claude LEHMANN, président de l'Association des anciens élèves, élèves et amis de l'ENS

MEMBRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Décret statutaire n° 87-695 du 26/08/1987 modifié - art. 13

MEMBRES NOMMÉS

(arrêté du 13 septembre 2010)

Denis DUBOULE, président du Conseil scientifique, directeur du laboratoire Homeobox containing genes and the molecular biology of vertebrate development à l'université de Genève

Serge HAROCHE, professeur au Collège de France, titulaire de la chaire de physique quantique

John SCHEID, professeur au Collège de France, titulaire de la chaire Religion, institutions et société de la Rome antique

Pierre ALART, professeur à l'université de Montpellier-II

Gretty MIRDAL, professeur de psychologie à l'université de Copenhague

Antoinette LE NORMAND-ROMAIN, directrice de l'Institut national d'histoire de l'Art

Stanislas LYONNET, professeur des universités, praticien hospitalier au département de génétique de l'université Paris-Descartes

Jean-Pierre BOURGUIGNON, directeur de l'Institut des hautes études scientifiques

Nicole LE DOUARIN, secrétaire perpétuelle honoraire de l'Académie des sciences

Cédric VILLANI, professeur à l'École normale supérieure de Lyon

Claire VOISIN, directrice de recherche CNRS à l'Institut de mathématiques de Paris-V

MEMBRES ÉLUS

(élections de novembre 2011)

Représentants des professeurs d'université et assimilés :

Claude VITERBO, enseignant-chercheur, département de mathématiques et applications (S)

Jean-Louis HALPERIN, enseignant-chercheur, département de sciences sociales (L)

Représentants des autres personnels d'enseignement et de recherche :

Françoise ZAMOUR, professeur agrégé, département d'histoire et théorie des Arts (L)

Gwendal FEVE, maître de conférences au département de physique (S)

Représentant des ingénieurs de recherche :

Jean-François BARBÉ, ingénieur de recherche au Centre de ressources informatiques

Représentants des élèves :

(élections de novembre 2011)

Claude PERDIGOU (S)

suppl. : Guillaume SEGUIN

Clément FRADIN (L)

suppl. : Camille FRANCOIS

MEMBRES DE DROIT

Monique CANTO-SPERBER, directrice

Guillaume BONNET, directeur adjoint Lettres

Yves GULDNER, directeur adjoint Sciences

Nathalie MARCEROU-RAMEL, directrice de la Bibliothèque générale

COLLABORATEURS DE LA DIRECTRICE

Coralie WALUGA, directrice générale des services

Nathalie HÉNAULT-BARBÉ, agent comptable

Véronique PROUVOST, chef de cabinet

Audrey GILLOT, adjointe à la directrice générale des services

Magali MALCLES, secrétaire de séance

INVITÉS

Olivier ABILLON, directeur des études Sciences

Isabelle de VENDEUVRE, directrice des relations internationales

Lucie MARIGNAC, directrice des Éditions rue d'Ulm

Sandra LAUGIER, représentante du directeur général du CNRS.

NOTICES

À PROPOS DE LA RÉDACTION DES NOTICES NÉCROLOGIQUES

La publication de « notices nécrologiques » dans nos recueils est une tradition qui remonte aux débuts de l'Association : elle répondait alors au vœu qu'aucun camarade « ne nous quittât sans que nous lui eussions consacré quelques lignes » (voir le *Supplément historique 1994-1995*). La longueur admise pour ces notices a beaucoup varié au cours des ans, et il a été précisé dans les précédents recueils qu'il convenait actuellement de limiter cette longueur à 3 pages du recueil – sauf cas très exceptionnels !

Cette publication a parfois été contestée par des archicubes qui n'y ont vu qu'une manifestation d'auto-admiration collective. Pour la justifier autant que pour éviter des malentendus avec les auteurs, il est donc nécessaire de cerner ce que la communauté normalienne attend de ces notices. Sans écarter la possibilité d'un débat sur ce sujet, la lecture des textes reçus au cours des dernières années nous amène à préciser ici les recommandations qui figuraient déjà dans les précédents recueils.

Rappelons donc que le but d'une notice est, à l'heure actuelle, de retracer la vie et la carrière du défunt, de donner, s'il y a lieu, un aperçu de son œuvre, voire, lorsque c'est possible, de le faire revivre en évoquant quelques souvenirs personnels. Ce n'est donc pas seulement un hommage au disparu, même si l'amitié ou l'admiration peuvent s'y exprimer avec sobriété : c'est par le simple exposé des faits, sans emphase, que l'on établit le mieux les mérites du défunt, sans qu'il soit nécessaire de recourir à des effets oratoires et encore moins à des comparaisons désobligeantes pour d'autres personnes comme cela s'est malheureusement déjà vu.

Certes, la rédaction d'une notice n'est pas une chose facile et peut demander beaucoup de travail, surtout si le défunt laisse une œuvre importante : comment

donner un aperçu de cette œuvre, souvent très spécialisée, qui soit accessible à tous, littéraires et scientifiques, sans se réduire à des considérations générales et de vagues éloges ? Remercions d'autant plus les nombreux auteurs qui ont réussi à le faire et qui ont ainsi enrichi notre patrimoine culturel.

Il faut aussi savoir que ces notices sont souvent utilisées par des chercheurs en histoire contemporaine ou en histoire des sciences, et même par des parents éloignés du défunt, en quête de leur généalogie. Le contenu, la qualité et l'exactitude des informations contenues dans ces textes ont donc une grande importance, et c'est en général la famille du défunt qui peut apporter à l'auteur les précisions et les dates utiles – en particulier **les lieux et dates de sa naissance et de son décès**, qui doivent impérativement figurer en tête de la notice. Ces textes qui ont et garderont un intérêt historique doivent être d'une correction matérielle impeccable : merci de faire relire au besoin vos textes par un tiers !

Dans tous les cas, le texte de la notice sera présenté à la famille avant publication. Les auteurs sont priés de nous donner le nom et l'adresse du représentant de la famille auquel nous ferons expédier, par l'imprimeur, deux exemplaires du fascicule contenant la notice.

La collecte des notices est désormais assurée par Alain Drouard, Renée Vallette-Veyseyre, Françoise Seeuws-Masnou et René Sazerat.

Nous remercions très vivement tous les auteurs qui leur adressent leur texte en fichier **Word** pour PC (environ **10 000 caractères**, espaces compris) par courrier électronique ou sur tout autre support (disquette, CD, DVD, clé USB...) et ce **impérativement avant le 1^{er} décembre** de chaque année pour une publication en février de l'année suivante.

Depuis 2006, il est possible d'insérer une **photo** en tête de la notice (photo d'identité **au format « .jpg » de 200 ko minimum et en haute définition** [300 DPI ou 400 x 500 pixels]).

Errata du n° 9 bis, numéro spécial de *L'Archicube* (février 2011) :

Notice Billères

– Il faut lire à la page 111 au 2^e paragraphe : les IPES (Instituts de préparation aux enseignements du second degré).

– Au 3^e paragraphe, il faut lire «... de très nombreux établissements scolaires... Aragnouet, Argelès-Gazost (le lycée-collège climatique porte désormais son nom), Aureilhan... »

– En fin de notice, il faut lire « *la revue* Lavedan et Pays Toy ».

NOTICES

GALOIS (Évariste), né le 25 octobre 1811 à Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine), décédé le 30 mai 1832 à Paris. – Promotion de 1829 s.

Évariste Galois, brillant mathématicien, décédé tragiquement très jeune, n'a pas eu de notice dans nos recueils successifs. Pour remédier à cet oubli, nous publions le texte suivant rédigé et aimablement communiqué par Paul Debeuvels (1967 l), membre de l'Institut, que nous remercions chaleureusement. Tous les mathématiciens connaissent les travaux d'Évariste Galois mais qui connaît bien sa vie ? Grâce à cette notice, tous les lecteurs, scientifiques ou non, apprécieront ces quelques détails sur l'histoire de la France, de l'École normale et d'un archicube célèbre.

I – La vie d'Évariste Galois



La vie d'Évariste Galois comporte les ingrédients d'une tragédie grecque. Né à Bourg-la-Reine le 25 octobre 1811, il est mortellement blessé le 30 mai 1832, à l'âge de 20 ans et demi, au cours d'un duel vraisemblablement truqué. Il est poussé à la rébellion, au point de se trouver en prison, exclu de son école, et au ban de la société. Ses idées mathématiques révolutionnaires, initialement négligées par l'Académie, ne sont reconnues par celle-ci qu'en 1843, onze ans après sa mort. Comment de tels faits ont-ils pu se produire ?

Dans un prologue heureux, le jeune Galois vit ses 12 premières années dans le confortable cocon d'une famille bourgeoise. Ses parents possèdent un établissement d'enseignement qui prospère durant la Révolution, devenant par la suite un Institut impérial. Sa mère, issue d'une famille de juristes, est son précepteur,

lui apprenant le latin et le grec et lui faisant lire Plutarque et Sénèque. Son père, homme brillant et cultivé, devient maire de Bourg-la-Reine durant les Cent-Jours, en 1815. Sa popularité lui permet de conserver ses fonctions après la Restauration. Il prête serment au roi Louis XVIII¹, après avoir soutenu la Révolution puis l'Empereur. Un oncle d'Évariste est d'ailleurs, en 1815, officier de la garde impériale.

Le drame pointe lorsque Évariste quitte sa famille pour rentrer, fin 1823, à 12 ans au collège Louis-le-Grand, l'année précédant celle de la mort de Louis XVIII et du début de règne de Charles X. La période de 1824 à 1830 est marquée par le retour de la réaction, et des efforts de Charles X pour restaurer l'Ancien Régime. Durant l'année scolaire 1823-24, Louis-le-Grand a reçu un nouveau proviseur², partisan de la manière forte, et qui expulse les élèves par fournées, lorsque ceux-ci manifestent contre le Roi et le retour des jésuites³. C'est dans cette ambiance survoltée que Galois débute des études littéraires brillantes, accumulant, deux ans durant, prix et accessits en grec et latin. Ce trop jeune élève surdoué est alors victime du chef d'établissement⁴, qui lui reproche son immaturité et le pousse au redoublement. Cette brimade « casse » l'élan scolaire d'Évariste, qui se lasse de la rhétorique, et se découvre un don extraordinaire pour les mathématiques. À l'époque, celles-ci ne s'apprenaient qu'en parallèle aux humanités, ses professeurs recrutant leurs élèves de manière transversale.

Évariste apprend les mathématiques à partir de la fin 1826, sous la direction éclairée de ses maîtres, Hyppolite-Jean Vernier, et surtout Louis-Paul-Émile Richard, qui lui fait dévorer les œuvres de Legendre et Lagrange, et l'initie aux grands problèmes de l'époque. Pleinement conscient du génie qu'il découvre dans son élève, Richard encourage Évariste à publier ses idées et à les soumettre à l'Académie des sciences. Le premier article de Galois, portant sur les fractions continues paraît ainsi dans les *Annales de mathématiques* (de M. Gergonne) dans son volume de 1828-29.

C'est alors, dans les années 1828-29, que le destin se retourne contre Galois. Il essuie une série d'échecs. Tout d'abord, il se présente deux fois de suite sans succès, en 1828 et 1829, à l'École polytechnique. Alors que son talent aurait dû, selon ses professeurs même, lui justifier une admission avec les honneurs, il tombe sur des examinateurs hostiles qui le traitent avec dédain. De désespoir, il aurait quitté l'oral après avoir jeté le chiffon à la tête de l'un d'entre eux. Cette même année 1829, le destin frappe encore l'infortuné Évariste. Son père, qui avait survécu à tous les régimes, se voit, comme membre du Parti libéral, voué à la vindicte des royalistes. Le nouveau curé de Bourg-la-Reine s'associe à l'adjoint de Galois à la mairie, dans une campagne d'une rare virulence, assortie de libelles anonymes. Galois père ne résiste pas aux calomnies et se suicide le 2 juillet

1829. Son enterrement tourne à l'émeute contre le curé, et le jeune Évariste en ressort profondément marqué. Peu de temps auparavant, en mai 1829, et après la publication de son article sur les fractions continues, Évariste avait soumis un mémoire à l'Académie. Celui-ci tomba entre les mains de Cauchy, qui traîna à l'évaluer, avant de l'enterrer, purement et simplement. Nous reviendrons plus loin sur ce point précis⁵.

Est-ce par malveillance, par distraction, ou par simple dédain pour le travail d'un jeune homme de 18 ans ? Le baron Augustin Louis Cauchy, membre de l'Académie des sciences⁶, né à Paris en 1789 et mort à Sceaux en 1857, aurait pu avoir des raisons politiques d'être hostile à la famille Galois, qu'il ne pouvait pas ne pas connaître. Cauchy s'était caché à Arcueil sous la Terreur, et avait vécu fort difficilement la période de la Révolution. Catholique et royaliste fervent, il exécrait les idées libérales, au point de s'exiler⁷ après les Trois Glorieuses de 1830. Comme professeur à l'École polytechnique, il lui était difficile d'ignorer l'arrogance dont avait fait preuve Galois vis-à-vis de son examinateur⁸. Peut-être, d'ailleurs n'était-il pas totalement étranger aux échecs essuyés par Galois aux concours d'entrée de 1828 et 1829, de cette école. Cauchy est un très grand mathématicien, dont l'influence scientifique a été considérable. Ceci n'excuse pas cela. Par ailleurs la « négligence » de Cauchy ne s'est pas limitée à Galois, puisqu'il a fait usage de procédés identiques envers Abel.

Le mathématicien norvégien Niels Abel, né en 1802 et mort en 1829 de tuberculose, à 27 ans, s'est trouvé en concurrence directe avec Évariste Galois pour la résolution des équations par radicaux. Le cours tragique de sa vie ressemble fort au triste destin subi par Galois.

Abel était, comme le fut Galois, un étudiant surdoué et un mathématicien de génie. Venu à Paris pour rencontrer Cauchy, il en dit : « Cauchy cultive l'extravagance, il est impossible de s'entendre avec lui, et pourtant il est celui qui sait le mieux comment il faut faire des mathématiques ». Il lui remet en 1827 un mémoire sur les intégrales elliptiques. Celui-ci sera « perdu », comme le fut le texte de Galois. Il faut donc admettre que l'attitude de Cauchy fut loin d'être éthique, et on pourrait légitimement le soupçonner de malhonnêteté. Galois en 1829, tout en ignorant qu'il n'était pas seul dans son infortune, aurait pu avoir toutes les raisons de se croire brimé par Cauchy pour des raisons *politiques*. Par-dessus le marché, Cauchy publiera, en 1845, un article directement inspiré par les œuvres de Galois, qu'il avait donc bien lues. Le vol scientifique nous semble clair, mais rien ne peut non plus être affirmé avec certitude dans un dossier où certaines pièces à conviction sont absentes.

Ne pouvant accéder à l'École polytechnique, Évariste Galois rentre, en octobre 1829, à 18 ans dans l'école qui deviendra plus tard l'École normale supé-

rieure. Celle-ci n'avait pas le lustre d'aujourd'hui. Créée en 1794, l'École normale avait été dissoute en 1822 par le comte-évêque Frayssinous (alors grand maître de l'Université), comme « foyer de libéralisme ».

L'École normale renaît de ses cendres en 1826 sous le nom d'École préparatoire. Elle est sise d'abord au sein du collège Louis-le-Grand, puis, après 1828, au sein du collège du Plessis. Louis-Philippe lui rendra le nom d'École normale en 1830, et elle ne deviendra « supérieure » qu'en 1845. L'École préparatoire n'avait donc, à l'époque de Galois, que trois années d'existence nouvelle, et n'avait pas le renom acquis par l'École polytechnique, dont le fonctionnement n'avait pratiquement jamais été interrompu. Galois s'y révèle un élève insupportable et hautain, ne s'intéressant qu'aux mathématiques, et négligeant les autres matières : « Il y avait chez lui un dédain trop peu déguisé pour quiconque ne s'inclinait pas spontanément et immédiatement devant sa supériorité⁹ ». Il publie encore trois articles¹⁰, avant de présenter un mémoire décrivant l'ensemble de son œuvre à l'Académie en janvier 1830. Celui-ci parvient au secrétaire perpétuel Joseph Fourier. Ce dernier est un autre grand savant, bien connu en mathématiques pour les séries du même nom.

Par un nouveau coup du sort contre Galois, Fourier meurt le 16 mai 1830. On ne retrouve pas trace dans ses archives du mémoire de Galois qui est, à nouveau, perdu, comme le premier fut égaré par Cauchy. La disparition de ce second mémoire, qui comprenait l'essentiel des idées de Galois sur la résolution des équations algébriques est une catastrophe d'autant plus grande qu'il avait été soumis en vue de l'obtention du Grand Prix de mathématiques de l'Académie des sciences. Galois en fut écarté, et le prix fut partagé entre Abel et Jacobi.

Galois soumettra un dernier mémoire à l'Académie des sciences en janvier 1831. Il échoit à Poisson qui le rejette, avec le commentaire « ses raisonnements ne sont ni assez clairs, ni assez développés pour que nous ayons pu juger de leur exactitude ». Siméon Denis Poisson, né en 1781 à Pithiviers, est mort le 25 avril 1841 à Sceaux. Si personne ne peut nier que Poisson ait été un grand savant, il est difficile d'admettre qu'il n'ait pas compris le mémoire de Galois. Il est possible qu'il ait participé, aux côtés de Cauchy, à une brimade politique contre la famille Galois, dont il ne pouvait, non plus, ignorer l'existence, en tant qu'habitant de Sceaux. Poisson fut fait baron par Louis XVIII en 1821, et pair de France, par Louis-Philippe en 1837. Ces soupçons portent un peu d'ombre sur l'indépendance de l'Académie, mais la cohérence avec laquelle Évariste Galois a été maltraité oblige à se poser certaines questions. Bien que Poisson ait encouragé Galois à réviser son texte, ce nouveau rejet de ses travaux poussa le jeune homme aux tréfonds du désespoir.

Il faudra attendre Liouville en 1843 pour que Galois soit enfin reconnu, deux ans seulement après la mort de Poisson. Liouville met la main¹¹ sur le « Mémoire sur les conditions de résolubilité des équations par radicaux », rejeté par Poisson, et comprend aussitôt sa profondeur. Il annonce : « ... J'espère intéresser l'Académie en lui annonçant que dans les papiers d'Évariste Galois j'ai trouvé une solution aussi exacte que profonde de ce beau problème : étant donnée une équation irréductible, décider si elle est ou non résoluble par radicaux. » Il publie le mémoire, à titre posthume, en 1846. La Théorie de Galois prend alors son essor. Joseph Liouville aurait pu être condisciple de Galois. Né en 1809, il rentre à l'École polytechnique en 1825. L'Académie lui ouvrira ses portes en 1839. Liouville aura un rôle politique important dans la révolution de 1848, qui mit fin à la Monarchie de Juillet (le règne de Louis-Philippe). Il participa à l'Assemblée constituante, fondatrice de la 2^e République, qui ne durera que 4 années. Ceci nous entraîne loin de Galois, mais il me semble important de mettre en évidence que si l'assassinat scientifique de Galois a eu lieu, selon toute vraisemblance, pour des raisons politiques, sa résurrection ne s'est produite que lorsque les forces adverses en sont venues à triompher.

Nous en venons à la conclusion du drame. En juillet 1830, durant la révolution des Trois Glorieuses, Évariste Galois subit l'humiliation suprême de se voir enfermé du début jusqu'à la fin par le directeur de son école, M. Guigniault. Dès qu'il peut sortir à nouveau, Galois s'engage à corps perdu dans le débat politique, devenant, le 10 novembre 1830, membre de la Société des amis du peuple, organisation révolutionnaire (présidée par François-Vincent Raspail) qui sera dissoute courant 1832. Il écrit un libelle contre M. Guigniault, qui lui vaut d'être exclu de l'École normale le 3 janvier 1831¹². Arrêté une première fois pour avoir porté publiquement, dans un banquet¹³ où se trouvait Alexandre Dumas, un toast au roi le couteau à la main (ce qui constituait un appel au régicide), il purge un mois de prison avant d'être acquitté¹⁴. Un mois plus tard, il est arrêté à nouveau, et condamné à 6 mois de prison, pour avoir défilé, les armes à la main dans l'uniforme de garde national. Il est enfermé, fin 1831, à la prison de Sainte-Pélagie, où il côtoie Gérard de Nerval (pseudonyme de Gérard Labrunie, 22 mai 1808-26 janvier 1855) et François-Vincent Raspail (chimiste, médecin et homme politique, 29 janvier 1794-7 janvier 1878).

Voici un poème de Gérard de Nerval sur la prison de Sainte-Pélagie (paru dans *Petits Châteaux de Bohême* en 1853 :

Dans Sainte-Pélagie,
 Sous ce règne élargie,
 Où, rêveur et pensif,
 Je vis captif,

Pas une herbe ne pousse
Et pas un brin de mousse
Le long des murs grillés
Et frais taillés !
Oiseau qui fend l'espace...
Et toi, brise, qui passe
Sur l'étroit horizon
De la prison,
Dans votre vol superbe,
Apportez-moi quelque herbe,
Quelque gramen, mouvant
Sa tête au vent !
Qu'à mes pieds tourbillonne
Une feuille d'automne
Peinte de cent couleurs
Comme les fleurs !
Pour que mon âme triste
Sache encor qu'il existe
Une nature, un Dieu
Dehors ce lieu,
Faites-moi cette joie
Qu'un instant je revoie
Quelque chose de vert
Avant l'hiver !

Cette période aura pour effet de revêtir Évariste Galois du manteau d'agitateur « républicain » notoire, et les autorités de l'État ont certainement été parfaitement au courant des paroles révolutionnaires qu'il déclamait sans retenue ni prudence. La froide et humide Sainte-Pélagie était d'ailleurs davantage un lieu de rétention qu'une prison, et les détenus y bénéficiaient d'un régime relativement libéral, leur permettant une vie sociale active.

En mars 1832, lors d'une épidémie de choléra, Évariste Galois est transféré dans une clinique¹⁵. Il y rencontre une jeune fille qu'il poursuit de ses assiduités. Cela lui vaut d'être défié en duel le matin du 30 mai 1832. Curieusement, son pistolet n'est pas chargé, alors que celui de son adversaire l'est. Il est grièvement blessé et décède le lendemain, à 20 ans et 7 mois. Personne ne réclamant son corps, il est enterré, porté par ses amis (deux ou trois mille républicains, selon les rapports de l'époque) à la fosse commune du cimetière du Montparnasse et la mémoire du lieu précis de sa sépulture fut perdue.

La mort de Galois arrangeait bien les autorités, et le soupçon s'est vite installé d'un assassinat déguisé en duel¹⁶. Sans doute personne ne connaîtra jamais la

vérité. Selon une tradition familiale, Galois n'aurait pas voulu que son arme fût chargée, ce qui relève d'une attitude suicidaire. Rejeté par tous, y compris par la jeune femme qu'il courtise, peut-être Galois a-t-il suivi l'exemple paternel.

Cette vie tragique laisse un goût amer à ceux qui la découvrent. Jeune surdoué au talent exceptionnel, il se voit brisé par son collègue, qui le fait redoubler, par l'Académie, qui perd ses mémoires, par l'École polytechnique, qui refuse de l'admettre, par l'École normale, qui l'expulse, par cette jeune fille enfin, qui le rejette. C'est ainsi que la France a pu traiter sa jeunesse, au cours de la Révolution et des régimes ultérieurs. Peut-être y a-t-il encore d'autres Galois aujourd'hui, mais on n'imagine pas pour eux de sort plus funeste. Certes, le jeune Évariste était arrogant et immature, mais il lui aura manqué de rencontrer un mentor bienveillant, et on imagine ce qui aurait pu se passer pour la science si, par exemple, Cauchy l'avait accueilli à bras ouverts, au lieu de faire preuve envers lui, pour le moins, d'une coupable négligence.

Il demeure de nombreux mystères dans les circonstances tragiques entourant la vie et la mort d'Évariste Galois. La Révolution, l'Empire, et les régimes qui se sont succédé, par la suite, ont été des périodes d'une extraordinaire violence. Aujourd'hui, on comprend mal l'attitude des uns comme des autres¹⁷. Les mécanismes qui ont abouti à d'aussi tragiques événements recèlent encore bien des ressorts cachés, dont une partie se situe de Bourg-la-Reine à Sceaux.

II – Le génie mathématique d'Évariste Galois

Pour bien comprendre les contributions mathématiques d'Évariste Galois :

– Il faut, en premier lieu, bien comprendre que *celles-ci ne sortent pas du néant*, mais, au contraire, s'enracinent dans le contexte scientifique de l'époque. Sous la supervision éclairée de ses maîtres, Galois avait lu, entre autres, les ouvrages de référence de Lagrange et de Legendre, qui l'ont profondément influencé. Nous évoquerons plus loin les travaux de Lagrange, et il nous faut ici parler de ceux d'Adrien-Marie Legendre (1752-1833). Ce dernier, membre de l'Académie des sciences depuis 1783, avait publié plusieurs ouvrages fondamentaux, de 1794 (*Éléments de géométrie*) à 1826 (*Traité des fonctions elliptiques et intégrales eulériennes*). Ses recherches sur les racines des polynômes ont largement inspiré celles de Galois, de même que ses travaux sur les fonctions elliptiques ont été à la source des découvertes d'Abel.

– En deuxième lieu, les travaux scientifiques de Galois se sont trouvés *en concurrence* avec ceux d'autres auteurs. Le principal d'entre eux, Niels Abel, avait découvert, dès 1826, une partie significative des résultats développés indépendamment par Galois dans ses manuscrits de 1829, et ce dernier en conçut de

l'amertume. Pour mémoire, les deux articles d'Abel, publiés en juillet et octobre 1829 dans le *Bulletin des sciences mathématiques* (de M. Ferussac), furent assortis d'un rapport détaillé de Poisson présenté à l'Académie le 21 décembre 1829. C'est en février 1830 que Galois soumet derechef un mémoire à l'Académie, à l'appui de sa candidature au Grand Prix. Celui-ci est attribué à Jacobi et Abel (à titre posthume), par un jury composé de Lacroix, Poisson, Legendre, Poinsot et Fourier. Notons au passage que Cauchy avait été écarté de cette commission par deux votes de l'Académie, acquis avec une très large majorité en janvier 1830. Cette situation est curieuse, compte tenu du fait que Cauchy était le plus réputé des mathématiciens de son temps. Cela montre aussi que Cauchy était loin de faire « la pluie et le beau temps » à l'Académie. Galois ressortira profondément meurtri de son échec, assorti de l'inexplicable perte de son manuscrit. Il a été avancé (voir R. Taton (1971)) que Cauchy aurait pu encourager Galois à retirer ses premiers mémoires pour se concentrer sur sa candidature au Grand Prix. Toutefois, force est de constater que, si cette thèse s'avérait exacte, ces conseils se sont trouvés inutiles, pour ne pas dire, contre-productifs. Nous pensons que la réalité est bien plus simple, et que l'attitude de Cauchy envers Galois relève de tout, sauf de la bienveillance.

– En troisième lieu, le principal sujet de recherche de Galois, sur la résolution des équations polynomiales par radicaux, *n'apparaît pas aujourd'hui d'un très grand intérêt, en tant que tel*. Il fait simplement partie des grands problèmes que se sont posés les mathématiciens au cours des siècles. Il est, naturellement, important de les résoudre pour des raisons intellectuelles, mais néanmoins, de telles questions relèvent parfois davantage d'un intérêt historique, lié au développement des sciences à une époque donnée, que d'une utilité universelle avérée. À titre d'exemple, Gauss fut converti, à 17 ans, à la beauté des mathématiques par la découverte d'une construction géométrique « à la règle et au compas », d'un polygone régulier à 17 côtés. C'est un résultat élégant, mais dont on pourrait très bien se passer sur le plan conceptuel. Il y a, ainsi, un grand nombre de découvertes mathématiques qu'il faut classer dans le catalogue des « jolis résultats », et qui font plus honneur à l'ingéniosité de leur découvreur qu'à leur apport fondamental, tant à la science, qu'à la société dans son ensemble.

– Ce qui permet, néanmoins, de qualifier de « géniale » la contribution de Galois, est que, pour traiter ces questions, il inventa une technique très originale, qui s'avèrera par la suite extraordinairement féconde. En quelques mots, *Galois utilise des propriétés de structures algébriques pour résoudre des problèmes d'analyse*. L'étude de certaines de ces structures (les groupes, les anneaux et les corps), s'est trouvée être, par la suite, d'un intérêt majeur dans le développement de nombreuses branches de la science (comme, par exemple, en physique, pour la théorie des particules élémentaires). On peut dire, en particulier, que Galois est le véritable

inventeur de la *théorie des groupes*, qui sera, par la suite, mieux formalisée par de nombreux auteurs, tout au long du XIX^e siècle. Un autre exemple célèbre d'utilisation de propriétés algébriques pour résoudre des problèmes d'analyse est celui de la *topologie algébrique*, qui constitue une branche particulièrement originale des mathématiques contemporaines.

– Les mathématiques auraient-elles été différentes si Galois n'avait pas existé ? Il est difficile d'apporter une réponse véritablement catégorique à cette question. À l'évidence, il n'y avait que Mozart pour composer la musique que l'on connaît. Pour ce qui est de Galois, il semble clair que le caractère central de ses résultats au sein des mathématiques fait qu'ils auraient certainement été redécouverts, s'ils n'avaient pas été tirés de l'oubli par Liouville, en 1843. Ce qui est extraordinaire, malgré tout, c'est la prodigieuse fécondité des quelques mémoires que Galois nous a laissés, et le fait que ceux-ci ont été composés dans une période extrêmement brève de sa courte vie. Ils démontrent, à l'évidence, la pertinence du commentaire de son professeur, Louis Paul Émile Richard, à la fin du 1^{er} trimestre de l'année scolaire 1828-29 : « Cet élève a une supériorité marquée sur ses condisciples ». Cet avis contraste avec les appréciations d'autres professeurs de physique et chimie : « Fort distrait, travail nul ». S'il ne faut pas trop se fier aux appréciations des professeurs pour mesurer la qualité d'un élève, certaines d'entre elles peuvent être parfaitement pertinentes.

Il nous faut, maintenant, revenir aux textes originaux, et nous évoquons les contributions proprement dites de ce jeune prodige, réalisées, rappelons-le, entre sa 17^e et sa 20^e année.

Évariste Galois s'est attaqué d'emblée à un problème qui avait préoccupé les savants depuis l'antiquité, à savoir celui de la *résolution par radicaux* d'équations polynomiales de la forme : $P(x) = a_0 + a_1x + \dots + a_nx^n = 0$

On appelle *polynôme* une expression de la forme ci-dessus, et son *degré* est le nombre n , correspondant à un *coefficient* de plus haut degré non nul, soit tel que $a_n \neq 0$. La résolution de l'équation $P(x) = 0$ consiste à déterminer les valeurs de x , *solutions* (ou *racines*) de l'équation, c'est-à-dire, qui vérifient la relation $P(x) = 0$. À titre d'exemple, l'équation du 1^{er} degré : $a_0 + a_1x = 0$, a pour solution : $x = -a_0/a_1$. L'équation du 2^e degré : $a_0 + a_1x + a_2x^2 = 0$, a deux solutions :

$$x_1 = \left\{ -a_1 + \sqrt{a_1^2 - 4a_0a_1} \right\} / (2a_2), \text{ et } x_2 = \left\{ -a_1 - \sqrt{a_1^2 - 4a_0a_1} \right\} / (2a_2),$$

qui sont confondues, lorsque le *discriminant* $a_1^2 - 4a_0a_1$ est nul. On désigne par

$\sqrt{a_1^2 - 4a_0a_1}$ une racine, *réelle* lorsque $a_1^2 - 4a_0a_1 \geq 0$, et *imaginaire*, lorsque

$a_1^2 - 4a_0a_1 < 0$, de l'équation auxiliaire, en X , $X^2 = a_1^2 - 4a_0a_1$. La résolution de l'équation est le prototype de *résolution d'une équation polynomiale* à l'aide des *radicaux* $\pm \sqrt{a_1^2 - 4a_0a_1}$.

Nous reviendrons plus loin sur la formulation générale de ce concept, qui d'ailleurs, est loin d'être évidente. Pour mémoire, la résolution des équations du second degré est actuellement au programme des classes de lycée de 1^{re} S, et ces notions devraient être familières au plus grand nombre de lecteurs du texte présent.

La résolution des équations polynomiales à l'aide de *nombres complexes* était déjà connue à l'époque de Galois. Dans sa *Géométrie*, René Descartes (1596-1650) introduisit la notion de *nombre imaginaire*, et c'est Jean le Rond d'Alembert (1717-1783) qui énonça pour la première fois, en 1746, le « théorème fondamental de l'algèbre » (qui relève, en fait, de l'analyse) montrant que toute équation polynomiale de degré n a n racines x_1, \dots, x_n (distinctes ou confondues) dans le *corps des complexes* (qui comprend l'ensemble des nombres habituels, dits nombres réels).

Le théorème de d'Alembert fait qu'un polynôme $P(x) = a_0 + a_1x + \dots + a_nx^n$ de degré n peut toujours se factoriser, en produits de monômes, sous la forme :

$P(x) = a_0 + a_1x + \dots + a_nx^n = a_n(x-x_1)\dots(x-x_n)$, où x_1, \dots, x_n sont les *racines*, réelles ou complexes, de l'équation $P(x)=0$.

Toutefois, comme c'est souvent le cas en mathématiques, la démonstration originale de ce théorème présentait des lacunes. Il fallut attendre les travaux de Leonhard Euler (1707-1783) et, surtout, de Joseph-Louis Lagrange (1736-1813) pour voir apparaître pour la première fois des ébauches de démonstration sérieuses, bien que toujours incomplètes, de ce résultat.

On peut dire, véritablement, que les œuvres de Lagrange eurent une profonde influence sur Évariste Galois. La vie de Lagrange est particulièrement intéressante. D'origine piémontaise, il enseigne à l'École d'artillerie de Turin de 1755 à 1766, avant de succéder à Euler à l'Académie de Berlin, sous la protection de Frédéric II de Prusse, qui le comble d'honneurs. À la mort de ce dernier, en 1787, il quitte Berlin pour Paris où il est reçu à l'Académie des sciences. Il publie, en 1788, à Paris, son célèbre *Traité de mécanique analytique* que dévorera Évariste Galois lors de son initiation aux mathématiques, quelques décennies plus tard. Lagrange est profondément affecté par l'exécution de son ami Lavoisier en 1794. Il en dira « Il a fallu un instant pour couper sa tête, et un siècle ne suffira pas pour en produire une si bien faite ». Il échappe de justesse à la Terreur et devient professeur à l'École polytechnique en 1794, après la suppression de l'Académie des

sciences par la Convention en 1793 (elle sera partiellement rétablie en 1795, et ne recouvrera son intégrité qu'en 1816). Lagrange est particulièrement choyé par Napoléon, qui le fait comte d'Empire. En 1813, deux ans après la naissance d'Évariste Galois, il décède, et sera inhumé au Panthéon.

L'histoire des équations polynomiales, est loin encore d'être achevée. Elle fait l'objet de la thèse de doctorat, en 1799, du mathématicien allemand Carl Friedrich Gauss (1777-1855).

La démonstration du théorème de d'Alembert présentée dans sa thèse par Gauss en 1799 (il est parfois fait référence au théorème de d'Alembert-Gauss) demeure partielle. Gauss complètera sa preuve en 1816, mais c'était trop tard pour qu'il puisse revendiquer la priorité, car, entre-temps, le théorème avait été complètement démontré par le mathématicien « amateur » suisse, Jean-Robert Argand (1768-1822). Sa preuve complète et rigoureuse du théorème de d'Alembert est publiée en 1814 dans les *Annales de mathématiques* de M. Gergonne (revue que connaîtra bien Galois, puisqu'il y publiera son premier article). Au passage, Argand invente le *plan complexe* et la représentation des nombres complexes sous la forme $a+ib$. La démonstration d'Argand est reprise par Cauchy, qui en fait un chapitre entier de son cours de l'École polytechnique. Il est intéressant de noter au passage que Cauchy ne cite pas ses sources, en laissant implicitement croire qu'il en est le véritable auteur. On n'en sera pas autrement surpris ! Quelques détails supplémentaires sur la vie de Cauchy trouveront ici leur place. Son père, Louis-François Cauchy, était un haut fonctionnaire de police de l'Ancien Régime, et la famille Cauchy vécut des moments difficiles durant la Révolution. Après 1800 et le coup d'État du 18 brumaire, Cauchy trouve un emploi de fonctionnaire au Sénat, avant de continuer sa carrière à l'École polytechnique, dès 1815, et à l'Académie des sciences, où il est nommé (et non pas élu par ses pairs) par le roi Louis XVIII en 1816. Après la Révolution de Juillet 1830, Cauchy se voit réduit à quitter la France. Il part en Suisse puis en Italie, à Turin, où il est employé comme professeur de physique. Il devient précepteur du duc de Bordeaux à Prague en 1833, et rentre à Paris en 1838. Il travaille de 1839 à 1843 au Bureau des longitudes, puis, en 1849, il devient professeur à la faculté des sciences de Paris, poste qu'il conservera après 1852, malgré son refus de prêter serment à l'empereur Napoléon III [voir Belhoste (1985) et Panza (2007)]. Ce dernier fit preuve d'une louable bienveillance envers une personne qui manifestait ouvertement sa détestation à son égard.

Tout ceci pour dire que Galois connaissait, dès le départ, pas mal de choses sur la résolution des équations polynomiales. Il savait aussi que l'équation polynomiale de degré 3, mise sous la forme réduite $x^3+px+q=0$, avec $p, q \geq 0$, pouvait être résolue par les formules de Cardan [en fait, Girolamo

Cardano (1501-1576)], grâce à la solution de base :

$$x = \sqrt[3]{\frac{q}{2} + \sqrt{\frac{p^3}{27} + \frac{q^2}{4}}} - \sqrt[3]{\frac{q}{2} - \sqrt{\frac{p^3}{27} + \frac{q^2}{4}}}.$$

Il en est de même des équations de degré 4, dont la solution avait été décrite par Ludovico Ferrari (1522-1565), et que nous n'évoquerons pas en détail. Le problème de la résolution par radicaux demeurait donc posé pour les équations de degré 5 ou plus. Un pas important fut réalisé par Legendre en 1770, qui démontra que les méthodes de Cardan et Ferrari ne pouvaient s'appliquer aux équations du cinquième degré. En fait, c'est Niels Abel qui, dès 1824, et avant Galois, tranchera la question en démontrant qu'en général, l'équation polynomiale de degré 5, n'était pas résoluble par radicaux. Les résultats de Galois vont, quant à eux, beaucoup plus loin, puisqu'ils fournissent *une condition nécessaire et suffisante* pour qu'une équation de degré quelconque soit résoluble par radicaux.

Nous entreprenons ici d'énoncer une version simplifiée de ce résultat dans un langage moderne. La lecture de ce qui suit s'adresse à des personnes qui ont des connaissances minimales d'algèbre (de niveau Bac+1), et qui connaissent les notions mathématiques de groupe et de corps. Nous prions les autres d'en omettre la lecture, en se reportant à la suite du texte. Une référence accessible est celle du livre de J. Calais (2006) [qui s'adresse néanmoins à des lecteurs de niveau mathématique M1-M2 (Bac+4 à Bac+5)].

Le théorème de d'Alembert montre qu'il est toujours possible de trouver les racines d'un polynôme à coefficients appartenant au corps \mathbf{R} des nombres réels, dans le corps \mathbf{C} des nombres complexes. Plus généralement, si \mathbf{K} et \mathbf{L} sont deux corps tels que $\mathbf{K} \subseteq \mathbf{L}$, et possédant les mêmes *lois de composition*, on dit que \mathbf{L} est une *extension algébrique* de \mathbf{K} . On appelle *corps de décomposition* d'un polynôme $P(x)$, à coefficients dans \mathbf{K} , la plus petite extension algébrique \mathbf{L} de \mathbf{K} , qui permette de factoriser le polynôme $P(x)$ en *produits de monômes* à coefficients dans \mathbf{L} . On notera au passage, que si $\mathbf{K} \subseteq \mathbf{R}$, l'existence d'un corps de décomposition $\mathbf{L} \subseteq \mathbf{C}$ est garantie par le théorème de d'Alembert. Nous admettrons son unicité (à une relation d'équivalence par isomorphisme près). Maintenant, nous pouvons définir le *groupe de Galois* du polynôme $P(x)$, comme le groupe des *automorphismes* σ de \mathbf{L} , dont la restriction à \mathbf{K} est l'identité de \mathbf{K} . Par *automorphisme* de \mathbf{L} , nous entendons une bijection de \mathbf{L} sur lui-même, qui préserve la structure (de corps) de \mathbf{L} . Un tel objet est assez facile à appréhender. En effet si le polynôme, de degré n , $P(x)$ est *irréductible* sur \mathbf{K} (ergo, ne pouvant se factoriser en polynômes de degré inférieur à coefficients dans \mathbf{K}) et a des racines *distinctes* a_1, \dots, a_n , dans \mathbf{L} , l'automorphisme σ est défini par les valeurs de $\sigma(a_1), \dots, \sigma(a_n)$, qui doit

constituer (pour que ce soit une bijection) une permutation de a_1, \dots, a_n , obtenue en réécrivant ces objets dans un ordre quelconque. Dans ce cas, nous constatons que le *groupe de Galois* G , de $P(x)$ n'est rien d'autre que le *groupe des permutations* (connu aussi sous le nom de *groupe symétrique*) de a_1, \dots, a_n .

Nous arrivons maintenant à l'énoncé du *théorème de Galois* sur les équations polynomiales résolubles par radicaux. Il nécessite une dernière hypothèse, que nous mentionnons par acquit de conscience, à savoir que le corps \mathbf{K} est de *caractéristique* 0, ce qui signifie qu'il n'existe pas d'entier m tel que la somme de m termes identiques quelconques dans \mathbf{K} soit nulle (ce qui est, bien évidemment, le cas du corps \mathbf{R} des nombres réels). Dans ce cas, Galois montre qu'une condition nécessaire et suffisante pour que l'équation $P(x)=0$ soit résoluble par radicaux est l'existence d'une suite finie de $N \geq 1$ *sous-groupes* de G , telle que :

$G_0 = \{1\} \subset G_1 \subset \dots \subset G_N = G$, le premier terme de cette suite étant le groupe composé d'un seul élément. La suite doit, de plus, être telle que tous les *groupes quotients* G_i/G_{i-1} existent et soient *abéliens* (ou *commutatifs*). Si on a une telle structure, le groupe G est dit *résoluble*. En quelque sorte, Galois montre que $P(x)=0$ est résoluble par radicaux si et seulement si le groupe de Galois de $P(x)$ est résoluble. Une dernière étape dans son argumentation consiste à constater que, *pour* $n \geq 5$, *le groupe des permutations n'est pas résoluble* (ce qui est assez facile à démontrer pour $n=5$, du fait qu'il s'agit d'un nombre premier).

La conclusion est donc que, *sauf exception particulière, les équations polynomiales de degré supérieur ou égal à 5 ne peuvent être résolues par radicaux.*

Une fois arrivé à cette constatation, il faut, aussi, observer que l'application du critère de Galois est incroyablement fastidieuse, lorsqu'on cherche à vérifier si un polynôme donné est résoluble ou non par radicaux. De ce fait, on imagine que les premiers lecteurs des mémoires de Galois aient tenté d'appliquer son critère dans quelques exemples simples, et se soient, littéralement, noyés dans les calculs.

Au vu de cette caractérisation, on se rend compte que les travaux de Galois dépassaient très largement le niveau d'un amateur, fût-il de génie. L'idée simple qui sous-tend le fil directeur de sa pensée est que *la clé du problème réside dans les propriétés du groupe des permutations des racines du polynôme*. Il ne suffit pas, cependant, de comprendre cette idée pour arriver au résultat final. Le génie de Galois réside dans le fait qu'il a parfaitement compris l'idée, tout en étant capable de construire une démonstration complète du théorème qui en découle.

Arrivé à ce point de notre exposé, nous nous rendons compte que nous sommes très loin d'avoir épuisé le sujet. Nous aimerions mentionner une application complètement différente et éminemment utile des travaux de Galois, pour illus-

trer leur intérêt contemporain. Galois est, en quelque sorte, l'inventeur des *corps finis*. Un tel objet est un ensemble, à $\bar{p} \geq 2$ éléments, noté $\mathbf{K} = \{0, 1, x_1, \dots, x_{\bar{p}-2}\}$, et muni d'une addition et d'une multiplication (avec les éléments neutres 0 et 1) telles que \mathbf{K} soit un groupe commutatif pour l'addition et $\mathbf{K} - \{0\}$, un groupe commutatif pour la multiplication. Le nombre d'éléments P de \mathbf{K} est alors nécessairement de la forme $P = p^k$, où $p \geq 2$ est un nombre premier, et $k \geq 1$ un nombre entier. Il est possible de démontrer qu'il existe un corps fini à p^k éléments (habituellement noté $GF(p^k)$ pour « Galois Field ») pour tous les choix possibles de p et k comme ci-dessus. De plus, ce corps est *unique* (à une équivalence par isomorphisme près). Sa construction consiste à déterminer explicitement ses tables d'addition et de multiplication, et ceci nécessite d'exhiber (ce qui est loin d'être simple) d'un polynôme irréductible de degré k sur le corps $\mathbf{Z}/p\mathbf{Z}$ des classes résiduelles d'entiers modulo p . Quelle peut donc être l'utilité d'un tel objet mathématique ?

Choisissons un entier n , et notons \mathbf{K}^n l'espace vectoriel de dimension n sur $\mathbf{K} = GF(p^k)$. Sans faire d'autre calcul, notons ses v éléments par t_1, \dots, t_v . Choisissons encore un entier m , tel que $1 \leq m < n$. Désignons chacun des b sous-espaces affines de dimension m de \mathbf{K}^n par un indice $1, \dots, b$. Maintenant, construisons une expérience faisant intervenir b patients, susceptibles de recevoir des traitements sélectionnés parmi v traitements, d'indices $1, \dots, v$, possibles. On impose alors que le patient i reçoive le traitement j , chaque fois que le sous-espace d'indice i qui lui est associé contient l'élément t_j de \mathbf{K}^n . En réalisant une telle structure expérimentale, on obtient ce qui est connu sous le nom de *plan en blocs incomplets équilibrés*. Un tel schéma a la remarquable propriété d'extraire le *maximum d'informations* sur les effets des traitements, tout en utilisant la *structure la plus économe* possible en patients. Elle constitue la base de nombre d'expérimentations pharmaco-médicales, destinées à évaluer et à comparer expérimentalement les effets de traitements destinés à agir contre des pathologies diverses. Il est intéressant de noter que de telles structures expérimentales s'appliquent, avec la même description mathématique, dans des *contextes différents*, comme celui de l'agriculture, où on cherche alors à comparer les rendements de variétés cultivées.

III – Conclusion

Ce qui frappe le plus dans la vie d'Évariste Galois est le contraste stupéfiant entre l'étendue de son talent, et l'accueil hostile qu'il reçoit de la société dans son ensemble. Il faut, sans doute, des monarques éclairés, comme Frédéric II de

Prusse, pour pouvoir apporter à des savants, comme Lagrange, le confort et la reconnaissance qu'ils méritent. Souvenons-nous que Mozart a eu besoin de la protection du prince-archevêque Colloredo à Salzburg, puis de celle de l'empereur Joseph II à Vienne, pour acquérir l'indépendance et la notoriété. La Révolution française est, sans doute, l'une des périodes les plus noires que la science aura subie dans notre pays. Elle aura tranché les têtes et supprimé, sans discernement, les universités comme les académies, et il faudra l'arrivée de l'Empire avec Napoléon, pour que ces institutions renaissent de leurs cendres. Au milieu de tout cela, Galois n'aura jamais eu la chance de trouver son mécène, adorant une Révolution qui ne lui laissera que la mort en retour. On pourrait donc, pour son épitaphe, utiliser les mêmes paroles, citées plus haut, que Lagrange prononça en mémoire de Lavoisier : « Il a fallu un instant pour couper sa tête, et un siècle ne suffira pas pour en produire une si bien faite ».

Paul DEHEUVELS (1967 I)

Annexes

1- Épitaphe de Nicolas-Gabriel Galois au cimetière de Bourg-la-Reine :

Nicolas-Gabriel Galois, maire de Bourg-la-Reine pendant 15 ans, décédé à Paris le 2 juillet 1829 à l'âge de 55 ans. Tous les habitants se sont spontanément réunis pour réclamer sa dépouille mortelle qu'ils ont accompagnée et transportée à l'Envi¹⁸ jusqu'à sa dernière demeure.

2- Extrait du poème « La couronne séchée » de M^{me} C. Guinard, tante d'Évariste Galois :

Il est une couronne au vieux mur suspendue
 Stérile souvenir d'espérance perdue,
 Frêle ornement d'un front que la mort a pâli,
 Un reste de parfum vit dans ses fleurs fanées :
 Mais celui qui tomba dans ses belles années
 Dort dans l'abîme de l'oubli.

L'oubli ! Combien de fois il a rêvé la gloire !
 Et son nom ne vit plus, hélas ! Qu'en ma mémoire
 Et sa tombe ignorée est inculte et sans fleurs
 Seule encor cependant je murmure : Évariste !
 Et comme une harmonie à la fois douce et triste,
 Ce nom mouille mes yeux de pleurs.

...

Dans la demeure vide où tu jouais naguère
 Sous les hauts peupliers qu'avait plantés ton père,
 D'un pas lent et rêveur parfois je vais errer ;
 L'araignée a filé dans les chambres désertes,
 Les parterres sans fleurs se couvrent d'herbes vertes ;
 C'est là que j'aime à te pleurer.

Je t'y revois enfant ... alors mon cœur se serre,
 Je regarde mes fils et je songe à ta mère ;
 Je me dis qu'ici bas tout espoir est menteur,
 Que l'arbre qui de fleurs en avril se couronne
 Est trop souvent stérile et sec avant l'automne,
 Et je ne crois plus au bonheur.

Références bibliographiques

- Alexandre Astruc (1994). *Évariste Galois*. Flammarion, Paris.
 Jean-Paul Auffray (2004). *Évariste - Le Roman d'une vie*. Aléas, Lyon.
 Bruno Belhoste (1985). *Cauchy, un mathématicien légitimiste au XIX^e siècle*. Belin, Paris.
 Robert Bourgne et Jean-Paul Azra (eds.) (1962). *Évariste Galois - Écrits et mémoires mathématiques*. Gauthier-Villars, Paris.
 Josette Calais (2006). *Extensions de corps - Théorie de Galois*, Ellipses, Paris.
 Paul Dupuy (1992). *La Vie d'Évariste Galois*. Éditions Jacques Gabay, Paris.
 Marco Panza (2007). *Nombres : éléments de mathématiques pour philosophes*. « Cahiers d'histoire et de philosophie des sciences », SFHST, ENS Éditions.
 René Taton (1971). *Sur les relations scientifiques d'Augustin Cauchy et d'Évariste Galois*. Revue d'histoire des sciences, tome 24, n° 2, 123-148.

Notes

1- Louis XVIII fut roi de France de 1814 à sa mort, le 16 septembre 1824, avec une interruption durant les Cent-Jours (20 mars au 22 juin 1815), marqués par le retour au pouvoir de Napoléon. Charles X lui succéda, de 1824 à 1830, année de son reversement, à la suite des Trois Glorieuses des 27-28-29 juillet 1830. Charles X abdiqua le 2 août 1830 en faveur de son petit-fils, le duc de Bordeaux, et nommant régent le duc d'Orléans, son cousin. Ce dernier se fera nommer roi le 3 août, sous le nom de Louis-Philippe 1^{er}. Il abdiqua en février 1848, après une nouvelle révolution, qui proclama la 2^e République. Par la suite, les « légitimistes » demeurèrent partisans d'une succession au sein de la descendance directe de Charles X, alors que les « orléanistes » soutinrent celle de la « monarchie de Juillet ».

2- M. Berthot mit à la porte du collège Louis-le-Grand tous les élèves présents au banquet de la Saint-Charlemagne, sous le prétexte qu'ils avaient gardé le silence lors d'un toast qu'il avait porté au roi.

3- La Révolution imposa la fermeture des églises et l'interdiction du culte catholique du 23 novembre 1793 au 31 mai 1795. La liberté religieuse ne revient en France que lors du concordat de 1802. L'ordre des Jésuites est supprimé par le pape Clément XIV en 1773, et rétabli par le pape Pie VII en 1814.

4 M. Laborie, qui justifiera le redoublement de Galois, en août 1826, par ce commentaire : « L'intelligence, l'esprit, peuvent suppléer au travail, mais ne peuvent remplacer le jugement qui ne mûrit qu'avec l'âge ».

5- L'article de René Taton (1971) offre une analyse détaillée de la manière dont Cauchy a traité les œuvres de Galois. Les travaux d'Évariste Galois sont présentés par Cauchy en séance à l'Académie les 25 mai et 1^{er} juin 1829. Il est mentionné, pour la séance du 1^{er} juin, le dépôt à l'Académie d'un manuscrit de Galois, intitulé « Recherches sur les équations algébriques de degré premier ». Les deux documents devaient être expertisés par Cauchy et Poinsot. René Taton reproduit dans son article une lettre de Cauchy au président de l'Académie datée du 18 janvier 1830, dans laquelle il s'excuse de ne pouvoir présenter son rapport sur les œuvres de Galois, par suite d'une « indisposition ». Cauchy y demande que la présentation de son rapport soit reportée à la séance suivante. Toutefois, les procès-verbaux des séances montrent que cette présentation n'a jamais été faite.

6- L'Académie des sciences est dissoute par la Convention le 8 août 1793. Elle renaît en partie le 22 août 1795 sous forme d'un « Institut national des sciences et des arts », et ne sera refondée qu'en 1816, par l'ordonnance royale du 21 mars 1816. Cauchy intègre l'Académie des sciences par nomination royale, à la suite de l'ordonnance du 21 mars 1816 rétablissant les Académies. Il y sera durement critiqué par ses pairs, pour ne pas avoir réagi devant l'expulsion de l'Académie de ses collègues mathématiciens Gaspard Monge (1746-1818) et Lazare Carnot (1753-1823), accusés d'opinions républicaines. On dira de lui à l'époque « il accepta sans hésiter, non par intérêt, jamais il ne fut sensible à un motif pareil, mais par conviction ». Sa désinvolture vis-à-vis des travaux des autres reçut l'excuse suivante : « On doit l'excuser de n'avoir pas toujours eu le temps de s'occuper des publications d'autrui, quand il n'a pas trouvé dans le cours de sa propre vie le loisir nécessaire pour relier et classer ses travaux personnels ».

7- Comme membre du parti légitimiste. Il rejoindra d'ailleurs le duc de Bordeaux à Prague en 1833.

8- Sur ce point précis de l'histoire de Galois, il n'y a pas de certitude, ni de source d'information parfaitement fiable. Il est bien établi que Galois avait une certaine arrogance, et, par ailleurs, le fait que ses professeurs aient été surpris qu'un élève aussi doué que lui ne soit pas admis à l'École polytechnique est également incontestable.

9- Paul Dupuis (1992). *La Vie d'Évariste Galois*, éditions Jacques Gabay.

10- Le premier, en avril 1830, et les deux suivants, en juin 1830, au *Bulletin des sciences mathématiques* (de M. Ferussac).

11- Par l'action d'un ami de Galois, Augustin Chevalier, grâce auquel ces documents purent être conservés.

12- Galois se retrouvera bien seul dans la contestation de M. Guigniault puisque ses condisciples de l'École normale refuseront de le soutenir.

13- Le 9 mai 1831, aux « Vendanges de Bourgogne ».

14- Par la cour d'assises de Paris, le 15 juin 1831.

15- Le 16 mars 1832.

16- Selon son propre frère, Alfred Galois, âgé de 18 ans en 1832, Évariste Galois aurait été assassiné par la police politique de Louis-Philippe. Cette thèse est contestée par les mémoires d'Alexandre Dumas qui mentionne que l'adversaire de Galois aurait été Pécheux d'Herbinville, lui-même républicain notoire. Enfin, les dernières lettres de Galois lui-même laissent planer le doute sur l'existence d'une conspiration.

17- Par exemple, il est surprenant que la famille de Galois n'ait pas réclamé son corps. Il semble que la mère de Galois était alors dans une situation particulièrement difficile, mais cela justifie-t-il pour autant de laisser son fils être enterré dans la fosse commune ?

18- « À l'envi » est une expression tombée partiellement en désuétude, qui signifie « en s'encourageant mutuellement ».

MILLET (Luc Alphonse), né aux Petites-Chiettes (Jura) le 23 novembre 1842, décédé à Besançon le 18 août 1877. – Promotion de 1862 s.

Luc Alphonse Millet naît le 23 novembre 1842 aux Petites-Chiettes. Il est le fils de Claude Alexis Millet, 36 ans, qui y est notaire depuis 1836, et de Marie Zoé Polixène Faivre, 23 ans, son épouse.

Les Petites-Chiettes était le nom d'une commune du Jura, à mi chemin entre Lons-le-Saunier et Les Rousses. Le village comptait 688 habitants au recensement de 1843, dont près de la moitié dans des hameaux, tels Bonlieu dont le nom sera adopté par la commune en 1884. Le tome II, publié en 1854, du *Dictionnaire [...] des communes de la Franche-Comté* indique que le village est la résidence d'un percepteur, d'un notaire et d'un huissier, et que cinq aubergistes, neuf artisans et un marchand de mercerie y paient patente. L'école des garçons est fréquentée en hiver par 40 élèves, et celle des filles par 30 élèves. Les jeunes gens des deux sexes émigrent pour être domestiques ou exercer des états manuels dans les villes, notamment à Paris. La population décroît régulièrement : 465 habitants en 1872, 301 en 1901.

En avril 1855, Luc Alphonse entre en classe de sixième au lycée Charlemagne, tout en étant pensionnaire à l'institution Favard, rue Saint-Antoine. Élève de cinquième dès la rentrée suivante, il accumule les premiers prix (thème latin, version latine, version grecque). En trois ans, de la seconde à la classe de logique, il se distingue au Concours général par trois prix et quatre accessits, littéraires comme scientifiques. Entré en 1861 dans la classe de mathématiques spéciales, il obtient en 1862 un accessit de chimie au Concours général de chimie et se présente au concours de l'École normale supérieure.

Une circulaire du 7 décembre 1850 stipule que, pour être recevable, le dossier d'inscription doit contenir « un certificat constatant que le candidat n'est atteint d'aucune infirmité et d'aucun vice de constitution qui le rende impropre à l'enseignement ». La commission médicale qui examine les postulants lui refuse cette attestation : atteint d'une grave maladie articulaire, nommée tumeur blanche, il a dû être amputé en septembre 1859 de la jambe gauche ; il porte une jambe artificielle que lui ont offerte ses camarades et il boite. La décision est du

ressort du ministre de l'Instruction publique et des Cultes, auprès de qui interviennent aussi bien Nisard, directeur de l'École, qui connaît le jeune homme, que le proviseur du lycée Charlemagne, les médecins qui l'ont opéré et des notables jurassiens. Un oncle prend la défense de celui qui sera bientôt chargé de soutenir sa famille : « son père, dont les chagrins ont obscurci les facultés, est pauvre et chargé d'enfants. » Le ministre accepte la candidature de Millet.

Septième des quarante admissibles, il est classé finalement dix-huitième, alors que quinze places sont ouvertes au concours. Mais quatre reçus ayant choisi l'École polytechnique, il est admis.

Cette promotion de scientifiques ne satisfait guère les maîtres de conférences de l'École. En première année, le mathématicien Victor Puiseux (1837 s) juge que « pour tous le travail général laisse à désirer ». Millet, plus sérieux, est premier aux examens de licence tant en mathématiques qu'en physique. L'année suivante, il est premier à la licence de mathématiques mais, ajourné à la licence de physique, il doit attendre son succès à la session de septembre pour être admis en troisième année. En fin de scolarité, Louis Pasteur (1843 s), directeur des études scientifiques, porte une appréciation positive : « Élève très intelligent. Il pourra devenir professeur excellent, s'il veut s'en donner la peine, mais il a encore bien des efforts à faire. Il y a en lui un fond de distinction qui se serait manifesté davantage s'il eût fait partie d'une promotion plus laborieuse et plus appliquée. Il a une jambe de bois. Cela ne l'empêchera pas de bien tenir sa classe. Il aura de la tenue, de la réserve et de la fermeté. »

Des seize scientifiques entrées en 1862, il ne reste plus en fin de troisième année que neuf élèves, cinq mathématiciens et quatre physiciens. Un élève est décédé, cinq ont été exclus en raison d'échecs aux examens de licence, un dernier a dû quitter l'École « à la suite d'une grave infraction à la règle ». Ces neuf élèves sont candidats aux agrégations de mathématiques ou de sciences physiques et naturelles en 1865. Seuls sont admissibles deux mathématiciens, Millet et le futur éditeur Félix Alcan. Le seul admis est Millet, cinquième et dernier. Il est précédé par Arthur Roche (30 ans), professeur libre, Albert Léon de Saint-Germain (26 ans), interrogateur en spéciales au lycée Charlemagne, Gustave Dubois (33 ans), chargé de cours au lycée de Dijon et enfin Claude Séraphin Moret-Blanc (46 ans), professeur libre et ancien instituteur. Ces résultats ne surprennent pas Pasteur : « La 3^e année s'est montrée faible et sans ardeur. Dès son entrée à l'École on a pu remarquer combien elle laissait à désirer. »

Six autres scientifiques de la promotion 1862 seront reçus à l'agrégation entre 1867 et 1872, mais le bilan de 1865 est particulièrement inquiétant. Moins en physique, où quatre des cinq nouveaux agrégés sont d'anciens normaliens, qu'en mathématiques où le résultat est catastrophique, ainsi que le relève le procès-verbal signé par les cinq membres du jury :

« Des douze candidats aux épreuves orales, six n'avaient pas été élèves de l'École normale, et sur les cinq qui ont été déclarés aptes à recevoir le titre d'agrégé des lycées, un seul, le dernier, a appartenu à l'École normale. La commission a vu avec surprise que les élèves sortis cette année même ou depuis deux ou trois ans à peine de ce grand établissement ont déjà complètement oublié les matières les plus élémentaires et les plus importantes de la licence. »

Cela aurait pu être pire. Dans son rapport au ministre, le polytechnicien et académicien Faye, président du jury, qui voit dans les quatre premiers « des maîtres accomplis », écrit de ce seul reçu normalien : « Ses leçons accusent beaucoup d'inexpérience. Peut-être aurions-nous dû l'ajourner, mais le classement le plaçait au 5^e rang et une mesure rigoureuse eût été dans cette circonstance décourageante pour l'École qui n'a pas eu beaucoup de succès à ce concours. » On lit dans la marge, peut-être de la main du ministre : « Il aurait fallu l'ajourner. »

Le nouvel agrégé est aussitôt nommé chargé de cours de mathématiques au lycée de Laval (Mayenne). Il y est chargé d'une classe de mathématiques élémentaires d'une dizaine d'élèves préparant le baccalauréat ou le concours d'écoles du gouvernement, telles Saint-Cyr, et d'une classe de quatrième. L'inspecteur général Rollier (1834 s) le visite presque chaque année et est élogieux pour ce professeur apprécié des élèves, tout en regrettant que les interrogations soient « froides et très monotones » et en notant que sa jambe en caoutchouc rend difficile sa nomination dans un grand lycée.

En septembre 1871, il est nommé au lycée de Troyes (Aube). La ville est un peu plus grande que Laval et la classe de mathématiques élémentaires de Millet compte une quinzaine d'élèves, candidats au baccalauréat ou à Saint-Cyr. Le proviseur loue son « enseignement solide, clair, méthodique ». Selon Rollier, la nomination d'un agrégé « appelé à bien diriger un jour une classe de mathématiques spéciales » met fin à la désertion des élèves qui allaient s'inscrire à Paris en mathématiques élémentaires.

Millet souhaite être nommé dans un grand lycée, avec une préférence pour Lyon, ce que Rollier juge prématuré. Ce sera, à la rentrée de 1873, Besançon. La ville est chef-lieu d'académie et le lycée a une classe de mathématiques spéciales, confiée depuis 1871 au futur inspecteur général Piéron (1866 s), qui sera nommé en 1874 en spéciales au lycée Charlemagne et remplacé par Crétin (1861 s), lequel passera en spéciales au lycée Saint-Louis en 1881. Millet, qui pourrait être heureux de cette nomination dans un lycée plus important et plus proche du Jura – il n'a d'ailleurs pas demandé ce rapprochement – écrit pourtant au ministre que « [son] changement ne [lui] procure aucun avantage ». La première année, douze des quatorze élèves qu'il présente à Saint-Cyr sont reçus. En décembre 1874, il est nommé officier d'académie.

Sa prothèse ayant entraîné une inflammation des ganglions de sa cuisse coupée, il obtient en février 1875 un congé avec maintien du traitement jusqu'à la fin de l'année scolaire. Le proviseur du lycée avait appuyé chaleureusement la demande de ce professeur qui « a rendu des services essentiels au lycée de Besançon ». Deux ans plus tard, Millet demande sa nomination en mathématiques élémentaires à Paris et, à défaut, sa promotion à la première classe des professeurs à Besançon. Malgré « un insuccès relatif » au concours de Saint-Cyr en 1876, le proviseur et l'inspecteur d'académie apportent un soutien sans réserve à sa demande de promotion, tout comme Fernet (1850 s), chargé de mission d'inspection générale, en mai 1877.

Le lundi 20 août 1877, les admissibles à Saint-Cyr, encore moins nombreux que l'année précédente, doivent reprendre les cours en vue de l'oral. Le même jour, le recteur de l'académie de Besançon, Jules Lissajous (1841 s), écrit au ministre de l'Instruction publique :

« M. Millet a été trouvé samedi matin, pendu à l'aide de ses bretelles, au pied de son lit. La mort, de l'avis des médecins, devait avoir eu lieu la veille, vers dix heures du soir. Un billet incohérent, écrit d'une main fiévreuse, témoignait seul de sa détermination d'attenter à ses jours. La teneur même de ce billet indiquait que ce malheureux professeur était sous l'empire d'un dérangement d'esprit. Les médecins n'ont pas hésité à le reconnaître.

« Ce billet était ainsi conçu :

“Je suis tombé dans un piège, j'y ai succombé.”

“Je demande pardon à Dieu et à ma pauvre famille et à la société.”

Millet

“Pauvre Université que je laisse si malheureuse !”

« L'Archevêque, dont je suis heureux de constater en toute circonstance l'extrême bienveillance, a bien voulu, sur la déclaration des médecins, autoriser l'enterrement religieux de M. Millet. »

Un discret service religieux a lieu dans la chapelle de l'hôpital, en présence du recteur, du censeur et des professeurs du lycée. Les élèves internes ne sont pas autorisés à y assister. Aussi le recteur peut-il rassurer le ministre :

« Grâce à la simplicité préméditée de cette cérémonie, aux mesures prises pour que le trajet du convoi s'effectuât en dehors des grandes voies de communication, cet enterrement a passé inaperçu. Nous avons pu obtenir le silence des journaux sur cette triste affaire qui n'est pas sans avoir préoccupé gravement l'opinion publique en ville. »

Lissajous expose enfin comment « cet honnête et digne professeur se trouvait depuis longtemps dans une situation très pénible qui pouvait réagir sur son

moral ». De « l'obligation de marcher avec une jambe mécanique » dont l'emploi était parfois douloureux à l'isolement dans lequel il vivait, de nombreux facteurs ont « contribué à donner à son caractère un fond de tristesse, symptôme précurseur du désespoir auquel dans un moment de folie il devait succomber ».

Millet est vite oublié. Sept ans après sa mort, il figure dans la liste des élèves de sa promotion donnée par le recueil *L'École normale* (1810-1883) comme « ancien professeur au lycée de Lille », où il n'a jamais enseigné.

Roland BRASSEUR

PICOT (Marie, épouse PHISALIX), née le 20 novembre 1861 à Besançon (Doubs), décédée le 18 janvier 1946 à Paris. – Promotion de 1882 S.



Photo de J.-J. Pitavy.

Marie Phisalix-Picot peut être considérée comme une pionnière dans différents domaines. Élève de la deuxième promotion de Sèvres, on peut dire qu'en quelque sorte elle y essuya les plâtres tant au propre qu'au figuré. Ce fut aussi l'une des premières françaises agrégée de l'Université et docteur en médecine. Son œuvre scientifique sur les animaux venimeux lui a conféré une réputation mondiale. Enfin, elle fut une féministe avant l'heure. Elle semble, hélas, avoir été longtemps oubliée par notre Association et cette notice voudrait réparer, bien tardivement, notre négligence.

Marie Picot est née en 1861 à Besançon dans une famille d'un milieu très aisé qui comptait quatre filles. Son père a exercé, au moins un temps, la profession de voyageur de commerce, sa mère, femme au foyer, est décédée alors que Marie n'avait que deux ans. Marie appartient aux premières générations de jeunes filles appelées à bénéficier de l'enseignement secondaire. Son intérêt pour les sciences naturelles se manifeste déjà en 1881 lors d'un séjour à la Station biologique de Roscoff (Finistère) où elle exécuta une vingtaine de très beaux dessins et aquarelles d'animaux marins. Brillante élève, elle passe en juillet 1882 le concours d'entrée à l'*École normale de Sèvres destinée à former des professeurs femmes pour les lycées et collèges de jeunes filles* ouverte à l'automne 1881. Le programme du concours n'ayant été défini qu'en avril 1882, aucune préparation sérieuse au concours n'avait pu être faite. La rentrée de la deuxième promotion eut lieu en octobre 1882. Pour permettre l'achèvement des travaux dans les anciens bâtiments de la

Manufacture de Sèvres, les *seconde année* arrivèrent une quinzaine de jours après les *première année*. La promo comptait 21 littéraires et 20 scientifiques dont Marie. Leurs âges s'échelonnaient de 17 à 25 ans. Une petite photo qui doit dater de cette époque montre une jeune fille au visage un peu rond, aux abondants cheveux frisés, probablement châtain, ramenés en chignon bouclé au sommet de la tête, à la mode de l'époque. Les sourcils sont bien dessinés. Le nez, très légèrement retroussé, donne à Marie un air un peu mutin.

La vie à l'École était alors très réglementée, l'emploi du temps rigoureux, mais aucune sanction des études n'avait encore été décidée en cette fin de 1882. Les élèves se trouvaient donc lancées dans l'inconnu sachant tout au plus qu'elles devraient, à la sortie de l'École, enseigner dans les établissements secondaires féminins, alors en cours de création. Ce n'est que le 31 janvier 1883 que furent pris deux arrêtés, l'un ouvrant le premier concours de l'agrégation pour l'enseignement secondaire des jeunes filles, l'autre la seconde session du certificat d'aptitude à l'emploi de chargée de cours dans les lycées et de professeur dans les collèges de jeunes filles. Les 41 élèves de la deuxième promotion, comme l'avaient fait leurs camarades de la première promotion, passèrent le certificat à la fin de leur deuxième année tandis qu'une troisième année était demandée au Ministère pour la préparation de l'agrégation. Celle-ci s'ouvrit, de manière provisoire, en 1884. Les professeurs étaient d'éminentes personnalités littéraires et scientifiques. Marie bénéficia en sciences naturelles des enseignements de deux disciples de Pasteur : Philippe Van Thieghem (1858 s), rigoureux et méthodique, enseignait la botanique, Edmond Perrier (1864 s), le zoologiste, était réputé pour la verve de ses exposés, en particulier sur la théorie de l'évolution. Les leçons de ces maîtres ne furent sûrement pas sans influence sur la carrière ultérieure de Marie.

À sa sortie de l'École, Marie devient professeur au collège de jeunes filles de Cambrai (1886-1888), puis au lycée de jeunes filles de Bourg-en-Bresse (1888-1893) et enfin au lycée de Besançon (ouvert en 1882), sa ville natale. Elle commence alors des études de médecine. Peut-être a-t-elle été influencée par un compatriote franc-comtois, Césaire Phisalix, qu'elle avait connu en 1881 à Roscoff où il préparait une thèse. C'était un brillant médecin militaire qu'une grave affection intestinale contractée en Tunisie avait contraint à quitter l'armée prématurément et à se reconvertir dans la recherche comme préparateur puis enseignant en zoologie médicale à l'université de Besançon (1884-1888). Nommé ensuite au Muséum national d'histoire naturelle de Paris comme aide naturaliste, puis comme professeur intérimaire, il y découvre en 1894, avec Gabriel Bertrand, la sérothérapie antivenimeuse. C'est l'année suivante, en 1895, que Marie épousa Césaire, son aîné de neuf ans.

Après son mariage, Marie quitte son poste à Besançon pour suivre Césaire à Paris. Elle collabore avec lui et travaille aussi dans d'autres laboratoires du Muséum, tout en poursuivant ses études de médecine. Elle soutient en 1900 une thèse basée sur des recherches personnelles sur les glandes à venin de la salamandre. Ce travail fondamental, à la fois descriptif et expérimental, fut récompensé par une médaille d'argent de la faculté de médecine de Paris. Ainsi débute pour Marie une longue carrière de bénévole au Muséum qui durera 50 ans.

Malheureusement, la santé de Césaire se dégrade au bout de quelques années et il meurt le 16 mars 1906. Marie poursuit alors, seule, ses recherches au Muséum en tant qu'attachée bénévole. Elle devient LA spécialiste française des animaux venimeux et des venins. Ce travail n'était pas sans danger et elle fut mordue à plusieurs reprises, morsures qu'elle traita avec un détachement d'expérimentatrice. Les résultats de ses recherches ont donné lieu à plus de 270 articles et à la publication en 1922 d'un ouvrage de référence internationale *Animaux venimeux et venins*, toujours proposé à la vente sur Google (en cours de réédition) ! Sur la lancée des travaux pionniers de Césaire et Marie Phisalix, les animaux venimeux et leurs venins continuent donc d'être étudiés à l'heure actuelle dans divers laboratoires internationaux. Il existe en particulier plusieurs laboratoires en France et en Suisse dont le but est de promouvoir comme médicaments des dérivés des toxines de venins.

Selon Léon Bertin (1914 s), professeur au Muséum, Marie frappait son entourage par son énergique figure et son entrain tout autant que par un caractère primesautier qui faisait la joie de tous. Elle eut souvent à faire preuve de son énergie. Permettons-nous de citer deux cas très particuliers : pendant la Grande Guerre, elle organisa au Muséum un service de vaccinations antivariolique et antityphoïdique et en juin 1940, elle refusa l'exode pour rester au Muséum et assurer la garde de la Ménagerie des reptiles ! Marie, scientifique et pédagogue remarquable, fut membre de plusieurs sociétés scientifiques ; elle fut la première femme à présider la Société zoologique de France. Divers prix et distinctions, en particulier deux prix de l'Académie des sciences, récompensèrent sa carrière, exceptionnelle pour une femme à l'époque. La reconnaissance nationale vint lorsqu'elle fut nommée en 1923 chevalier de la Légion d'honneur.

Marie resta toujours attachée au village natal de Césaire, Mouthier-Haute-Pierre, un village pittoresque de la vallée de la Loue, à une quarantaine de kilomètres de Besançon. Elle y venait régulièrement avec son mari et continua après la mort de celui-ci. Elle n'y oubliait pas ses préoccupations scientifiques, continuait à disséquer des têtes de vipère envoyées par un chasseur du Morvan et emmenait sa filleule à la chasse aux salamandres ! Elle poursuivit l'œuvre de son mari auprès des indigents du village et sa générosité devint proverbiale. Marie s'intéressait aussi beaucoup à l'éducation des enfants. Lors de l'inauguration de

la nouvelle mairie-école, elle fit don de tout le mobilier, du matériel scolaire et du matériel scientifique, sans oublier des planches murales de sciences naturelles. Elle créa également un petit musée de sciences naturelles.

Les droits des femmes la préoccupaient aussi beaucoup et elle se révéla une féministe avant l'heure. En 1935, elle est vice-présidente de l'Association pour l'amélioration du sort de la femme et, en avril 1945, elle préside encore une réunion sur le rôle des électrices dans la reconstruction du pays après la guerre de 39-45. À la même époque, elle écrit à sa filleule, la pressant de choisir une profession car pour les femmes « le travail [leur] assure l'indépendance et une vie plus digne ».

C'est peu de temps après que Marie Phisalix meurt à Paris entourée par toute l'affection de son filleul et de sa famille. En juin 2006, un hommage exceptionnel au couple Phisalix fut rendu par le village de Mouthier-Haute-Pierre à l'occasion du centenaire de la mort de Césaire et du soixantième anniversaire de celle de Marie, hommage auquel il fut demandé à notre Association de participer. Ce fut l'occasion de réaliser que *L'Archicube* se devait de rappeler le souvenir d'une sévrienne, brillante scientifique et avocate de la promotion de la femme, dont la carrière illustre bien l'histoire des femmes ayant vécu à cheval sur les XIX^e et XX^e siècles.

Anne-Marie CATESSON (1950 S), Jean-Thomas NORDMANN (1966 I)

CHAUMONT (Madeleine), née à Poissy (Seine-et-Oise) le 8 avril 1896, décédée au Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne) le 27 juillet 1973. – Promotion de 1919 s.

Une notice, signée François Deschamps (1919 s), a déjà été consacrée à Madeleine Chaumont en 1976, avant la fusion des deux Écoles. C'est à la demande de sévriennes, anciennes élèves de Madeleine Chaumont qui n'avaient pas eu connaissance de ce premier hommage, que le présent texte est publié ici. Une version un peu plus longue est parue en avril 2011 dans le bulletin de l'Union des Professeurs de Spéciales.

À la naissance de Madeleine, son père Alfred Chaumont, 30 ans, codirige à Poissy la distillerie Chaumont frères créée par le grand-père un demi-siècle plus tôt. Sa mère Rébecca Markreich, 25 ans, ancien premier prix d'harmonie au Conservatoire, est professeur de piano. Alfred et Rébecca se sont mariés à Paris en juillet 1895. La sœur de Rébecca, Adèle Berthe, de quatre ans son aînée, a

épousé en décembre 1894 Léon Cahn, négociant à Paris, et le couple a une fille, Geneviève, née en octobre 1895.

Léon Cahn meurt en 1898 et Alfred Chaumont en 1899. Les deux veuves s'installent ensemble à Paris, place Vintimille (actuelle place Adolphe-Marx), dans le neuvième arrondissement. Rébecca est répétitrice d'un professeur de piano du Conservatoire.

Des otites contractées par Madeleine pendant l'enfance entraînent de graves difficultés d'audition. Elle fait ses études secondaires au collège Sévigné. Créé en novembre 1880 un mois avant le vote de la loi Sée fondatrice de l'enseignement secondaire public féminin, il a été le premier établissement secondaire libre et laïque pour jeunes filles. Une préparation au baccalauréat, examen auquel ne menaient guère que les lycées de garçons, est organisée à partir de 1905. Madeleine est reçue en 1912 à la première partie du baccalauréat et en 1913 à la deuxième partie, en philosophie et en mathématiques ; il y a en France cette année-là 41 bacheliers en mathématiques.

Elle entre alors au collège Chaptal, dans la classe de mathématiques spéciales préparatoires¹ de Bernheim (1887 s). Selon François Deschamps (1919 s), découragée par un professeur de spéciales ne voulant pas de filles dans sa classe, elle part en faculté où elle obtient la licence de mathématiques. Elle pourrait se présenter à l'agrégation de mathématiques. Mais, après Marguerite Rouvière en 1910 et sa sœur Jeanne en 1912, une troisième jeune fille, Georgette Parize, avait passé avec succès le concours de la rue d'Ulm en 1917 : encouragée par Bernheim, Madeleine se présente en 1919 ; neuvième à l'écrit, elle est cinquième après les désistements.

Marguerite Rouvière avait été admise en 1910 comme élève, externe et boursière. Une circulaire ministérielle de 1912 autorise les jeunes filles à concourir mais pas à être élèves. Elles sont classées avec les candidats masculins selon leur rang mais en surnombre, celles qui « réussissent » sont seulement titulaires d'une bourse de licence et autorisées à suivre les enseignements dispensés à l'École. Ce n'est qu'en février 1927 que Marie-Louise Jacotin, reçue deuxième en 1926, obtiendra le titre d'élève. Jeanne Rouvière, Georgette Parize et Madeleine Chaumont demanderont alors à se prévaloir du titre d'ancienne élève ; par un arrêté de juin 1927, le ministre Herriot (1891 l) les nommera membres de leurs promotions. Jusqu'en 1939, les jeunes filles reçues au concours le seront en qualité d'élèves externes en surnombre.

Madeleine Chaumont ne reste qu'un an à l'École : en 1920, elle est première à l'agrégation masculine de mathématiques, et Georgette Parize troisième. Jusque-là, seule Liouba Bortniker, seconde en 1885, avait été reçue à cette agrégation. La presse ne semble pas remarquer ce double succès, qui pourtant devrait

faire événement car le niveau du concours masculin est alors très supérieur à celui du concours féminin.

Le *Bulletin de l'association des professeurs de mathématiques de l'enseignement secondaire public* donne en mai 1921 les réponses à une enquête « sur la nécessité de modifier les programmes de l'agrégation des jeunes filles ». Madeleine Chaumont se prononce pour « la suppression de l'agrégation particulière aux jeunes filles », et « réclame pour les jeunes filles, non le droit, mais l'obligation de se présenter à l'agrégation des lycées de garçons ». Les deux agrégations de mathématiques ne seront fusionnées qu'en 1976.

En autorisant des jeunes filles à se présenter au concours masculin, le ministre les avait prévenues qu'elles ne pourraient prétendre à un emploi dans un lycée de garçons. Nommée en septembre 1920 professeur au lycée de jeunes filles de Reims, Madeleine Chaumont demande à « toucher le traitement des hommes, puisque j'ai les mêmes titres qu'eux ». Elle demande aussi, « au cas où il se produirait une vacance sur l'un des postes occupés par des hommes dans un lycée de jeunes filles (baccalauréat ès sciences, préparation à Centrale, etc.), [à] être nommée à ce poste ». L'inspecteur général Blutel (1881 s) loue son « esprit profondément logique » et « la valeur de son enseignement », mais s'inquiète de sa myopie et de sa voix qui « donne une impression de fausset ».

Les années suivantes, la directrice déclare apprécier l'intelligence de « cet excellent professeur de mathématiques », tout en déplorant de nombreux congés pour rhumatismes déformants. L'inspecteur d'académie est catégorique : « Malgré ses titres et sa science, M^{lle} Chaumont ne sera jamais un professeur. Si par-dessus le marché elle a une santé débile, comment peut-elle songer à enseigner à Paris ? N'y aurait-il pas des carrières, astronomie par exemple, où ses qualités de mathématicienne trouveraient à s'employer ? » Mais Madeleine veut être nommée à Paris, et dans une classe correspondant à sa qualification.

Blutel mentionne en février 1925 ses handicaps mais note : « Je n'ai pas encore assisté à une leçon aussi bien composée, sur ce sujet délicat » (les fractions). Un an plus tard, l'inspecteur général Lamirand (1891 s) déplore le manque de moyens physiques – « elle voit mal, elle entend peu, elle parle bas » – de cette « personne simple, aimable, bonne, dévouée, très sympathique ».

En 1927, elle est chargée de la préparation à Sèvres au lycée de jeunes filles de Versailles où Blutel loue ses qualités mathématiques et pédagogiques, tout en regrettant, outre sa surdit , « sa gaucherie, son aspect un peu falot, son manque de charme ».

En octobre 1933, elle est nommée au lycée Fénelon, toujours chargée de la préparation à Sèvres. En janvier 1936, l'inspecteur général Leconte (1895 s) r pond   sa demande d'« avoir le m me nombre d'heures que ses coll gues des

lycées de garçons » que, si « en quelques années les classes de Sèvres sont passées du domaine des élémentaires à celui des spéciales [...], le programme de Sèvres reste au-dessous des classes de spéciales proprement dites ». Mais les remarques blessantes disparaissent et les rapports officiels de 1933 à mars 1955 ne font guère allusion aux handicaps de Madeleine Chaumont. Lisons Deschamps :

« C'est au cours de cette période que se situent les meilleures années de sa vie. Elle aimait l'enseignement, elle avait de bonnes élèves et les succès récompensaient ses efforts. [...] Les élèves littéraires qui la connaissaient de vue et par ce qu'en disaient leurs camarades scientifiques, étaient frappées par la silhouette pathétique de cette femme entièrement vouée à la vie de l'esprit. »

Sa classe est déplacée à Limoges en 1939-1940. Trois de ses grands-parents étant juifs, elle est exclue de l'enseignement en octobre 1941 en application des lois raciales de Vichy. Son remplaçant, Deschamps, lui envoie des élèves pour des leçons particulières. Elle porte l'étoile jaune.

Elle est réintégré à Fénelon en octobre 1944, et pendant dix ans directrice et inspecteurs généraux louent son travail et son dévouement. La « taupe Chô » est alors la seule classe en France assurant la préparation au concours sciences de Sèvres. En 1951, par exemple, sa classe de 32 élèves fournit 8 des 13 reçues à Sèvres, – les autres viennent de lycées de garçons – et une autre entre à Supaéro ; plusieurs de celles qui ont échoué seront reçues l'année suivante, ou passeront avec succès l'agrégation.

Les sévriennes qui m'ont confié leurs souvenirs parlent d'« une personne consciencieuse et réservée », donnant un cours au contenu moderne et « énormément d'exercices, qui étaient tous corrigés au tableau », conseillant à ses élèves, qu'elle appelait « petite », de ne pas travailler trop. Plusieurs ont été invitées à passer la voir après les concours, au numéro 1 du boulevard Saint-Michel, tout près du lycée.

Une nouvelle directrice est nommée à Fénelon à la rentrée de 1954. Si elle reconnaît « un esprit supérieur dont la haute qualité intellectuelle a fait ses preuves », elle regrette que « de graves insuffisances physiques retirent à son enseignement une grande partie de son action » et conseille de la nommer à l'enseignement par correspondance. À la rentrée suivante, à la suite de ce que d'anciennes élèves nomment « une campagne de dénigrement », une classe de spéciales est créée au lycée de jeunes filles Jules-Ferry et les effectifs de la classe de Fénelon chutent de 41 à 12. La directrice ne voit pourtant à cette baisse d'autre raison que la surdité de la professeur et la sévérité excessive qui en découle. La classe de spéciales de Fénelon est fermée à la rentrée de 1956.

Madeleine Chaumont est alors chargée de la préparation au CAPES et à l'agrégation au Centre national d'enseignement par correspondance. Correctrice trop minutieuse, elle est surmenée, et les élèves lui manquent. À la rentrée de 1957, la spéciales de Fénelon est recrée ; elle avait demandé à y être réaffectée, sans succès puisque la classe n'avait été supprimée que pour l'éloigner ; la spéciales de Jules-Ferry disparaîtra un an plus tard, mission accomplie. Madeleine Chaumont obtient d'être nommée à la rentrée de 1958 en mathématiques élémentaires au lycée Claude-Monet. Selon la directrice, « c'est une catastrophe » : les effectifs tombent de 52 à 30 en trois mois, et les élèves restants menacent de se mettre en grève. L'Inspection générale l'incite à prendre une retraite anticipée, qu'elle refuse. La commission de réforme conclut en février qu'« aucun élément nouveau, modifiant l'état de santé antérieur, ne justifie une proposition de mise à la retraite ». Elle consent à demander un poste en télé-enseignement, mais le 2 septembre elle « est admise sur sa demande pour ancienneté d'âge et de service » à prendre sa retraite le 1^{er} octobre 1958. Elle obtient la modification de l'arrêté, où « sur sa demande » est remplacé par « d'office ».

L'année suivante, sa mère, qu'elle n'a jamais quittée, meurt. Madeleine Chaumont donnera jusqu'en 1963 un cours de mathématiques générales à l'Institut catholique. En 1971, elle prépare encore un candidat à l'X. Mais elle ne limite pas son horizon aux mathématiques. C'est une femme cultivée, élevée par une mère musicienne et restée toute sa vie très proche de sa cousine Geneviève Cahn, elle aussi excellente pianiste. Malgré l'aggravation de ses rhumatismes et plusieurs accidents de santé très graves, elle aime marcher longuement dans la campagne.

Nous avons perdu de vue sa cousine germaine, Geneviève Cahn, dont la mère meurt en octobre 1924. Geneviève épouse en 1930 l'architecte Germain Debré, 1890-1948, fils du grand rabbin Simon Debré. Elle devient ainsi la belle-sœur de Claire Debré, mère de Laurent Schwartz (1934 s). Geneviève, qui mourra en 1991, restera toujours très proche de sa cousine.

Madeleine Chaumont passe ses toutes dernières années en maison de retraite à Châtenay-Malabry. À la suite d'une chute, elle se fracture le col du fémur. Elle meurt peu après à l'hôpital de Bicêtre, le 27 juillet 1973. Elle est incinérée au Père-Lachaise. L'urne est déposée dans la sépulture de Léon et Adèle Cahn, dans la 25^e division du petit cimetière du Montparnasse.

Roland BRASSEUR

Note

1- Les mathématiques supérieures succéderont en 1941 aux mathématiques spéciales préparatoires.

FICHOUX (Marie, épouse MORAND), née le 10 avril 1912 à Morlaix (Finistère), décédée le 24 mars 2011 à Paris. – Promotion de 1932 S.

Fille d'un couple d'instituteurs installés dans le Finistère Nord dans la jolie commune de Saint-Jean-du-Doigt, Marie ne connaîtra pas, ainsi que ses trois frères et sœurs, une enfance et une adolescence heureuses. Son père est tué en Champagne en 1915 et sa mère disparaît l'année où elle obtient son baccalauréat. Pupille de la nation, elle ne devra qu'à sa détermination et à ses qualités intellectuelles d'intégrer l'ENS Sèvres après avoir suivi les classes préparatoires au lycée Fénelon à Paris.

Elle débutera une carrière de professeur de mathématique et épousera Maxime Morand, médecin militaire issu de l'École de santé navale de Bordeaux. Elle suivra son mari dans sa carrière outre-mer et connaîtra alors une période de bonheur car elle aimait les voyages et le changement, la chaleur et la lumière. Elle recevait enfin la récompense de sa ténacité et de son ardeur au travail.

Ce fut d'abord un séjour en Côte-d'Ivoire, dans le cercle de Bouaké, puis la longue parenthèse de la Seconde Guerre mondiale où elle donnera naissance à deux enfants. Les séjours outre-mer, entrecoupés de retour en métropole, se succéderont : la Guadeloupe à Pointe-à-Pitre, l'Indochine à Mytho dans le delta du Mékong, puis à Saïgon, le Togo à Lomé, le Sénégal à Dakar et pour terminer, le Territoire français des Afars et des Issas à Djibouti. Pendant que son mari exerçait son métier de chirurgien dans les hôpitaux militaires, Marie enseignera les mathématiques sous toutes ces latitudes, y compris dans le collège de Mytho dont elle restera marquée par l'attitude respectueuse d'élèves studieux et avides de connaissances. C'était pourtant en pleine guerre d'Indochine mais elle et son mari n'auront certes pas contribué à alimenter les images si complaisamment répandues de nos jours sur les atrocités du colonialisme « à la française ».

Elle était très attachée à son école d'origine. Au hasard des affectations, elle rencontrera avec plaisir et émotion d'autres sévriennes qui contribuaient, chacune dans son domaine, au renom de l'Éducation nationale et de la culture française dans ces pays lointains.

Après une réinstallation définitive en métropole, Marie continuera à enseigner jusqu'à l'âge de la retraite dans des établissements parisiens puis au CNTE de l'époque. Son mari décède peu de temps après et elle s'occupera activement, aux plans intellectuel et matériel, de ses cinq petits-enfants et neuf arrière-petits-enfants, n'hésitant pas à procéder à quelques remises à niveau en mathématique pour certains. Toujours curieuse et ouverte, elle n'aura de cesse d'occuper son esprit. Elle s'initiera à l'informatique, domaine nouveau pour sa génération,

prendra des cours de conversation anglaise avec des étudiantes anglo-saxonnes pour « s'entretenir » comme elle disait, se remettra au bridge en prenant des leçons et effectuant des tournois, exigera que ses enfants et petits-enfants l'initient à Internet et aura son « lap top », lira, voyagera...

Jusqu'au bout, grâce à sa volonté et sa détermination, elle sera autonome dans son appartement parisien et ne lâchera prise que lorsque ses forces l'abandonneront de façon irréversible le 24 mars 2011 après une courte hospitalisation à l'hôpital Cochin.

Jean-Paul MORAND, son fils

ROUSSEL (Claire, épouse DELÉTRAZ), née à Toulouse le 2 avril 1910, décédée à Issy-les-Moulineaux, le 2 mars 2011. – Promotion de 1929 S.

Été 1929, promotion « Sciences » à Sèvres : Claire Roussel est reçue seconde derrière son amie Yvette Neefs, qui choisit d'être naturaliste alors qu'elle-même se tourne vers les mathématiques. Dorénavant elle peut « souffler » un peu. Que de chemin parcouru depuis une enfance tranquille à Toulouse, brutalement interrompue quand sa mère meurt de la grippe espagnole en 1918, disparition suivie deux ans plus tard par celle de son père ! C'est alors qu'elle décida, comme elle l'a évoqué soudainement quinze jours avant sa mort, de « prendre sa vie en main » et qu'elle y arriva, épaulée par sa famille : travail acharné, efforts prolongés durant toute sa scolarité (en 1924 elle entre en 4^e au lycée Fénelon à deux pas de Notre-Dame, tout en étant en pension à Saint-Maur, dans la banlieue sud-est).

À présent ce sont les « riches heures » de Sèvres : vie communautaire avec des camarades qui le resteront jusqu'à la fin, des actions partagées, notamment des délégations répétées d'élèves qui demandent à l'administration le droit de recevoir, comme ceux de la rue d'Ulm, un « pécule » mensuel avec, chaque fois, un refus : « Mais, Mesdemoiselles, vous n'en n'avez pas besoin ! Une femme peut s'habiller avec trois mouchoirs de poche ! »

Mais surtout, il y a l'enseignement des professeurs, de deux surtout, exceptionnels : monsieur Lebesgue, en mathématiques, qui marqua si fortement toutes celles qui dans ces années-là eurent la chance de suivre ses cours, et monsieur Nabert, en philosophie (il y avait une dissertation de philosophie à l'agrégation de mathématiques).

Première à l'agrégation, elle enseigne à Amiens, puis revient, juste avant la guerre, dans la région parisienne (à Sèvres et à Versailles). En 1941, elle retrouve le lycée Fénelon de sa jeunesse, qu'elle ne quittera plus jusqu'à sa retraite en 1966. Entre temps, en 1938, elle s'est mariée avec Pierre Delétraz, qui, lui, est un littéraire. Ils auront quatre enfants.

Toujours passionnée par les mathématiques (elle suivait chaque mois les conférences d'André Revuz sur les « maths modernes »), elle a su tout au long de ses années de professorat tenir l'équilibre entre enseignement et vie familiale, avec une maison ouverte aux innombrables jeunes qui se retrouvaient autour d'elle et venaient faire « un brin » de maths avec elle. Et cela dura bien après sa retraite.

C'était une personnalité à la fois chaleureuse et discrète, ouverte et attentive à tous, un esprit curieux, une soif de savoir toujours renouvelée (ainsi la découverte de l'informatique, à la fin de sa vie).

Jusqu'au-delà de ses cent ans elle a continué à lire et à relire, à s'intéresser aux autres, qu'elle accueillait toujours avec plaisir. Elle garda jusqu'au bout son autonomie et son indépendance.

Laure DELÉTRAZ-DELANNOY

BERNARD (Suzanne, épouse de René BARTHÉLEMY [† 1974], épouse en secondes nocces de William HUMBERT [† 1987]), née à Orléans (Loiret), le 1^{er} janvier 1912, décédée à Paris, le 5 octobre 2011. – Promotion de 1931 L.



Pour les sévriennes de la promotion 1931, la perspective était le professorat dans l'enseignement secondaire, dans les meilleurs lycées de jeunes filles, plutôt que la thèse, l'œuvre et l'Université. Suzanne Bernard ne fait pas exception à la règle, l'essentiel de sa carrière s'est déroulée au lycée Hélène-Boucher de Paris avant une tardive élection comme maître-assistant à l'université de Paris-X-Nanterre où je l'ai eue comme collègue et elle devint rapidement une amie proche. « Suzie » a été de fait une enseignante de lettres classiques passionnée et passionnante dont plusieurs des anciennes élèves, aujourd'hui octogénaires, se souviennent

avec ferveur. Mais si elle a pu être présente et précieuse à l'heure la plus sombre (1940-1944) qui fut aussi, en un sens, « la plus belle », en galvanisant le moral de ses élèves à l'aide de références à la Grèce et d'évocations vibrantes, c'est aussi que pour elle, jamais les livres et les cours ne furent un horizon unique ou même privilégié. Sa vie est tout autant marquée par la pratique sportive, militante, religieuse, amicale et familiale.

Les membres de la famille de Suzie (j'emploie volontairement le diminutif auquel elle tenait beaucoup) et ses nombreux amis se réjouissaient de pouvoir célébrer son centenaire, le jour même qui ouvrait la nouvelle année, l'année 2012. Malheureusement il n'en a pas été ainsi, et il leur revient de conserver son souvenir, et pour ceux d'entre eux qui croient en Dieu, de prier pour elle, en communion avec elle. Ils savent combien grande et vraie était sa foi, une foi qui s'exprimait en actes.

Elle naquit à Orléans, le 1^{er} janvier 1912. Ses parents étaient professeurs de physique, sa mère exerçant dans un établissement privé et son père en math spé. au lycée de la ville. Elle avait deux frères, qui furent ingénieurs, et une sœur aînée, qui fut professeur de mathématiques au lycée de Rouen. Elle passa son enfance et son adolescence à Orléans. Elle se souvenait parfaitement de l'arrivée des Américains du corps expéditionnaire commandé par le général Pershing, et du casernement de quelques-uns, en 1917, au fond de la cour de son école d'Orléans. Elle avait treize ans lorsque, en 1925, elle perdit son père, âgé de soixante-cinq ans.

Adolescente, elle fut appréciée de tous ses professeurs, pour son goût des études, notamment les études littéraires, et sa constante assiduité au travail. C'est à Orléans qu'elle prépara et passa son bachelier avec le succès qu'ils attendaient.

En 1927, elle quitta Orléans pour Versailles et fut admise comme pensionnaire au lycée de cette ville. Elle y prépara le concours d'entrée à l'ENS, section littéraire, où elle fut admise en 1931. L'ENSJF occupait alors les locaux de l'ancienne Manufacture royale de porcelaine de Sèvres (elle les occupera jusqu'en 1940). Suzie fit son mémoire de DES sur les discours dans l'Iliade et fut reçue à l'agrégation en 1934.

Parmi ses camarades de promotion, se trouvaient notamment Jeanne Borel, Yvette Mestivier, qui devint agrégée répétitrice en latin à l'ENSJF (alors installée dans Paris, boulevard Jourdan) lorsque j'y étais moi-même élève (de 1948 à 1952), Andrée Pestre (épouse Landau), professeur dans un lycée parisien.

Tout de suite, elle fut nommée au lycée de Toulouse et prit son service de professeur dès la rentrée scolaire. Elle y fit sa première expérience de l'enseignement et inaugura celui du grec à des filles (!). La proximité des Pyrénées l'incita à de fréquentes expéditions en montagne et à la pratique du ski, sport qu'elle exercera

jusqu'à un âge avancé. Elle fit la connaissance de tout un groupe catholique qui devait entrer dans la Résistance, et de Bruno de Solages, alors recteur de l'Institut catholique de Toulouse, dont on connaît l'esprit de résistance sous l'Occupation.

En 1937, Suzie fut nommée au lycée Hélène-Boucher de Paris, où elle allait enseigner durant trente-deux ans. Durant l'Occupation, elle fut une gaulliste très active. Sans appartenir vraiment à un réseau de la Résistance, elle aida à plusieurs reprises une de ses amies très proches, Marie-Thérèse Chauvin, rencontrée à Toulouse, active dans l'exfiltration des aviateurs anglais abattus et dans les liaisons entre maquis (dont celui du Vercors). Elle était sa doublure pour toucher son salaire avec la connivence de sa directrice, mademoiselle Fontaine, une « veuve blanche » de 14-18. Elle prit l'énorme risque d'aller retirer un papier qui compromettrait un réseau dans l'appartement de Marie-Thérèse Chauvin, alors qu'il était repéré par la Gestapo, qui arriva une demi-heure après, posa une « souricière » et prit... le beau-frère de mademoiselle Chauvin, plutôt porté jusque-là à la collaboration ! Une autre fois, Suzie, filée par la police, pour éviter de rencontrer son amie fit trois fois le tour de la ville d'Angoulême, suivie de ses anges gardiens. Un autre jour encore, se doutant qu'il y aurait une perquisition dans l'appartement où elle se trouvait, elle eut l'idée, avant de sortir, de déposer au-dessus d'un papier compromettant qui se trouvait sur une table, la robe de chambre qu'elle portait pour se protéger du froid. La perquisition eut bien lieu, mais nul n'eut l'idée de soulever la robe de chambre !

Durant ces années difficiles, la Grèce fut un soutien pour elle et pour ses élèves. Elle avait visité ce pays dans les années 1930 avec un groupe où se trouvait François Mauriac. Ce voyage avait été pour elle un enchantement. À son tour, elle ravissait ses auditrices en décrivant les monuments de la Grèce, vestiges d'une civilisation raffinée, et surtout en évoquant la lumière de ce merveilleux pays. L'une de ses élèves de l'époque, Régine Égal, en livre aujourd'hui témoignage : « La rencontre que sa voix nous fit faire avec la mer des oliviers de Delphes dans la lumière de la lune montante a été pour moi l'image fondatrice qui ne m'a jamais quittée ; son émotion, la joie même qui émanait d'elle devant ce tableau qu'elle revoyait ou décrivait pour nous, nous assises dans l'herbe ensemble et à ses côtés, ses couleurs gris vert, gris sombre, ombres noires et mystérieuses dans la brillance de la lune, c'est toujours le premier tableau que je vois. Dans son enthousiasme, il semblait que les mots ne fussent pas suffisants à tout dire : une petite crevasse brillait à la commissure d'une lèvre, retenant sans doute d'autres mots ou pensées... Je voyais, je rêvais, j'y étais, je voulais y être. Et j'y fus. Et c'est à partir de ce jour-là que m'a prise tout entière la Grèce [...] »

Sa curiosité d'esprit l'incitait à la lecture et surtout au voyage. Elle aimait découvrir de nouveaux paysages et de nouveaux sites. Dès que ce fut possible, après la fin des hostilités, elle partit pour Rome, munie d'un carnet qu'elle rem-

plit de notes, dont elle se servit lorsqu'elle composa, avec Danièle Gourévitch, un livre sur les loisirs des Romains¹. Par la suite, elle revint plusieurs fois à Rome, accompagnée d'élèves ou d'étudiants. J'ai eu le bonheur de participer à l'un de ces voyages. Elle avait tout organisé avec le plus grand soin, itinéraires, visites des sites et des musées, haltes, hôtellerie. Elle se montra un excellent guide dont l'enthousiasme exaltait la compétence.

Lors d'un voyage à Rome en 1949, elle fit la connaissance du professeur Pierre Grimal, son contemporain à quelques mois près, qui occupait alors la chaire de Langue et littérature latines à l'université de Bordeaux, avant d'être nommé sur le même poste à la Sorbonne, en 1952. C'est lui qui, au début des années 60, recruta Suzie pour une propédeutique de lettres classiques. C'est encore lui qui demanda à Suzie d'établir, en collaboration avec lui, une concordance pour le *De constantia sapientis* de Sénèque² et qui l'avait encouragée à écrire l'ouvrage sur les loisirs des Romains.

Un autre contemporain de Suzie était le père Christian Roussin, prêtre des pauvres au parler très direct et volontiers critique à l'égard des élites. Très soucieuse d'action sociale envers les miséreux de la « zone » en lisière du XII^e arrondissement de Paris (où elle habitait depuis 1937), Suzie fit sa connaissance avant 1939. Elle, qui était déjà une active cheftaine d'éclaireuses, totémisée « Dougri » ce qui signifie « tout droit » dans une langue amérindienne, prit encore sur ses loisirs pour le seconder. C'est à Villejuif au début de 1951 qu'il lui présenta René Barthélemy. Ce professeur et militant catholique s'éprit d'elle immédiatement et leur mariage fut célébré en septembre 1951. En octobre 1953 naissait leur fils Dominique, qui fut normalien comme elle, et qui enseigne aujourd'hui l'histoire médiévale à la Sorbonne.

Sa nouvelle vie de famille n'empêcha pas Suzie de continuer à mener des actions sociales. Elle a connu l'abbé Pierre et aidé le mouvement d'Emmaüs, et dans les années 1960 elle a également milité en faveur de l'aide au tiers-monde (Pérou, puis Bangladesh).

C'est à l'université de Paris-X-Nanterre que nous fîmes connaissance : j'y étais maître-assistant de langue et littérature latines lorsqu'elle obtint un poste analogue au mien, dans la même université, en 1969. Au cours de ses huit années (jusqu'à sa retraite en 1977), elle a développé tout un enseignement sur la civilisation romaine (dont est sorti son livre en coopération avec Danielle Gourévitch), elle a souvent emmené des groupes d'étudiants en voyage à Rome, elle a noué des liens avec de nombreux collègues de la paroisse universitaire.

En 1974, elle perdit son mari assez brutalement, et ce fut une dure épreuve. Les moments les plus difficiles pour elle étaient ceux, m'a-t-elle alors confié, où elle ouvrait la porte de son appartement et entrait dans des pièces désespérément

vides. Mais sa force de caractère et l'affection des siens firent qu'elle ne se laissa pas abattre. Elle trouva un appui dans sa paroisse. La « chance »³ voulut qu'elle y fit la connaissance de William Humbert, veuf lui aussi, avec qui elle se maria en 1977 et vécut dix années heureuses.

Elle consacra ses vingt-cinq premières années de retraite à d'innombrables activités. Elle fit la rencontre de Jacqueline Bernard, une ancienne résistante avec laquelle elle milita à l'Association catholique pour l'abolition de la torture (Acat), et aux côtés de laquelle elle participa, à plus de quatre-vingts ans, à sa première manif ! Au même âge elle tenait encore, certains jours, la permanence du Secours catholique dans son église du Saint-Esprit, et faisait des visites guidées de cette église et de ses fresques (datant des années 1930). Elle donna longtemps des cours de latin à des retraités de la MGEN et constitua un groupe qu'elle emmena en voyage d'étude dans presque toutes les parties de l'ancien empire romain, de la Jordanie au Maroc.

Suzie avait le sens de l'hospitalité. Son chalet des Pyrénées était ouvert à tous ses amis, en toutes saisons. Elle m'y avait invitée lors de vacances d'hiver, et nous avons fait ensemble, sur raquettes, de belles promenades dans la neige. Elle nous y a invités, mon mari et moi, en plein été, et nous a guidés jusque dans les alpages pour un pique-nique digne de la cheftaine qu'elle avait été.

En 2002, en raison de ses trous de mémoire, elle dut quitter son appartement pour une maison de retraite médicalisée. À nouveau, elle surmonta l'épreuve et sut nouer là encore quelques liens amicaux nouveaux, en dépit de son affaiblissement.

Son souvenir ne peut s'éteindre chez ceux qui l'ont connue, ses amis, et aussi ses collègues et ses anciens élèves et étudiants. Le témoignage de l'une de ses anciennes élèves, dont j'ai cité un paragraphe, le prouve clairement. Sa passion pour les études littéraires classiques et pour l'histoire ancienne a fortement marqué l'esprit de ses auditeurs. Elle aimait ce qu'elle enseignait, elle aimait aussi ceux à qui elle donnait cet enseignement : deux conditions indispensables pour être un excellent professeur ! Mais son rayonnement et ses préoccupations ont excédé de manière particulièrement significative le monde proprement scolaire et universitaire.

Simone NIGOUL-DELÉANI (1949 L)
avec le concours de Dominique BARTHÉLEMY (1972 I)

Notes

1- Suzanne Barthélemy, Danielle Gourevitch, maîtres-assistants à l'université de Paris-X-Nanterre, *Les loisirs des Romains*. Textes latins et traductions. Documents commentés. Préface de Jean Beaujeu, professeur à l'université de Paris-Sorbonne, Paris, SEDES, 1975.

2- Pierre Grimal, Suzanne Barthélemy, *L. Annaei Senecae operum moralium concordantia*, vol. 2 : *De constantia sapientis*. Paris, Presses universitaires de France, 1966 (Publications de la Faculté des lettres et sciences humaines de Paris, série Textes et documents, 11. Travaux de l'Institut d'études latines, 2).

3- Le mot « chance » est mis entre guillemets, car Suzie l'employait souvent : elle aimait dire qu'elle avait eu de la chance dans tous les moments de sa vie. Mais d'elle-même, elle rectifiait souvent cette formule, pour attribuer à la Providence ce que l'usage commun attribue à la chance.

CHAMOUX (François), né le 4 avril 1915 à Mirecourt (Vosges), décédé le 21 octobre 2007 à Paris. – Promotion de 1934 I.



Né le 4 avril 1915 à Mirecourt, dans les Vosges, François Chamoux nous a quittés le 21 octobre 2007, à un âge avancé qui, s'il avait quelque peu affecté sa santé physique, n'avait pas le moins du monde altéré sa vigueur intellectuelle. Entré cacique à l'ENS (lettres) en 1934, après avoir fréquenté la khâgne de Henri-IV, il devint avec le même rang agrégé de lettres classiques en 1938, peu de temps avant de partir au front comme sous-lieutenant d'infanterie (il fut décoré de la croix de guerre avec étoile d'argent) ; fait prisonnier, il rentra en France, gravement

malade, en 1941. Nommé bientôt professeur de lycée, il fut admis pour ordre en 1943 à l'École française d'Athènes, qu'il rejoignit à la fin de la guerre. François Chamoux s'était en effet, dès ses années d'École normale, assez vite orienté vers la Grèce antique et avait notamment suivi les cours de Charles Picard, qui régnait alors sur les études concernant l'archéologie grecque en France, et qui l'avait poussé à s'occuper de sculpture. De fait, François Chamoux rédigea dès 1944, pour la *Revue des études grecques*, un premier *Bulletin archéologique* consacré à la sculpture grecque jusqu'à la fin du v^e siècle, et il se vit confier la préparation de la publication, pour la série des *Fouilles de Delphes*, du célèbre Aurige, auquel il consacra une monographie de référence qui constitua sa thèse complémentaire et qui parut en 1955. Pendant son séjour athénien, malgré les difficultés des années sombres de la guerre civile grecque, il travailla aussi sur l'un des chantiers confiés à la France, Thasos, où il fut l'un des promoteurs de la grande fouille de l'Agora, en compagnie notamment des archicubes Roland Martin et Pierre Lévêque, avec lesquels il cosigna une *Chronique des fouilles de Thasos* dans le *Bulletin de correspondance hellénique* de 1949 publié par l'École française. Il fut aussi attiré dès 1946 par la Cyrénaïque, dans une Libye alors sous occupation britannique qu'il dut gagner depuis l'Égypte ; il parcourut à cheval le territoire de Cyrène et

découvrit avec admiration cette région pour laquelle il garda toute sa vie une profonde affection. Il consacra sa thèse principale à *Cyrène sous la monarchie des Battiades* et publia sous ce titre, en 1953, un ouvrage exemplaire qui fait toujours autorité.

Rentré en France, François Chamoux avait été élu assistant à Lille, puis nommé professeur à Paris, au lycée Jacques-Decour (annexe de Montmorency), avant d'être élu professeur à l'université de Nancy et enfin, en 1960, à la Sorbonne, où il occupa la chaire de littérature et civilisation grecques jusqu'à sa retraite, en 1983. Ses cours et ses séminaires, que suivaient fidèlement à la fois étudiants et jeunes chercheurs français et étrangers (j'eus le privilège d'être l'un d'eux, à partir de 1972, lorsque je devins son assistant à mon retour de l'École française d'Athènes) témoignaient de sa science dans maints domaines du monde grec antique. Excellent connaisseur de la langue grecque, François Chamoux était sans rival dans le domaine si difficile de la poésie grecque. Homérisant reconnu, il participait régulièrement aux *Rencontres homériques de Chios*. Mais c'est surtout l'épigramme qui l'attirait, et il commentait avec délectation de nombreux textes littéraires ou épigraphiques qui relevaient de ce genre. Il restait aussi fidèle à la sculpture et analysait avec précision, en recherchant le détail révélateur susceptible de permettre une interprétation nouvelle, telle ou telle statue (grands bronzes du IV^e siècle avant J.-C. connus sous les noms d'éphèbes de Marathon et d'Anticythère, au Musée national d'Athènes) ou tel ou tel relief (ainsi l'Athéna dite mélancolique du musée de l'Acropole). Les perspectives qu'il envisageait étaient toujours historiques, et il s'intéressait beaucoup, dans ses cours, au « père de l'histoire », Hérodote. Il fut l'un des premiers en France à reconnaître l'importance des historiens et géographes grecs de la période romaine : il lança l'édition de Diodore de Sicile, un historien du I^{er} siècle avant J. C., dans la prestigieuse *Collection des universités de France* (celle que l'on appelle familièrement la « *Collection Budé* ») et il commenta avec érudition, dans la même collection, le livre I de la *Périégèse* de Pausanias (auteur du II^e siècle de notre ère qu'il faisait découvrir chaque année aux étudiants de première année de lettres classiques), consacré à l'Attique. L'un de ses derniers grands livres fut une monographie historique, en 1986, intitulée *Marc Antoine, dernier prince de l'Orient grec*. Dans ses séminaires du lundi matin, à l'Institut de grec de la Sorbonne, il animait souvent la séance à lui tout seul, mais il tenait aussi à faire exposer par ceux de ses auditeurs qui le voulaient tel ou tel aspect de leur recherche ; il écoutait avec une profonde attention et exprimait ensuite son point de vue, sans concession, mais avec bienveillance et délicatesse.

En tant qu'archéologue, François Chamoux participa, après ses travaux à Thasos déjà cités, à une fouille menée à Apollonia de Cyrénaïque (le port de Cyrène) par l'égyptologue Pierre Montet, entre 1953 et 1955. Il comprit l'intérêt

de ce site encore peu exploré et réussit à y fonder, en 1976, une mission archéologique française dont les travaux se poursuivent encore. Présent lui-même au début sur le terrain et veillant avec une grande sollicitude non seulement au bon déroulement du travail archéologique, mais aussi aux besoins matériels de la mission dans un pays alors peu approvisionné, il transmit libéralement en 1981 la direction des opérations à son fidèle disciple et ami André Laronde, qui était devenu lui aussi un spécialiste reconnu de la Libye antique. François Chamoux avait su s'attirer l'estime amicale des fouilleurs italiens, à l'œuvre à Cyrène depuis de nombreuses années, et surtout celle des Libyens, dont beaucoup de jeunes inspecteurs, contrôleurs et étudiants du service archéologique local le vénéraient comme un père. L'évocation du seul nom du professeur Chamoux suffisait souvent à aplanir d'éventuelles difficultés administratives et à faciliter la tâche de la mission.

La large ouverture d'esprit et le sens de la synthèse qu'avait François Chamoux ne tardèrent pas à l'orienter, en complément aux nombreux articles érudits qu'il écrivait et aux activités qu'il exerçait, vers des perspectives plus amples, plus générales, et à le faire s'intéresser à l'ensemble des données d'une époque du monde antique et à les rendre accessibles à un large public. Le résultat fut la publication de deux ouvrages magistraux, parus respectivement en 1963 et 1981 (et souvent réédités et traduits en de nombreuses langues) : *La civilisation grecque à l'époque archaïque et classique* et *La civilisation hellénistique*. Il proposa aussi, en 1966, une brève mais excellente synthèse sur *L'art grec*, dans laquelle il insista notamment sur le rôle de la couleur, souvent méconnu à l'époque, dans la sculpture et l'architecture grecques. Ces livres, comme toutes ses autres publications, sont écrits dans une langue claire, précise, élégante, sans la moindre concession au galimatias que se croient parfois autorisés à employer certains chercheurs.

Ses innombrables travaux de qualité et son inlassable activité au service de la culture grecque valurent à François Chamoux d'être assez vite reconnu comme un maître et d'être notamment élu en 1981 à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, qu'il présida en 1991 et devant laquelle il prit souvent la parole, notamment pour lui donner la primeur des résultats des recherches menées en Libye par la mission française. Il était aussi membre de nombreuses sociétés savantes, qu'il fréquentait avec assiduité, même après son élection à l'Institut, et dans lesquelles il intervenait volontiers, soit pour présenter une communication, soit pour participer aux discussions, avec une perspicacité et une éloquence qui forçaient le respect. Citons la Société française d'archéologie classique, à la création de laquelle il avait pris part, en 1970, la Société pour l'encouragement des études grecques, qu'il présida et dans le bureau de laquelle il siégea longtemps, avec la lourde tâche d'éditeur de la *Revue des études grecques*, aux deux fascicules annuels, la Société nationale des antiquaires de France, qu'il présida aussi et

devant laquelle il prononça en une trentaine d'années pas moins de vingt-cinq communications. François Chamoux était aussi reconnu à l'étranger : invité aux États-Unis, au Canada, au Maroc, docteur *honoris causa* de l'université de Neuchâtel, il était aussi membre de l'Académie Pontiniana de Naples et de l'Académie roumaine.

François Chamoux était sans aucun doute un érudit, mais c'était par-dessus tout un homme de culture, un « honnête homme ». Son horizon s'étendait bien au-delà du monde grec. Il avait étudié les Antiques de Saint-Rémy-de-Provence, et il connaissait fort bien la sculpture romaine. Une mission en Algérie lui avait permis d'examiner de près les admirables pièces du musée de Cherchell. Il s'intéressait d'ailleurs avec passion à l'expression artistique de toutes les époques, et il enseigna même l'art du Moyen Âge à Nancy, quand le nombre des chaires était encore restreint, dans les années de l'après-guerre. Ce ne fut pas là pour lui un simple exercice imposé par les circonstances, mais bien la mise en pratique d'une connaissance intime : il avait notamment passé de longs moments dans la cathédrale de Chartres pour en découvrir tous les aspects, lorsqu'il était enfant, sous la conduite de son père, Émile Chamoux, alors proviseur du lycée de Chartres, et il avait été sensible au mystère d'un art religieux achevé. Il lisait énormément et faisait ses délices des auteurs classiques français. Il avait cultivé ce goût dès ses années d'adolescence et le développa auprès de sa première épouse, Lucienne Cavayé (Sèvres, 1933 lettres), d'une extrême distinction, spécialiste de la littérature du XVII^e siècle, trop tôt enlevée à l'affection des siens par la maladie. Il eut d'elle deux enfants, dont la réussite dans tous les domaines est remarquable. Remarié, il eut la douleur de voir disparaître subitement sa seconde épouse. Il supporta ces malheurs avec courage et dignité, sans laisser paraître son chagrin, bien qu'il fût autant un homme de cœur que de raison. Réservé au premier abord, il devenait vite accueillant, généreux, chaleureux, plein d'humour et parfois même de fantaisie, quand il retrouvait de vieux camarades. Bon vivant, il était fin connaisseur en matière de vin et de recettes gastronomiques, et il savait choisir un bon restaurant quand il ne pouvait inviter à sa table. Fidèle en amitié, il était très attentif à ses élèves et à ses collaborateurs. Estimé par ses pairs, il portait sur eux des jugements lucides, mais le plus souvent bienveillants et toujours respectueux.

Homme de service et de devoir, François Chamoux ne répugna point à s'engager dans le domaine administratif en rapport avec l'Université ; il siégea pendant plusieurs années dans de nombreuses instances du ministère de l'Enseignement supérieur. Une fois élu à l'Académie, il s'impliqua largement dans ses activités et fit partie de la commission administrative centrale de l'Institut. Il resta aussi toujours soucieux d'honorer sa patrie, dans la fidélité à la mémoire des combattants morts pour la France pendant les guerres : il présida

pendant longtemps l'association du Souvenir français. Les sciences de l'Antiquité ont perdu avec lui l'un de leurs meilleurs représentants au cours des dernières décennies, et la société un homme de générosité et de conviction dont la préoccupation majeure était d'essayer de faire triompher, sans le moindre sectarisme, le mérite et la justice. Ceux qui bénéficiaient de son amitié depuis longtemps et ceux qui l'avaient gagnée plus récemment ont ressenti lors de sa disparition un vide qu'ils ont bien du mal à combler, le meilleur des hommages à lui rendre étant sans doute, du moins pour un archéologue, de s'attacher à prolonger son œuvre dans le domaine de la recherche archéologique française en Libye.

Jean-Jacques MAFFRE (1962 l)

FÉLICI (Noël), né à Marseille le 18 mai 1916, décédé à Grenoble le 25 août 2010. – Promotion de 1934 s.

Professeur à l'université de Grenoble, directeur du laboratoire d'électrostatique du CNRS, Noël Félici est surtout connu pour l'invention de la machine de Félici, qui comme le générateur Van de Graaff utilisait l'électrostatique pour obtenir de hautes tensions appropriées à la physique nucléaire. La courroie du générateur Van de Graaff était remplacée par un cylindre isolant tournant à grande vitesse. La tension obtenue par la machine, ou plutôt les machines de Félici ne dépassait pas un million de volts ; leur mérite n'était pas dans leur puissance, mais dans leur taille réduite et leur rendement excellent. Ces appareils eurent un succès considérable, et séduisirent notamment Néel et Joliot-Curie. Leur commercialisation fut assurée par la SAMES (Société anonyme de machines électro-statiques) fondée à Grenoble en 1946.

Comme étudiant, déjà, Félici manifesta l'indépendance de son esprit. Son sujet de thèse, la supraconductivité, c'est lui qui se l'était choisi. Pour en tirer, à l'université de Paris, un titre de docteur, il dut surmonter des réticences dues, dit-il lui-même, à « l'absence totale de résultats expérimentaux » dans son mémoire. L'aide de Louis de Broglie, son mentor de l'époque, lui permit de surmonter la méfiance qui sévissait alors contre la physique théorique.

Quand il passe sa thèse en janvier 1940, Félici est soldat. C'est la « drôle de guerre », bientôt suivie par la défaite. Au mois de septembre suivant, il rejoint sa ville natale de Marseille comme boursier CNRS ; mais il n'y reste pas longtemps. Il gagne Grenoble, où le doyen René Gosse a bâti avant la guerre une bonne université, alors qu'une recherche scientifique est en train de s'y construire sous l'impulsion d'un Strasbourgeois en exil, Louis Néel. Laissons la parole à ce der-

nier et ouvrons son livre *Un siècle de Physique* : « Félici arriva au laboratoire en 1942, précédé d'une réputation flatteuse : son portrait figurait parmi ceux des majors de l'X ou de l'ENS, gloires des taupes du lycée Saint-Louis, qui tapissaient l'antichambre du proviseur... À une culture classique égale à sa culture scientifique, bivalence rare, il joignait un esprit indépendant et un caractère entier à une grande susceptibilité. [À Marseille] il eut quelques accrochages avec son chef de service, et son doyen ne demandait qu'à le voir partir. Aimé Cotton lui conseilla d'aller à Grenoble et me demanda si je voulais bien l'accueillir. Je n'ai jamais craint les caractères indépendants et j'acceptais bien volontiers. Je ne l'ai jamais regretté. »

Son indépendance d'esprit, encore une fois, Félici la démontra rapidement. Néel l'aiguilla vers le magnétisme. Félici y fit une brève incursion, puis il persuada son patron qu'il y avait place à Grenoble, à côté du magnétisme, pour l'électrostatique. Et les machines de Félici commencèrent leur floraison.

Félici fut un physicien universel, passionné par les lois fondamentales comme par les applications les plus terre à terre. Ses machines électrostatiques sont le fruit de cette universalité. Il fut dans son laboratoire un animateur inventif et convaincant. Il sut être aussi un industriel efficace. On ne fabrique plus les machines de Félici, mais la SAMES existe encore et fabrique des installations pour la peinture et le poudrage électrostatiques. Car Félici avait aussi sur les peintures des idées novatrices.

Noël Félici était un orateur brillant. J'aurais aimé évoquer les libres réflexions auxquelles il consacra sa retraite. Hélas, les conférences passionnantes qu'il donnait, à 90 ans encore, étaient faites presque sans notes et nous n'en possédons aucune trace. J'eus une fois le plaisir d'être son chauffeur entre Lyon et Grenoble. Il parla continuellement, me racontant en particulier le Grenoble de ses débuts, le Grenoble de la Résistance. Je ne crois pas avoir dit plus de dix phrases. Au moment de nous séparer, il me remercia vivement pour cette « conversation très intéressante ». Certes, pour moi, elle l'avait été, mais il n'y avait pas de quoi me remercier !

Eh oui, Félici préférait parler qu'écouter. Un jour, lors d'une réunion du conseil de laboratoire où il ne voulait pas que l'on parle de certains sujets, un de ses collaborateurs se permit d'ouvrir la bouche. L'ire de son chef se manifesta aussitôt : « On ne m'interrompt pas quand je parle ! » dit-il. Or, son interlocuteur avait une bonne raison d'interrompre : il devait partir tôt pour prendre un train. Mais Félici parlait, parlait, et rien ne l'arrêtait, alors qu'approchait l'heure du train. Le moment arriva où l'on dut se résoudre au sacrilège : on interrompit le Patron. Celui-ci comprit enfin la situation, s'excusa, et le collaborateur put aller à la gare.

Félici était prodigieusement doué. Il fut un chercheur brillant aux multiples talents, allant de la relativité générale, qu'il connaissait bien, aux subtilités les plus inattendues de la technologie. Il fonda un laboratoire qui fonctionna bien et fonctionne encore, une entreprise qui fonctionna bien et fonctionne encore. Il était correspondant de l'Académie des sciences et officier de la Légion d'honneur. Pourtant, la résonance de son activité ne fut peut-être pas tout à fait à la hauteur de son immense talent. Peut-être aurait-il brillé d'un plus vif éclat encore s'il avait su écouter.

Jacques VILLAIN (1954 s) avec l'aide de Pierre ATTEN (X 1961)

SNYDERS (Georges), né à Paris le 28 avril 1917, décédé à Paris le 27 septembre 2011. – Promotion de 1937 I.

Auschwitz, fin décembre 1944.

« J'avais réussi à me faire admettre à l'infirmerie du camp, grâce à un ami qui m'avait recommandé et qui a pris, en faisant cela, des risques énormes, car il était interdit de faire entrer à l'infirmerie des gens qui n'étaient pas blessés ou malades, qui n'étaient, comme moi, que totalement épuisés.

Grâce à lui, j'ai pu passer quelques demi-journées sans aller travailler. Si j'avais dû continuer, faible comme je l'étais, à peine vêtu, alors qu'il faisait trente degrés au-dessous de zéro, cela m'aurait achevé.

Le médecin de l'infirmerie, qui était lui aussi un Juif déporté, venu de Grèce, m'avait pris en affection, entre autres parce qu'il savait que j'étais normalien : il projetait sur moi, de ce fait, la double image de Jaurès et de Bergson. Un jour il m'a dit : ' Le camp va être évacué aujourd'hui. Il faut, à tout prix, que tu ne partes pas avec les autres ; dans ton état, maigre comme tu l'es, tu ne feras pas un kilomètre. Reste ici : tu mourras probablement dans l'explosion du camp, mais, foutu pour foutu, autant t'éviter le voyage. '

Tous les déportés survivants pensaient alors, en effet, que les nazis allaient faire exploser le camp, en tuant tous les hommes qui restaient, comme ils l'avaient fait dans plusieurs autres endroits.

J'ai pu me cacher, lors de l'évacuation, et comme me l'avait conseillé le médecin, je suis resté.

Neuf jours plus tard, les Russes étaient là... »

Voilà ce que, très longtemps après, mon père m'a dit sur les derniers jours passés dans ce camp d'extermination.

D'une certaine manière, l'École avait contribué à le sauver : c'est pour cela peut-être, parmi d'autres raisons, qu'il a souhaité que son fils – celui qui écrit ces lignes – prenne à son tour, beaucoup plus tard, la même voie.

Déjà, cependant, lorsqu'il était entré à l'École en 1937, après des études au lycée Rollin (actuellement Jacques-Decour) puis au lycée Henri-IV, il avait aimé cet endroit ; bien qu'ayant décidé d'être externe, il y passait toutes ses journées. Certains de ceux qu'il y a rencontrés, sont restés ses amis pour toujours.

Ses parents, venus de Hollande au début du XX^e siècle, ne parlaient pas un mot de français à leur arrivée à Paris ; dix ans plus tard, ils parlaient cette langue sans accent.

En 1939, il a été mobilisé. Il a fait la campagne de France, et obtenu la croix de guerre en 1940 : alors qu'il était sous-lieutenant, il était allé, une nuit, avec quelques hommes, reprendre trois canons que les Allemands avaient enlevé à son bataillon le jour précédent.

Démobilisé, il s'est trouvé à Lyon. Il y subsistait en donnant des leçons particulières, dans toutes les matières possibles. C'est alors qu'il s'est engagé dans la Résistance : avec les autres membres de son réseau, il fabriquait de faux papiers pour les résistants et les Juifs persécutés.

Un jour, une femme de son réseau, qui avait été arrêtée, puis libérée par manque de preuves, lui a révélé qu'il était fiché à la Gestapo. Il a cependant continué ses activités de résistant. En 1945, il a reçu la médaille de la Résistance.

Un soir, alors qu'il allait donner une leçon chez un élève, il a été arrêté ; jamais il n'a su si c'était en tant que Juif, ou en tant que résistant. On l'a mis au fort Montluc, la prison de Lyon ; puis on l'a transféré à Drancy, et de là, à Auschwitz. Il a été l'un des rares déportés à revenir de cet endroit.

En 1945, il est revenu à l'École, pour terminer ses études et passer l'agrégation de philosophie, qu'il a obtenue peu après. Il a connu là une nouvelle génération de normaliens : parmi bien d'autres, Jean d'Ormesson, Jacques Le Goff se souviennent de lui avec émotion.

Ensuite, on l'a nommé professeur de khâgne à Marseille, puis il est devenu, en 1947, assistant de philosophie à la faculté des lettres de Lyon. Comme il jouait du piano à la perfection, il a profité de ce poste pour donner des cours d'esthétique musicale : il expliquait les œuvres de Mozart ou de Beethoven en les jouant d'abord, sur un piano qu'il avait trouvé à l'université, comme, trois ans auparavant, dans de tout autres circonstances, il en avait trouvé un à Drancy où il jouait parfois pour l'admiration des autres prisonniers.

C'est à Lyon qu'il a rencontré une jeune femme qui étudiait les mathématiques et plus tard a été professeur dans cette discipline. Il en est tombé amoureux, et l'a épousée.

Ils ont eu une fille, puis un garçon, puis une autre fille.

Ils sont restés ensemble toute leur vie.

En 1953, il a été nommé à la khâgne de Lille ; il y était, comme partout, adoré.

Cinquante ans après, ses anciens élèves l'ont, plusieurs fois encore, reçu avec affection ; il leur a fait un discours qu'ils ont écouté avec la même ferveur qu'autrefois.

En 1960, il a été nommé professeur de psychologie de l'enfant à la faculté des lettres de Nancy ; puis, huit ans plus tard, lui qui rêvait de revenir à Paris, a été nommé à la Sorbonne (plus tard Paris-V) en sciences de l'éducation, une discipline alors toute nouvelle.

C'était juste avant les événements de Mai 68. Il a affronté ceux-ci sans être en rien déstabilisé : comme cela avait toujours été le cas, il restait proche de ses étudiants tout en ayant avec eux des discussions passionnées. Il défendait en politique les thèses du parti communiste et il est resté fidèle à cet engagement qu'il avait pris en 1945 au retour d'Auschwitz.

En 1968, être communiste n'était pas facile ; il ne pouvait convaincre tous ses étudiants, mais il s'y essayait avec passion et avec une très grande tolérance, ce qui faisait qu'il avait nombre d'amis très éloignés de lui par leurs opinions.

Là encore, beaucoup de ses étudiants d'alors sont devenus des proches qu'il a vus régulièrement jusqu'au bout.

Par ses grands livres, publiés aux PUF, comme *Pédagogie progressiste. Où vont les pédagogies non-directives*, *Il n'est pas facile d'aimer ses enfants* ou encore *La joie à l'école*, il a apporté une contribution très importante à la recherche sur l'éducation, avec une vision des enfants empreinte de respect ; il a montré comment tenter de les conduire vers les grandes œuvres littéraires ou musicales qui lui avaient donné, à lui-même, tant de joie.

C'était un être qui savait aimer ; il était aimé, lui aussi, follement, par la plupart de ceux qui l'ont connu.

Il l'est encore.

Jean-Claude SNYDERS (1973 I)

« Il y a trois hommes en moi : un communiste, un musicien, un professeur. » C'est ainsi que Georges Snyders commençait son discours de remerciement lors de la cérémonie qui avait été organisée en son honneur pour ses 94 ans, le 30 avril 2011, au siège du PCF, place du Colonel-Fabien. Ce texte est comme un testament, extrêmement émouvant. Georges fait revivre aussi bien les heures tragiques de sa vie, l'effrayante expérience d'Auschwitz, que les heures enchantées qu'il a passées avec Mozart.

Avec beaucoup de force, il a affirmé sa foi et retracé son action dans ces trois domaines. Mais chacun de ces trois hommes n'était pas isolé en lui-même ; ils communiquaient entre eux.

Comme fondement à ces trois hommes, il y avait la richesse d'une personnalité qui les débordait et qui s'exprimait en mille circonstances. En pensant à elle, nous pouvons risquer aujourd'hui certains mots que nous n'aurions évidemment pas osé prononcer devant Georges : courage, intelligence, sensibilité, générosité, disponibilité, humour.

« Ma vie a commencé en 1945 », a dit Georges. Pourtant, nous n'oublions pas le Snyders de notre temps d'École, celui qui, bien qu'il fût externe, était constamment présent à l'École, toujours prêt à rencontrer un camarade pour bavarder avec lui et mieux faire sa connaissance – « Tu viens faire une partie de baby-foot avec moi chez Gaimart ? » – celui qui, sans être tala, allait assez souvent aux réunions du groupe tala de Delanglade et Mandouze, celui que nous écoutions jouer du piano.

Nous ne savions pas, alors, que la fantaisie pouvait devenir héroïsme, ni que l'héroïsme pouvait être d'une telle simplicité.

J'aimerais associer à cet hommage que nous rendons à Georges, deux de ses très chers amis, Gaston Mialaret qui fut son collègue et Pierre Alexandre, son élève.

Jean AUBA (1937 I)

TREFFOT (Marie-Rose épouse JURGENSEN), née à Sainte-Croix (Saône-et-Loire) le 15 mars 1918, décédée à Clamart (Hauts-de-Seine) le 15 juin 2011- Promotion de 1937 S.



Mince et élégante, Marie-Rose Jurgensen pouvait paraître fragile. Elle était, en réalité, très solide. Sa finesse se concilie avec une grande énergie. Sa vie est pleine, riche, variée, courageuse devant les difficultés et les épreuves.

Marie-Rose Treffot est née le 15 mars 1918 à Sainte-Croix, dans la Bresse. Elle est fière d'être bressane, comme la Bresse sera fière d'elle. À son décès, les journaux bressans lui consacreront de beaux articles. Ses parents sont instituteurs. L'un et l'autre viennent de familles où l'on a cultivé la terre pendant des siècles. Ce sont des instituteurs de la troisième République, passionnément dévoués à leurs élèves et en relations étroites avec les parents de ces élèves. « Il y a beaucoup d'instituteurs de Saône-et-Loire qui ont eu la chance de passer entre les mains de monsieur Treffot », disait une de ses anciennes élèves. Soucieux de l'avenir de leur fille, les parents de Marie-Rose l'envoient faire ses études secondaires au lycée de Dijon. Elle y réussit brillamment. À la fin de la classe de première, elle obtient un prix de mathématiques au Concours général. À la distribution des prix, elle fait la connaissance d'un élève du lycée Charlemagne, Jean-Daniel Jurgensen, qui a obtenu un prix de version grecque et un prix de thème latin. Ils ne se quitteront plus. Ils se marieront le 16 décembre 1939.

Marie-Rose fait ses études de mathématiques supérieures à Paris, au lycée Fénélon. En 1937, elle est reçue à Sèvres, tandis que Jean-Daniel entre à la rue d'Ulm. Elle passe en 1941 l'agrégation féminine (retardée d'une année en raison de la guerre). Jean-Daniel a été mobilisé en 1939. Marie-Rose enseigne les mathématiques au collège de Dreux, puis au lycée de Chartres.

La guerre va complètement changer le cours de sa carrière.

Démobilisé en 1940, Jean-Daniel décide de se battre pour la liberté. Dès le mois d'octobre, tout en préparant l'agrégation qu'il passe en 1941, il rédige et publie des tracts que Marie-Rose a tapés sur une machine à écrire empruntée à un ami. En 1942, auprès de Robert Salmon et de Philippe Viannay, il entre dans le mouvement *Défense de la France* qui publie un journal clandestin qui atteindra en 1944 le plus fort tirage de la presse de la Résistance, 450 000 exemplaires. Ce mouvement crée un service de faux papiers, puis un groupe chargé de commandos. Jean-Daniel Jurgensen est devenu Jean Lorraine.

La vie de Marie-Rose est celle de Jean-Daniel. Elle l'accompagne de toutes ses forces, de tout son cœur. Elle participe à la fondation des *Cahiers de défense de la France*. La vie de Marie-Rose et Jean-Daniel, c'est la clandestinité, les risques permanents, l'appartement fouillé par la Gestapo, la fuite chez des amis. « Si la guerre avait duré quelques mois de plus, nous aurions été inéluctablement pris », a dit Jean-Daniel. Mais c'est la libération de Paris, la fin de l'Occupation. En 1947, Marie-Rose est décorée de la médaille de la Résistance. Quelques années plus tard, c'est Maurice Schumann qui lui remettra la Légion d'honneur.

À la Libération, Jean-Daniel s'engage dans une carrière politique qui sera brève. Reçu, avant d'entrer dans la clandestinité, au « grand concours » des Affaires étrangères, il rejoint le ministère et va faire une carrière diplomatique. Marie-Rose qui a connu, dans la clandestinité, des hommes et des femmes qui, à la Libération, dirigent des organes de presse, décide, avec leur concours, de prendre une voie nouvelle. Les mathématiques n'auront été que la première étape de sa carrière. Elle va être journaliste. Marie-Rose Jurgensen devient Rose Vincent, un pseudonyme emprunté au nom de jeune fille de sa mère. Elle a du talent pour écrire et le sens de l'organisation.

Elle écrit des chroniques et anime des revues. Elle est rédactrice en chef de *Votre enfant*, chef de rubrique à *Elle*, directrice fondatrice et rédacteur en chef de *Femme pratique*. Son domaine, c'est la femme, la famille, l'enfant. Elle sait allier la sagesse traditionnelle aux exigences et aux avancées de la société actuelle. Elle est à la fois classique et moderne.

Jean-Daniel est nommé ambassadeur à New Delhi. Cette nomination permet à Marie-Rose d'élargir son horizon et de prendre un nouveau départ. Elle est une parfaite femme d'ambassadeur, mais, selon l'expression de sa belle-fille, Geneviève Jurgensen, elle n'est pas femme à se contenter de passer les petits fours. Elle apprend l'hindi. Elle écrit un roman, *Mohini ou l'Inde des femmes*. La voici écrivain et romancière. Après avoir puisé son inspiration dans l'Inde, elle trouvera dans sa Bresse natale la matière d'un nouveau roman, *L'Adieu aux champs*. Elle nous ramène aux années 1900. Louhans devient Magnecourt et Mâcon Tournay. Son séjour à Uzès, où Racine a connu « des nuits plus belles que nos jours », l'amènera à écrire *L'Enfant de Port-Royal*. Les prix récompensent son œuvre, le prix d'Asie pour *Mohini*, le prix Maurice-Genevoix, le prix Émile-Guillaumin et le prix de Culture bourguignonne pour *L'Adieu aux champs*. Le prix Franklin-Roosevelt lui est attribué pour l'ensemble de sa vie et de son œuvre.

Mathématicienne, journaliste, écrivain, ambassadrice, Marie-Rose a été femme, amie, mère. Femme, elle a été féministe, non pas féministe à l'américaine, mais féministe à la française, défendant avec ardeur la cause des femmes, sans pour autant mépriser les hommes. Amie, elle a été d'une fidélité exemplaire. Je voudrais citer ici le témoignage de Jacqueline Ferrand. Mathématicienne comme

Marie-Rose, elle a été sa camarade au foyer des lycéennes, puis son agrégée-répetitrice à Sèvres. Les liens qu'elles ont noués à vingt ans ne se sont jamais défaits. Jacqueline écrit : « Je garderai le souvenir de nos soixante-sept années d'amitié et de l'exceptionnelle personnalité de Rose ». Mère, elle a été une parfaite éducatrice, pédagogue en pratique comme elle l'était en théorie. Elle a eu trois enfants, Philippe, Laurent, que je remercie pour le concours qu'il m'a apporté pour cette notice, et Aline. Elle a eu dix petits-enfants, dont deux ont eu une fin tragique qui a assombri les dernières années de leur grand-mère.

La carrière de Jean-Daniel s'achève. Il est ambassadeur de France à La Haye, puis prend sa retraite. En 1964, Jean-Daniel et Marie-Rose ont acquis à Uzès une maison qu'ils remettront en état selon leurs goûts. Ils y passent de longues périodes. Marie-Rose aime beaucoup Uzès et Uzès l'adopte. Elle fait don à la bibliothèque d'Uzès de son fonds de livres sur l'Inde. À son décès, les journaux de l'Uzège, comme ceux de la Bresse, lui rendent hommage.

En été, Marie-Rose et Jean-Daniel recevaient au Mas-de-Mayac leurs enfants et leurs petits-enfants. Pour eux, c'était le vrai bonheur. Décidément, le Concours général a bien des mérites. Marie-Rose et Jean-Daniel Jurgensen, un couple merveilleux : l'amour de la liberté, de la justice, de la fraternité, de la vie.

Marie-Rose Jurgensen était chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de la Résistance, chevalier des Palmes académiques.

Jean AUBA (1937 I)

OLMER (Philippe), né à Paris le 29 avril 1916, décédé à Paris, le 19 mars 2010. – Promotion de 1937 s.



Souvenirs de Philippe OLMER

Entrée à Normale

« Je rentrai à l'École en octobre 1937, pensionnaire comme tous mes camarades, répartis par turnes de six, dormant dans un dortoir un peu moyenâgeux, chaque lit étant isolé par des parois simples et des rideaux. Les toilettes étaient sommaires, la nourriture (dite Le Pot) acceptable.

Les contacts pris avec des littéraires, des philosophes, des historiens, les méditations autour du bassin aux « Ernests », éponymes de l'ancien directeur, Bersot, qui l'y avait installé, la fréquentation d'une salle de musique bien agencée avec des violonistes littéraires comme Leroux, futur proviseur du lycée de Rouen, des mathématiciens violoncellistes comme David, et les quelques cours à la Sorbonne que nous tenions quand même à suivre, constituèrent pour moi, dans cette époque 37-39, une sorte de paradis coupé d'un monde qui commençait à se déchirer (Munich, les Sudètes, l'invasion de la Pologne !), bref, des moments de pur bonheur que vint brutalement rompre la mobilisation d'octobre 1939 et mon départ, d'abord pour Fontainebleau (artillerie à cheval) puis rapidement pour Biscarosse. »

Retour à l'École, le « palais »

« Nous devons reprendre nos cours en octobre 40 mais les Allemands avaient réquisitionné Normale, école civile, alors qu'ils avaient laissée vide l'École polytechnique, école militaire, qui s'était repliée à Lyon. La direction de l'École nous fit donc réintégrer l'X où nous nous regroupâmes dans les anciens « caserts » des X, à six par chambre. Les informations étaient rares. Certains de mes amis ou anciens camarades manquaient, quelques-uns prisonniers, d'autres morts ou disparus.

L'état vétuste et crasseux de l'École normale était tel, que très vite, les Allemands nous en rendirent l'usage. Je retrouvai mon cher bassin aux « Ernests », les copains, le piano, mais l'atmosphère était bien différente. Étant physicien, donc astreint avec les philosophes à faire quatre années d'étude avant l'agrégation, je logeais au « palais » c'est à dire au 3^e étage, dans des chambres à deux un peu moins monacales que les dortoirs des premières et deuxièmes années. Par hasard et par affinités, j'eus comme co-turne Philippe Traynard, venu de Grenoble, scientifique lui aussi, et avec lequel bien des coïncidences nous lièrent par la suite.

La troisième année était pour les physiciens l'année du « diplôme d'études » que je fis chez Wyart à la Sorbonne, en minéralogie-cristallographie. Traynard lui, plutôt tourné vers la chimie, avait trouvé le filon. Il étudiait dans un laboratoire de l'École les propriétés de certains lipides (matières grasses, ô combien précieuses !) dont quelques variétés pouvaient se trouver dans le beurre. Traynard eut pendant son temps de diplôme beaucoup de camarades qui s'intéressèrent à ses travaux ! »

Préparation de la thèse

« J'avais 'tâté' des rayons X avec mon diplôme d'études, j'aimais bien le laboratoire de minéralogie-cristallographie, avais confiance dans le jugement de Wyart et m'embarquais donc pour une thèse de 42 à 48. Il s'agissait de vérifier une théorie assez complexe qu'un certain Laval, issu de l'École normale supérieure de Cachan avait développée. Le titre en était : « Interactions photon-phonon et diffusion des rayons X dans l'aluminium ».

J'avais donc mon bureau à la Sorbonne et le laboratoire de rayons X au sous-sol. Quelques remarques seulement ; c'était la guerre, on manquait de tout et la moindre pièce détachée à fabriquer posait des problèmes.

Certaines mesures de diffusion étaient très fines, il fallait une grande stabilité dans la tension des rayons X et je fus souvent obligé, au mépris de toutes les règles de sécurité, de faire ces mesures délicates la nuit entre 22 h et 24 h, les fluctuations du secteur étant alors plus faibles. »

Quelques souvenirs d'une vie bien remplie

C'est après avoir obtenu le diplôme de l'Institut national agronomique que Philippe Olmer entre à l'École normale supérieure en 1937 où il prépare l'agrégation de physique.

Après la thèse, il commence sa carrière comme professeur de minéralogie et de cristallographie à l'université de Sarrebruck en Sarre. Dans le même temps, et en liaison avec la Chambre syndicale de la sidérurgie française, on lui demande de créer un institut de recherches, « l'Institut für Metallforschung ».

En 1951, il est nommé professeur de physique appliquée à l'université de Nancy et directeur de l'École des mines et de la métallurgie. Il s'attachera à développer à l'École une pédagogie plus active ainsi qu'une plus grande initiation aux disciplines économiques et sociales, tout en favorisant le développement de quelques laboratoires de recherche.

En 1957, la carrière de Philippe Olmer connaît un nouvel avatar : il est amené à remplacer le professeur Félix Esclangon décédé brutalement. Il est nommé professeur d'énergétique appliquée à la Sorbonne et directeur du Laboratoire

central des industries électriques (LCIE), une partie de son enseignement étant donnée à l'École supérieure d'électricité (ESE).

Après la métallurgie, Philippe Olmer découvre de nouveaux champs d'activité : l'électricité et l'électronique. Pendant près de 25 ans, jusqu'en 1981, il s'attache à développer les moyens et les missions du LCIE dans le domaine de la métrologie électrique fondamentale et appliquée avec le soutien du CNRS, de l'EDF et de la profession et dans celui des essais et contrôles dont certains sont effectués en vue de la délivrance de certificats de conformité à des normes françaises ou étrangères. Regroupant en 1957 une centaine d'ingénieurs et de techniciens, c'est près de 400 personnes que le LCIE compte au départ de Philippe Olmer en 1981.

Dans le même temps, Philippe Olmer assure une partie de son enseignement à l'École supérieure d'électricité. Il est appelé à participer activement à l'évolution de cette École, appelée aujourd'hui Supélec, et il en est nommé directeur en 1961.

En 1968, il fait un bref passage au ministère comme directeur général des enseignements supérieurs, appelé par Alain Peyrefitte, alors ministre de l'Éducation nationale. Quelques mois plus tard, en mai, la situation politique se dégrade, des manifestations se déroulent partout en France, les grèves paralysent le pays. Le président Edgar Faure succède à Alain Peyrefitte. Ses vues sur l'Université et sur ses orientations futures sont très différentes de celles que Philippe Olmer avait pensé pouvoir mettre en œuvre, et il est conduit à renoncer à sa fonction.

Philippe Olmer retrouve la direction du LCIE et c'est alors que le ministre des Armées de l'époque, Pierre Messmer, lui propose de participer à la nouvelle équipe de direction de l'X. Détaché en décembre 1968, Philippe Olmer est nommé pour cinq ans directeur général adjoint de l'X avec pour mission, sous l'autorité du général commandant l'École et en liaison avec le directeur de l'enseignement scientifique, d'ouvrir plus largement l'X sur l'extérieur, de développer ses liaisons avec l'Université et les autres écoles, de réfléchir au problème du choix des carrières, de développer des enseignements de culture générale et de créer un centre de calcul.

Cependant, Philippe Olmer ne pourra remplir son mandat de cinq ans car cette fois c'est le ministre de l'Agriculture, Jacques Duhamel qui, en 1970, lui propose comme mission de réunir l'Institut national agronomique et l'École nationale supérieure agronomique de Grignon. Au moment où la fusion est effective, le 1^{er} octobre 1971, Philippe Olmer est nommé directeur de l'Institut national agronomique Paris-Grignon (INAPG).

En quatre ans, les transformations sont rapidement menées : réforme pédagogique, articulation des promotions sur les deux centres de Paris et de Grignon,

fusion progressive des corps professoraux, création d'une Association de recherches et de perfectionnement, mise en place des procédures d'admission sur titres, ouverture sur l'Université et sur les 3^e cycles, etc.

Philippe Olmer rejoint en 1975 l'université de Paris-VI où, à la demande des présidents successifs, il apporte son concours au développement des filières techniques que l'université met peu à peu en place et tout particulièrement les DESS.

En 1977, il prend sa retraite de l'Université et quitte également la direction du LCIE en 1981.

La carrière de Philippe Olmer, si diverse en apparence par les fonctions successives qu'il exerce, reste finalement tendue vers un seul objectif qui reflète peut-être la double empreinte qui l'a marqué au cours de sa formation d'ingénieur et d'universitaire à savoir, participer au développement des liaisons entre le monde industriel et celui des Grandes Écoles et l'Université.

Par ailleurs, Philippe Olmer a assuré au cours de sa carrière un certain nombre de fonctions représentatives nationales et internationales. Président de diverses associations scientifiques ou techniques, notamment de la Société française des électriciens, de l'Association nationale des docteurs ès sciences, et de la Société des ingénieurs et scientifiques de France, il est, en 1972, avec certains de ses collègues directeurs de Grandes Écoles, l'un des acteurs principaux de la création de la Conférence des Grandes Écoles dont il assure la première présidence en 1972. Au plan international, il participe également à la création d'un nouveau groupement européen destiné à faciliter les contacts et les échanges entre responsables d'enseignement supérieur technique et de formation des ingénieurs (SEFI) dont il est président de 1974 à 1977.



Marié depuis 1941, Philippe Olmer avait cinq enfants et treize petits-enfants. Dans ses moments de liberté et plus particulièrement depuis sa retraite, il s'adonnait d'une part à la musique que, depuis son lointain séjour à l'École normale supérieure, il n'avait jamais complètement abandonnée et d'autre part à la peinture.

Sylvie OLMER-COURT, sa fille

TRAYNARD (Philippe), né le 25 novembre 1916 à Sommières (Gard), décédé le 11 janvier 2011 à Saint-Martin-d'Hères (Isère). – Promotion de 1937 s.

Philippe Traynard a été président de l'Institut polytechnique de Grenoble de 1976 à 1981. Toute sa vie, il a su garder une place de choix pour sa famille et sa grande passion, la montagne. Portrait de cet homme de sciences et d'évasion.

Philippe Traynard a passé son enfance à Marseille. Sa mère, Marie Léonie Méjean, sans profession, élevait ses cinq enfants. Son père, Marie, Claude, Émile Traynard, était professeur de mathématiques à la faculté de Marseille. D'origine modeste, celui-ci avait révélé très tôt des dons exceptionnels qui l'ont conduit à l'École normale supérieure puis à l'agrégation. Entré lui-même à l'ENS, Philippe Traynard y fut surpris par la guerre. Il épouse le 24 juillet 1941 Claude, Marie, Blanche, Laurence Viard. Reçu premier à l'agrégation de physique-chimie en 1942, il prépare une thèse sur l'effet Raman quantitatif : en effet, ce sujet ne nécessitait pas de produits chimiques impossibles à trouver à l'époque. Quand il devient docteur d'État en 1946, il a déjà quatre enfants (il en aura cinq), et une idée en tête : fuir Paris. « Quatre ans de guerre, c'était suffisant ! C'est comme ça que je me suis retrouvé en Suède, dans le laboratoire de Sevedberg, prix Nobel de chimie, chez qui j'ai introduit l'effet Raman. »

Après ce séjour, de trois ans, en Suède, il est nommé maître de conférences à Grenoble, où il s'installe avec sa famille. Il entre au laboratoire de René Heilmann en 1948, puis dans celui de Marcel Chêne, à l'INP Grenoble-EFPG en 1951. Il devient professeur à l'université de Grenoble en 1949. En 1954, il participe, avec le doyen Louis Weil, au lancement de la promotion du travail, amorce du CUEFA. En 1956, il est appelé par Louis Néel (prix Nobel de physique 1970) à participer à la création du Centre d'études nucléaires de Grenoble, en créant un laboratoire de « chimie de la matière sous rayonnement », qu'il dirige jusqu'en 1971. Scientifiquement, c'est une période très riche qui se traduira par le dépôt de plusieurs brevets.

Bouleversé par le décès, en 1968, dans un accident d'avion, de deux de ses enfants et d'une belle-fille, Philippe Traynard donne une nouvelle tournure à sa vie. Déçu par l'Université, qu'il juge rigide et éloignée des réalités, il se tourne vers les écoles d'ingénieur, qui lui paraissent mieux adaptées à la préparation des étudiants à la vie active. Il enseigne à l'École française de papeterie, dont il sera directeur de 1971 à 1981. Il s'emploie à rapprocher industrie et recherche et à faire adopter des innovations comme un procédé pour le blanchiment de la pâte à papier.

En 1976, il devient président de l'Institut national polytechnique de Grenoble, juste après Louis Néel. Pendant six ans, il dirige l'institut, alors constitué de six écoles : électrotechnique, radioélectricité, mathématiques, hydraulique, électrochimie et papeterie. Celles-ci avaient été regroupées par Louis Néel dans l'INPG, mais l'assemblage était encore assez fragile. « On peut dire que j'ai passé le plus clair de mon temps à essayer de faire travailler ensemble des gens qui ne pensaient pas forcément avoir un intérêt à le faire ! La charge présidentielle était très importante : la moindre décision nécessitait un voyage à Paris, où je me suis rendu jusqu'à trois fois par semaine pendant des années ! »

Modeste, il précise qu'il a œuvré longuement pour rattacher l'École française de papeterie à l'Institut. « Il m'aura fallu présenter pas moins de douze dossiers pour que le projet soit enfin accepté par le Ministère ! » C'est aussi à lui que l'on doit d'avoir imposé au directeur de l'École de radioélectricité de l'époque d'intégrer quelques cours de microélectronique à son programme. « Ce ne sera qu'un feu de paille ! » lui répond-on dans un premier temps. On connaît la suite. Interviewé sur son métier de président de l'INPG, Philippe Traynard avait eu cette phrase : « Avec le recul du temps, je pense que j'ai surtout semé des idées. Le paysan estime lui aussi que les semences sont vaines jusqu'au jour où la moisson arrive. Alors, il sait qu'il a fait du bon travail. J'espère avoir été ce paysan ».

Malgré ces multiples activités, Philippe Traynard réserve chaque fin de semaine à l'alpinisme. En arrivant à Grenoble, il s'est mis à pratiquer assidûment la montagne, simplement approchée dans son enfance et sa jeunesse. Sa femme partage sa passion et c'est ensemble qu'ils partent faire des courses : « la montagne nous a pris », dit-il. Il ne s'agit pas pour eux de battre des records : « On est l'hôte de la montagne, on n'en est pas le vainqueur »¹. Il se considère plutôt dans ses courses en montagne comme un contemplatif, et même à une époque, un mystique. Ces escapades hebdomadaires lui permettent « d'aplanir les soucis du quotidien, de se ressourcer, et de se rapprocher de l'essentiel »². Il publie avec son épouse trois topo-guides sur le ski de randonnée dans les Alpes, décrivant sur la base de leur expérience l'ascension de 306 sommets des Alpes françaises, et pilote un ouvrage collectif sur le ski de montagne³. Il défend dans ces textes ce qu'il préfère nommer « le ski de montagne », respectueux des paysages, par opposition au ski de piste, qui les déforme et les artificialise.

Cette passion pour la montagne le conduit à exercer de nombreuses responsabilités : au Club alpin français, à la Fédération française de la montagne (FFM) qu'il préside de 1981 à 1985. Il continue à skier jusqu'à ce qu'une mauvaise chute l'oblige à s'arrêter, en 2004, à l'âge de 87 ans.

Il entre en 1967 au conseil d'administration du parc national de la Vanoise, où il siège jusqu'en 1986, s'impliquant fortement dans la vie du parc national et devenant membre du conseil scientifique en 1969. Cette même année commence l'affaire de la Vanoise : le projet de promoteurs immobiliers de créer une station de sports d'hiver dans le vallon de Chavière, à l'intérieur du premier parc national français, vieux de quelques années seulement, suscite une extrême émotion dans les milieux naturalistes et est à l'origine du premier combat écologiste en France.

Il se trouve que Philippe Traynard sort alors à peine du drame personnel du décès accidentel de ses enfants : la lutte politique lui offre une voie dans laquelle il explique s'être, par nécessité, jeté à corps perdu, sans avoir été auparavant un militant de l'écologie. De fait, il joue un rôle essentiel dans le déclenchement de « l'affaire », en publiant dans *Le Monde* des 16-17 mars 1969 un article, « le Parc de la Vanoise en danger », dont le retentissement l'étonne lui-même. Ses prises de position engagées contribuent ensuite fortement au développement de « l'affaire », qui mobilise pendant trois ans les sphères scientifiques, politiques et militantes de la protection de la nature, jusqu'à ce que la décision d'abandonner le projet soit prise au plus haut niveau de l'État, en 1971.

Après « l'affaire », Philippe Traynard continue de beaucoup s'impliquer dans la vie des parcs de la Vanoise et des Écrins. Il regrettait que les moyens aient longtemps manqué aux parcs pour agir de manière significative dans la zone périphérique et y orienter les aménagements. Il regrettait aussi que les efforts consentis pour préserver un patrimoine historique et traditionnel particulièrement intéressant n'aient pas été plus importants. D'une manière générale, il souhaitait que les questions humaines soient davantage prises en compte dans les actions des parcs, considérant que « la mission la plus haute d'un parc, c'est en protégeant la nature, de protéger l'homme »⁴. Il se montre assez critique envers l'approche de l'État, qui a selon lui plaqué des protections réglementaires en méconnaissance des réalités humaines et économiques.

Cette préoccupation pour la prise en compte des activités humaines l'amène à participer avec enthousiasme, en 1966, au colloque de Lurs (Alpes-de-Haute-Provence), dont les réflexions débouchent sur la création des parcs naturels régionaux (institués par le décret du 1^{er} mars 1967). Il est en effet séduit par l'idée d'un développement équilibré, permettant de concilier les activités humaines avec la protection des paysages, de la nature et du patrimoine culturel. Il est d'ailleurs l'un des initiateurs précoces du projet de parc naturel régional du Vercors, créé en 1970.

Dans le même esprit de développement d'un tourisme respectueux de l'environnement, il est également le créateur, en compagnie de Philippe Lamour et avec le soutien de la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'ac-

tion régionale), de la Grande traversée des Alpes (GTA), empruntant le sentier du GR 5, du lac Léman à la Méditerranée. Il crée en 1970 l'association de la GTA, qu'il préside jusqu'en 1983.

Il a siégé à la Commission départementale des sites de l'Isère, où il s'est opposé à certains projets d'équipements tels que celui concernant les lacs Robert à Chamrousse. Toutefois, dans les divers conseils où il a siégé, il s'est toujours gardé de positions « excessives » conduisant à tout interdire. Convaincu de la nécessité de prendre en compte d'autres intérêts que la préservation de la nature, il a cherché à être « un écologiste raisonnable ». Quelques mois avant qu'il disparaisse, Philippe Traynard dressait des effets de la protection en France, un bilan contrasté. Il se disait peu optimiste sur l'avenir de la protection de la nature et pensait que la croissance démographique rendrait inévitable le grignotage progressif des espaces naturels. Les bords de mer lui paraissaient avoir été irréversiblement saccagés. Il estimait, en revanche, que la montagne avait bénéficié d'une intervention précoce et organisée, qui a permis de préserver une fraction significative de l'espace. Son action personnelle, son énergie et sa détermination au service de la montagne alpine y ont sans nul doute contribué.

En 1992, Philippe Traynard a perdu sa femme dans un accident de montagne. Quelques années plus tard, il a eu la chance de se remarier montrant par là son amour de la vie et sa capacité à ne pas se laisser abattre par les événements aussi douloureux soient-ils.

Philippe Traynard a continué à pratiquer le ski de piste jusqu'au printemps 2010, à l'âge de 93 ans. Il avait eu un accident en 2004, mais s'était rééduqué avec ténacité pour repartir sur les pistes, entouré de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Nelly BIBOUD, Isabelle MAUZ, Madeleine BOUCARD

Ce texte reprend pour partie la notice biographique de Philippe Traynard publiée par l'AHPNE (Histoire de la protection de la nature et de l'environnement) <http://ahpne.fr/spip.php?article76>

Notes

- 1- *Alpes Magazine*, février 2010.
- 2- Interview de Philippe Traynard dans *Direct'Cimes* n° 3-1998-FFME.
- 3- *Alpes et neige – 101 sommets à ski*, Arthaud, 1965, *Cimes et neige – 102 sommets à ski*, Arthaud, 1971, *Ski de montagne*, Arthaud, 1974, *Dômes, pics et neige – 103 sommets à ski*, Flammarion, 1985.
- 4- N° spécial XXIII – 1971 – RFF sur les parcs nationaux français.

MARIE (Odette, épouse LOZACH), née à Tien-Tsin (Chine) le 16 juillet 1917, décédée à Caen le 11 octobre 2011. – Promotion de 1938 S.

Née en 1917 à Tien-Tsin (Chine), Odette Marie fit ses études primaires à Saint-Louis-du-Sénégal.

Pour ses études secondaires, elle ne pouvait suivre les affectations de son père, officier dans l'armée coloniale. En 1929, elle fut donc envoyée à l'école de la Légion d'Honneur qu'elle quitta après avoir passé la première partie du baccalauréat en seconde pour sauter la première.

Elle entra en taube au lycée Fénelon et fut admise à Sèvres, promotion 1938 sciences. Les réquisitions de la guerre ayant amené les sévriennes dans les labos de la rue d'Ulm, elle y rencontra Noël Lozach (1935 s) qu'elle épousa en 1943.

Gaulliste convaincue, elle fit partie du réseau de Pierre Piganiol (1934 s).

Après l'agrégation, elle enseigna à l'école de la Légion d'Honneur de 1942 à 1944. Elle enseigna ensuite au CNED et cessa en 1948 (elle avait trois enfants en bas âge) peu de temps avant que son mari soit nommé à Caen. Elle reprit l'enseignement à l'École normale d'institutrices de Caen en 1962 quand son sixième enfant entra dans le primaire. Elle quitta définitivement l'enseignement en 1977.

René LOZACH (1963 s) son fils

LECLANT (Jean), né à Paris 8 août 1920, décédé à Paris le 16 septembre 2011. – Promotion de 1940 I.



L'homme

Le vendredi 23 septembre 2011, sur le parvis de l'église Saint-Germain-des-Prés, les honneurs militaires étaient rendus à Jean Leclant. Quelques instants auparavant, le père Jean-Robert Armogathe (1967 I) rappelait dans son homélie aux amis, collègues et représentants des corps constitués venus pour honorer la mémoire du défunt, qu'ils étaient là « pour parler de l'homme et non plus du savant ».

Cet homme qu'un de ses camarades de promotion qualifiait de « modèle du bon élève » était estimé aussi bien par ses collègues que par

ses collaborateurs. Ils évoquent « un homme d'une grande courtoisie », « un homme sérieux, travaillant sérieusement ». Pour certains, il représentait une égyptologie classique et traditionnelle, ou encore « le grand patron de l'égyptologie française qui assurait la coordination avec les différentes institutions, les relations internationales et mettait en place les projets ». Pour beaucoup de ses étudiants, il était « un ouvreur de chemin », « le Maître » qui « attentif à la personne qu'il avait en face de lui, posait les questions qui tombaient juste ». Il mettait à leur disposition sa bibliothèque dans son « ermitage » de la rue Lardennois, les faisait participer à son travail.

De nombreux hommages lui ont été offerts et, en premier lieu, viennent les quatre volumes publiés en 1994 à l'Institut français d'archéologie orientale (IFAO), qui ont rassemblé cent quatre-vingt-huit contributions de divers horizons, réunies par Catherine Berger, Gisèle Clerc et Nicolas Grimal, « chacun souhaitant témoigner son amitié et son respect pour le maître »¹.

Ce qui semble le mieux le qualifier, c'est le travail : « c'était un bosseur », heureux de pouvoir faire coïncider son « hobby » et son « job » aimait-il à répéter. Une de ses proches collaboratrices nous rapporte qu'il « travaillait tout le temps ». Pas de week-end, de fête ou de jour férié, à tel point que son épouse le surnommait affectueusement « le fantôme du quai Conti ». Si sa vie se confondait en partie avec son travail, cela ne l'empêchait pas de « faire un bon dîner » ou de « sauter dans un avion pour faire un voyage au bout du monde ». Naturellement « sur le terrain, il était le premier levé et le dernier couché ». « C'était un bon conteur », « il savait toujours raconter en trouvant le côté amusant ». « Il chantait magnifiquement » et son épouse de nous confier qu'il était « un compagnon merveilleux » et « un homme ouvert à tout, très rigoriste à tout ce qui touchait à la culture et à l'amitié. »

Années d'études et de formation

Cet homme qui a écrit « l'aventure archéologique est avant tout affaire de passion », est né en 1920, à Paris dans le quatorzième arrondissement. Il a grandi dans le huitième arrondissement entouré de l'affection de ses proches parmi lesquels sa grand-mère tient la toute première place. Son travail acharné lui a permis, après des études au lycée Voltaire puis au lycée Henri-IV, d'entrer à l'École normale supérieure en 1940. Passionné depuis son enfance par l'Égypte, « mordu par le canard égyptologique » comme l'aurait dit Auguste Mariette, c'est grâce à son maître et ami Jean Sainte-Fare Garnot (1929 l) dont plus tard il poursuivra le travail à la Sorbonne et à Saqqara, qu'il s'initie à l'égyptologie, apprend ses premiers hiéroglyphes et lit ses premiers textes. Il suit aussi l'enseignement de Pierre Lacau et celui de Gustave Lefebvre.

Il a raconté son parcours pendant la guerre, qu'il termine comme bûcheron dans la région de Grenoble où il s'était réfugié pour échapper au STO². Agrégé de géographie en 1945, il se retrouve à la fin de la guerre, embarqué sur le Danube avec le titre ronflant de « commandant en second de la flotte française du Danube »³. Son séjour en Autriche est pour lui l'occasion de suivre l'enseignement de Wilhem Czermak à l'Institut für Ägyptologie und Afrikanistik de l'université de Vienne et de découvrir la XXV^e dynastie. Cette dynastie, dite kouchite, devait tenir un jour une place centrale dans ses recherches, avec en toile de fond « la place de l'Égypte pharaonique au sein des cultures africaines ». Il mesurait « combien étaient profondes les racines africaines de la civilisation pharaonique ».

Entre 1946 et 1948, il est attaché de recherches au CNRS, et chargé de mission au département des Antiquités égyptiennes du musée du Louvre.

De fin septembre 1948 à 1953, il est pensionnaire au Caire à l'IFAO, période pendant laquelle il poursuivra ses recherches sur la XXV^e dynastie et en particulier sur un grand personnage de cette époque, Montouemhat. Il a écrit : « j'ai pu mettre à profit mon séjour sur le chantier de Karnak et dans la région thébaine pour recueillir les matériaux nécessaires à mon diplôme de l'EPHE, V^e section (1953) : *Enquêtes sur les sacerdoxes et les sanctuaires égyptiens à l'époque dite éthiopienne* et à ma thèse d'État (1955) : *Montouemhat, quatrième prophète d'Amon, prince de la Ville* »⁴.

Ses travaux aboutissent à la publication en 1954 et 1965, à l'IFAO, de « deux ouvrages d'importance capitale » sur cette période : *Enquêtes sur les sacerdoxes et les sanctuaires égyptiens à l'époque, dite « éthiopienne » (XXV^e dynastie)*⁵ et *Recherches sur les monuments thébains de la XXV^e dynastie dite éthiopienne*⁶.

Un voyage à Addis Abeba, en 1952, a été à l'origine de son implication dans l'organisation de la section d'archéologie du gouvernement éthiopien.

L'enseignant et le chercheur

Son parcours universitaire commence à Strasbourg en 1953, d'abord comme chargé de cours puis, en 1955, comme professeur où il succède à Pierre Montet : « Ses plus belles années ». En 1963, il enseigne à la Sorbonne à la suite de Sainte-Fare Garnot et, en 1964, il est élu directeur d'études à EPHE V^e section (Sciences historiques et philologiques). Enfin, en 1979 et jusqu'en 1990, il occupe une chaire au Collège de France, laissée libre après le départ à la retraite de Georges Posener.

En fait, sa curiosité était immense et dépassait les frontières de l'Égypte puisque c'est tout le monde nilotique, de la Nubie à la Méditerranée qui formait son aire de recherche de prédilection. Il a dirigé pendant de nombreuses années une

mission française au Soudan (1960-1978), a fouillé à Tômas, à Sedeinga⁷ et à Soleb pendant dix-sept campagnes qu'il comptait « parmi les meilleurs moments de sa vie »⁸. C'est ainsi qu'il a fondé les « études méroïtiques françaises, qu'il s'agisse d'archéologie ou de philologie, de recherche, de publication ou d'enseignement »⁹, et lancé le *Répertoire d'épigraphie méroïtique* et les *Meroitic Newsletters*.

En Égypte, son nom reste attaché à celui du site de Saqqara où il a œuvré de 1963 à 2000¹⁰, d'abord avec Jean-Philippe Lauer puis avec son équipe de la Mission archéologique française de Saqqara (MAFS) : Catherine Berger, Audran Labrousse et Isabelle Pierre¹¹. Il a repris l'étude des pyramides à textes, à la suite de Jean Sainte-Fare Garnot et de Gaston Maspero, (celles de Têti, Pépy I^{er}, Mérenrê et de la reine Ânkhesenpépy II) et ces travaux ont été couronnés en 2001 par la publication à l'IFAO des textes de la pyramide de Pépy I^{er}¹². L'exploration de l'appartement funéraire de ce pharaon avait été pour lui comme une plongée dans « une caverne aux trésors, digne de *Vingt mille lieues sous les mers* ; la lumière pénétrait par interstices entre les blocs, éclairant à peine les parois couvertes de hiéroglyphes peints en vert, la couleur du renouveau printanier ».

Son enseignement à l'EPHE lui a également permis de développer l'histoire de la diffusion des cultes égyptiens avec les *Isiaca*, en particulier les recherches sur les cultes isiaques des rivages de la Méditerranée au *limes* du Rhin et du Danube. Entre 1972 et 1991 ont paru, en collaboration avec Gisèle Clerc, quatre volumes d'un *Inventaire bibliographique des Isiaca*.

À partir de 1948 et pendant plus de cinquante ans, il consigna annuellement dans la revue *Orientalia* les informations concernant les fouilles et les découvertes dans la Vallée du Nil, secondé par ses collaboratrices Gisèle Clerc puis Anne Gout.

Par ailleurs, il a su encourager et soutenir de nombreux projets, principalement entre 1973 et 1988, quand il siégeait comme Secrétaire général de la Commission des fouilles au ministère des Affaires étrangères¹³.

En 1988, il avait épousé Marie-Françoise Alexandre Hatvany, fille d'un couple de ses amis. Il avait connu sa future compagne toute jeune fille lorsqu'il était professeur à Strasbourg.

Le savant

Le 3 mai 1974, il est élu membre ordinaire à l'Académie des inscriptions et belles-lettres au fauteuil de Jacques Vandier puis secrétaire perpétuel le 24 juin 1983, siège qu'il occupera jusqu'à sa disparition.

En décembre 2006, un accident de santé n'a que peu ralenti son activité et il a continué à s'occuper de son Académie. Ce travail, comme il l'avouait, « m'a

apporté de grandes satisfactions, même s'il m'a parfois trop soustrait à ma passion pour la Vallée du Nil ». Grand « animateur hors pair », il a su organiser de nombreuses rencontres et colloques aussi bien nationaux qu'internationaux.

Savant reconnu de par le monde et homme de pouvoir, il avait su mettre en place « un réseau scientifique international » couvrant des pans entiers de connaissances. Ses décorations et ses travaux, innombrables, ne peuvent être tous mentionnés ici. Sa bibliographie compte en effet bien plus de mille titres. Il était membre de nombreuses sociétés savantes¹⁴, de plusieurs académies¹⁵, docteur *honoris causa* de plusieurs universités¹⁶ et sa poitrine pouvait s'orner de nombreuses décorations tant françaises¹⁷ qu'étrangères¹⁸. Il était aussi depuis 1992, conservateur de la villa Kérylos.

Au-delà des croyances, à propos de l'œuvre considérable qu'a laissée Jean Leclant, citons la formule du « grand départ », pour reprendre l'heureuse expression qu'il utilisait¹⁹ : « tu n'es pas parti mort, tu es parti vivant ».

Pour conclure ce trop bref rappel de sa riche et brillante carrière, laissons lui la parole : « les étapes de ma vie ... m'ont réservé nombre de joies dont celle, majeure, d'avoir pu me consacrer au domaine, magique, de l'égyptologie. »

Aujourd'hui, il repose au cimetière Montparnasse, non loin d'un autre grand égyptologue, Gaston Maspero (1865 l).

Guy LECUYOT, laboratoire d'archéologie CNRS-ENS.

Bibliographie

- Académie des inscriptions et belles-lettres, *Lettre d'information* 100, octobre 2011, p. 1 (http://www.aibl.fr/fr/lettre/AIBL-LI-100_octobre2011.pdf)

- *Au fil du Nil. Le parcours d'un égyptologue : Jean Leclant, Colloque de la Fondation Singer-Polignac, Paris, 12 novembre 2001*, Paris, 2001.

- *Titres et travaux de Jean Leclant*, Paris, 1978.

- G. Lecuyot, « L'Égypte et l'égyptologie à l'École, quelques normaliens en Égypte », *Bulletin de la Société des Amis de l'École normale supérieure* 209, juillet 1998, p. 48-49 ; « Entretien avec Jean Leclant », *Bulletin de la Société des Amis de l'École normale supérieure* 217-218, novembre 2000, p. 52-59 ; « Hommage à Jean Leclant (1920-2011), membre de l'Institut », *Archéologia* 492, 2011, p. 7 ; « Courrier des lecteurs », *L'Archicube*, n° 11, décembre 2011, p. 186.

Notes

1- Catherine Berger, Gisèle Clerc, Nicolas Grimal (éd.), *Hommages à Jean Leclant*, I. *Études pharaoniques*, II. *Nubie, Soudan, Éthiopie*, III. *Études isiaques*, IV. *Varia*, *BiEtud* 106, Le Caire, 1994.

2- Voir « Un jeune normalien en forêt », dans Jean-William Dereyemez, *Être jeune en Isère (1939-1945)*, Paris, 2001, p. 33-42.

3- Officier du chiffre, il était capitaine de frégate.

4- Cette monographie est la thèse complémentaire au doctorat d'État (publiée à l'IFAO en 1961 dans la collection *Bibliothèque d'étude XXXV*) ; la thèse principale est *Recherches sur les monuments thébains* ; toutes deux ont été soutenues en 1955.

5- IFAO, *Bibliothèque d'étude* XVII.

6- IFAO, *Bibliothèque d'étude* XXXXVI.

7- Chantier actuellement repris par Claude Rilly.

8- Rappelons les publications de Michela Schiff Giorgini, « la Dame Giorgina », « la Dame de Soleb », *Soleb* I. 1813-1963 et *Soleb* II. *Les nécropoles*, parues respectivement à Florence en 1965 et 1971, auxquelles il collabora avec Clément Robichon. Il présidait, depuis sa création, la fondation Michela-Schiff-Giorgini. Les volumes III, IV et V consacrés au temple ont été édités par Nathalie Baux à l'IFAO, respectivement en 2002, 2003 et 1998.

9- Claude Rilly, « Les études méroïtiques », *Au fil du Nil. Le parcours d'un égyptologue : Jean Leclant*, Colloque de la Fondation Singer-Polignac, Paris, 12 novembre 2001, Paris, 2001, p. 101.

10- De 1966 à 1990, il a été directeur de l'URA 1228 du CNRS (Pyramides à textes d'Égypte). Lui a succédé Audran Labrousse. Aujourd'hui Philippe Collombert est responsable du chantier de la MAFS dirigée par Dominique Valbelle (UMR 8167 « Orient et Méditerranée », Paris IV-Sorbonne/CNRS).

11- Sans oublier Salah el-Naggar, architecte qui s'était formé au terrain auprès de Jean-Philippe Lauer.

12- Jean Leclant, Catherine Berger-el Naggar, Bernard Mathieu, Isabelle Pierre-Croisiau, *Les textes de la pyramide de Pépy I^{er}*, MIFAO 118, Le Caire, 2001.

13- Il présida aussi le Haut Comité des célébrations nationales du ministère de la Culture et fut vice-président de la Commission française pour l'UNESCO.

14- La Société française d'égyptologie (Paris), l'Institut d'Égypte (Le Caire), l'Association internationale des égyptologues, la Société asiatique (Paris), la Société nationale des antiquaires de France (Paris), la Société des africanistes (Paris), la Société française des études éthiopiennes, la Société internationale des études nubiennes, l'Istituto Italiano per il Medio ed Estremo Oriente (Rome), le Deutsches archäologisches Institut (Berlin), l'Österreichische Gesellschaft für Archäologie (Vienne), la Société archéologique d'Athènes, L'American Philosophical Society (Philadelphie), la Société d'histoire des religions Ernest-Renan et l'Association internationale pour l'histoire des religions.

15- Membre de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique (Bruxelles), de l'Accademia delle Scienze di Torino, de l'Accademia nazionale dei Lincei (Rome), de l'Accademia Pontaniana (Naples), des Académies de Madrid et de Barcelone, de l'Académie d'Athènes, de la British Academy (Londres), de la Bayerische Akademie der Wissenschaften (Munich), de l'Österreichische Akademie der Wissenschaften (Vienne), de l'Académie royale des lettres, histoire et antiquités (Stockholm), de l'Académie royale danoise des sciences et lettres (Copenhague), de l'Académie roumaine (Bucarest), de l'Académie des sciences de Russie (Moscou) et de l'Accademia Europaea (Londres).

16- Docteur *honoris causa* des universités de Louvain, de Bologne et de Vienne.

17- Grand officier de la Légion d'honneur ; grand officier dans l'ordre national du Mérite ; commandeur dans l'ordre des Palmes académiques ; commandeur dans l'ordre des Arts et Lettres.

18- Officier de l'ordre impérial de Ménélik (Éthiopie) et grand officier de l'ordre de la République d'Égypte ; titulaire de l'ordre El-Nilein de première classe (Soudan) ; grand officier de l'ordre du Mérite de la République italienne.

19- Cité par Bernard Mathieu dans « Les Textes des Pyramides. Bilan et Perspectives », *Au fil du Nil. Le parcours d'un égyptologue : Jean Leclant*, Colloque de la Fondation Singer-Polignac, Paris, 12 novembre 2001

MEYRIAT (Jean), né à Lyon le 9 mars 1921, décédé à Paris le 26 décembre 2010. – Promotion de 1940 I.

C'est à l'automne 1940 que se rejoignirent, dans leur promotion littéraire à l'ENS, ceux qui allaient devenir des amis intimes : le lyonnais Jean Meyriat, né en 1921 et moi-même, le parisien, Jacques Fontaine, né en 1922. Nous avions tous deux une prédilection pour les études classiques et plus précisément la littérature latine. Nos choix se précisèrent dans la préparation de notre mémoire de maîtrise. Jean Meyriat entreprit, sous la direction de l'historien André Piganiol (1903 I) une recherche sur « les fonctions politiques des impératrices romaines ». Il exprimait ainsi une inclination vers les problèmes politiques qui se révélerait clairement quelques années plus tard. Quant à moi, Jacques Fontaine, je travaillai sous la tutelle du latiniste Jean Bayet et m'orientai vers les civilisations de l'Antiquité chrétienne. Par la suite la préparation des épreuves de l'agrégation de lettres classiques ramena notre attention vers le latin et le grec. Nous fûmes reçus ensemble en 1943 à l'agrégation de lettres classiques.

Être ensemble réfractaires au STO resserra encore nos liens. Notre administration parisienne se faisait du souci pour nous et grâce à elle nous apprîmes que deux postes se libéraient au lycée français de Madrid. Nous sûmes par la suite que cette opportunité résultait de la décision presque unanime de l'administration et des enseignants de ce lycée de se rattacher au gouvernement d'Alger. Deux enseignants fidèles au Maréchal avaient donc choisi d'en démissionner et leurs postes étaient vacants. Pour rejoindre l'Espagne les difficultés étaient grandes. Nous reçûmes une aide décisive de notre caïman de français, Jean Baillou (1924 I) et pûmes ainsi franchir les obstacles administratifs et obtenir les autorisations qui nous permirent de passer la frontière. Ayant réussi cette opération nous arrivâmes à Madrid à l'automne 1943. Si j'y arrivais seul, il n'en était pas de même pour Jean Meyriat, déjà marié et père d'une petite fille de 2 ans. Sa femme Renée était enceinte. Ils traversèrent ensemble à pied à Irun le pont qui marquait la frontière entre un pays occupé et un pays neutre.

Pendant quelques années à Madrid Jean mena la vie d'un professeur de lettres classiques dans un excellent établissement, tout en apprenant bien sûr l'espagnol, dont il maîtrisa très vite un riche vocabulaire et une connaissance approfondie de la grammaire. La mort accidentelle de son frère unique, Paul, polytechnicien, le rappela en France fin 1946 : il devait soutenir ses parents très éprouvés.

Nos centres d'intérêt divergèrent alors : si pendant deux années encore Jean resta professeur de lettres au lycée Voltaire à Paris, puis au lycée Pothier d'Orléans, dès 1948 il répondit à la proposition de Jacques Chapsal, directeur de Sciences-Po, qui lui avait dès 1946 confié une conférence de méthode, et rejoii-

gnit cette institution. Cependant notre amitié continua à se développer. Vivant à Caen et nommé professeur à la Sorbonne je fus pendant trois ans pensionnaire à temps partiel chez les Meyriat, qui logeaient rue d'Assas à deux pas des lieux principaux de l'activité de Jean : le 27 rue Saint-Guillaume et l'angle de la rue du Cherche-Midi et du boulevard Raspail où l'EHESS remplaça la prison du Cherche-Midi. L'activité professionnelle et intellectuelle de Jean se développa dès lors dans divers domaines. Ses goûts affirmés pour la recherche et pour les bibliothèques sont présents dans cette phrase, rapportée par une de ses collègues « ... il existait dans les entrailles souterraines de la rue de Richelieu, un lieu privilégié où on était considéré comme une personne cherchant des informations, et non pas comme un numéro dans un registre, où on disposait d'outils commodes pour chercher, où on était aidé à chercher et à trouver. J'aimais travailler dans cette salle où il n'y avait pas de livres à lire, mais des guides à suivre ». Il fit en sorte de satisfaire ces deux penchants dans sa vie professionnelle à travers les responsabilités qu'il assura.

Je vais tenter d'en faire une chronologie un peu artificielle, puisque ces activités furent souvent menées en parallèle. Jean était en effet un travailleur presque infatigable. Il se levait six jours par semaine à cinq heures du matin, son grand problème étant de ne pas se rendormir et de pouvoir ainsi travailler dans le calme avant que Paris ne s'éveille. Un litre de café bien noir l'y aidait. Jusqu'à ses derniers jours il a tenu à se lever tôt, la «grasse matinée» étant pour lui une incongruité.

En 1948, il prend la direction des services de documentation de la Fondation nationale des sciences politiques. Lorsqu'il les quittera en 1990 ce seront peut-être les plus riches et les meilleurs d'Europe continentale dans le domaine des sciences sociales. Jean Meyriat a fait de la bibliothèque et du service de documentation des atouts majeurs de Sciences-Po. Pendant tout ce temps, comme maître de conférences d'abord, puis comme professeur, il enseigne dès 1950 un cours sur l'Espagne franquiste, ce qui était fort iconoclaste à cette époque, où Franco n'existait pas pour les bien-pensants, puis un cours sur les pays méditerranéens, cours complétés par des séminaires de recherche. Il s'intéressa également beaucoup à l'Amérique latine et enseigna en particulier pendant quatre mois à l'université de Mexico vers 1962.

En 1952, il fonde avec Jean-Baptiste Duroselle (1938 l) à l'ENSCP, le premier laboratoire de recherches, le Centre d'études des relations internationales, le CERI. Laboratoire associé au CNRS, le CERI était, lorsque Jean en abandonna la direction en 1976 un des plus importants centres de recherche dans le domaine des sciences sociales et de loin le plus important en science politique. Cette direction fut, pendant vingt-cinq ans, son second temps plein.

En 1962, il est élu directeur d'études à l'EPHE, direction intitulée : « Méthodologie de l'information scientifique ». À cette époque, il rencontre Robert Escarpit (1938 I). Leur collaboration qui deviendra vite amicale débouche dans un premier temps sur la publication d'un ouvrage sur *Le livre français* qui paraît en 1972. La période 1962-1990 est marquée par l'intense activité de Jean dans le champ des sciences de l'information. En tant que directeur d'études en sciences de l'information, il crée le diplôme d'études approfondies et le doctorat SIC dont il est responsable jusqu'en 1980. Le développement des sciences de l'information et de la communication, dont il fut avec Roland Barthes et Robert Escarpit l'un des précurseurs, lui doit beaucoup.

Il faut aussi comme en témoignent ses collaborateurs « rappeler la gentillesse, la modestie, l'abnégation, la ponctualité avec laquelle il faisait toute chose, d'autant plus remarquables qu'elles allaient de pair avec les compétences et le talent..., et son humour, son esprit à la fois malicieux et pénétrant, son respect scrupuleux de la démocratie, sa fidélité, son soutien ferme et toujours discret à celles et à ceux en qui il faisait confiance ».

En fait, je ne peux ajouter grand chose à l'hommage chaleureux et précis – édité en un volume de plus de cinq cents pages par ADBS édition – que tant de ses élèves, collaborateurs et amis ont dédié en 2001 à « Jean Meyriat, théoricien et praticien de l'information-documentation », à l'occasion de son 80^e anniversaire. Ce bilan de l'apport considérable de Jean à une nouvelle discipline, développé dans une longue carrière de plus d'un demi-siècle (entre 1959 et 2010), s'accompagne de plusieurs portraits très vivants qui saluent la forte personnalité d'un homme discret, toujours calme et à l'écoute, et d'une capacité de travail exceptionnelle.

Mais on ne saurait séparer cette réussite professionnelle remarquable de l'affection qu'il porta constamment à sa famille et à ses amis dans ce qu'on peut appeler sa vie privée.

Jacques FONTAINE (1940 I)

PION (Germaine), née le 4 mai 1921 à Paris, décédée le 17 décembre 2010 à L'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse). – Promotion de 1940 S.



J'ai fait la connaissance de Germaine à la rentrée 1943 lors de mon arrivée à l'École.

Elle était alors agrégative. Venue de l'enseignement primaire supérieur, elle avait préparé le bac de mathématiques élémentaires au lycée Lamartine. Après une année d'hypotaube au lycée Fénelon, elle opta pour un enseignement plus expérimental et se dirigea vers la classe de NSE (connue aussi sous le nom de groupe II) récemment créée ; ce qui la conduisit, l'année scolaire 1939-1940, au lycée de Tournon (Ardèche), toutes les classes préparatoires parisiennes étant cette première année de guerre « réfugiées » dans divers lycées du sud de la France.

En tant que parisienne, Germaine fut externe pendant ses quatre années d'École et passa l'agrégation de sciences naturelles en 1944 (écrit à Noël 44, oral à Pâques 45).

À la sortie de l'École, elle fut nommée au lycée d'Orléans puis à Saint-Cloud, et enfin au lycée La Fontaine où elle accomplira toute sa carrière. Cette nomination fut la bienvenue, car elle était alors « mère de famille ». En effet, dès sa sortie de l'École, elle avait épousé André Senet, jeune et brillant vétérinaire ; ils ont eu deux fils, Bernard et François. Proche de ses élèves durant toute sa carrière, elle fit preuve d'une grande conscience professionnelle, en dépit de divers problèmes oculaires qui la gêneront jusqu'à la fin de sa vie.

Ayant divorcé alors que les enfants étaient encore petits, elle les éleva avec beaucoup de courage et de dignité, épaulée par sa sœur aînée et sa propre mère. Elle était très affectueuse, sévère parfois, mais la discipline rigoureuse fut plutôt exercée par sa mère, ancienne directrice d'école de la ville de Paris, qui ne badinait pas avec les convenances.

Germaine aimait énormément voyager. Très tôt, au volant de sa 2CV, elle sillonna la France en compagnie de ses deux fils et de sa mère. Par la suite, elle parcourut le monde entier. Compagne de voyage très accommodante, elle prenait beaucoup de photos et de notes qu'elle complétait au calme le soir sur de petits carnets. Au retour, elle réalisait pour chaque voyage de superbes albums avec de nombreux commentaires.

Elle était très cultivée, grande lectrice, au courant des films et des pièces de théâtre. Elle a participé activement dès sa création à la « mini-université » de

Boulogne, suivant régulièrement conférences et cours d'anglais, ceci jusqu'à son départ de Boulogne.

Germaine était remarquablement fidèle à ses amis et à sa famille. L'été, elle était heureuse d'accueillir ses petits-enfants à Cabourg. Elle les emmenait aussi, à tour de rôle, dans certains de ses voyages à l'étranger.

Ayant des problèmes de marche, elle passa sa dernière année dans le midi chez son fils aîné, où elle fût très entourée, ses huit petits-enfants vivant tous dans le sud de la France. Elle eut la joie de voir naître son neuvième arrière-petit-fils.

Ses cendres reposent au cimetière de Boulogne auprès de ses parents, comme elle l'avait souhaité.

Sa disparition laisse un grand vide dans sa famille et chez ses amis. Sa mémoire reste présente chez tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Anne-Marie FRISCH-BACCHUS (1943 S)

GUYARD (Marius-François), né à Paris le 18 mars 1921, décédé à Paris le 5 mai 2011. – Promotion de 1942 I.

Le recteur Marius-François Guyard est une grande figure du comparatisme français, même si, au fil des années, sa carrière a connu une double évolution, vers la haute Administration dans les services culturels français à l'étranger ou comme recteur d'Académie et vers l'enseignement de la littérature française (XIX^e-XX^e siècles).

La vocation comparatiste de Marius-François Guyard s'éveilla dès la première année d'École normale, en 1942. Il entra comme « cacique » de promotion dans ce « cloître de la rue d'Ulm » qui s'ouvrait plus à la littérature comparée qu'au temps de Romain Rolland (1886-1889) puisque Paul Hazard, cette année-là y était invité. Dans son « Que sais-je » sur *La Littérature comparée*, dont la première édition date de 1951, il rappelle, sans d'ailleurs le présenter ainsi, le souvenir d'« Une conférence à l'École normale en 1942, [où] Paul Hazard reconnaissait qu'après cinquante années de travail comparatiste », les « questions » posées par les « connaissances linguistiques » des écrivains « demeuraient très mal connues ». Le livre a eu plusieurs éditions et a été traduit en plusieurs langues.

Cette même année 1942-1943, Marius-François Guyard suivait le cours de Paul Hazard au Collège de France, qui était bel et bien d'un comparatisme élargi par rapport à l'intitulé de sa chaire (Histoire des littératures comparées de l'Europe méridionale et de l'Amérique latine) : dans ce cours, resté inédit,

comme son ancien auditeur le rappelle, Paul Hazard avait entrepris d'établir à la fois la dette de l'étranger envers quatre écrivains français (Marivaux, Montesquieu, Voltaire et Rousseau) et ce qu'ils devaient eux-mêmes aux autres littératures européennes.

Pour l'agrégé de lettres classiques attiré par l'étranger et les langues étrangères, un séjour de deux ans comme assistant à l'université d'Édimbourg allait être décisif. Son étude sur Charles Morgan (1947) relevait de l'affinité élective, mais sa connaissance élargie de la littérature anglaise allait le conduire à entreprendre un travail plus vaste. En 1954, le grand œuvre allait être une thèse de littérature comparée, préparée sous la direction de Jean-Marie Carré, soutenue comme thèse principale pour le doctorat d'État, (*L'image de la Grande-Bretagne dans le roman français 1914-1940*), à la Sorbonne où il était entré comme assistant de littérature comparée en 1949. Selon ses propres termes, il a voulu « décrire l'aboutissement contemporain et les transformations des thèmes hérités du XIX^e siècle, Paul Bourget, Abel Hermant, Jacques-Émile Blanche, André Maurois, Valéry Larbaud, Paul Morand, L.-F. Céline », autant d'« héritiers » et de « novateurs ». Il avait voulu montrer « quelle est la part de la poésie, celle de la vérité dans leur interprétation des réalités anglaises, pourquoi ils ont insisté sur tel aspect, esquissé telle difficulté, quel rôle ils ont joué dans la modification des sentiments français sur notre voisine ». Son modèle, il tenait à le dire, avait été le « livre précieux de Jean-Marie Carré » dont on disposait depuis 1947, *Les Écrivains français et le mirage allemand*, fruit d'une enquête allant, elle aussi, jusqu'en 1940.

Sa carrière évolua ensuite vers l'enseignement de la littérature française, à la Sorbonne comme chargé de cours, puis à Nancy, et à Strasbourg de 1957 à 1963. Il occupa une chaire de littérature française quand il revint à la Sorbonne en 1965, et la retrouva en 1980, après avoir été recteur des académies de Montpellier, d'Amiens, de Strasbourg et de Lyon et avoir présidé la conférence des recteurs.

L'Institut de littérature française dans ce qui était depuis 1970 l'université de Paris-Sorbonne (Paris-IV), allait devenir institut de littérature française et comparée. Il ne pouvait que s'en réjouir. Le livre qui fut publié par les Presses de l'université de Paris-Sorbonne au moment de son départ à la retraite en 1990, *D'un Romantisme l'autre* (1992), rassemble des textes écrits par lui qui allient harmonieusement l'étude de la littérature française et la dimension comparatiste. On retrouve, parmi les auteurs auxquels ces études sont consacrées, ceux qui bénéficient d'excellentes éditions établies par ses soins : Lamartine, Hugo, Claudel, Malraux. En 2000, il ajouta à ce corpus considérable un nouveau volume publié dans la Bibliothèque de la Pléiade, les *Mémoires* de Charles de Gaulle, mettant en valeur, à côté de l'homme d'action et du chef d'État, l'écrivain.

Partout où il a été en poste, soit en France, soit à l'étranger (à Athènes où il dirigea la section française de l'Université de 1955 à 1957, à Londres où il fut le conseiller culturel de l'ambassade de 1963 à 1965), Marius-François Guyard a laissé le souvenir d'un homme d'une rare distinction et d'un homme de cœur.

C'est avec courage qu'il a surmonté dans ses dernières années les épreuves de la maladie, son activité intellectuelle restant intacte. Il continuait de la mettre au service de Paul Claudel et d'André Malraux, écoutant l'enregistrement de textes qu'il ne pouvait plus lire, évoquant d'une manière inoubliable des figures qui avaient été marquantes dans sa vie et dans celle de son esprit.

Pierre BRUNEL (1958 I)

DOAZAN (André), né à Lourdes (Hautes-Pyrénées) le 11 mai 1922, décédé à Paris le 17 avril 2010. – Promotion de 1943 I.

André Doazan est né d'un père médecin et d'une mère qui avait été infirmière. Il était le second de trois garçons. Ses deux frères choisirent la vie religieuse. L'aîné, Pierre, est mort en 2002. Le cadet, Louis, dans l'ordre des Oblats de Marie, vit en Corse. André fit ses études comme ses frères au collège de Betharram, où il reçut une solide formation classique (latin, grec). Il regrettait de n'y pas avoir mieux appris les sciences. À l'issue de son baccalauréat, il entra en classe préparatoire au lycée de Toulouse. Il regardait ses années de khâgne comme des années de grand enrichissement. Ses correspondants à Toulouse étaient des amis de son père, gens cultivés s'il en est, la famille Privat (éditeurs).

André est reçu au concours d'entrée à l'École normale supérieure en juillet 1943. Il se trouve alors inscrit sur la liste des élèves de l'École « en faveur desquels est prévue une affectation spéciale pour le STO (service du travail obligatoire) en Allemagne ». Après une conversation avec Étienne Borne, il décide d'être engagé volontaire dans les FFI (Forces françaises de l'Intérieur, 20/08/44-13/10/44) sous le nom d'André Derain. En novembre 1944, il revient à l'ENS, où il étudie jusqu'en 1948, avec une coupure due au service militaire. Ce service militaire (classe 42), est effectué dans la marine, à l'École des officiers de réserve (01/09/45-01/03/46). André était quartier-maître timonier, ce dont il a toujours été très fier.

Sur ses années à l'École de la rue d'Ulm, il était peu disert s'agissant des contenus philosophiques, mais il faisait de fines observations sur les styles d'élèves. Ainsi il racontait que Gilbert Simondon allait rarement au pot, parce que, grand

travailleur, l'interruption du pot le dérangeait. Il avait donc dans sa turne un petit réchaud sur lequel trônait une casserole pleine de haricots cuits, dans laquelle il puisait quand il avait faim.

En 1949, Georges Canguilhem (alors inspecteur général de philosophie) lui propose un poste de professeur de philosophie au lycée d'Alexandrie. Il y enseigne de 1949 à 1953. Il y rencontre sa future épouse Véra Tkatchenko, qui est d'abord son élève en classe de mathématiques élémentaires. Le retour en France se fait par un détour. André est deux ans lecteur de français à Neunkirchen (Sarrelouis, 1953-1955). Il obtient l'agrégation de philosophie en 1955. Puis il devient professeur de philosophie aux lycées de Sarrelouis (1955-56), de Chartres (1956-59), d'Orléans (en classe de khâgne : 1959-61). En 1957 il a épousé Véra. De cette union naissent deux filles : Hélène, née le 31/12/61, et Aurelle, née le 15/01/66. Hélène est aujourd'hui médecin psychiatre, Aurelle est bibliothécaire.

En 1961, André devient assistant de Gilbert Simondon à la faculté des lettres de Poitiers. À cette époque la famille habite la région parisienne, André est « turbo-prof », il rejoint chaque semaine à Poitiers un groupe qui devient une bande d'amis. Enseignent à divers titres au département de philosophie de Poitiers, outre Simondon : Jean Pucelle (directeur), Mikel Dufrenne, Emmanuel Lévinas, Jeanne Delhomme, et Bernard Ruyer que Jeanne a fait venir de Strasbourg. En 1963, Simondon est appelé à la Sorbonne, pour enseigner la psychologie. Il propose à André de l'y suivre et de se mettre à la psychologie expérimentale. Mais en 1964 se crée la faculté des lettres et sciences humaines de Nanterre. Dufrenne y est nommé professeur, il cherche à y faire venir les amis. Peu attiré par la psychologie, André choisit de rejoindre Dufrenne à Nanterre, où il est nommé maître-assistant. À Nanterre le groupe de Poitiers va se reconstituer en partie. Surviennent les événements de 1968. André s'active, mais il n'aime guère la démagogie de son camarade Dufrenne. La révolution tourne au chaos, puis au découragement.

C'est dans les années post-68 qu'André va consolider sa position au département de philosophie de Nanterre, enseignant la logique et l'histoire de la logique, s'intéressant à la cryptographie et aux ressources informatiques qui renouvellent cette discipline. Maître-assistant, puis maître de conférences, il y fait tout le reste de sa carrière (1964-1987), professeur dévoué, collègue attentionné, philosophe modeste et percutant. Satisfait d'enseigner la logique, appréciant la liberté qu'il a de travailler sans contrainte sur les sujets qui l'intéressent, il se déclare heureux. Ses passions secrètes ? La musique (Mozart), la montagne. Ses proches savaient qu'il aimait passer de longues semaines, seul dans son refuge de Val d'Isère, à ruminer dans sa tête une méthode de construction de suites aléatoires. Car ce normalien qui n'avait jamais voulu faire de thèse a obstinément passé maintes années de sa vie à chercher comment construire ce qu'il appelait le « hasard auto-

entretenu ». Nous avons retrouvé dans ses papiers un projet d'article qu'il destinait aux comptes rendus de l'Académie des sciences.

L'intuition qui le guide se résume comme suit. Soit une suite de n termes composée des entiers $0, \dots, n-1$ rangés dans un ordre aléatoire. À partir de cette suite, on veut obtenir par permutation d'autres suites aléatoires, sans utiliser un générateur de nombres pseudo-aléatoires, ni un procédé combinatoire, ni une source extérieure. Une permutation procède par échange de chaque terme successif de la suite avec un terme placé à un rang choisi au hasard. Un nombre de la suite et un numéro de rang dans la suite sont exprimés tous deux par des entiers compris entre 0 et $n-1$. Le numéro du rang peut donc être pris dans la suite elle-même. Si les nombres de la suite sont dans un ordre aléatoire les numéros de rang seront aussi donnés dans un ordre aléatoire, comme s'ils avaient été choisis au hasard ou fournis par un générateur extérieur. Cette méthode utilise l'idée que nombre et hasard ne sont pas incompatibles si l'on traite les nombres, non comme des instruments de calcul, mais comme des objets placés un par un dans une rangée de cases. On peut alors permuer indéfiniment la suite de ces objets en échangeant chaque fois le contenu d'une case avec celui d'une autre case choisie au hasard et dont l'adresse peut être prise dans la suite elle-même, pourvu que l'on soit parti d'une suite elle-même aléatoire. Il n'est plus nécessaire de faire appel à une source extérieure ; le caractère de la suite s'entretient de lui-même au cours des permutations successives. D'où le nom de hasard « auto-entretenu ».

Sur le conseil de Jean-Pierre Kahane (Académie des sciences) et de Jean-Paul Allouche (université Pierre-et-Marie-Curie), nous soumettons cette intuition méthodologique à la sagacité des collègues qui jugeront si ce testament d'un obsédé contient, ou non, une idée neuve qui mérite d'être exploitée.

Anne FAGOT-LARGEAULT (1957 S)

Cette nécrologie d'André Doazan a été rédigée avec l'aide de son épouse Véra, et de son ami Bernard Ruyer, qui sont ici chaleureusement remerciés.

BAILLEUL (Lucile, épouse NORY), née le 20 juin 1923 à Bully-les-Mines (Pas de Calais), décédée le 3 octobre 2011 au Mans (Sarthe). – Promotion de 1943 S.



Lucile est née dans le pays minier, à Bully, où ses grands-parents maternels, originaires de la région, s'étaient installés après la guerre de 1914-1918 et où ses parents se sont mariés. Son père, élève de l'IDN (Institut du Nord), avait repris ses études d'ingénieur après quelques années passées dans les tranchées. Jeune diplômé, il est d'abord embauché à l'usine de Flixecourt puis il est nommé directeur de la filature de Bessé-sur-Braye où la famille s'installe définitivement. Lucile est l'aînée de quatre enfants : Alain, né en 1924 – qui deviendra notaire –,

Renée, née en 1925 qui gèrera une PME avec son mari à Amboise et enfin Francis, né en 1931 qui créera également une PME à Bessé. Lucile poursuit sa scolarité primaire à Bessé, commence à jouer du piano puis entreprend ses études secondaires au lycée de jeunes filles du Mans où elle se révélera une élève brillante.

C'est là qu'elle fera partie d'un trio de filles douées et travailleuses qui suivront avec succès le même parcours ; avec Lucile se trouvaient Anne-Marie Boyer qui partageait avec elle les prix d'excellence et Jacqueline Morand qui m'a apporté son précieux témoignage de cette époque où je ne connaissais pas encore Lucile. En juillet 1940, à la fin de la 1^{re} C, le trio désire suivre la classe de math élem. mais il faut partir au lycée de garçons du Mans dans une classe où certains élèves se préparaient au concours d'entrée à Saint-Cyr. « Le professeur de mathématiques ne manquait pas d'autorité et ses yeux bleus étaient plus ou moins foncés selon son humeur ; il lui arrivait de féliciter les meilleurs garçons de la classe mais jamais les filles alors que Lucile obtenait souvent les meilleures notes ! » écrit Jacqueline Morand au sujet de cette classe de math élem. qui se termine par un brillant succès au Bac pour le trio qui décide d'entrer en classes préparatoires scientifiques. Mais il y a deux difficultés pour la réalisation de ce projet : d'abord il faut partir dans un lycée qui a des classes préparatoires mais il n'y en a pas au Mans... et de plus, pour les filles, la seule Grande École qu'elles peuvent intégrer est « Sèvres » alors que les garçons peuvent préparer plusieurs concours d'entrée...

Mais monsieur Bailleul est si heureux et si fier de voir que sa fille aînée excelle dans les filières scientifiques qu'il obtient vite l'inscription du trio en classe de « mathématiques supérieures » au lycée de Versailles où elles arrivent en octobre 1941. Les trois filles sont habituées à l'internat mais c'est la guerre ; l'intendant

du lycée a des difficultés d'approvisionnement pour nourrir les internes ; alors monsieur Bailleul qui voyage beaucoup pour son poste de directeur d'usine – où l'on fabrique des draps – s'arrange pour faire livrer des pommes de terre au lycée. Lucile est heureuse de travailler car elle apprécie beaucoup les cours de maths de monsieur Maillard ; elle réussit facilement à entrer en seconde année (la Taupe) mais le trio du Mans se sépare car Anne-Marie Boyer décide d'aller préparer le concours d'entrée à Fontenay, réputé plus accessible que celui d'entrée à Sèvres. Lucile – encouragée par son père – reste en Taupe et continue à travailler régulièrement ; elle est reçue 5^e au concours de l'ENS de Sèvres en juin 1943.

C'est en octobre 1943 que nous nous rencontrons et sympathisons d'emblée : je venais de Clermont-Ferrand et, avec Lucile, nous étions parmi les rares « provinciales » admises à Sèvres en 3/2 (la majorité de la promotion venait du lycée Fénélon à Paris) ; de plus, nous nous retrouvions au groupe « tala ». Nous logions dans une maison d'étudiantes au 214 du boulevard Raspail dans le XIV^e tandis que les littéraires étaient rue de Chevreuse où nous prenions nos repas. Nous traversions le Luxembourg pour aller aux cours à la Sorbonne ou à la rue d'Ulm. En 2^e année, nous avons décidé de préparer l'agrégation de physique alors que la majorité de nos camarades choisissaient les maths. Nous avons « binômé » pour les TP de physique et aussi en chimie... Bien sûr, c'était la guerre, il y avait des alertes et nous devions descendre à la cave. De plus, il y avait toujours des restrictions alimentaires... Or monsieur Bailleul venait de temps en temps à Paris pour ses affaires... et il emmenait Lucile au restaurant. Elle lui avait parlé de moi, de notre amitié ; il a demandé à Lucile de me proposer de venir au restaurant avec elle. Nous faisons donc, de temps en temps, un bon repas dans une brasserie du boulevard du Montparnasse, près de la gare. Monsieur Bailleul nous posait des questions sur nos études, nos travaux pratiques et nous passions ainsi une bonne soirée...

Un autre souvenir me revient : au printemps 1945, lorsque les camps furent libérés, il y a eu à Paris un afflux de rapatriés. La directrice de notre École a lancé un appel pour que des sévriennes aillent aider à l'accueil ; avec Lucile, nous nous sommes proposées... Nous avons été convoquées à l'hôtel Lutétia, boulevard Raspail, en face du Bon Marché. On nous a fait descendre dans les cuisines où nous avons fait la vaisselle toute la journée dans de grands éviers en aluminium. On nous descendait les plats et les assiettes sales et, toutes les deux, nous les lavions, les essuyions et on venait les rechercher. Cela a duré deux jours. Heureusement, il y avait de l'eau chaude ! À l'époque, même les grands hôtels ne possédaient pas de machine à laver la vaisselle et il y avait tant de malheureux qui rentraient des camps que nous étions contentes de participer bénévolement à leur accueil.

En 3^e année, Lucile a préparé un diplôme d'astronomie à l'observatoire de Paris, non loin du boulevard Raspail. Nous partagions alors la même chambre, elle partait courageusement dans la nuit et rentrait, au petit matin, enthousiaste de ses mesures et observations. Puis, la 4^e année a été l'année de préparation de l'agrégation où il a fallu travailler dur pour emmagasiner toutes les connaissances requises. Nous avons eu des professeurs prestigieux : Yves Rocard, Alfred Kastler (futur prix Nobel 1963 pour l'invention du laser)... Heureusement nous avons été reçues toutes les deux dans un bon rang. Je me rappelle que l'épreuve de physique durait jusqu'à 14 h et que nous sommes allées manger rue de Chevreuse en sortant du concours... ce fut ce jour de juillet 1947 où nous trouvâmes du pain de maïs sur la table... !

Puis nos routes se sont séparées, mais nous sommes restées en contact. Lucile est venue me voir à Aix-en-Provence où j'avais été nommée. Elle s'est mariée le 17 juillet 1950 avec Jean Nory qui terminait son internat de médecine ; je suis allée à Bessé assister au mariage où la joie rayonnait sur les nombreux invités, famille et amis.

Le ménage s'installe à Orléans où Jean ouvre un cabinet privé de cardiologie. Lucile est nommée professeur de physique-chimie au lycée et à l'École normale d'instituteurs d'Orléans. Bientôt des enfants viennent illuminer le foyer : Pierre en 1951, puis Michel en 1953 ; mais des intempéries, liées au débordement de la Loire et des égouts, inondent gravement la maison durant l'hiver 54-55 et provoquent son effondrement partiel l'hiver suivant... La maison est reconstruite solidement sur pilotis, sans cave, tandis que la famille s'installe provisoirement à Olivet en attendant de pouvoir rentrer dans la nouvelle maison, avec son troisième enfant, Claire née en 1956. À la naissance du quatrième enfant, Gilles en 1957, Lucile s'arrête de travailler. Mais, en 1961, après la naissance de Christine, son cinquième enfant, Lucile décide de reprendre son travail qu'elle arrête définitivement, en 1965, à la naissance de Pascal, son sixième enfant.

Elle s'intéresse passionnément aux études de ses enfants, s'engage comme parent d'élèves à la Fédération Armand (ancêtre de la PEEP), s'investit dans les Jeunesses musicales, refait un peu de piano et pousse tous ses enfants à apprendre la musique et à jouer d'un instrument. Elle s'implique dans les associations d'aide aux immigrants (notamment aux harkis dès les années soixante) et d'alphabétisation ; ses engagements allaient bien au-delà de l'aide ponctuelle et elle suivait un certain nombre de familles immigrées qu'elle conseillait. Son indignation contre la misère et l'injustice l'ont conduite à militer pour Amnesty International et à soutenir financièrement nombre d'associations.

De plus, elle est « catéchiste », soucieuse de donner à ses enfants une éducation chrétienne. Elle s'implique beaucoup dans la paroisse, participant à l'équipe liturgique, au dialogue œcuménique, à l'amitié judéo-chrétienne (association dont elle fut un temps présidente). Sa Foi, ses rencontres et son goût pour les langues (elle en a étudié une dizaine) l'ont conduite à apprendre l'hébreu afin de pouvoir lire (ou essayer de lire) la Bible dans le texte...

Elle a eu la joie de marier tous ses enfants et d'avoir douze petits-enfants (dont trois adoptés par son plus jeune fils Pascal) et trois petites-filles supplémentaires par alliance lors du mariage de Christine avec leur père. Elle aimait accueillir tous ces jeunes autour d'elle. Mais elle a connu aussi bien des épreuves : la mort de ses parents qu'elle chérissait et admirait, celle de ses frères, Alain et Francis, de sa sœur Renée si joyeuse et dynamique qui organisait des « cousinades », rencontres festives de parents éloignés... et elle a perdu tour à tour son fils Michel – le plus joyeux de tous ses enfants – en 1980, son mari en 1990 et son fils Gilles en 2006.

En 1991, après la mort de son mari, elle a décidé de quitter Orléans et de se retirer à Bessé-sur-Braye dans la maison de sa maman où elle a passé vingt ans de retraite tranquille. Elle aimait son jardin et s'est impliquée dans la vie de la paroisse (visite aux personnes âgées, aide aux devoirs...). Elle n'hésitait pas à prendre le train pour aller à Paris ou venir me voir en Auvergne. Une fois, nous sommes allées toutes les deux rencontrer une ancienne sévrienne, Françoise Pidoux (promo 1942 S), au carmel de Mozac, près de Clermont. Brillante mathématicienne, Françoise a eu un parcours atypique : soudain, à la surprise et à la réprobation de ses camarades agnostiques, elle décida d'entrer en religion au carmel de Grenoble !... Mais elle n'abandonna pas les maths pour autant. Elle participa même à un concours de mathématiques et reçut un prix qui... servit à refaire le toit du carmel ! Quand le carmel de Grenoble ferma, elle fut envoyée à celui de Mozac. J'y ai conduit Lucile qui, par la suite, a continué à échanger des idées avec elle – par lettre ou téléphone – sur les sujets qui les passionnaient toutes deux...

En 2005, je suis allée voir Lucile à Bessé. Elle a sorti d'une boîte des lettres qu'elle avait conservées de nos années d'École et ce fut très émouvant d'évoquer ces temps d'étude et d'insouciance malgré la guerre. Lucile était restée intellectuellement très active... (russe, hébreu) et nous nous écrivions souvent, partageant des photocopies d'articles qui nous intéressaient. Mais peu à peu ses forces physiques ont diminué : des problèmes digestifs, de vue, d'équilibre et de tension se sont aggravés. Quand elle n'a plus pu rester seule chez elle sans risque (incapacité à se relever seule) elle est entrée dans une maison de retraite des environs de Bessé : ses enfants venaient la voir souvent et l'amenaient, toutes les fois qu'ils pouvaient, passer une journée dans sa maison.

Lucile me manque. Elle était intelligente, généreuse, exemplaire de courage et de dévouement : sa Foi profonde lui a permis de traverser sereinement des épreuves familiales et d'affronter les ennuis physiques de la vieillesse. Elle avait compris très tôt que ce qui compte dans nos vies, c'est l'amour donné et reçu.

Suzanne ARCAIX-GÉLY (1943 S)

PARREAU (Michel), né le 6 décembre 1923 à Paris, décédé le 4 septembre 2010 à La Madeleine (Nord). – Promotion de 1943 s.

La notice qui suit est très largement inspirée par les nombreux témoignages publiés dans le bulletin de l'Association de solidarité des anciens de l'université de Lille-I – Sciences et Technologies (ASA) aimablement communiqué par M^{me} Parreau et avec l'autorisation du directeur de la publication de ce bulletin M. Joseph Losfeld. Ces textes peuvent aussi être consultés sur le site internet de l'ASA (<http://asa-2.univ-lille1.fr/spip>).

Sorti de l'École normale supérieure en 1946, Michel Parreau passa six ans au CNRS et prépara sa thèse d'État sous la direction de Georges Valiron, un analyste dont les deux ouvrages *Théorie des fonctions* et *Équations fonctionnelles-applications* furent d'un long usage dans l'enseignement supérieur français. La thèse de M. Parreau « Sur les moyennes des fonctions harmoniques et analytiques et la classification des surfaces de Riemann » relevait des mathématiques dites classiques. Par la suite son travail s'inscrit dans le courant de l'école scandinave d'analyse complexe (Ahlfors, Nevanlinna, Lehto...) ; il le développa une dizaine d'années et il reste évoqué par les spécialistes de ce domaine.

Après quatre ans comme maître de conférences à la faculté de Toulouse (1952-1956), il arriva à Lille en 1956 pour y rejoindre Georges Poitou avec qui il constitua une petite équipe de normaliens dont Roger Descombes et Christiane Chamfy... Il installa avec eux un solide département de mathématiques de type collégial, s'attachant à obtenir des postes d'assistants et à les pourvoir dans une période de pénurie de diplômés ; ils purent ainsi développer un enseignement plus conforme à l'esprit des mathématiques dites « modernes » marquées par le boubakisme. C'était une adaptation nécessaire à une faculté dont le nombre d'étudiants augmentera rapidement, adaptation qui durera longtemps et rend totalement inadéquats et injustes les reproches de sclérose faits encore et toujours à l'Université française.

L'administration de la faculté relevait alors d'un style que l'on peut appeler artisanal : administration squelettique, information quasi nulle en particulier sur la répartition du budget, disciplines isolées les unes des autres, structure « seigneuriale » des chaires. En 1961, le doyen H. Lefebvre, après deux décanats et demi, fut remplacé par Michel Parreau – dont la candidature éventuelle avait déjà été envisagée auparavant – et le développement de la faculté prit toute son ampleur : une véritable administration fut mise en place avec un recrutement de personnel compétent et capable de faire face à l'afflux des étudiants ; de nouveaux professeurs arrivèrent, de nombreux assistants furent nommés et permirent d'organiser travaux dirigés et pratiques ; de nouvelles disciplines ou matières furent introduites (biochimie, mécanique quantique, calcul numérique...) pour répondre aux multiples et rapides progrès des sciences. L'attribution obtenue après moult négociations d'un calculateur Gamma GT signa le passage du calcul numérique à l'informatique, faisant de Lille une des facultés pilotes en la matière.

Après trois années du décanat Parreau, la faculté était méconnaissable. Pour des raisons personnelles, il ne put, ou ne voulut, assurer un second décanat. Toutefois, pendant celui de son successeur Jacques Tillieu, il participa activement aux « affaires » au sein d'une équipe de direction dont il fit naturellement partie ; il aida le nouveau doyen de toute sa compétence et de toute sa loyauté, nouant avec lui des liens d'amitié qui dureront jusqu'à sa mort. L'information fut amplifiée et la faculté fut organisée en départements, en grande partie sur le modèle de celui des mathématiques. Ainsi la faculté était-elle préparée partiellement aux événements de Mai 1968.

À l'exécution de ces tâches du présent, Michel Parreau ajouta une grande activité pour préparer l'avenir. Parisien issu d'un milieu modeste, étant passé par Toulouse, il fut impressionné par la déshérence dans laquelle était laissée la jeunesse de la région Nord si peuplée, par le sous-développement des enseignements secondaires et supérieurs. C'est dès son décanat qu'il mit en branle (avec l'appui très actif du recteur Guy Debeyre qui comprit vite quel complice de ses vues il venait d'accueillir) la décentralisation de l'enseignement supérieur scientifique, dans ce qui était alors l'académie de Lille, en créant les centres universitaires de Calais (1963), de Valenciennes (1964) et en préparant celui de Saint-Quentin. Il assura la mise au point du programme pédagogique de ce qui allait devenir la faculté d'Annapes (maintenant université de Lille-I à Villeneuve-d'Ascq), puis sa traduction dans les plans des bâtiments de cette nouvelle faculté. Aidé du professeur Lebrun, il dut fréquenter autorités ministérielles et architectes et se préoccuper des mètres carrés, des équipements... Ainsi allait l'activité, avec peut-être moins d'euphorie qu'au début car, souvent et déjà, des restrictions budgétaires menaçaient la bonne conduite de l'entreprise, actuelle et future.

Pendant cette période de développement démographique et d'extension géographique, des modifications de programmes permettaient de mettre en place de nouveaux enseignements intégrant les progrès historiques de nombreuses disciplines scientifiques ; des expérimentations pédagogiques d'adaptation aux nouveaux publics étudiants furent amorcées.

Alors Mai 68 advint, avec ses événements largement inattendus que l'inquiétude soulevée par une réforme – encore une ! – celle baptisée Aigrain-Fouchet, aurait pu faire pressentir. Michel Parreau ne fut nullement troublé ou choqué par ce soulèvement qui exprimait une profonde insatisfaction régnant dans l'Université et, de manière beaucoup plus large, dans la civilisation occidentale ; il y participa avec détermination et même avec gaieté, renouant ainsi avec ses années militantes passées aux Jeunesses socialistes. Il prit part activement aux manifestations, aux discussions avec les étudiants, aux longues délibérations pour établir de nouvelles règles, espérées plus justes et plus démocratiques, de fonctionnement de l'Université, montrant ainsi qu'il ne possédait pas seulement de grandes qualités de gestion – mot beaucoup moins à la mode qu'actuellement – mais avait conservé, conformément au conseil de Henri Michaux, un état d'inaadaptation¹ susceptible de faire face à l'imprévu et de sentir les besoins de l'avenir d'une société.

Après la loi d'orientation d'Edgar Faure (rédigée en octobre 1968, votée en dernière lecture à l'Assemblée nationale le 7 novembre suivant, parue au journal officiel le 12) qui entérina beaucoup des propositions faites par les assemblées constituantes spontanées réunies en mai – loi qui fut suivie encore de beaucoup d'autres réformes, de réformes de réformes... jusqu'à maintenant où règne un esprit bien différent – Michel Parreau resta sur la brèche.

Il eut un premier sérieux problème de santé en 1975 lors de sa présidence de l'université des sciences et techniques. Rétabli il revint à l'UFR et aux mathématiques. Ayant favorisé la diversification des domaines étudiés à Lille, il s'y est retrouvé isolé quant aux sujets qui l'intéressaient mais a toujours gardé le contact avec les mathématiques vivantes, s'impliquant totalement auprès des jeunes chercheurs venus solliciter son aide. Son abondante production de textes d'enseignement, toujours précise et soigneusement rédigée, reste exemplaire. Il eut le plaisir mitigé de constater que son cours « Théorie des fonctions analytiques » a été reproduit et utilisé dans plusieurs universités sans même qu'il en ait été informé... Parallèlement et malgré des chagrins familiaux, sans se laisser décourager, sans souci d'une ambition personnelle, il continuait à consacrer ses efforts au service du bien public universitaire. Exemple type : son accompagnement actif pendant plus de dix ans du projet de centre de Culture scientifique et technique, des années 80 jusqu'à l'ouverture en 1996 du Forum des sciences à Villeneuve-d'Ascq.

Michel Parreau prit sa retraite en 1987, après un très grave accident de santé en 1986.

Mais en 1990 la mise en place délicate de deux nouvelles universités dans la région Nord le vit reprendre du service comme chargé de mission, puis comme premier administrateur en 1992-1993, de celle du Littoral. Il le fit avec d'autant plus d'enthousiasme que ces universités, avec celle de Valenciennes, représentaient la concrétisation de son dessein de jeune doyen en 1961.

En 1991, sur l'idée d'André Lebrun que des liens de solidarité pourraient persister entre ceux qui ont travaillé ensemble, il contribua à fonder, avec une poignée de retraités récents, l'ASA, dont il fut le deuxième président (1995-1999). Il obtint de l'université la mise à disposition d'un local et commença à y archiver une large documentation sur l'histoire de la faculté des sciences et de l'université de Lille. La célébration du centenaire de celle-ci en 1996 fut l'occasion du démarrage d'un travail collectif de conservation de la mémoire de l'université de Lille-I et de sa matrice, la faculté des sciences de Lille.

L'émotion provoquée par son décès témoigne de l'importance de la place qu'il a occupée et du rôle qu'il a joué dans la vie universitaire régionale pendant une période décisive de sa mutation et de son essor.

Note

1- Cf. Henri Michaux, *Poteaux d'angle*, Gallimard, 1981 « ... Ne te hâte pas vers l'adaptation. Toujours garde en réserve de l'inadaptation ».

FISZER (Jacques), né le 23 août 1924 à Paris, décédé le 18 décembre 2010 à Paris. – Promotion de 1945 s.

Lorsque, au début des années 80, Jacques Fiszer, le cousin germain de mon père, entreprenait de nous convaincre, mon frère et moi, de la chance que constituerait l'informatique appliquée aux techniques d'enseignement de la biologie, nous le regardions avec ce regard incrédule qui caractérise les (jeunes) profanes. Il faut dire qu'aborder la performance par lui jugée médiocre des didacticiens d'alors – quand le fax n'avait pas même fait son entrée dans la vie courante ! – relevait, de la gageure. Profanes, certainement nous l'étions et le sommes demeurés. Mais nous avons grandi, et le temps aura donné raison à Jacques sans que, jamais, auprès de quiconque, il n'en ait, à ma connaissance, tiré quelque gloire, ou même satisfaction, que ce soit.

L'École normale supérieure, d'où il est sorti en 1945, aura sans aucun doute contribué à faire de cet homme un bel humain, certainement un grand citoyen, voué tout entier aux autres, à ses collègues, et surtout à ses élèves.

La guerre, qui aura anéanti sa famille – à un cousin (mon père), une cousine, et une tante près –, aura peut-être nourri chez le solitaire impénitent cette conviction que seul l'immatériel vaut qu'on lui accorde un prix. L'immatériel, et aussi la transcendance, mais surtout pas la spiritualité ! Car sa vie semble avoir été dépourvue de toute attache, de toute espèce de matérialisme, de toute aspiration à la propriété. Elle fut surtout marquée du sceau de la discrétion la plus absolue.

À travers ses études sur les utilisations pédagogiques des nouvelles technologies dans les premiers cycles universitaires, le monde savant, et notamment l'UPMC (Université Pierre-et-Marie-Curie, Paris-VI) de la rue Cuvier, retiendra de lui sa contribution à l'enseignement des sciences de la Vie.

Nous n'oublierons pas sa douceur et sa présence, furtive mais bienveillante.

Nous ne l'oublierons pas, tout simplement.

Franck PRAZAN, son cousin

Jacques Fiszer... Je l'ai repéré dès mon arrivée à la faculté des sciences de Paris, au début des années soixante. Nous étions assistants de travaux pratiques de biologie dans le même service de première année de médecine, le PCB (physique chimie biologie). Comment ne pas le repérer ? Ce monsieur, si sérieux, si poli, l'air si austère, toujours habillé de la même façon, en gris (en quarante ans, je crois ne lui avoir connu que deux imperméables, gris bien sûr), comme une souris. Je le savais si compétent, je l'avais imaginé si différent, que pendant les premières années, je n'ai jamais osé l'aborder. Difficile de parler à une « référence ».

Puis, ce fut 1968 et la découverte sur le campus de Jussieu, portes ouvertes pendant ce mois de mai, d'une énorme machine, un gros ordinateur IBM que des collègues enseignants s'essayaient à utiliser avec leurs étudiants. C'est en 1968-1969 qu'un petit groupe d'entre nous se risqua à utiliser cette machine pour enseigner la biologie. Jeunes, encore survoltés par Mai 68, nous étions à la fois enthousiastes et responsables, sachant bien qu'il nous fallait une caution pour mener cette expérience. C'est Jacques Fiszer qui sera notre caution de respectabilité académique. Il se laissa coopter d'emblée, nous étions un peu étonnés mais pleinement rassurés.

Nous sommes ainsi partis, un groupe de six collègues « Biologie-EAO », pour une aventure de vingt-cinq ans, autour de ces deux acronymes NTE (Nouvelles technologies d'enseignement) et EAO (Enseignement assisté par ordinateur). Chaque semaine, réfléchir, bâtir puis démolir ensemble pour construire un didacticiel, produit pédagogique numérique, fut merveilleux. Quel cadeau ces plaisirs intellectuels hebdomadaires !

Peut-on dire que pendant ces moments partagés, la carapace de Jacques Fiszer soit tombée ? Peut-être un peu. Jacques portait un mystère, un mystère sans doute douloureux. Je ne l'ai jamais vu rire aux éclats, je l'ai vu souvent esquisser un sourire, avoir des éclairs dans le regard, mais sans jamais « s'éclater », se laisser aller. Sa retenue faisait partie de son mystère. Au fil des années, nous l'avons apprivoisé, il a commencé à nous faire part de choses qui l'avaient passionné : je me rappelle « Le Bal » au théâtre, « La Nuit américaine », film de Truffaut... qu'il nous racontait, la voix modulée par des accents enthousiastes, et ses yeux, alors, savaient briller. Je me rappelle ma surprise : ces œuvres n'avaient rien d'austère... Aurions-nous pu nous attendre à de telles émotions ? Nous avons découvert son amour de la musique, nous l'avons trouvé incollable sur le dernier enregistrement des « Variations Goldberg », sur les Master class, nous devinions qu'il avait envie de parler du concert de la veille à Pleyel, qu'il le comparait à d'autres...

Nous avons pu partager ces quelques moments d'émotion car, bien qu'enseignant à l'université de Paris-VII, il eut droit de cité, dès 1988, à l'université de Paris-VI, ayant son bureau à L'UTES (L'usage des technologies éducatives en sciences), service destiné aux étudiants et aux enseignants de l'université. Il y était pleinement des nôtres, participant à part entière aux formations mises en place autour des NTE, devenues TICE (Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement).

Jacques Fiszer a été notre caution scientifique et l'est toujours resté : c'est en 1969 qu'il est tombé dans le bain des NTE à l'occasion d'un voyage aux États-Unis organisé par Joël de Rosnay, alors en poste à l'ambassade de France. Il y a découvert l'état de l'art. Il devint le rédacteur de tous nos articles scientifiques, de 1969 aux années 90 et le colporteur de nos travaux dans différents colloques et congrès, jusqu'en Australie, où on l'écoutait.

À L'UTES, il a toujours été l'homme des « petites attentions », sachant établir à un moment donné une relation privilégiée avec chacune et chacun d'entre nous, avec une gentillesse, une parole attentive, un cadeau bien choisi, toujours dans la plus grande discrétion, presque en secret.

Au fil du temps, notre groupe de six s'est effrité, un collègue nommé professeur à Tours, un autre partant diriger un laboratoire. Mais il a continué, cimenté par Jacques, jusqu'au jour où il décida de prendre sa retraite, une retraite effec-

tive, car longtemps après la date de la retraite légale, il a continué son travail de recherche – la conception en EAO. Le travail du groupe Biologie-EAO s'arrêta alors net, il n'y avait plus de leader, l'aventure était terminée.

Jacques Fiszer est parti de l'université en douceur, presque en catimini, distribuant aux uns et aux autres ses affaires, laissant sa place nette. Un jour, il m'a remis ses clés, sans commentaire. Il n'est jamais revenu à L'UTES. Je l'ai rencontré par hasard dans Paris et nous avons échangé quelques propos comme si nous ne nous étions jamais quittés.

Pour moi, Jacques a toujours été sans défaut. Je l'ai connu distant et altruiste, humble et intelligent, austère mais avec des émotions cachées qu'il laissait parfois échapper, énigmatique. Il aura beaucoup donné aux universités.

Nicole BERNARD,
créatrice et directrice de L'UTES (université Pierre-et-Marie-Curie, Paris-VI)

En 1984, l'université Pierre-et-Marie-Curie organisa une préparation accélérée à la licence d'informatique pour ses enseignants qui le désiraient, toutes disciplines confondues. Cette année-là, j'étais la seule biologiste. C'est là que je fis la connaissance de Jacques Fiszer. Il passait de temps en temps dans notre salle, regardait si tout allait bien, mais si discrètement que je mis longtemps avant de m'apercevoir de son existence. Comme j'avais reçu la même formation de biologiste que lui, nous venions de la même prépa de NSE (Normale sciences expérimentales) et qu'il avait à cœur l'application de l'informatique à la biologie, il me proposa de m'aider un peu quand je fus sollicitée pour enseigner les bases de la programmation dans un module nouvellement créé de la maîtrise de biologie, le MIB (Méthodes d'informatique appliquée à la biologie). C'est ainsi que je devins son tapir pour une vingtaine d'heures. Grâce à lui le langage informatique me devint... une langue vivante. Il me fit parler couramment l'assembleur, le pascal ! Et pourtant, malgré son dévouement, et alors qu'il était la bienveillance personnifiée, il m'intimidait. Il faisait si étonnamment professeur de la troisième République, avec ses gestes mesurés, sa voix posée, son costume gris au pli impeccablement repassé, sans un grain de poussière, sa cravate. À mille lieues du relâchement vestimentaire de mise depuis Mai 68...

Tout récemment, cherchant sur Google quelque information sur le début de la carrière de Jacques – nous en étions réduits à cela, j'eus la surprise de découvrir qu'un certain Jacques Fiszer avait, en 1949, traduit du danois un ouvrage de Herman Nielsen intitulé *Le principe vital* pour la collection « Science et pensée » de Hachette. Le sujet était tout à fait au cœur de ce qui intéressait Jacques. Je sen-

tais là une bonne piste. Mais, ainsi donc, Jacques aurait su le danois ? Il fallait en avoir le cœur net. J'écrivis aux éditions Hachette pour demander si ce traducteur était bien Jacques Fiszer, normalien biologiste de la promotion 1945. Voici la réponse qui me fut faite par retour du courrier :

« ... j'ai consulté sur le site de la BNF la notice consacrée à Jacques Fiszer, traducteur de l'ouvrage de Herman Nielsen, *Le Principe vital*. Voici les infos recueillies : maître-assistant à l'université de Paris-VII – ancien élève de l'École normale supérieure (1945) – professeur agrégé en sciences naturelles... Il n'y a donc aucun doute : il s'agit bien de la même personne. Aldona Kucharska, archives Hachette Livre ».

Dans quelles circonstances Jacques avait-il appris le danois ? Mystère total. S'agit-il d'un secret lié à ces années de guerre qui l'ont meurtri ? Ou bien, tout simplement, sa modestie l'incitait-elle à taire des dons dont nous aurions pourtant aimé à le féliciter ?

Mystérieux, secret, discret... La force de concentration de son regard soulevait parfois un peu le voile, nous laissant percevoir, sans mot dire, bien au-delà du concret, cet attrait pour l'immatériel, pour la transcendance évoqué par son cousin Franck Prazan.

Pascale MENTRÉ (1957 S)

GUENÉE (Bernard), né à Rennes le 6 février 1927, décédé à Paris le 25 septembre 2010. – Promotion de 1946 I.

Né à Rennes en 1927, Bernard Guenée était fier de ses origines. Il disait volontiers qu'il « montait » de villageois bretons. Son père, fils d'instituteur, était ingénieur des Ponts et chaussées. Les valeurs de la famille, qu'il a magnifiquement illustrées, étaient le savoir, les études, le travail.

Bernard Guenée est venu très tôt à Paris. En 1944, alors qu'il était en classe de philosophie à Saint-Brieuc, le lycée Anatole-Le Braz a été fermé à la suite d'un acte de résistance. Pour rien au monde les parents Guenée n'auraient supporté de voir leur brillant cadet interrompre ses études. Ils l'envoyèrent finir l'année scolaire à Paris, au lycée Louis-le-Grand. Bernard Guenée conquiert donc son baccalauréat deuxième partie tandis que les Alliés avançaient en Normandie. Saint-Brieuc étant inaccessible au milieu des combats, le bachelier passa l'été au lycée et vécut la Libération de Paris en flânant au milieu des barricades sans trop com-

prendre ce qui se passait, ce qui, disait-il, l'aida à faire la différence entre le témoin et l'historien.

Après deux nouvelles années passées à Louis-le-Grand, il entre à l'École en 1946. Quatre ans plus tard en 1950 il est reçu à l'agrégation d'histoire. En khâgne le « jeune breton timide », comme il aimait à se définir, se laissait encore impressionner par ceux qu'il appelait les « beaux parleurs parisiens et méridionaux ». Cela lui passa mais pas sa méfiance à l'égard des bavardages prétentieux et des succès faciles. L'année de service militaire qu'il accomplit en Allemagne lui parut une parenthèse reposante après les efforts qu'il avait fournis en étudiant scrupuleux qui n'attendait rien de la chance ni de l'improvisation, mais tout du travail.

En 1951-1952 il eut son premier poste de professeur d'histoire au lycée de Colmar. L'année suivante, il est nommé pour trois ans à la Fondation Thiers. Il peut enfin se consacrer entièrement à la Recherche, mais il n'abandonne pas pour autant ses habitudes de travail acharné, régulier, méthodique. Il le fait avec plaisir. Les longues séances aux Archives ou à la Bibliothèque nationale, les lents dépouillements de sources austères, l'élaboration de fiches – au dos de feuilles déjà utilisées, car la guerre a laissé à sa génération les habitudes d'économie qui aujourd'hui reviennent à la mode – la lecture de la redoutable cursive du XV^e siècle, rien ne le rebute ni ne le rebutera jamais. Il aime l'odeur et le toucher des doux parchemins, la plongée dans les textes et surtout le lent mûrissement des idées. Il a trouvé sa vocation.

Encore une année d'enseignement, au lycée Marceau à Chartres, et Bernard Guinée est appelé à la Sorbonne comme assistant en 1956 par son maître, Charles-Edmond Perrin. Il n'y reste pas longtemps car désormais sa réputation est faite. On sait qu'il sera le grand médiéviste de sa génération. Dès 1958 il est nommé à Strasbourg, comme « chargé d'enseignement », puis, une fois sa thèse soutenue en 1963 et le titre de docteur ès lettres obtenu, comme professeur.

Lorsqu'il s'installe à Strasbourg, Bernard Guinée est marié depuis déjà quelques années. En 1955 il a épousé Simonne Lucas, chartiste. Ce que fut leur couple inséparable, l'affection que les amis et disciples de Bernard vouent à Simonne en porte témoignage. Le jeune professeur apprécia le séjour alsacien. Tout lui plut à Strasbourg, l'université, avec sa fameuse bibliothèque et son ouverture européenne, les collègues et les étudiants. Il noua dans la grande ville alsacienne des amitiés qui l'accompagneront toute sa vie. Mais en 1965, comme il fallait trouver une personnalité de taille pour remplacer le grand Yves Renouard, disparu prématurément, les maîtres de la Sorbonne le firent venir à Paris. Il y resta jusqu'à sa retraite en 1995, passant de la Sorbonne à Paris-I en 1970, après la tourmente de 1968 et le partage de l'ancienne université.

Tout en remplissant scrupuleusement ses obligations d'enseignement universitaire, Bernard Guenée accepte d'autres charges. En 1980 il est élu directeur d'études à la 4^e section des Hautes Études où son séminaire se transforma en un véritable centre de recherche qui prit la forme d'une équipe CNRS et qui plus tard donna naissance à « l'Opération Charles-VI ».

Déjà la réputation de Bernard Guenée passait les frontières. Elle lui valut plusieurs invitations dans les plus hauts lieux de la médiévistique anglo-saxonne. À l'automne 1972 il franchit l'Atlantique, convié à donner une série de cours à l'université de Yale. Bien intégrés au milieu universitaire américain, Bernard et Simonne Guenée, retrouvent les États-Unis avec plaisir et profit pour un séjour de trois mois, de septembre 1976 à janvier 1977, à l'invitation de l'Institute for Advanced Studies de Princeton. En 1974 c'est le prestigieux *All Souls College* qui fait venir Bernard Guenée à Oxford en l'appelant comme *Visiting Fellow* pour un semestre. Son rayonnement international est concrétisé notamment par son élection comme *Corresponding Fellow* de la *Medieval Academy of America* en 1982 et son entrée à la *Royal Historical Society*.

En 1981 Bernard Guenée est élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Cet honneur ne fut pas seulement pour lui l'occasion de porter l'habit vert – ce qu'il fit avec une grande distinction – ni le couronnement d'une brillante carrière mais le plus beau moyen de mettre son temps, ses talents, son énergie au service de la science historique. Il le fit avec la conscience qu'il mettait à toutes ses activités mais aussi avec conviction. De 1983 à 1992, il fut l'un des deux directeurs du *Journal des savants*. Il fit partie des instances dirigeantes de l'Institut et de celles de l'Académie des inscriptions et belles-lettres qu'il présida pendant l'année 1989. Son autorité morale s'y imposa jusqu'au bout et sa vocation trouva là son plein épanouissement.

Le rayonnement de Bernard Guenée se mesure au nombre et à la qualité des disciples qu'il sut attirer et retenir autour de lui dans son séminaire de la Sorbonne puis des Hautes Études. Pour eux Bernard Guenée fut véritablement un maître qui, tout en les initiant à la recherche, leur permit d'assister à l'éclosion et au développement de sa propre pensée. Chercheurs confirmés ou débutants en étaient bien d'accord : écouter Bernard Guenée, suivre la claire progression de son raisonnement, retenir ses formules percutantes, sourire à ses traits d'humour, c'était un enchantement. Et aussi lire ses livres. Car, refusant d'émettre son œuvre dans les Colloques et les Mélanges, il écrivit des livres dont la publication jalonne les étapes de son parcours d'historien.

Le premier fut sa thèse de doctorat d'État, *Tribunaux et gens de justice dans le bailliage de Senlis à la fin du Moyen Âge (vers 1380-vers 1550)*, publiée aux Belles Lettres en 1963. Elle s'inscrit dans le contexte du renouveau à peine frémissant de l'histoire politique en France à la fin du Moyen Âge. Il fallait à un jeune chercheur,

dans les années cinquante, une belle dose de courage pour entreprendre l'étude d'un tel sujet, même si l'histoire des institutions commençait à s'ouvrir à celle de leur personnel. Mais Bernard Guenée, dépassant la simple analyse d'un groupe social, alla plus loin. Mieux que personne il comprit que la description des rouages administratifs et, dans le meilleur des cas, de leur fonctionnement, n'expliquait rien si l'on en ignorait le contexte social dans sa totalité. Étudiant de près le petit monde du bailliage de Senlis, non seulement les juges, les avocats et les procureurs, les notaires, mais aussi les justiciables, il découvrit que c'était le choix des parties qui avait assuré le succès de la justice royale, bref que l'institution judiciaire, plus que par l'action délibérée du pouvoir royal, avait progressé par la pression de la société.

L'année suivante, Bernard Guenée terminait un article (« L'histoire de l'État en France à la fin du Moyen Âge, vue par les historiens français », *Revue historique*, t. 472, 1964, p. 331-360) par ces mots : « J'ai voulu montrer que l'histoire de l'État en France à la fin du Moyen Âge, malgré son passé déjà long et sa disgrâce passagère, a encore l'avenir devant elle ». Cet avenir, en réalité, c'était lui. Car la réhabilitation d'une histoire politique renouvelée fut consacrée par la parution en 1971, dans la collection « Nouvelle Clio » aux Presses universitaires de France, de l'ouvrage *L'Occident aux XIV^e et XV^e siècles. Les États*.

Le livre est d'abord le fruit d'une documentation exceptionnelle, couvrant tout l'espace de la Chrétienté d'Occident et, partant, toutes les langues en usage chez les médiévistes : à côté du français, l'allemand et l'anglais, l'espagnol et l'italien, mais aussi le néerlandais, le polonais, le portugais, le tchèque. Documentation vivante de plus. À chaque nouvelle édition (il y en eut six), son supplément bibliographique, élaboré – signalons-le – à la bibliothèque de l'École. Une telle richesse documentaire explique aisément le fait que le livre ait été traduit en plusieurs langues. Mais elle reflète aussi l'ampleur de vue qui présida à son élaboration. C'est bien de l'Occident tout entier qu'il s'agit. La culture de Bernard Guenée – excellent germaniste et polyglotte en puissance – lui permit de mener à bien cet ambitieux projet mais plus encore sa profonde honnêteté intellectuelle qui lui interdit de réduire son propos à l'espace baigné par la Manche et la mer du Nord, terrain de chasse habituel, Italie mise à part, des médiévistes de jadis.

Si le livre donna de nouveaux fondements à l'histoire politique, c'est par un véritable retournement de perspective qui donne la première place à la société, « le pays », et aux idées, aux croyances, aux images, les « exigences de l'esprit ». La construction de l'État met en cause la société tout entière, intégrée en « ordres » ou en « états ». L'accent est mis sur le dialogue entre gouvernants et gouvernés en ces deux siècles qui virent l'apogée et le déclin des assemblées représentatives. Plus neuf encore, Bernard Guenée met en lumière l'intense

effort accompli par l'État pour convaincre les sujets de son bon droit. Si son pouvoir réussit à s'imposer c'est en agissant sur les esprits. Il y a une histoire culturelle de l'État.

Or rien ne pouvait mieux prouver la légitimité du pouvoir que l'histoire. Voilà pourquoi, à peine finie sa « Nouvelle Clio », Bernard Guenée commençait à défricher un nouveau champ de recherche : l'historiographie. Ce furent d'abord des articles sur la critique historique, les genres historiques, la culture historique au Moyen Âge (réunis dans *Politique et histoire au Moyen Âge. Recueil d'articles sur l'histoire politique et l'historiographie médiévales*, Publications de la Sorbonne, 1981) qui acheminaient l'auteur vers un nouvel ouvrage majeur : *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, paru chez Aubier-Montaigne en 1980.

Si le projet initial visait la construction de l'image du passé la plus favorable au pouvoir, bref le détournement de l'histoire à des fins politiques, Bernard Guenée se prit au jeu et finalement tira au clair tout le « travail de l'historien » médiéval, documentation, élaboration, composition, sans oublier la diffusion du livre d'histoire, ce « succès de l'œuvre » dont la mesure se fait au nombre de manuscrits parvenus jusqu'à nous. Là encore, c'est un regard neuf qui est posé sur les historiens du Moyen Âge. Des compilateurs ? Oui. Mais leurs sources découpées, combinées, ajoutées, complétées, donnaient, pour finir, une œuvre originale, reflet de l'esprit du temps.

Les livres qui suivent relèvent d'un autre genre littéraire. Toujours aussi savants mais moins universitaires, appuyés sur une érudition qui sait se faire discrète, ils font découvrir chez Bernard Guenée une face que ses disciples devinaient depuis toujours : celle d'un grand écrivain, capable de retenir l'attention du public cultivé sur un sujet, ponctuel en apparence mais en réalité révélateur de la vérité profonde d'une époque lointaine. Ce fut d'abord *Entre l'Église et l'État. Quatre vies de prélats français à la fin du Moyen Âge*, paru en 1987 chez Gallimard. Quatre historiens, Bernard Gui, Gilles le Muisit, Pierre d'Ailly et Thomas Basin, dont les vies échelonnées de 1261 à 1490 couvrent toute la fin du Moyen Âge, quatre hommes d'origine modeste et de talent, avec leur formation et leurs ambitions, leurs succès et le déclin de leur vieillesse, c'est assez pour dresser le tableau des relations à la fois complices et rivales nouées entre l'Église et l'État pendant les deux derniers siècles du Moyen Âge. Cinq ans plus tard, en 1992, vint, toujours chez Gallimard, *Un meurtre, une société. L'assassinat du duc d'Orléans, 23 novembre 1407* qui analyse l'événement révélateur des tensions et des ruptures de la France de Charles VI.

En 1999 Bernard Guenée écrivait : « Le règne de Charles VI m'a toujours fasciné » et ses disciples savaient bien que, depuis toujours, il était fasciné par un auteur, celui de la *Chronique du Religieux de Saint-Denis*, comme en témoigne le beau recueil qu'il fit paraître sous le titre *Un roi et son historien. Vingt études sur le*

règne de Charles VI et la *Chronique du Religieux de Saint-Denis*, Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, nouvelle série, t. XVIII, Paris, 1999. Suivront, édités par Perrin, en 2002 *L'Opinion publique à la fin du Moyen Âge d'après la « Chronique de Charles VI » du Religieux de Saint-Denis* et en 2004 *La folie de Charles VI. Roi bien aimé, le roi dont le malheur, loin de l'affaiblir, affermit la religion royale*. Parut enfin en 2008 le dernier livre dont Bernard ait vu la publication : *Du Guesclin et Froissart. La fabrication de la renommée*. Du Guesclin, Froissart, deux personnages que Bernard Guenée n'aimait pas vraiment. Ce qu'ils avaient de commun ? C'est que l'un comme l'autre sut construire méthodiquement et peut-être au-delà de ses mérites la renommée qui lui est restée.

Relatant les honneurs funèbres qui furent rendus à du Guesclin en 1389, le Religieux de Saint-Denis rapporte que le prédicateur chargé de prononcer l'homélie prit pour thème cette phrase : « Son nom a été porté jusqu'aux extrémités de la terre ». Bernard Guenée, en dépit de sa haute réputation internationale, n'en demandait pas tant. Il lui suffisait de savoir que les disciples de ses disciples continueraient à marcher dans les chemins qu'il avait ouverts et que son souvenir reposerait dans le cœur fidèle de ses amis.

Françoise GONNARD-AUTRAND (1953 L)

PERROT (Jean-Charles), né à Malesherbes (Loiret) le 23 avril 1925, décédé à Paris le 5 mai 2011. – Promotion de 1946 I.

- 1946 Reçu au concours de l'ENS, section des lettres
- 1949 Agrégation de grammaire
- 1950 Assistant de philologie latine à la Sorbonne
- 1953 Chargé d'enseignement à la faculté des lettres de Montpellier
- 1959 Docteur ès lettres
- 1960 Professeur de linguistique générale à la Sorbonne
- 1965 Directeur de l'Institut de phonétique de Paris
- 1967 Directeur du Centre d'études finno-ougriennes
- 1978 Directeur d'études à l'École pratique des hautes études
- 1985 Directeur du Centre inter-universitaire d'études hongroises

Correspondant à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, membre d'honneur de l'Académie des sciences de Hongrie, officier de l'Ordre national du mérite, commandeur des Palmes académiques, croix du Mérite de la république hongroise et officier de la Rose Blanche de Finlande, docteur *honoris causa* de plusieurs universités étrangères

Mon ami Jean Perrot,

Nous avons fait connaissance à la rentrée 1946. Les bizuths dont nous étions découvraient l'École et, par petits groupes, prenaient possession de leurs turnes. J'avais personnellement choisi de lier mon sort à celui de Marcel Roncayolo : la khâgne de Louis-le-Grand avait déjà rapproché, dans une cordiale rivalité, écho de celle de leurs deux villes, le Marseillais et le Niçois. Notre groupe, formé en partie par le hasard, comptait quatre autres coturnes, et quand Perrot s'est présenté notre vaste pièce du premier étage avait déjà fait le plein. Le dernier venu aussitôt trouvé un autre lieu d'accueil, mais nous avons eu le temps de nous présenter et de nous découvrir, lui et moi, soumis à la même contrainte, compléter notre licence du redoutable certificat de grammaire et philologie. Redoutable pour moi, assurément, mais curieusement léger pour ce garçon placide qui se mit à circuler parmi les pièges de la phonétique, sous la conduite des maîtres Lejeune et Fouché, avec une assurance égale à celle des Ernests dans leur antique bassin. Un autre souvenir est celui du cercle d'études socialistes que Roncayolo et moi avions recréé : Jean y faisait de discrètes apparitions, généralement silencieuses, parfois éclairées d'un petit sourire où il n'était pas impossible de déceler un brin d'ironie : si la politique ne le laissait pas indifférent, elle le passionnait moins que la philologie. Celle-ci nous inspirait de fréquents échanges où je brillais moins que lui... Nous nous retrouvions en revanche à égalité aux cours de danse du maître Fouard, frêle vieillard qui ne semblait pouvoir tenir debout que sur un pied : faute de demoiselles, la mixité de l'École n'ayant pas encore été inventée, nous restions nécessairement entre garçons, tenant deux par deux, en alternance, le rôle du cavalier et celui de sa partenaire. J'ai ainsi vécu en couple avec Jean Perrot une fois par semaine pendant quelques mois. Un lien supplémentaire s'était cependant tissé entre nous : celui d'une amitié commune pour un camarade hongrois. Accueilli à l'École pour un an au titre des échanges traditionnels entre l'ENS et son homologue de Budapest, le Collège Eötvös, Béla Köpeczi avait cinq ans de plus que nous. Il ne s'en révéla pas moins excellent camarade et nous introduisit à l'Institut hongrois – alors voisin de l'École, rue Pierre-Curie – dont nous devînmes d'autant plus vite familiers que le directeur et sa femme étaient particulièrement accueillants. C'est à cette époque que la Hongrie, et surtout le hongrois sont entrés dans sa vie.

Après notre sortie de l'École, nos voies ont divergé. Installé en Auvergne avec ma famille, je suivais de loin l'ascension universitaire et académique de Jean, sans rien comprendre à ses travaux, et je n'ai pas souvenir que nous ayons eu l'occasion de nous revoir. J'ai eu cependant de ses nouvelles directes par deux personnes, ma femme, Antoinette, et B. Köpeczi. Historienne de l'art, la première avait entrepris d'initier ses étudiants clermontois à la peinture hongroise du XIX^e siècle ; dans les années 1980, de retour d'une visite de travail à Budapest, elle était

entrée en relation avec le Centre d'études finno-ougriennes de Paris-III ainsi qu'avec l'Institut hongrois de Paris et elle y avait rencontré Jean Perrot. Auparavant j'avais moi-même renoué avec Köpeczi dont le sinistre « rideau de fer » m'avait longtemps séparé. Nous avons beaucoup à nous dire, mais au long de nos conversations Jean Perrot fut très présent. Et il en alla de même lors des colloques qu'il organisait régulièrement à Matrafüred dont ma femme et moi fûmes quelques années des habitués. Et encore en 1987, année où, ministre de la Culture, Köpeczi reçut avec faste à Budapest le septième congrès international des Lumières, puis en 1993 quand il participa au colloque tenu à Gênes par la Société Montesquieu sur « L'Europe de Montesquieu ». Mais pourquoi, – s'étonnera-t-on peut-être – tant parler d'un tiers dans une page de souvenirs sur mon ami Jean Perrot ? Parce que le plus court chemin de Riom à Paris est parfois passé par Budapest. Parce que la mémoire ne peut dissocier ceux que la destinée et l'amitié ont unis. Parce que si Jean Perrot est mort au printemps 2011, Béla Köpeczi l'avait précédé de moins de dix-huit mois, en janvier 2010. Et enfin, parce que, quelque part dans un coin du ciel finno-ougrien, l'Idée de l'un sourit paisiblement, à jamais, à l'Idée de l'autre.

Jean EHRARD (1946 I)

Mon Maître Jean Perrot,

Si nous voulons un jour redonner du prestige à la fonction de professeur des universités, tâche tellement urgente pour l'avenir de nos étudiants, il nous faut des modèles incontestables auxquels nous référer. Jean Perrot, qui vient de nous quitter, était un de ceux-là, un Maître dans la pleine acception du terme.

Il restera, pour moi qui fus son étudiant, son thésard avant d'être son ami, un modèle de conscience académique au double titre de ses qualités personnelles et de l'importance de l'œuvre qu'il a accomplie.

Arrivé à l'École à l'automne 1966 et, comme tant de conscrits littéraires en recherche d'une vocation, je me mis, à l'invitation de mon condisciple marseillais Alain Barthélemy, à suivre avec de plus en plus d'intérêt le séminaire de linguistique générale et latine que dirigeait Jean Perrot. Au fil des séminaires, la rigueur intellectuelle et la conviction que transmettait son directeur aux participants décida de ma vocation. Dans les travaux dirigés par Jean Perrot, il ne s'agissait pas seulement de découvrir et d'ordonner des faits à partir d'un cadre méthodologique éprouvé, mais bien de renouveler ce cadre même. D'une part, par une hypothèse originale sur l'objet : la morphosyntaxe globale, que Jean Perrot formule lui-même ainsi : « l'analyse des phrases d'une langue doit intégrer non pas

seulement les structures syntaxiques au sens traditionnel, sur lesquelles repose l'organisation de l'énoncé à partir de constituants liés les uns aux autres par des fonctions syntaxiques, mais aussi les structures qui organisent l'information contenue dans les phrases en tant que porteuses de messages.»

Et d'autre part, par la modernisation des moyens de traitement des données, puisque, avec le concours du grand romaniste hongrois Josef Herman, l'informatique et les méthodes statistiques s'ajoutaient à la démarche structurale pour étayer, par exemple, l'hypothèse spécifique qu'en latin, comme en hongrois, le groupe apportant l'information principale de la phrase se plaçait dans le voisinage immédiat du prédicat grammatical. J'achève aujourd'hui ma carrière universitaire sans avoir totalement épuisé les ressources de cette démarche dans mon domaine d'étude, celui de la linguistique française. Insensible aux effets de mode, Jean Perrot, comme en témoigne la citation, n'exprimait pas sa pensée avec les formules brillantes, qui ont sans doute leurs vertus pédagogiques, mais qui trop souvent sont des facilités d'écriture palliant l'imprécision du raisonnement. Il avait reconnu l'importance du style dans l'écriture scientifique en sciences humaines et choisi d'en faire l'expression à la fois transparente et structurante de l'argumentation. Témoigne de cette réussite le succès jamais démenti de son « Que sais-je ? » *La linguistique*, publié en 1953 alors qu'il n'avait pas 30 ans, sans cesse réédité depuis et que l'on peut encore recommander aux étudiants comme une introduction au « noyau dur » de la science linguistique.

Mais il ne faudrait pas croire que Jean Perrot, lorsque j'ai entrepris sous sa direction en 1967 un travail d'études et de recherches sur « l'accusatif d'objet interne en latin » était seulement un théoricien original et rigoureux. Il présentait à 41 ans un ensemble de réalisations dans des domaines variés que certains mettent toute une carrière à produire. Jean Perrot travaillait vite et se donnait rapidement les moyens institutionnels de développer ses recherches. Dès sa première année d'École, il poursuit son travail personnel dans trois domaines : la philologie latine, la linguistique générale, la linguistique hongroise. C'est par la linguistique générale que j'ai connu ses travaux. Mais sa rapidité d'esprit et sa puissance de travail lui avaient permis de continuer à chercher et à enseigner dans son domaine de formation initiale : la grammaire comparée des langues classiques. Une fois passée l'agrégation de grammaire en 1949, il soutient à peine dix ans plus tard sa thèse principale en philologie latine (les dérivés latins en *-men* et *-mentum*) et sa thèse complémentaire, rédigée en hongrois, sur la fonction du préverbe *meg* dans cette langue. Jean Ehrard nous dit ici-même par quel heureux hasard il a choisi d'étendre son domaine de recherches à la famille finno-ougrienne. En quelques années, après un diplôme de hongrois obtenu aux Langues O, il devient un spécialiste mondialement reconnu de hongrois et de finnois. Sa formation de comparatiste lui permet ensuite de dominer rapidement

le mordve et le vogoul. Il a commencé sa carrière comme assistant de latin à la Sorbonne, appelé par Michel Lejeune, et après un intermède comme chargé d'enseignement à Montpellier où il cumulait la direction des études de philologie classique et de linguistique générale – comme successeur de Lucien Tesnière – il est nommé à 35 ans à la Sorbonne, professeur de linguistique générale et de linguistique hongroise.

Une présentation analytique d'une centaine des contributions scientifiques de Jean Perrot a fait l'objet d'un article du grand historien de la linguistique P. Swiggers en 1997 : « Jean Perrot. Notice biographique et bibliographique », témoignage de l'importance de ces travaux et du rayonnement international de leur auteur.

Organiser le travail avec les autres, Jean Perrot savait le faire, par disposition personnelle et sans doute aussi d'après le modèle de son père, artisan et chef d'entreprise.

Son talent d'organisateur était doublé d'un grand sens du « kairós », cette faculté qu'ont les bons stratèges de tirer le meilleur parti des situations critiques. S'il n'a certainement pas partagé avec moi l'illusion que les transformations de l'Université qui ont suivi les événements de 68 allaient susciter une révolution globale et positive de l'élaboration et de la transmission des savoirs, il n'en a pas moins saisi l'occasion de débarrasser les structures d'enseignement et de recherche des contraintes et pesanteurs de l'ancienne Sorbonne, pour organiser, au sein de la Sorbonne Nouvelle, choix courageux au regard de son statut de cacique universitaire, l'autonomie des études finno-ougriennes et de développer la recherche en linguistique générale dans les directions qu'il avait ouvertes. Dans ce cadre, sa compétence d'organisateur donna ses meilleurs résultats dans la restructuration des études et de la recherche en linguistique générale au sein de l'UER de linguistique générale et plus particulièrement de l'Institut de phonétique, dont il était directeur depuis 1965, devenu rapidement « Institut de linguistique et de phonétique générales et appliquées » (ILPGA), toujours sous sa direction. Le domaine finno-ougrien se trouvait déjà particulièrement structuré au moment de la réorganisation, puisqu'en 1967, Jean Perrot avait fondé le Centre d'études finno-ougriennes qui s'est naturellement intégré à l'ILPGA, tout en conservant une utile autonomie financière et administrative. Ce souci de bonne gestion des ressources intellectuelles s'est étendu au domaine interuniversitaire et à celui de la coopération internationale à travers la Société de linguistique de Paris, à laquelle il a su insuffler de nouvelles ambitions, avant d'en être le secrétaire à partir de 1979, et qui fut notamment le théâtre de débats, où la courtoisie n'excluait pas la fermeté des convictions, avec un autre grand linguiste archicube : Claude Hagège.

L'année précédente, il était nommé directeur d'études à l'École pratique des hautes études. Ces dates marquent en fait un tournant. La volonté fédératrice de Jean Perrot s'était en effet heurtée à la résistance de la linguistique française qui, malgré ses efforts et ceux de personnalités aussi fortes que Mary-Annick Morel, a globalement maintenu ses attaches avec les études proprement littéraires et stylistiques. Cet échec partiel est d'ailleurs celui d'une génération et il explique à mon sens en partie le départ précoce à la retraite de Jean Perrot et son repli sur le domaine finno-ougrien qu'il maîtrisait scientifiquement et institutionnellement. S'ensuivit une grande période de production scientifique, qui lui a permis de coordonner notamment la réalisation du grand *Dictionnaire hongrois-français* publié en 2000, et, de façon moins spectaculaire, mais tout aussi intéressante de renouer avec le comparatisme pour écrire deux ans avant sa mort, un article aussi important que « la conjugaison en vogoul du Nord : un modèle fort et ses faiblesses ».

Cette belle carrière, productive jusqu'au bout, n'aurait sans doute pas atteint cet éclat, sans la présence aux côtés de Jean Perrot de sa femme Marcelle. S'il fallait une preuve de son engagement aux côtés de Jean et de ses grandes capacités, il suffirait de rappeler qu'elle a préparé et réussi en un an l'agrégation de grammaire, pour prendre au mot un inspecteur qui lui avait dit, alors qu'elle déplorait que Jean perdît son temps en transports entre Montpellier et Castelnaudary, que le moyen le plus rapide d'obtenir le rapprochement était de changer de corps.

Jean et Marcelle ont – hélas ! – dû partager aussi les conséquences d'une grave méningite dont a souffert leur fille unique Françoise, et la douleur de sa disparition précoce dans un accident. On ne peut que s'incliner avec admiration devant l'exigence et l'affection dont la couple a su entourer jusqu'au bout cet enfant unique et la dignité avec laquelle Jean et Marcelle sont restés fidèles à sa mémoire. Ce devoir de mémoire, Marcelle est seule maintenant à l'assumer et pour deux êtres aimés. Elle s'emploie à le faire de façon très concrète en organisant la répartition de la bibliothèque de Jean avec l'aide de collègues de Paris-III et de l'Inalco.

J'ai essentiellement parlé dans cette notice de Jean Perrot comme d'un Maître. Je sais gré à Jean Ehrardt de nous avoir dévoilé certains aspects du jeune homme qu'était Jean Perrot. Il est vrai qu'en trente ans de fréquentation, nos relations sont restées dans une forme de convivialité académique qui était peu propice aux épanchements affectifs et aux dévoilements intimes. En deux occasions, cependant, j'ai eu l'impression que nous avons pu exprimer les profonds liens qui nous unissaient. Complètement débordé par les tâches administratives que j'avais acceptées notamment dans l'organisation des enseignements professionnalisés au sein de mon université, j'avais négligé depuis un certain temps de lui rendre compte de l'avancement de ma thèse d'État. Je reçus alors de lui une lettre empreinte d'une pressante et amicale ironie, où il m'invitait à finir ce travail, à la

fois pour lui éviter une profonde peine, et pour que, « enfin, nous puissions nous tutoyer sans scrupules ». Un an après, nous commençâmes à nous tutoyer. Pour l'autre occasion, nous devions nous rencontrer à Tende où il passait des vacances en famille. Une fois les discussions scientifiques terminées, nous avons décidé de faire le tour de la Vallée des Merveilles que je ne connaissais pas. Au début de l'excursion, je pensai dans l'ordre des choses que le petit-fils de montagnard haut-alpin montrât la voie et donnât le rythme au descendant de paysans beaucerons. Mais après six heures de marche, c'était bien le Maître qu'on voyait entraîner le disciple, un petit sourire aux lèvres.

Henri-José DEULOFEU (1966 I)

FAUVE (Jacques), né le 14 novembre 1926 à Chartres (Eure-et-Loir), décédé le 11 novembre 2010 à Paris. – Promotion de 1947 I.



Jacques Fauve, qui nous a quittés le 11 novembre 2010, à Paris, fut un pur produit de cette méritocratie qui fit longtemps la force de l'École.

Né à Chartres le 14 novembre 1926 de parents instituteurs, il vécut une enfance paisible et studieuse, trop tôt brisée en 1939 par la disparition de son père qui décéda quelques jours après la déclaration de la guerre, blessé par un éclat d'obus alors que les troupes françaises pénétraient en Sarre. Déclaré pupille de la Nation, il continua ses études à Chartres jusqu'au baccalauréat. Sa mère prit alors un poste en région parisienne pour permettre à Jacques et son cadet Robert de poursuivre leurs études. Élève en khâgne au lycée Henri-IV, il fut reçu à l'École en 1947, un an avant mon père Claude Vatin : leur étroite amitié, renforcée par de fréquents contacts, a perduré jusqu'à la mort de ce dernier, en juin 2008.

Dès son enfance, il avait acquis l'amour de l'allemand et de la musique : il envisagea même, un temps, de faire une carrière de pianiste. Il continua toute sa vie de pratiquer l'un et l'autre, mais c'est à la philosophie qu'il se consacra à l'École, rédigeant un diplôme d'études supérieures sous la direction de Gaston Bachelard, puis passant l'agrégation.

Commence alors une carrière vouée à l'enseignement et à la diplomatie culturelle et scientifique. Il part d'abord, dès 1951, pour les États-Unis, où il enseigne à l'université de Yale, avant d'être pendant trois ans professeur au lycée français de New York. C'est à New York qu'il rencontre Claire Moreau : ils se marient en septembre 1954 et auront trois enfants, Philippe – dont le handicap fut pour tous deux une douloureuse épreuve –, Véronique et Hélène. En 1955-1956, il est à l'Institut français de Londres, tout en assurant dans des universités britanniques un enseignement sur l'histoire des idées en France. Les années 1956-1958 le voient *Hauptlektor* à l'université de Bonn. Il commence ensuite une carrière diplomatique, sans pour autant renoncer à l'enseignement. C'est en Amérique du Sud qu'il est d'abord envoyé, comme attaché culturel à Buenos Aires (1958-1962), puis comme attaché culturel intérimaire à Rio de Janeiro. En 1963, nommé conseiller scientifique et culturel au Caire, il a la charge de relancer des relations gelées. Temps révolus : le gouvernement égyptien est particulièrement soucieux de développer l'enseignement du français ! Il retrouve ensuite l'Allemagne, comme directeur de l'Institut français de Cologne, chargé des relations culturelles avec le *Land* de Rhénanie-Westphalie (1966-1970). Il assure un enseignement de philosophie à l'université de Cologne où il est élu *Gastprofessor* en 1968. Suit un long séjour à Athènes, comme conseiller scientifique et culturel et directeur de l'Institut français d'Athènes (1970-1977). Il y épouse en 1977 sa seconde femme, Antoinette, fille de l'helléniste François Chamoux, elle-même spécialiste de l'histoire de la famille et maître de conférences à l'EHÉSS. Leur fils Adrien est né en 1981. De 1977 à 1981, Jacques Fauve revient à l'enseignement, le plus exigeant, puisqu'il prend en charge la khâgne du lycée Fénelon. Il repartira à l'étranger, comme conseiller scientifique et culturel à Varsovie (1981-1986), puis à Bucarest (1986-1988).

La carrière de Jacques Fauve, tant dans le domaine de l'enseignement que de la diplomatie, révèle le même souci d'être, avant tout, utile, utile à la diffusion de la culture française et plus largement à l'échange des idées et des hommes. Vers la fin de son séjour athénien, il me confiait son désir d'enseigner en khâgne : s'adresser à des étudiants d'exception, dans le but de les aider à passer un concours et à penser, mais sans chercher à briller pour briller. Au Caire, où il fallait retisser des liens distendus, à Athènes sous les colonels, à Varsovie et à Bucarest dans la dernière décennie de l'ère communiste, il insistait sur l'impérieuse nécessité de ne pas couper les ponts, mais au contraire de maintenir des relations qui permettaient, par le biais de la coopération culturelle française, d'offrir à des peuples privés de liberté des espaces de dialogue et d'ouverture, de liberté intellectuelle, un peu d'air. L'efficacité de cette politique à la fois modeste et ambitieuse apparaît dans la fidélité durable que lui ont vouée nombre d'anciens élèves et de collègues et interlocuteurs, notamment en Europe centrale et

orientale, fidélité que plusieurs d'entre eux ont eu à cœur de manifester par leur présence lors de la journée qui lui a été consacrée le 10 décembre 2011 dans les locaux de l'École.

Si Jacques Fauve avait choisi, d'entrée de jeu, de ne pas faire une carrière de chercheur ou d'essayiste, il n'en eut pas moins une production philosophique de vulgarisateur, d'auteur de comptes rendus et, surtout, de traducteur. On lui doit en particulier des traductions de Wittgenstein. À l'heure de la retraite, la collaboration avec Antoinette, sa seconde épouse, l'amena à traduire avec elle, cette fois de l'anglais, des ouvrages sur Malthus (W. Petersen) ou la construction de l'État moderne (H. L. Root), tout en participant très activement aux travaux de l'Association française pour le développement de l'étude du sud-est européen et de la Commission internationale de démographie historique.

Jusque dans la fatigue des derniers mois, Jacques Fauve demeura l'homme pétri d'humanité et de courtoisie ouverte aux autres que laissait immédiatement deviner sa haute et élégante silhouette.

Nicolas VATIN (1976 I)

ROUSSEAU (André-Michel), né le 7 avril 1927 à La Villeguier-du-Clain (Vienne), décédé le 15 décembre 2007 à Guérande (Loire-Atlantique). – Promotion de 1947 I.

Notre camarade André-Michel Rousseau nous a quittés à l'âge de 80 ans, il s'est éteint à Guérande, dans sa Bretagne natale. André-Michel Rousseau est reçu 4^e à l'agrégation d'anglais, en 1951. De 1951 à 1957, il enseigne dans le secondaire au lycée Félix-Faure de Beauvais, puis au lycée Jean-Baptiste-Say, à Paris. Il entre comme assistant de littérature comparée à la Sorbonne en 1957, où j'ai eu la chance d'être l'un de ses étudiants. Subtil, brillant, sachant aussi être exigeant, il m'a donné le goût de la littérature comparée et m'a encouragé à poursuivre dans cette voie. En 1961, il est chargé d'une maîtrise de conférences à l'université d'Aix-en-Provence. En 1972, devenu docteur d'État, il occupe la chaire de littérature comparée et reste en poste jusqu'en 1995.

André-Michel Rousseau a été le créateur du département de littérature comparée à l'université d'Aix, qu'il a dirigé de 1961 à 1980. Il a été vice-président de l'université en 1971. Directeur de la Fondation Saint-John-Perse, à Aix-en-Provence, de 1980 à 1990, président de la Société française de littérature géné-

rale et comparée de 1969 à 1971 et de 1974 à 1976, il a su, dans les années qui ont suivi Mai 68, la rénover et la rajeunir.

L'année précédente, en 1967, il avait publié avec Claude Pichois chez Armand Colin, dans la collection U2, un manuel, *La Littérature comparée*, et voulut bien me confier le soin de l'augmenter en 1983 avec un nouveau titre, *Qu'est-ce que la littérature comparée ?*

Depuis longtemps, il s'était imposé comme un chercheur de premier plan.

En 1951, dans son « Que sais-je » sur *La Littérature comparée*, Marius-François Guyard appelait de ses vœux : « un Voltaire et l'Angleterre [qui] rechercherait bien ce que doit notre philosophe à Locke, mais surtout montrerait comment l'exilé a découvert le pays, appris la langue, noué des amitiés ; puis, revenu en France, quels aspects de l'Angleterre il a fait connaître, pourquoi ceux-là et non pas d'autres » (nouvelle éd. de 1961, p. 20). Ce sujet, c'est à André-Michel Rousseau, à cette date frais émoulu de l'École normale supérieure et tout jeune agrégé d'anglais qu'il allait appartenir de le traiter dans sa thèse pour le doctorat d'État, *L'Angleterre et Voltaire 1718-1789*, qu'il prépara sous la direction de Charles Dédéyan, qu'il soutint en Sorbonne, et qui fut publiée aux presses de l'université d'Oxford, dans la prestigieuse collection des *Voltaire Studies*, en 1976.

Sans doute ce sujet avait-il été abordé, mais de manière succincte et partielle, tant en ce qui concerne la dette de Voltaire à l'égard de l'Angleterre que sa fortune en Angleterre. Un tel projet avait été celui de Michel Cabos, malheureusement mort en déportation à Mauthausen en 1945. Marius-François Guyard, rappelant plus loin dans son livre cette tragique disparition, ajoutait « Espérons qu'un comparatiste reprendra ce projet », et il ajoutait en note dans l'édition de 1961 « Cet espoir va devenir réalité grâce à A. Rousseau ».

André-Michel Rousseau avait donné, comme en avant-première de sa thèse, une précieuse édition de la tragédie de Voltaire, *La Mort de César* (éditions SEDES), confrontée à l'original shakespearien. Il avait repris, en l'actualisant, l'édition Lanson des Lettres philosophiques. Il avait publié à Genève, en 1967, *Voltaire's British Visitors*, ouvrage écrit en collaboration avec sir Gavin de Beer. J'ai eu la chance d'être reçu par lui dans sa maison de Ginestelle, à Saint-Marc-Jaumegarde, dans la campagne provençale où il habitait avec son épouse et son fils. Retraité, il retraduisait Hamlet, pour son plaisir, méditant sans doute sur certaines vanités de ce monde, mais avec cet esprit, ce sourire qui restent inoubliables pour ceux qui, comme moi, l'ont connu, fréquenté et aimé.

Pierre BRUNEL (1958 I)

Note : André-Michel Rousseau était membre de l'Académie d'Aix-en-Provence et faisait partie de la confrérie des pénitents gris de Bourras.

JAY (Marcel), né à Saint-Étienne le 21 janvier 1928, décédé le 2 mars 2011 à Lyon. – Promotion de 1947 s.

Né stéphanois, de parents instituteurs, Marcel Jay fut un excellent élève au lycée Claude-Fauriel de Saint-Étienne, de la sixième jusqu'à la classe de mathématiques spéciales, où débutait le jeune archicube Tinland. Il intégra rapidement l'École, promotion 1947 sciences, et choisit d'étudier les mathématiques.

Il s'installa dans une turme de six mathématiciens, voisine de la mienne pleine de six physiciens, mais cette différence d'orientation n'empêcha pas des relations d'amitié, d'autant plus qu'en première année nous passions les mêmes certificats en Sorbonne.

À l'École il fut un adepte du football et surtout du bridge. Il formait avec Jacques Le Goff, Jacques Thouvenin et Jean Tournassoud l'équipe chargée de défendre l'honneur de l'École face à l'École polytechnique.

En 1950, agrégatif, entouré de nos taquineries, il épousa Claudette Argaud.

Pour son premier poste, il fut nommé à Foix où il passa un an.

Après son service militaire, il obtint un poste au lycée de Saint-Gaudens où il resta jusqu'en 1958. Au cours de cette période il fut rappelé sous les drapeaux et dut passer six mois en Algérie où il fut chargé, avec sa section, de protéger un pont de chemin de fer.

En 1958 il fut nommé professeur au lycée du Parc à Lyon qu'il quitta en 1960 pour rejoindre l'Institut national des sciences appliquées (Insa) de Lyon, nouvellement créé. Il y fit le reste de sa carrière, jusqu'à sa retraite qu'il prit en 1988.

Avant de détailler sa carrière à l'Insa, je dois évoquer son amabilité, sa disponibilité et son goût des mathématiques.

Qualités qu'il exerça aux départements du premier cycle et de mécanique d'abord, puis pendant plus de vingt ans au département de génie électrique.

Deux branches de mathématiques l'intéressaient particulièrement : les statistiques et les probabilités qu'il enseigna aussi au Centre d'actualisation scientifique et technique (Cast).

Le directeur de l'Insa lui avait confié la direction du nouveau Centre de mathématiques. Il a rempli cette responsabilité, mais sans vraiment l'apprécier. Les questions administratives ne le passionnaient pas, pourtant il fut toujours disponible lors de périodes agitées.

De nombreux assistants, maintenant professeurs, peuvent attester de son dévouement et de sa curiosité scientifique. Nombreux, en effet, sont ceux qui, devant une difficulté mathématique dans leurs recherches ou la rédaction de leurs thèses, lui ont demandé de résoudre leurs problèmes.

Si le bridge ou la cueillette des champignons le passionnaient, les mathématiques furent le bonheur de son travail, de ses moments de liberté d'esprit, de ses recherches qu'il aurait tant voulu mener à terme. Le sujet qu'il préférait et auquel les programmes ne lui avaient pas permis de se consacrer était la géométrie. Depuis sa retraite il s'était lancé dans une recherche qu'il avait intitulée « La parataxie expliquée aux nuls » et qui traitait notamment des propriétés anallagmatiques dans l'espace réel de dimension n .

Son épouse, ses enfants, ses petits-enfants restèrent l'objet de toutes ses attentions, mais ses idées et sa grande générosité naturelle le conduisirent aussi à s'occuper activement du Secours populaire et surtout à aider « les copains d'abord » selon son expression. Il hébergea, amusa, soutint ses amis et tapirisa leurs enfants, espérant leur inculquer à tous le goût de l'idéal mathématique.

Je l'ai retrouvé quelques années après notre sortie de l'École, à l'occasion de pots de promotion qu'il fréquentait assidûment. Notre goût commun pour la marche, la montagne et le bon vin nous a rapprochés. Nous avons fait tous les étés, depuis 1978 et jusqu'en 2003, des randonnées pédestres d'une semaine, dans les Alpes et sous la tente au début, en terrains moins tourmentés et en gîtes d'étapes ou même en hôtels par la suite. J'aimais beaucoup discuter avec lui en marchant, au grand étonnement de Claudette : « Depuis cinquante ans qu'ils se connaissent, ils ont encore des choses à se dire ! » mais sa conversation était toujours passionnante.

Avec son épouse, il formait un couple de véritables amis. Ils venaient chez nous au moins une fois par an pour visiter les musées ou les expositions de Paris, et nous leur rendions la pareille à Lyon.

Possédant un grand chalet à Val-des-Prés, dans la pittoresque vallée de Névache, près de Briançon, il aimait, avec Claudette, y inviter des amis pour des randonnées à ski ou des excursions en montage.

Ils ont aussi une maison de famille en Haute-Loire, au Chier, hameau du village Saint-Romain-Lachalm, où nous les avons souvent rejoints, en octobre, pour chercher des champignons.

Alain TOUREN (1947 s), Jean TOURNASSOUD (1948 s)

PÉBAY-PEYROULA (Jean-Claude), né à Chartres (Eure-et-Loir) le 6 septembre 1930, décédé à La Mure (Isère) le 26 mars 2011. – Promotion de 1949 s.



À l'automne 1949 se constitua rapidement, à l'École normale, le « Gang du Palais ». Ses membres étaient Joseph Cohen, Lucien Godefroy, Michel Gourdin, Bernard Jancovici, dit Janco, Jean-Claude Pébay-Peyroula, Loup Verlet, Jacques Winter, et moi-même.

Nous faisons beaucoup de choses en commun, comme nous co-tapiser sur des sujets qui n'étaient enseignés ni à l'École ni à la Sorbonne (exemple : le cours de relativité générale de Janco), mais aussi monter des canulars (exemple : faire démasquer un bal clandestin le jour de la Sainte-Barbe dans les caves de l'École polytechnique, la seconde école de France disait Janco à l'époque !), faire de l'escalade à l'École, à Fontainebleau, à Chamonix, écouter, avec Michel et Loup, de la musique classique (concerts Oubradous à Gaveau) ou moderne (œuvres du XX^e siècle au théâtre des Champs-Élysées et, avec Jacques, de la musique de jazz, organiser des dîners (beaucoup chez mes parents) et des surprises-parties.

Nous organisons aussi en hiver des expéditions de ski, les premières à Saint-Jean-de-Sixt, puis à La Daille d'où, un jour, Jean-Claude et Janco montèrent en peaux de phoque jusqu'au sommet de la Grande-Motte (personne, alors, ne pensait qu'il y aurait là, plus tard, un téléphérique), puis à Monétier-les-Bains. Ces séjours ne ressemblaient pas du tout au « loft » que l'on voit aujourd'hui à la télévision. Les filles dormaient dans une chambre, les garçons dans l'autre. Les liens sentimentaux se faisaient et se défaisaient de manière extrêmement discrète et pudique. L'une d'elles était Colette Bonnavaud, qui était pour moi presque une parente, puisqu'elle était la fille du frère du mari d'une vraie cousine du côté de ma mère.

À Toulon, en 1954, où Jean-Claude, Jacques et moi fîmes notre service militaire dans la Marine (grâce au « père » Rocard), Jacques et moi ne nous doutions pas d'une idylle entre Colette et Jean-Claude. Et en février 1955, ils se marièrent. Jean-Claude était en uniforme de la Marine, portant une épée prêtée par Pierre Aigrain. Jean-Claude et Colette me demandèrent d'être le parrain de leur premier enfant, François.

Des années plus tard, François épousa Eva, une autrichienne dont les parents habitaient Grenoble. Encore des années plus tard, Eva fut brillamment élue à l'Académie des sciences. Jean-Claude ne voulut pas assister à sa réception sous

la Coupole. Il se disait « fatigué ». Nous ne réalisons pas que c'était très mauvais signe.

Jean-Claude avait une personnalité très attachante, il était à la fois discret et profond dans ses amitiés. Il était très méthodique, très ponctuel, très consciencieux. C'est lui qui rédigeait les travaux pratiques de physique pour tous : un jour il trouva 330 mètres par seconde pour la vitesse du son et nota : « Ce résultat est curieux, mais il pleuvait ce jour-là ». Tout le monde recopia sans broncher. Il avait une mémoire photographique. Avant les examens, il résumait l'essentiel d'un sujet donné sur un carton format carte postale, de sa petite écriture fine et précise, et enregistrait cela sur son cortex cérébral : en somme, c'était une « antisèche » parfaitement légale. C'était aussi un bricoleur génial à toutes les échelles : cela allait de la fabrication d'étagères pour livres avec des briques et des planches à la construction de chambres pour les besoins de sa famille et de ses amis dans l'immense grenier de son chalet à Huez.

Nos épouses, Colette et Schu se lièrent d'une profonde amitié. Nos familles se rencontraient de temps en temps, à Grenoble, à Huez, à Genève et à Verbier. Je me souviens en particulier d'une expédition au col de La Chaux et au sentier des Chamois où nous vîmes beaucoup de bouquetins et même un aigle royal. C'était le bon temps.

André MARTIN (1949 s)

Jean-Claude Pebay-Peyroula débuta comme *colleur* au lycée Fénelon l'année où j'étais bizuthé en NSE. Sa mère, Madame « Pb », qui était notre surveillante générale et nous maternait avec sollicitude, avait tenu à nous le recommander car, nous avait-elle chuchoté en aparté : « Il est timide, faire plancher des filles cela lui fait un peu peur ! ». C'est vrai qu'il était aux antipodes des « barbons » qui nous terrorisaient avec leurs hurlements. Mais il ne se montra jamais timide pour nous mettre de mauvaises notes ! Il fut pour nous une grande question : comment, dans le peu d'années qui nous séparaient, avait-il réussi, avec son apparence de collégien, à franchir tant d'obstacles ? Réussite qui nous parut encore plus totale, le jour où, Mme Pb, radieuse, vint nous annoncer la naissance de son premier petit-fils !

Pascale MENTRÉ (1957 S)

Deux des physiciens évoqués par André Martin, Jean-Claude Pébay-Peyroula et Jacques Winter avaient effectué leurs diplômes d'études supérieures dans le laboratoire de Kastler et Brossel, au cours de l'année universitaire 1951-1952, où fut montée la première expérience de pompage optique. Après l'agrégation et le service militaire, ils revinrent en octobre 1954 pour débiter leurs travaux de thèse sous la direction de Kastler et Brossel.

Jean-Claude était chargé d'appliquer une autre proposition de leur article commun en 1949 sur les doubles résonances : l'excitation des atomes par un bombardement directif d'électrons, de vitesses parallèles, crée de l'anisotropie entre les sous-niveaux excités, en favorisant certaines directions des vecteurs moments cinétiques atomiques, de la même façon qu'une irradiation lumineuse directive et polarisée dans le « pompage optique » kastlérien.

La fabrication des tubes électroniques adaptés à ces expériences fut un travail délicat, où l'habileté du « bricoleur génial », signalé par André Martin, fut bien mise à contribution.

Sa patience et sa ténacité furent indispensables pour supporter le recommencement de toute l'opération de fabrication des tubes électroniques à chaque modification des électrodes suggérée par les essais successifs.

Mais Jean-Claude obtint ainsi une large moisson de résultats sur les expériences de résonance magnétique entre les sous-niveaux magnétiques d'un certain nombre de niveaux excités du mercure (et du sodium), qui lui permit de soutenir en 1959 sa thèse de doctorat d'État.

C'était l'époque où la physique à Grenoble était en pleine expansion sous l'impulsion de Louis Néel et de Michel Soutif. Ce dernier proposa à Jean-Claude de se présenter à une maîtrise de conférences, dans laquelle il fut nommé dès l'année suivante.

Dès son arrivée à Grenoble, il créa au sein du laboratoire de physique générale, dirigé par Michel Soutif, une équipe de recherche en spectroscopie atomique. En 1961, ce laboratoire devint le laboratoire de spectrométrie physique ; associé au CNRS en 1966, il sera le LA N° 8. Jean-Claude Pébay-Peyroula en sera pendant dix ans le directeur adjoint. Lorsque, Michel Soutif fut, de 1971 à 1976, président de l'université de Grenoble-I (aujourd'hui université Joseph-Fourier), Jean-Claude Pébay-Peyroula assura, de fait, la direction du laboratoire. Puis en 1977, il en sera nommé directeur, jusqu'en 1982.

Tous les jours de 1968 à 1990, nous étions habitués à voir se garer à 7 h 30 précises la Volvo blanche de Jean-Claude sur le parking du Laboratoire de spectrométrie physique devenu depuis peu Laboratoire inter-disciplinaire de physique (Liphy). Lorsqu'on avait besoin de le rencontrer, soit dans le bureau de son équipe de recherche, soit à la direction de l'unité, il était toujours disponible et

attentif aux demandes des chercheurs et des enseignants. Il avait un sens inné de l'organisation et de l'ordre et son dynamisme était permanent.

Déjà à l'Institut Fourier au centre ville, avant le déménagement sur le Domaine universitaire, il avait constitué une assez grosse équipe de physique atomique et moléculaire en recrutant et en dirigeant de jeunes chercheurs de très grande qualité qui, par la suite, développèrent cette branche de la physique avec succès. Cette activité qui s'est diversifiée depuis dans plusieurs groupes reste globalement l'une des plus importantes du Liphy.

Durant cette période, Jean-Claude Pébay-Peyroula eut à gérer une situation conflictuelle délicate entre le laboratoire et le ministère de l'Éducation nationale.

La disparité des salaires entre personnels techniques et administratifs relevant de l'Enseignement supérieur ou du CNRS étant grande, le laboratoire décida en 1961 d'harmoniser ces rémunérations en complétant, sur ses ressources contractuelles propres, les salaires perçus par les personnels de l'Enseignement supérieur. Une dizaine d'années plus tard, l'interdiction de cette pratique par le ministère fit entrer le laboratoire dans une longue période de turbulences.

Avec tact et finesse, Jean-Claude Pébay-Peyroula maintint la cohésion du laboratoire et assura la poursuite des travaux de recherche, alors que lui-même et Michel Soutif étaient en situation administrative irrégulière. Dans cette situation difficile, il fut remarquablement épaulé par son directeur adjoint, Michel Minier (1957 s), disparu prématurément en montagne.

Jean-Claude Pébay-Peyroula fut l'un des fondateurs essentiel du développement de la physique moderne d'excellence à Grenoble. Enseignant très apprécié des étudiants, avec Bernard Cagnac, il a écrit un ouvrage sur la physique atomique. Régulièrement réédité, c'est toujours un ouvrage de référence pour des générations d'étudiants.

Ce projet de livre avait débuté en 1968 sur une proposition de Michel Soutif, en accord avec les éditions Dunod, en vue de préparer une nouvelle collection d'ouvrages correspondant aux programmes des maîtrises créées en 1967. Tandis que Yves Ayant se lançait dans l'entreprise sur un cours de mécanique quantique avec l'aide de Élie Bélorzky, Jean-Claude acceptait de se lancer dans la rédaction d'un livre de physique atomique ; mais il sollicita la collaboration de Bernard Cagnac qu'il avait connu à l'École, puis dans le laboratoire Kastler, et comme collègue « caïman ».

Deux années furent nécessaires pour finaliser les manuscrits. L'ouvrage sortit en librairie en septembre 1971 sous forme de deux tomes, le premier plus expérimental, le second plus théorique.

Dunod en vendit suffisamment pour accepter en 2002 une mise à jour avec réécriture complète, permettant l'adjonction de nouvelles expériences récentes

de natures diverses. Mais Jean-Claude, se sentant déjà un peu fatigué sans doute, ne voulut pas s’y remettre ; et c’est une plus jeune collègue parisienne Lydia Tchang-Brillet (1966 S) qui le remplaça pour les chapitres qu’il avait rédigés initialement. Les nouveaux tome 1 et tome 2, parus successivement en 2005 et 2007, restent marqués par le projet initial de Jean-Claude et portent toujours son nom à côté de ceux des deux autres auteurs ; son nom figurera aussi sur la traduction chinoise en préparation, qui devrait sortir bientôt.

Très attaché à l’Université et conscient des nécessaires responsabilités à assurer dans la vie universitaire, Jean-Claude était un collègue dont on recherchait les conseils toujours judicieux. Une fois à la retraite, il consacra, à titre de bénévole, une partie de son temps à la vie du département de physique.

Dès le vendredi soir, et jusqu’au lundi matin, Jean-Claude allait se ressourcer dans sa maison d’Huez au cœur de l’Oisans qu’il affectionnait tant. Avec Colette, son épouse, il y accueillait sa famille et il arpentait sentiers, éboulis et ravines de ce beau massif. Il marchait à une vitesse incroyable, avalant sans peine des dénivellations considérables. L’hiver, il était passionné de ski et capable de dévaler les pentes presque sans interruption depuis l’ouverture des remontées le matin jusqu’à la fermeture des pistes le soir. Mais il savait faire partager son goût de la nature et de la neige à ses proches et à ses amis.

Aussi, garderons-nous le souvenir d’un homme juste, discret, compétent et dévoué à la communauté universitaire et scientifique et d’un collègue passionné de montagne. Il a ainsi totalement adopté toutes les qualités de la région grenobloise.

Élie BELORIZKY, Bernard CAGNAC (1950 s), Alain NÉMOZ (1959 s),
Josette PAILLOUS-KAHANE (1951 S), Michel SOUTIF (1942 s)

CHARDON (Rolande, épouse TABOULET), née à Thuet-Ponchy (Haute-Savoie) le 20 octobre 1929, décédée à Marignier (Haute-Savoie) le 16 décembre 2009. Promotion de 1950 L.

Rolande Chardon est née en Haute-Savoie, dans un village où ses parents tenaient une petite ferme. Privée de sa mère à quinze ans, elle dut très vite mener de front des tâches bien diverses, mais elle allait en garder toute sa vie un profond attachement à sa région d’origine : c’est de celle-ci probablement qu’elle tint, pour une grande part, la force sereine que lui ont connue ses amis.

Ses études au collège secondaire de Bonneville se terminèrent brillamment par un double baccalauréat philosophie-mathématiques élémentaires, double mention très bien, et l'attention d'un de ses professeurs la guida vers les classes préparatoires dont elle ignorait tout. Nous nous sommes connues en khâgne à Lyon, au lycée Edgar-Quinet, aujourd'hui lycée Édouard-Herriot. Les années qu'elle y passa, de 1947 à 1950, furent selon elle un moment essentiel de sa vie. Elle y trouva à l'internat, au lycée et dans son environnement immédiat un épanouissement intellectuel et culturel et de durables amitiés, dans un milieu alors très ouvert aux questions religieuses et contemporaines de société. Elle y fut très active, responsable du groupe catholique, proche du groupe Esprit, et a depuis lors constamment souligné l'importance de cette étape de sa vie.

Son entrée à l'ENS en 1950 apparaissait ainsi naturellement comme un exemple de cette promotion sociale vraiment offerte alors à travers le parcours scolaire et dont le champ semble s'être singulièrement restreint depuis. Elle était particulièrement sensible au soutien que lui apporta l'Association des anciennes élèves de Sèvres.

Tous ceux qui ont vécu à Paris dans ces années savent la richesse intellectuelle, théâtrale, politique de cette période. Rolande en a bénéficié, activement et toujours généreusement, sans que cela l'empêche de préparer efficacement l'agrégation de grammaire, à laquelle elle fut reçue en 1954.

Son premier poste, de 1954 à 1957, fut le lycée de jeunes filles de Saint-Quentin. Elle y commença ce parcours de professeur qu'elle a suivi avec bonheur, s'efforçant de partager son amour de la littérature en même temps qu'elle s'intéressait à tout ce qu'elle-même pouvait apprendre de ses élèves.

Elle se maria en juillet 1955 avec Pierre Taboulet qui, selon un de ses amis, « joignait à une acuité intellectuelle frappante un sens prophétique de la foi chrétienne qui l'animait ». Écarté des concours par la maladie, il avait rejoint l'abbé Pierre qui venait de lancer l'aventure d'Emmaüs. Mais le temps leur fut cruellement compté et sa mort brutale, en 1956, fut ressentie durement par tous leurs amis.

Rolande regagna alors la Haute-Savoie, choisissant définitivement Annecy, au lycée Raoul-Blanchard, de 1957 à 1970, puis au lycée Berthollet, où à partir de 1975 elle enseigna en classes préparatoires scientifiques. Le français, en ce temps-là, n'était pas le premier souci des taupins, mais elle prit plaisir à relever le défi, pour leur plus grand profit, jusqu'à sa retraite en 1989.

Sa présence au lycée fut toujours très ouverte sur la cité : elle prit la responsabilité du club de théâtre, et se trouva aussi élue au conseil d'administration de Bonlieu, Maison de la culture d'Annecy. Elle y anima les débats de l'espace littéraire, ou suivit les festivals de cette ville cinéphile dont elle devint peu à peu une

figure connue. Rolande était familière de l'art contemporain, de la création poétique : elle se tenait au courant, soutenait discrètement les publications de jeunes poètes. Sa facilité de contact lui ouvrait des réseaux, qu'elle gagnait sans mal au service de ses convictions profondes, politiques et religieuses, convictions fermes et toujours généreuses. En ce sens, traverser avec elle la ville était toujours une découverte par la diversité des rencontres qu'elle y faisait.

Mais cette diversité trouvait aussi son unité : grâce à sa famille, dont elle était très proche, à ses amis, et au cadre magnifique de la ville, à laquelle elle s'identifiait. Elle en connaissait les détours, les maisons et les quais, aimait les changements de lumière sur la montagne et le reflet des saisons sur le lac.

La force qui l'animait semble l'avoir quittée brusquement, en quelques mois. Elle est morte discrètement, en décembre 2009.

Marie-Hélène DEPARDON (1951 L), Andrée DUMONT-PLAZY (1951 L)

REY (Louis), né à La Tronche (Isère) le 21 août 1931, décédé à Lausanne (Suisse) le 26 octobre 2010 – Promotion de 1950 s.



Louis nous a quittés après ce qu'il est devenu habituel d'appeler une longue maladie. Son décès a surpris ses nombreux amis car il avait longtemps su faire ignorer son mal par une activité débordante sur le plan social comme sur le plan scientifique. Peu avant son décès, il suivait attentivement l'avancée des travaux de son laboratoire personnel.

Il naquit à La Tronche dit l'état civil, mais son attachement à la ville d'Aix-les-Bains fut si manifeste que nous croyions tous qu'il y était né. Lisons-le : « Je suis né dans une famille provinciale enracinée dans le tissu rural sans doute depuis de nombreuses générations. Traditionnels mais cultivés, mes aînés vivaient le grand essor des sciences en cette fin du XIX^e siècle. Auguste Comte n'était pas loin et les recherches de Louis Pasteur avaient passionné l'opinion. L'un de mes grands-pères était vétérinaire, l'autre ingénieur, mais tous deux humanistes. Élevé dans ce milieu tout imprégné du sens du devoir, de responsabilité sociale et du culte du travail, mon père choisit de devenir médecin... ». L'évocation de ce passé paraît aujourd'hui être celle de sa propre existence.

Son intérêt pour la nature commença très jeune : son épouse Monique garde précieusement les petits cahiers sur lesquels, entre six et dix ans, il notait, dessinait, décrivait les plantes, insectes, pierres et minéraux qu'il trouvait. Après de solides études classiques (latin, grec, philosophie), il obtint le baccalauréat sciences expérimentales avec mention très bien et fut lauréat du Concours général de sciences naturelles. Deux ans après, il était admis à l'École (groupe 2) et fut major de l'agrégation de sciences naturelles en 1954. C'est en classe préparatoire que Louis a rencontré Monique Dhaussy. Ils formaient un couple harmonieux, d'où « le nouvel accord parfait do-si-ré » qui, n'en déplaise aux traités d'harmonie, ne fut jamais dissonant. Ils se marièrent en 1954 et eurent deux fils Jean-Louis (1957) et Pascal (1961).

Après l'agrégation, il resta à l'École comme caïman et sous-directeur du département zoologie-physiologie jusqu'à 1958, date de la soutenance de sa thèse. Celle-ci fit sensation : il y démontra que l'on pouvait interrompre la vie et la réanimer à volonté. Plus précisément, il plaçait le cœur d'un embryon de poulet dans l'azote liquide après l'avoir enrobé de glycérol. Ramené à la température ordinaire, il se remettait à battre. Cela intrigua les philosophes (« peut-on concevoir la vie en dehors du vivant ? ») et valut à Louis l'honneur de la télévision et celui tout relatif de sa photographie dans les magazines populaires. Son activité de recherche est restée marquée par l'action du froid sur la matière, vivante ou non, et sur la limite de la notion de vie à très basse température.

C'est à cette époque qu'il commença à étudier les applications les plus diverses de la lyophilisation¹. Il établit une relation durable avec sir Ernst Chain (prix Nobel 1945) qui avait réussi, pendant la guerre, à stabiliser la pénicilline grâce à cette technique. Il travailla intensément avec l'hôpital militaire Percy de Clamart pour la constitution d'une banque de tissus congelés ou lyophilisés.

Il était alors chargé de recherche au CNRS, ses travaux permirent à celui-ci de prendre des brevets de grand intérêt pratique, notamment dans l'industrie alimentaire, l'industrie pharmaceutique, etc.². Il n'est donc pas surprenant que Nestlé se soit intéressé à ses travaux et lui ait proposé en 1964 le poste de directeur du département Recherche et Développement qu'il a cumulé pendant trois ans avec celui de professeur à la faculté des sciences de Dijon. En 1974, il devint membre du Comité de direction de Nestlé, délégué aux affaires scientifiques et culturelles.

Louis s'est investi complètement dans cette lourde tâche qui lui apporta certainement une grande satisfaction, professionnellement tout au moins. Au plan personnel, c'est moins sûr. Par indiscretion, je rapporte ici un commentaire de Monique : « Le monde industriel n'était pas, sans aucun doute, la société humaniste qu'il attendait ».

Dans une volonté d'ouverture, il développa deux centres majeurs d'intérêt extraprofessionnels : le Grand Nord et l'écologie.

Dès 1966 il se forma au pilotage d'avion jusqu'à obtenir le brevet ISR de pilote de ligne. Avec son Beechcraft Baron 55 (qu'il partageait avec son ami Jacques Brel), il organisa des expéditions au Groenland jusqu'à la Terre de Peary et la petite île norvégienne Jan Mayen, noyée dans le brouillard trois cents jours par an à six cents kilomètres au nord de l'Islande. Lors de ces aventures, il était fréquemment accompagné d'un complice et ami, le géophysicien Jean Mosnier (1946 s). Cet attrait pour le Grand Nord était certes touristique – voir les superbes photographies de son livre, couronné par l'Académie française, *Groenland, univers de cristal* (Flammarion, Paris 1974) – mais pas uniquement : cet ouvrage a montré que Louis pouvait aussi être un historien érudit et un écrivain de talent.

Suivant la voie ouverte par sa thèse, il demeurait intéressé par la résistance au froid des êtres vivants et par l'adaptation humaine aux climats nordiques. D'où son intérêt pour les populations de ces régions inhospitalières. Avec son fils Jean-Louis, il n'hésita pas à partager leur vie austère et à sillonner le Groenland en traîneau à chiens. Il était fasciné par le futur de la « Méditerranée polaire » à laquelle il a prédit une importance économique et géopolitique majeure. En 1979, il fonda à Monaco le Comité arctique international qu'il présida jusqu'en 1986.

Son engagement écologique fut permanent. Ce qui vient d'être dit sur le Grand Nord en relève, bien évidemment. Il fut vraiment actif dans ce domaine après son départ de Nestlé (1980). Il créa l'Institut international de gestion et de génie de l'environnement en 1981 dont il fixa le siège dans sa bonne ville d'Aix-les-Bains ; il le présida jusqu'en 1993. Il donna un cours sur l'environnement et l'écotoxicologie à l'École des mines de Paris de 1977 à 1984. Plus remarquables, sans doute, furent ses trois semestres d'un cours intitulé « Arctic Science and History » à l'université de l'Alaska à Fairbanks (1983-86), en parallèle avec un enseignement à l'université de Californie (Los Angeles), School of Public Health, Environmental Program, comme Regent's lecturer.

Déjà à Fairbanks, son enseignement débordait de la seule écologie pour aborder les problèmes de civilisation des peuples inuits ; cette remarque vaut également pour les cours de géopolitique qu'il a donnés à l'École polytechnique fédérale de Zürich de 1985 à 1991 et pour son enseignement à l'université de Savoie de 1991 à 1996.

Un lien particulier s'est établi entre Louis et l'Institut national des sciences appliquées de Lyon (Insa). Son fondateur et premier directeur, le recteur Jean Capelle (1931 s) s'est appuyé sur les industriels lyonnais pour multiplier les initiatives depuis lors retenues dans les grandes écoles comme la formation continue des ingénieurs. C'est ainsi qu'avec le soutien du D^r Charles Mérieux, Louis

démarré les cours internationaux de lyophilisation en 1958. Le succès de l'opération le conduisit à la renouveler six ou sept fois. Louis fut administrateur de l'Insa de 1974 à 1981. Il convainquit son ami sir Ernst Chain qui envisageait, au terme de sa carrière, de déplacer et rénover son laboratoire d'Imperial College (Londres) de l'installer à l'Insa. Le soutien financier de la Société iranienne des pétroles fut acquis, mais la chute du Shah et le décès de sir Ernst en 1979 firent échouer cet ambitieux projet.

Louis entreprit une carrière libérale de conseiller scientifique. Son vaste réseau relationnel dans les milieux industriels, universitaires ou administratifs lui fournit maintes activités : il conseilla un grand laboratoire pharmaceutique français dans le domaine de la recherche, il étudia les conséquences sur la faune et la flore des exploitations en mer du Nord pour une société pétrolière internationale, etc. Cela l'amena à doter sa maison familiale d'Aix d'un petit laboratoire pour réaliser des essais et des analyses. Ce laboratoire lui permettait également de poursuivre des recherches personnelles sur les questions qui l'ont toujours habité : le froid, l'eau, la vie. Peu à peu, ce laboratoire est devenu trop petit. Ce fut l'occasion d'une dernière grande aventure : créer un laboratoire de recherche. Son projet vit le jour en 2005 dans le cadre d'Aérial, centre de ressources technologiques d'Illkirch, près de Strasbourg. Son activité principale concerna les applications de la lyophilisation. Avec l'appui des Laboratoires Boiron, il osa développer au moyen de la thermoluminescence, d'intrigantes recherches, déjà amorcées à Aix, sur l'effet des très hautes dilutions. En 1999, il démontra que les eaux quasi pures, obtenues après la haute dilution d'un produit, conservaient des caractéristiques physiques différentes de celles de l'eau pure et reproductibles³. Il s'agit, sans doute, de la première vérification « scientifique » des principes de l'homéopathie. À l'époque le spectre infâmant de la « mémoire de l'eau » hantait encore les esprits. Il fut encouragé par Hubert Curien (1945 s), alors président de l'Académie des sciences, à braver les sarcasmes. Il aimait rappeler l'idée de Roentgen que l'eau liquide est ... une solution de glace. Il eut ainsi le courage d'aborder cette hypothèse à laquelle le Pr Luc Montagnier, prix Nobel de médecine, s'intéresse très sérieusement de nos jours (*Le Monde*, 11-12-2010).

Ce qui précède ne dit pas tout ce que les amis de Louis conservent de sa personnalité dans leur cœur : son exigence de justice et de vérité⁴, la sincérité et la fidélité de son amitié, le souvenir de ses délicates attentions comme de sa généreuse assistance.

Louis fut fidèle à ses origines, à la Savoie, à Aix, à sa famille, à sa maison familiale, à ses camarades d'École, à toute personne ayant mérité sa confiance. Être admis comme membre de l'Académie de Savoie fut l'une de ses grandes joies. Il n'a jamais envisagé de s'établir pleinement en Suisse, contre toute évidence : c'eût été une rupture avec ses racines.

La promotion 1950 s'est régulièrement réunie tous les cinq ans, et même plus fréquemment au cours de la dernière décennie, principalement grâce au dynamisme de Louis, bien aidé par Monique pour choisir un lieu attractif et assurer une parfaite organisation. C'est ainsi que nous nous sommes retrouvés en mini-croisières sur le Rhin, puis sur le Rhône, et, bien entendu, dans sa chère Savoie avec une inoubliable réception dans sa maison familiale⁵. La dernière rencontre organisée par Louis et Monique fut une semaine sur l'île de Sein en septembre 2009. Qui l'eût imaginé ? Tous les notables de l'île connaissaient Louis comme un vieil ami. La planète Terre nous a paru trop petite pour son enthousiasme à connaître et aimer.

Il est un domaine sur lequel Louis observait une grande discrétion. C'est par le faire-part de son décès que beaucoup apprirent qu'il était chevalier de l'Ordre de Malte et commandeur de l'Ordre équestre du Saint-Sépulcre. Certains savaient qu'il entretenait des relations de confiance avec le cardinal Paul Poupard au Vatican où il était convié à des réunions à caractère scientifique. Il n'hésitait pas à parler du « carcan du cartésianisme ». Il reconnaissait pouvoir choquer le « matérialisme logique quotidien » qui conduit à l'incompréhension – donc au rejet – face à la notion de vie dans les cellules congelées ou devant la réalité des spécificités de solutions infiniment diluées.

Dans son discours de réception à l'Académie de Savoie, intitulé « Le Voyage aux Sources », il parla de la création du Monde, de la notion d'espace-temps, de l'apparition de la vie, de la grandeur de l'art et termina, de manière significative, par l'évocation d'une retraite dans l'abbaye de Hautecombe, au petit matin, de son émotion en entendant le chant des moines « dans l'humilité du renoncement et la certitude de la foi ». Louis était un spiritualiste.

Un mois après la semaine normalienne sur l'île de Sein, Louis animait au Vatican un séminaire restreint sur le thème « Éthique et spiritualité de la santé » qui lui tenait fort à cœur. Sous la présidence du cardinal Paul Poupard, il réunit des personnalités de confessions diverses, compétentes, y compris dans les médecines traditionnelles et complémentaires. Louis a veillé activement sur la publication des actes de ce séminaire jusqu'aux derniers jours de son existence⁶. Méditons la conclusion qu'il a tiré de ce qui devait être son testament intellectuel : « L'homme ne se résout pas à un simple ensemble de faciès autonomes, il reste un tout organique où la Matière, la Raison et l'Âme se combinent en une profonde et mystérieuse unité. »

Louis reçut de nombreuses distinctions : le prix Pelman de biologie (Paris 1959), la médaille d'argent des Services de santé des Armées (Paris 1959), le prix Underwood-Prescott (MIT Cambridge, Mass. États-Unis 1971), la médaille d'or Ottesen (Institut international du Froid, Washington, États-Unis 1971), chevalier

de l'Ordre national du Mérite (1977), chevalier de la Légion d'honneur (1992), officier de la Légion d'honneur (2006).

Cette notice a un caractère collectif. Elle n'a pu être rédigée qu'avec l'aide de Monique Rey et elle fut relue par de nombreux amis. Par leurs additions et corrections, ils ont apporté à Louis une ultime marque d'affection.

Raymond HAMELIN (1950 s)

Notes

1- La lyophilisation est la technique qui permet de déshydrater un produit en le refroidissant lentement jusqu'à très basse température (-20 à -80°C), sous un vide poussé, ce qui entraîne l'évaporation par sublimation de l'eau qu'il contient. On obtient un produit pulvérulent dont les composants organiques fragiles n'ont pas été affectés par le procédé. Pensez à Louis lorsque vous prenez une tasse de café soluble ou dissoudrez un cachet dans un verre d'eau.

2- Citons un exemple en hématologie : la lyophilisation permet de conserver des fractions plasmatiques. Ainsi le facteur VIII antihémophilique est isolé, lyophilisé et stocké sous forme de cryoprécipité C.P. VIII injectable qui a transformé le pronostic de la maladie hémophilique et permis la chirurgie chez les hémophiles (D^r Pierre Truchet).

3- La solution aqueuse initiale est diluée et agitée de nombreuses fois pour que la concentration finale (de l'ordre de 10^{-30} g/cm³) ne laisse plus trace du soluté d'origine. L'hypothèse de Louis est que, malgré la disparition progressive du soluté, la structure de l'eau liquide garde tout au long des dilutions des particularités que le soluté y a induites. Par congélation dans l'azote liquide, on obtient des glaces dont le réseau cristallin comporte des défauts différents selon les solutés d'origine, défauts que l'on peut caractériser par thermoluminescence. On irradie la glace par des rayons X ou gamma ou par des neutrons, les défauts piègent les électrons déplacés qui émettent des rayonnements, caractéristiques des défauts, lors d'un lent réchauffement. (Thermoluminescence de la glace, C.R. Acad. Sci. 2000, t. 1, IV, 107-10)

4- Jean Bouzon (1950 s) se souvient qu'en juin 1953, Louis et lui déposèrent devant la plaque commémorative des normaliens morts pour la France, une gerbe de fleurs en hommage aux Berlinoises tués par l'armée soviétique, à côté de la gerbe honorant les époux Rosenberg condamnés à mort par l'appareil judiciaire des États-Unis.

5- La maison familiale de Louis a une histoire chère aux aixois : il s'agit d'un chalet bâti sous le Second Empire pour Marie-Laetitia Solms, ravissante « Reine d'Aix », petite-fille de Lucien Bonaparte, donc petite cousine de Napoléon III auquel elle s'est le plus souvent opposée. Elle fit de ce chalet un brillant salon littéraire (Eugène Sue, Théodore de Banville, Alexandre Dumas père, ...) et politique (Victor-Emmanuel II, Garibaldi, Kossuth...). À la mort du comte de Solms, elle épousa Urbain Rattazzi, premier ministre piémontais, ennemi de Cavour. D'où le nom « Villa Rattazzi » donné à cette maison. Elle fut acquise et restaurée par le D^r Rey, père de Louis, après la Grande Guerre.

6- Les actes de ce séminaire ont été publiés après le décès de Louis sous le titre « Santé et humanisme », éditions Jacques André, Lyon, février 2011.

BANDET (Jean-Louis), né à Carcassonne (Aude) le 2 décembre 1931, décédé à Rennes le 30 janvier 2011. – Promotion de 1952 I.



Mon plus ancien souvenir de Jean-Louis Bandet : nous sommes en 1955-56, et avec les deux autres germanistes de la nouvelle promotion, j'écoute, chez Claude David qui assurait alors la préparation à l'agrégation, un de nos anciens plancher sur un texte du programme. Je crois que c'était un passage de *Par-delà le bien et le mal*, et je me revois, admiratif et un peu inquiet à l'idée qu'il faudrait, dans trois ou quatre ans, essayer d'atteindre ce niveau, écouter une très subtile explication des jeux de masques à travers lesquels Nietzsche à la fois déguise et exprime sa pensée.

L'agrégatif en question était Jean-Louis Bandet, qu'à l'époque je n'ai connu que de cette façon un peu lointaine. Le dernier d'une famille de trois enfants, il a lui-même écrit au sujet de ses origines : « C'est une histoire familiale typique de la troisième République : des petits paysans quittent la terre où ils pensent ne plus avoir d'avenir, deviennent petits fonctionnaires (mon grand-père maternel était inspecteur des Eaux et Forêts, mon grand-père paternel gendarme », leurs enfants deviennent fonctionnaires d'un niveau supérieur (ma mère a terminé sa carrière comme inspectrice générale des écoles maternelles), leurs enfants ont persévéré (ma sœur était agrégée d'espagnol, mon frère¹ est devenu conseiller d'État, moi professeur d'Université) ».

Quittant Carcassonne en 1941 avec son certificat d'études primaires, Jean-Louis Bandet entre en 7^e au lycée de garçons de Toulouse où il fera toute sa scolarité secondaire, couronnée par une mention Bien au bac philo, et une année d'hypokhâgne. À l'issue de deux années de khâgne à Louis-Le-Grand, il est admis en 1952 à la rue d'Ulm. Suivent alors les années d'École, encadrant un séjour de deux ans à Munich, et le succès à l'agrégation d'allemand à laquelle il est reçu premier au concours de 1957.

Une nouvelle période s'ouvre pour lui avec l'appel sous les drapeaux en octobre de la même année. Élève officier à l'École de l'arme blindée et cavalerie de Saumur pendant les six premiers mois, il est envoyé d'abord en Allemagne dans diverses affectations, et ensuite en Algérie où il servira comme sous-lieutenant au 9^e hussards à Crampel puis Tenira dans l'Oranais, pendant un peu plus d'un an. De cette guerre qui lui a été imposée comme à ses contemporains, il ne m'a parlé que très rarement et plutôt de manière allusive. Il était bien dans son caractère, je crois, en même temps de conserver en toutes circonstances une parfaite liberté de jugement sur les événements, les institutions et les hommes, et de servir en

donnant le meilleur de lui-même. Il rentrera d'Algérie en décembre 1959 avec le grade de lieutenant et la croix de la Valeur militaire, décernée pour un fait d'armes.

Revenu à la vie civile et engagé dans un travail de thèse sous la direction de Claude David, il se retrouve, après un début de carrière de quelques années à la Sorbonne, chargé d'enseignement d'allemand à Rennes, où il n'imagine certainement pas qu'il va passer, lui carcassonnais d'origine, toute une vie riche de satisfactions aussi bien familiales que professionnelles.

C'est à la rentrée universitaire de 1965, assistant à ce qui s'appelait encore la Faculté, que je referai vraiment connaissance avec Jean-Louis et sa jeune femme Nicole, germaniste elle aussi, sévrienne de la promotion 1961, et sœur d'un autre germaniste, notre camarade Claude Quiguer (1956 I).

Quelques années passent, et je revois, non sans quelque nostalgie au fond, cette curieuse période qui fut à la fois l'heureux temps des naissances successives et des premières années des enfants de nos deux couples, et l'époque des convulsions de Mai-1968 suivies, à partir de l'année suivante, d'une difficile reconstruction à laquelle, à la tête du département d'allemand et tout en terminant sa thèse, Jean-Louis se consacra alors avec un grand talent d'organisation, beaucoup de doigté dans les relations avec les différents groupes ou individus « en lutte », sans provocation inutile des quelques « enragés » locaux, et avec un solide scepticisme à l'égard des utopies qui fleurissaient alors. Professeur depuis sa soutenance de thèse en 1970, et plusieurs fois placé devant un choix entre son poste de Rennes et d'autres possibilités flatteuses, il restera fidèle à la Bretagne et, en une trentaine d'années, fera du département d'allemand de Rennes-II ce qu'il est aujourd'hui. Il a aussi été amené à mettre son énergie au service de sa discipline au plan national, en assumant des fonctions au jury d'agrégation, au CSU et au CNU, et en tant que consultant auprès du directeur de l'enseignement supérieur pour la mise en place des diplômés de 2^e cycle et de LEA.

Le point de départ de son œuvre de germaniste a été une recherche sur le grand prosateur autrichien du XIX^e siècle, Adalbert Stifter, sujet qui lui avait été conseillé par son directeur de thèse qui aimait beaucoup cet auteur, peut-être moins méconnu aujourd'hui en France justement grâce à Jean-Louis Bandet. Sa thèse paraît en 1974 aux éditions Klincksieck sous le titre *Adalbert Stifter, Introduction à la lecture de ses nouvelles*. Il accompagnera et fera suivre cette publication de nombreuses contributions relatives à A. Stifter, notamment pour la revue des Études germaniques, mais aussi l'Encyclopaedia Universalis et divers ouvrages collectifs ou Mélanges en langue allemande.

Dans le même temps, il ne néglige pas l'autre grand auteur du Biedermeier autrichien, Franz Grillparzer sur lequel il écrira plusieurs études. Kafka égale-

ment retiendra son attention : on lui doit en particulier l'album *Kafka* dans la Pochothèque du Livre de poche, et le volume de la série Lectures d'une Œuvre (Éditions du Temps) consacré au *Château*. Par ailleurs, Jean-Louis Bandet a, à deux reprises, affronté la tâche redoutable d'écrire une histoire de la littérature allemande, une première fois en 1987 pour la collection « Que sais-je ? », et à nouveau dix ans plus tard, toujours pour les PUF, en élargissant le propos aux dimensions d'un volume de 380 pages.

Il a aussi tenu à mettre son savoir au service d'un large public non nécessairement germaniste ni universitaire en dirigeant, dans la collection « Classiques modernes » de la Pochothèque du Livre de poche les deux volumes *Hermann Hesse, Romans et Nouvelles*, et *Hugo von Hofmannstahl, œuvres en prose*. D'autres ouvrages collectifs présentant des textes de Lessing, de Goethe ou des grands conteurs du romantisme allemand, contenant des introductions et des contributions diverses de Jean-Louis Bandet, ont aussi paru dans la collection « Lectures d'une œuvre » aux Éditions du temps.

Sans se laisser absorber totalement par toutes ces tâches qui suffisaient largement à occuper le professeur, le traducteur et l'éditeur, Jean-Louis Bandet a eu à cœur de prendre une part active aux échanges franco-allemands qui, comme on sait, ont pris un développement considérable à partir des années soixante. Très engagé dans les relations de jumelage Rennes-Erlangen (jumelages entre les universités et aussi entre les deux villes), Jean-Louis Bandet devient, en 1987, président du Centre d'échanges franco-allemands, association socio-culturelle subventionnée par la ville de Rennes et l'ambassade d'Allemagne, avec une aide pédagogique de l'Institut Goethe. Il exercera cette fonction jusqu'à sa retraite.

Cette carrière exemplaire de grand universitaire, couronnée par l'éméritat, qui lui permet de continuer à suivre ses doctorants jusqu'en 2005, lui vaut de recevoir à plusieurs reprises des marques officielles de reconnaissance, l'ordre des Palmes académiques (chevalier en 1972, officier en 1982), et l'ordre national du Mérite dans lequel il est nommé chevalier en août 1987. Il recevra enfin en 1997, en témoignage d'estime et d'amitié, un recueil de Mélanges écrits à son intention par de nombreux collègues germanistes et réunis par un de ses anciens étudiants devenu professeur et son successeur à Rennes-II.

Jean-Louis Bandet donnait une impression d'infatigable énergie même après une opération qui avait été pour lui une épreuve aux alentours de la soixantaine. Il quittait volontiers la plume ou le clavier de l'ordinateur pour les travaux divers de la maison et du jardin et, dans les dernières années, donnait beaucoup de son temps à ses enfants et petits-enfants.

Tous ceux, nombreux, qui ont été amenés à travailler avec lui ou qui ont été ses étudiants conserveront le souvenir du collègue dévoué et du professeur talen-

tueux qu'il fut. Et ceux qui se sont trouvés personnellement proches de lui, de sa femme Nicole vers qui va d'abord leur pensée, et de leurs enfants, garderont la mémoire de l'homme privé, gai, chaleureux, toujours disponible, dont l'amitié aura beaucoup compté pour eux.

Jean RIVALS (1955 I)

Note

1- Le conseiller d'État Pierre Bandet, archicube de la promotion 1951.

BERROIR (André), né le 10 juin 1933 à Chambéry (Savoie), décédé le 9 octobre 2010 à Antony (Hauts-de-Seine). – Promotion de 1953 s.

Savoyard d'origine, André Berroir est un pur produit de l'École publique. Sa mère était issue de l'École normale d'institutrices de Chambéry, son père des Écoles normales d'instituteurs d'Albertville et de Grenoble, d'où il sortit professeur de mathématiques ; il devint directeur du collège technique de Rives-de-Giers, puis de celui de Chambéry, où sa femme enseigna également.

André Berroir effectue ses études secondaires et ses classes préparatoires au lycée Claude-Fauriel de Saint-Étienne. Bachelier en 1950 dans la série mathématiques, il entre en mathématiques supérieures, encouragé par monsieur Crestey qu'il retrouve comme professeur de mathématiques. Il intègre l'École normale supérieure en 1953. Peu après, son frère René entre à l'École polytechnique et sa sœur Lucette à l'École normale supérieure de l'Enseignement technique. André Berroir est reçu à l'agrégation de mathématiques en 1956.

De 1957 à 1970, il occupe les postes de chef de travaux, puis de chargé d'enseignement aux facultés de Paris et de Poitiers, avec une interruption de 1959 à 1961 pour un service militaire dans la Marine où il fait partie du Groupe de recherche opérationnelle. En 1969, il obtient brillamment le titre de docteur d'État en sciences mathématiques avec une thèse intitulée « Contribution à la théorie cinétique des gaz polyatomiques », à la faculté de Paris sous l'égide du professeur Henri Cabannes (1942 s). Ce travail qui a fait l'objet de six publications est couronné par un prix de l'Académie des sciences en 1970. Cette même année, il est nommé maître de conférences à l'université de Paris-VI, où il devient professeur en 1972, puis professeur de classe exceptionnelle en 1993.

Durant toute sa carrière universitaire, André Berroir fait preuve d'une compétence scientifique exemplaire, de grandes qualités d'enseignant lors des nombreux cours qu'il donne notamment en mécanique, en mathématiques pour la licence de physique, et lors d'un cycle de cours de turbulence et de techniques des mesures dans l'atmosphère en DEA d'océanographie-météorologie. Sa participation active à la formation des enseignants et des chercheurs témoigne de son dévouement au service de l'Éducation nationale. Il est membre du jury de l'agrégation de mathématiques pour l'épreuve de mécanique de 1971 à 1973, examinateur au concours d'entrée à l'École normale supérieure de 1975 à 1977. Par ailleurs, il encadre cinq thèses de doctorat d'État et participe au jury de plus de quarante autres.

Conjointement, André Berroir développe de nombreuses activités de recherche. Durant sa thèse (1963-1969), ses travaux portent sur la théorie cinétique des gaz polyatomiques peu denses pour lesquels il développe, dans le cadre de la mécanique classique, un modèle mathématique généralisant l'ensemble des modèles précédemment étudiés et permettant de rendre compte des principaux phénomènes intéressants. Il est membre du Laboratoire de mécanique théorique de l'université de Paris-VI. En 1971, à la demande de Pierre Morel (1952 s), qui veut renforcer le potentiel mathématique du laboratoire, il rejoint le Laboratoire de météorologie dynamique (LMD), laboratoire du CNRS implanté à l'École normale supérieure puis aussi à l'École polytechnique. Il s'attache alors à développer deux domaines de recherche émergents : la simulation numérique des écoulements atmosphériques à l'échelle globale et l'utilisation des satellites pour la détermination des paramètres physiques de l'atmosphère, où de nombreuses expériences sont menées sous sa responsabilité. Dans les années 1980, étant amené à prendre une part importante dans la mise en place du Centre de calcul vectoriel pour la Recherche, il oriente ses activités scientifiques vers l'utilisation optimale de très gros calculateurs et des méthodes numériques à hautes performances dans les problèmes de mécanique des fluides géophysiques. De 1965 à 1977, il est conseiller scientifique au Centre de recherche de Thomson-CSF où il réalise des travaux, en théorie du filtrage, en conception assistée par ordinateur et en reconstruction d'images. Ces travaux contribuent largement à la mise en route en 1976 du premier scanner médical dans le service du professeur Metzger à la Salpêtrière.

André Berroir a également un rôle majeur dans la direction de la Recherche. De 1976 à 1985, il est directeur du Laboratoire de météorologie dynamique, qui se développe considérablement sous son impulsion. En 1985, il est détaché au CNRS, comme premier directeur de l'Institut des sciences de l'Univers (INSU), tout juste créé, avec pour mission d'élaborer, de développer et de coordonner des recherches d'ampleur nationale et internationale en astronomie, en sciences

de la Terre, de l'Océan et de l'Espace. Il met au service de l'INSU son sens de l'organisation, sa diplomatie et son excellente compréhension des thématiques scientifiques. Il occupe ce poste jusqu'en 1993, ce qui l'entraîne aux Expéditions polaires françaises, dont il est membre, puis président pendant quelques années, et où il joue un rôle important dans la mise en place de l'Institut polaire français Paul-Émile-Victor. En 1986, comme président du Centre de calcul vectoriel, il supervise l'installation à Palaiseau du plus grand ordinateur alors disponible (CRAY-2). À partir de 1991, il constitue et préside le conseil d'administration du groupe d'intérêt public Renater (Réseau national de télécommunications pour la Technologie, l'Enseignement et la Recherche) chargé de la centralisation et de la diffusion de l'information commune aux différents organismes de recherche. En 1990, il devient membre du conseil scientifique d'Électricité de France (EDF) et de celui du Commissariat à l'énergie atomique (CEA). De 1993 à 1995, il est conseiller auprès du directeur général du CNRS et membre du Comité restreint. En 1995, il devient le premier médiateur du CNRS, poste qu'il occupe jusqu'en 1998, date de son départ en retraite. Il apporte à cette fonction toute sa connaissance de l'institution, de ses structures et de son personnel et y déploie ses qualités de négociateur et de conciliateur.

Enfin, il ne faudrait pas oublier qu'André épouse en 1959 Janine Perquin, sévrienne (1956 S), qui sera professeur de mathématiques au lycée Fénélon en classes préparatoires aux grandes écoles, dans la filière sciences de la Vie et de la Terre. Il fonde avec elle un foyer de bonheur où naissent trois enfants : Gilles en 1960, aujourd'hui ingénieur des Eaux et Forêts au ministère de l'Environnement ; Jean-Marc (1982 s) en 1963, aujourd'hui professeur à l'École normale supérieure et directeur du Laboratoire Pierre-Aigrain ; Sandrine en 1966, aujourd'hui maître de conférences en géographie à l'université Paris-Diderot. Huit petits-enfants viennent ensuite y ajouter leur merveilleuse présence. Fidèle à sa famille, André l'est aussi à l'égard de ses amis. Grand amateur de voyages – ce en quoi l'INSU l'a plus que comblé – il entraîne volontiers sa famille dans de nombreux périples. Sa maison de Lépin-le-Lac en Savoie, lieu de rassemblement de tous, est pour lui une vraie détente, car ses ascendants paysans lui ont donné un vrai goût pour les travaux de la terre et le bricolage. Sportif dans sa jeunesse, où il pratique volley-ball, rugby et vélo, il est heureux de pratiquer avec sa famille, la randonnée en montagne ou à vélo, le ski de fond et le tennis pendant ses vacances savoyardes.

Nous voulons oublier les années de retraite ternies par la maladie et garder de lui le souvenir de son intelligence, de son dynamisme, de son humour et de sa présence aimante auprès de nous tous.

Jean-Louis OVAERT (1953 s) et la famille d'André BERROIR

BOILEAU (Étienne), né le 5 août 1933 à Mulhouse (Haut-Rhin), décédé le 9 novembre 2010 à Briis-sous-Forges (Essonne). – Promotion de 1955 s.



Étienne Boileau s'est éteint dans sa 77^e année. S'il fut grand par la taille, il le fut plus encore par le service qu'il rendit, au cours de sa vie, à ses frères humains les plus défavorisés, avec efficacité et discrétion.

Étienne Boileau était d'origine alsacienne par sa mère. Après sa sortie de l'École normale et son enseignement à la faculté de Grenoble, il partit en Algérie en 1963 au titre de la coopération : il voulait mettre ses compétences au service de la formation des enseignants de ce pays en construction. Après son retour en France en 1974, il a été assistant puis maître de conférences à la faculté d'Orsay. Il se rendit de nouveau en Algérie de 1988 à 1990 à la faculté d'Oran

Tout au long de sa vie, Étienne a été particulièrement actif dans diverses associations : enseignement par correspondance aux prisonniers (Auxilia) et visites à la prison de Fleury-Mérogis ; accueil des immigrés avec l'Association de soutien aux travailleurs immigrés (Asti) ; aide aux mal-logés (Solidarité nouvelle pour le logement). À la permanence juridique de l'Asti, il était à l'écoute des personnes immigrées sans papiers et les accompagnait dans leurs démarches administratives difficiles, à la préfecture en particulier. Sa grande taille, peut-être aussi son visage austère, sa ténacité, sa rigueur, ont plus d'une fois impressionné l'employé derrière son guichet, au grand bénéfice de ceux qu'il accompagnait. Il partageait la déception de ces derniers en cas d'échec, mais aussi leur joie lorsqu'une demande de régularisation aboutissait enfin.

Dès sa retraite, Étienne Boileau est parti au Bénin où le père Bernard Moeuglé, qu'il avait connu aux Ulis, dirigeait le dispensaire de Davongon. Le but de son séjour était de lutter contre la malnutrition, en particulier celle des enfants. Or, Étienne Boileau avait appris qu'une algue, la spiruline, pouvait contribuer à cette lutte. Sans financement extérieur, il édifia une structure permettant de récolter cette algue et de la traiter pour un produit fini possédant un pouvoir nutritionnel supérieur aux céréales ou légumineuses de l'agriculture traditionnelle, et ceci à un moindre coût. Afin de développer cette récolte, il se rendit tous les ans au Bénin jusqu'à ce que sa santé ne le lui permette plus.

L'idéal d'Étienne, inspiré par sa foi chrétienne, était « c'est sur l'amour que nous serons jugés » : il a admirablement mis cet idéal en pratique.

D'après Georges ARMAND et Frédéric MONTOLI (centre Jean-XXIII des Ulis)
et Nicole PARAIRE (Asti)

MORET (Philippe), né le 31 mai 1936 à Paris, décédé le 1^{er} octobre 2010 à Monistrol-sur-Loire (Haute-Loire). – Promotion de 1956 I.



« Nous posons un sens sur les morts comme un linceul pour les dérober à notre vue ». Ainsi s'exprimait Philippe Moret, la veille de la Toussaint de 1984, dans un des éditoriaux qu'il donna pendant plus de dix ans au journal *Les Échos*. Comment rappeler ce qu'il fut sans tomber sous ce jugement ? Redoutable défi, qui plus est pour un fils...

Je ne prends donc ici la plume que pour introduire les témoignages de ses camarades, amis et élèves, en me permettant, toutefois, d'évoquer un souvenir. J'avais cinq ou six ans ; mon père me demanda un jour de lui prêter un de mes jouets préférés, une figurine de crocodile, pour un motif qui me plongea dans un abîme de perplexité : il en avait besoin parce qu'il était lui-même un « caïman ». Et sans attendre ma réponse il le mit sur son bureau à la place d'honneur, entre le porte-crayons et le sous-main. J'en conçus beaucoup de chagrin, mais aussi un surcroît d'admiration pour un père doté de pouvoirs aussi mystérieux. À sa mort, son caïman – mon crocodile – était encore dans le tiroir de son bureau.

Philippe Moret est né le 31 mai 1936 à Paris, dans le xv^e arrondissement où son père exerçait la médecine. Il était profondément attaché aux racines auvergnates et vellaves de sa famille, et c'est à Massiac, dans le Cantal, qu'il passa une partie des années de guerre. Après des études secondaires au collège Stanislas et au lycée Michelet de Vanves, il rentre en hypokhâgne au lycée Louis-le-Grand en 1953. Deux de ses camarades d'alors, Jean Canavaggio et Philippe Doumenc, s'en souviennent.

Jean Canavaggio : « L'hypokhâgne qui nous réunissait s'enorgueillissait d'accueillir bon nombre de prix d'excellence. Philippe ne se détachait pas moins du lot par son élégance naturelle, par sa vocation d'angliciste qui le distinguait de tous ces littéraires « purs », mais aussi par la force de ses convictions. Sans provocation, mais résolument, il se déclarait royaliste. Défendre de telles idées demandait un réel courage, et je n'ai pas oublié l'incident survenu le lendemain de la prise de Dien-Bien-Phu, lorsqu'un de nos condisciples, stalinien de stricte obédience, manifesta publiquement sa joie. Philippe qui venait de perdre son frère aîné dans la bataille, réagit vivement et nous comprîmes aussitôt que l'émotion qui l'étreignait imposait à tous le respect. »

Philippe Doumenc : « Parmi les jeunes talents qui, nous en avions tous alors l'illusion, foisonnaient dans notre khâgne, nous étions quatre, quatre unis comme les cinq doigts de la main (tout comme, à ce qu'on dit, les trois mousquetaires étaient quatre). Philippe fut le seul d'entre nous – moi-même ayant échoué à une place près – à intégrer la prestigieuse École, chose qui alors nous parut totalement justifiée. De lui on disait qu'au sortir de la khâgne il aurait pu briguer n'importe quelle agrégation. Il eut celle d'anglais puis fit la carrière qu'on sait, porteur d'un certain nombre de défauts rédhibitoires dont, hélas, il ne réussit jamais à se débarrasser : la modestie, la bonté, l'humilité, le talent, la compétence, la probité. Nous l'admirions. De sorte que (si je puis révéler un secret) quand aujourd'hui, avec les survivants de la bande, il nous arrive de parler de lui, nous nous déclarons en toute bonne foi surpris qu'avec le capital de talent qu'il avait il ait choisi la carrière plutôt administrative qui fut la sienne. Mais quoi ? de ce talent qui a rejoint ses rangs, le « mammouth » qu'est, paraît-il, l'Éducation nationale a sûrement fait bon usage. Peut-être même en a-t-il tiré profit.

Quels souvenirs de nos vingt ans ? D'« horribles » séances de thème latin, suivies de discussions où curieusement la polémique entre Sartre et Camus ou nos doutes sur la véritable pertinence d'un Malraux nous paraissaient des événements planétaires. La patience inlassable avec laquelle il s'instaura mon « caïman » pour le grec, poussant la vertu et l'amitié jusqu'à arriver chaque matin au lycée une demi-heure avant le début des cours (c'était je crois à huit heures du matin) ; puis, l'ouragan du concours passé, de merveilleux voyages que nous fîmes ensemble et avec d'autres en Italie, en Grèce, un peu partout. La jeunesse, quoi ! Cher Philippe, dans ces souvenirs de mes vingt ans, et je ne sais si on peut dire ça comme ça : tu restes lumineux. »

Sur les années d'École, je cède à nouveau la plume à Jean Canavaggio : « Reçu troisième au concours à la fin de son année de cube, il tenta discrètement, mais sans grand succès, comme il l'a évoqué avec humour dans *Rue d'Ulm*¹, de manifester son désaccord avec le politiquement correct qui régnait alors à l'École.

Une fois sa licence obtenue, il alla passer deux années comme lecteur à Oxford : une expérience dont il allait garder un souvenir d'autant plus vif qu'il y fut rejoint dans les derniers mois par Madeleine, qu'il avait épousée en janvier 1959. À l'issue de ce séjour, Philippe regagna l'École pour y préparer l'agrégation d'anglais, à laquelle il fut reçu cacique en 1960. La même année naissait sa fille, Hélène, qu'allaient suivre bientôt deux garçons, Pierre et François. Je le revis pendant son service militaire : il l'avait commencé en Algérie à l'École d'infanterie de Cherchell (1961), puis poursuivi en Allemagne comme sous-lieutenant avant de rejoindre le Service d'information des Armées où, simple soldat, j'occupais un emploi subalterne.

Je le retrouvai ensuite rue d'Ulm, lorsque, devenu caïman, il fit bénéficier mon frère, angliciste lui aussi, de son enseignement et de ses conseils. »

Philippe Moret occupa de 1963 à 1968 les fonctions d'assistant, puis de maître-assistant d'anglais à l'ENS. Il les a lui-même décrites en quelques mots : « Le caïman que j'étais découvrait avant et avec ses agrégatifs les merveilles de la littérature anglaise. L'effectif était d'environ trois élèves, auquel nous ajoutions deux ou trois auditeurs libres pour faire nombre. C'était le comble de l'enseignement élitiste... ».

Jacques Darras, qui fut l'un de ces élèves, se souvient : « À Philippe Moret je dois tout simplement de ne pas avoir sombré dans les années difficiles de mon passage à l'École (1960-1965). J'avais commencé par la philosophie, sur la foi d'une note mirifique à l'oral du concours. Mon contact avec la matière et Althusser ne réussit pas. Les deux langages de la poésie (mon ambition) et de la philosophie s'affrontaient en moi. Par ailleurs ma situation d'élève marié, père d'un enfant, m'excluait des activités de l'École. Deux années d'exil à Édimbourg, où préparer licence, maîtrise et agrégation d'anglais presque en même temps, furent censées réparer toutes ces imperfections. C'est alors que je fis la connaissance du caïman Philippe Moret. Je lui dois d'avoir survécu, d'avoir gardé confiance en moi et lui voue reconnaissance à jamais. Moret, comme nous disions, était un homme aux qualités humaines infaillibles. Je veux insister sur ce point : faculté d'écoute, générosité des solutions, sens de la critique modérée, fermeté des exigences s'alliaient en lui sous forme d'avis fraternels. Quant à son enseignement, non seulement il savait rassembler les meilleurs préparateurs (Jean Gattégno, Robert Ellrodt, Jean-Jacques Mayoux) mais il nous initia également à l'art de l'analyse textuelle avec une finesse incomparablement érudite. En tous points un modèle, Philippe Moret, un « patron » ! Son fils vient de retrouver la lettre que j'écrivis à son père sitôt mon calvaire d'agrégatif terminé, dans laquelle, à mon grand soulagement d'aujourd'hui, je lui exprimais alors ma reconnaissance. C'était le moins. Quarante-cinq ans plus tard, le décès de Philippe ravive son image et la magnifie dans ma mémoire. Je sais apprécier l'apaisement qu'il mit alors dans mon désordre, je redouble d'émotion à le dire. »

Après un diplôme d'études supérieures sur *Time in T.S. Eliot's poetry and drama*, Philippe Moret avait commencé une thèse sur *L'image et l'idée du Roi dans la littérature anglaise (1603-1640)*. Il y renoncera progressivement, après avoir fait en avril 1967 un choix qui devait décider du reste de sa carrière : il rentre alors comme chargé de mission dans le cabinet d'Alain Peyrefitte (1945 l) qui venait d'être nommé ministre de l'Éducation nationale. Le directeur de l'École, Robert Flacelière, l'avait un jour convoqué pour lui dire que le nouveau ministre cherchait « un normalien sachant écrire »... C'est ainsi qu'à 31 ans, il prend une part active au projet de réforme qui sera l'un des facteurs déclenchants des événe-

ments de Mai-68. Après cette expérience forte, sur laquelle il a laissé un témoignage qui mériterait d'être publié, et après un bref passage au ministère de l'Information auprès de Joël Le Theule (1969), il sera pendant près de dix ans conseiller technique dans les cabinets d'Olivier Guichard : à l'Éducation (1969-1972), où il suit les dossiers de l'orientation, des concours de recrutement et de la formation des maîtres, à l'Équipement (1972-1974) et à la Justice (1976-1977). Avec ces deux patrons que furent pour lui Alain Peyrefitte et Olivier Guichard, il noua des liens étroits qui durèrent bien au-delà des épisodes ministériels. Ce fut lui qui, à la demande de la famille, prononça l'hommage funèbre lors des obsèques d'Olivier Guichard en 2004.

La dernière étape de sa carrière professionnelle se fait à partir de 1978 à l'Inspection générale de l'Éducation nationale, dans le groupe Établissements et vie scolaire, où il s'occupera pendant plusieurs années des établissements de la région Auvergne.

Pierre Vandevoorde en témoigne : « En 1970, j'eus avec Philippe, alors conseiller technique au cabinet d'Olivier Guichard, une conversation qui me guida beaucoup dans la réorientation de mon parcours professionnel. Sans y insister, je relève cette occurrence, parce qu'elle fit que plusieurs années plus tard nous nous sommes retrouvés collègues à l'Inspection générale au Groupe de la vie scolaire. Celui-ci était caractérisé, entre autres aspects, par une composition dont la variété tenait certes au jeu classique des nominations et des départs à la retraite mais aussi, et parfois surtout, au rythme des alternances politiques. L'intelligence et la sagesse de Philippe – que l'on veuille bien me pardonner de parler de moi pour lui rendre cet hommage – aidèrent beaucoup le doyen que j'étais devenu à maintenir le groupe ainsi constitué sinon dans un fonctionnement consensuel, du moins dans une pratique où les divergences se géraient facilement et ne faisaient pas obstacle à un travail en commun qui trouva notamment son expression remarquable dans les opérations d'évaluation des lycées et collèges, lancées par le doyen Georges Laforêt, dont Philippe fut un des acteurs majeurs. »

La retraite venue, en 1997, il s'installa définitivement à Monistrol-sur-Loire, en Haute-Loire, et put se consacrer à sa passion : l'histoire, et avant tout celle de sa petite patrie, au service de laquelle il mit ses dons de méthode et de pédagogie, son érudition sans faille et une extraordinaire capacité d'empathie avec les personnages qu'il faisait surgir d'un document d'archives ou d'une correspondance familiale. Pour lui, le passé était présent ; et le présent, sans mémoire, n'avait pas de sens.

Laurent Wauquiez et Yannick Faure apportent leur témoignage sur cet engagement : « Issu d'une vieille famille de Monistrol-sur-Loire, Philippe Moret montrait un attachement tout particulier à cette petite ville du Velay. Présent dans la cité, avec son épouse Madeleine, à partir de 1972, il avait entrepris de restaurer

la demeure familiale, bâtisse historique où avait vécu le général de Chabron (1806-1889), héros des guerres de Crimée et d'Italie. En 1983, il avait participé à la fondation de la Société d'histoire de Monistrol, dont il était devenu président en 2004. Ardent défenseur du patrimoine de la cité, il contribuait à sa protection et à sa mise en valeur par une activité inlassable. Organisateur de nombreuses expositions au château des évêques du Puy-de-Monistrol, il avait publié dans les Chroniques monistroliennes quantité d'articles sur l'histoire de sa ville. À l'échelle départementale, Philippe Moret s'était particulièrement impliqué dans les Cahiers de la Haute-Loire, point de rencontre entre la recherche historique universitaire et les sociétés savantes vellaves, et dans la Société académique du Puy-en-Velay, dont il était vice-président. En 2003, il avait aussi co-signé *Voyage au pays des béates* (éd. De Borée), étude sur une institution religieuse créée à l'époque moderne dans le sud du Massif central. Il était également membre de la Société nationale des antiquaires de France. Quelques mois avant sa mort, Philippe Moret nous avait reçus dans sa propriété monistrolienne, pour la préparation de *La Haute-Loire de ses origines à nos jours* (Le Puy, 2011) : occasion pour lui d'évoquer une nouvelle fois l'identité du Velay, dont il demeure aujourd'hui une figure marquante, et un historien talentueux. »

Philippe Moret disait avoir choisi son nom de plume, Favilla, lorsqu'il devint éditorialiste du journal *Les Échos*², pour la beauté du mot. Mais c'était bien plus que cela... la favilla du *Dies iræ* et des poètes latins, la cendre chaude qu'on recueille sur le bûcher, qui est celle des morts mais qui est aussi étincelle, germe et promesse de vie.

Pierre MORET (1981 l), avec Jean CANAVAGGIO (1956 l),
 Jacques DARRAS (1960 l), Philippe DOUMENC (écrivain, prix Renaudot 1989),
 Yannick FAURE (2007 l), Pierre VANDEVOORDE (1956 l),
 Laurent WAUQUIEZ (1994 l).

Notes

1- Philippe Moret, *Une cellule royaliste*, dans A. Peyrefitte, *Rue d'Ulm, chronique de la vie normalienne*, édition du bicentenaire, Fayard, 1994, p. 364-365.

2- Éditorial hebdomadaire de 1974 à 1984. Le nom lui échappa ensuite : il dut le partager de 1985 à 1992 avec un autre rédacteur, puis se retirer, avec la discrétion qu'il mit en toutes choses.

BOULIGAND (Yves), né le 8 mai 1935 à Poitiers, décédé le 21 janvier 2011 à Paris – Promotion de 1956 s.



Yves Bouligand est né le dernier d'une famille de huit enfants, cinq filles et trois fils. Son père, Georges Bouligand (1909 s), enseignait alors les mathématiques à la faculté des sciences de l'université de Poitiers. Sa mère prenait soin de sa nombreuse famille. Après des séjours de quelques années où M. Bouligand gravissait les échelons universitaires, à Rennes puis à Poitiers, la famille s'installa définitivement à Paris où M. Bouligand avait été nommé professeur à la Sorbonne, en 1938.

Yves avait passé l'année universitaire 1953-1954 dans une classe de mathématiques supérieures au lycée Louis-le-Grand puis avait choisi de poursuivre ses études dans une classe préparatoire, aux objectifs légèrement différents. La classe qui avait attiré son attention, nommée « Classe de Normale-Sciences expérimentales », n'existait qu'au lycée Saint-Louis, pour les garçons, et au lycée Fénelon, pour les filles. Son originalité était la substitution de certaines parties des disciplines mathématiques (notamment la partie consacrée à la géométrie descriptive) par des sciences expérimentales (physique, chimie, biologie-géologie).

C'est ainsi qu'à partir de la rentrée de 1954 nous connûmes Yves, pendant deux ans en préparation puis comme élève à l'ENS, où il entra en 1956. Parmi les quatre entrants de la promotion, au titre des filières naturalistes, trois choisirent la biologie, un la géologie.

Les choses allaient me (Jean Trichet) rapprocher d'Yves Bouligand. Après un an de nuits passées au dortoir, transformé en cabines individuelles, longeant la « cour aux Ernests », nous fûmes invités en 2^e et en 3^e année à être en « biturne ». Parmi les quatre conscrits naturalistes de l'année, l'une (Denise Simatos) logeait, le soir, au boulevard Jourdan, un autre (Philippe Hémon) était externe. Nous nous installâmes donc, Yves et moi, pour deux années de joyeuse camaraderie. Car cet excellent ami avait de multiples talents dans ses discours scientifiques, dans ses goûts musicaux, dans ses goûts de dessinateur. Il était loquace et abordait bien volontiers le commentaire de toutes les sortes de sujets, scientifiques, littéraires, politiques, sociaux... qui lui étaient proposés.

Ses talents musicaux étaient évidents et lui, qui ne savait pas lire les portées de notes, en étonna plus d'un par son « imitation » libre, des œuvres de Bach, notamment. Hélas, trop souvent à mon goût, il créait aussi des œuvres « modernes », dont on ne peut dire qu'elles survivront autant que celles de Bach. Mais il

en était ainsi, il était heureux devant un clavier, de piano ou... d'orgue. Et je me dois de rappeler le risque qu'il nous fit courir, à tous deux, en prétendant aller « toucher » l'orgue de la chapelle de la Sorbonne, dont il avait repéré l'existence, haut perché et sans accès évident à partir du sol de la chapelle. Cette visite ne pouvait se faire que la nuit et c'est dans ces circonstances que nous avons gravi, escaladé, enjambé... toits et fenêtres de la vieille Maison endormie, avant de nous heurter à une dernière fenêtre qu'il n'eût pas été raisonnable de vouloir franchir. Et avant d'apprendre, quelque temps plus tard, que l'orgue n'avait plus rendu de son depuis... 1870-1880 !

Ses talents de dessinateur ne laissaient en rien à désirer à ses dons de musicien. Il avait, dans le champ de la recherche, trouvé sa voie, sans aucune hésitation, celle de l'étude des structures organisées, ou en cours d'organisation, de la matière vivante. C'est ainsi qu'il devint un maître ès cristaux mésomorphes (ou « cristaux liquides »). Ses maîtres furent, par la lecture, d'Arcy Wentworth Thompson, auteur de l'ouvrage *On growth and form*, paru en 1917, et qui fait considérer celui-ci comme le pionnier de l'étude des rapports entre la croissance et la forme des êtres organisés et, de son vivant, Emmanuel Fauré-Frémiot, professeur au Collège de France ainsi que Jacques Friedel, professeur à l'université de Paris-XI.

L'une des qualités qu'implique l'étude de ces structures compliquées est un art consommé du dessin dans l'espace, afin de les représenter. Et Yves Bouligand possédait ce don. Pierre-Gilles de Gennes n'affirmait-il pas qu'il connaissait deux collègues à même de voir et de reproduire aussi bien, par le dessin, les œuvres compliquées de la nature. Le premier était Jacques Friedel, professeur à l'université de Paris-XI, le second était Yves Bouligand. La plupart des travaux publiés par Yves contiennent de tels croquis, qui ont ouvert les yeux et l'imaginaire de tant de ses lecteurs et de ses interlocuteurs. Souvent même il produisait en accompagnement de ses réflexions, d'extraordinaires dessins de ces structures et de leurs organisations sur les nappes de papier des petits restaurants où nous allions de temps en temps oublier les rigueurs du Pot ! Combien de fois n'ai-je vu les regards obliques de la serveuse ou du serveur sur ces petits chefs-d'œuvre de représentation et, parfois, d'imagination. Un jour, un serveur, fort admiratif, dit à Yves « je pense que Monsieur voudra garder la nappe. Je vais la lui préparer... », ce qu'il fit.

Il fut ainsi un guide sûr de l'imaginaire de maints de ses collègues et de ses amis jusqu'à guider l'inspiration d'artistes-peintres vers des thèmes nouveaux ou insoupçonnés. Il illustra par exemple les convergences qui existent entre formes biologiques et formes inspirées à l'Artiste dans le commentaire qu'il fit d'une exposition d'œuvres graphiques de Sofi Hémon (la fille de Philippe Hémon, un des auteurs de cette notice) et dont, pourtant, l'esprit est tout à fait éloigné des

sciences de la Vie. Voici quelques lignes de son commentaire : « Beaucoup de ces constructions de Sofi Hémon sont plus ou moins cylindriques ou même évasées aux deux extrémités, c'est-à-dire toroïdales, selon des figures fréquentes dans l'hydrodynamique cellulaire, en introduisant un climat de mouvance courbe dans l'ensemble de l'exposition. Ce que nous présentons ici comme des redécouvertes du monde intracellulaire correspond en fait à de pures nouveautés, dans leur fragilité première, où rien n'est acquis définitivement, mais où les chemins qui se dessinent valent tous d'être suivis. » (Introduction à l'exposition de Sofi Hémon, *Après la lune et avant le soleil*, à Clermont-Ferrand, le 6 avril 2006).

Après la période du service militaire, passé à Paris au laboratoire de biophysique du Muséum, il connut quelques années d'enseignement en tant que maître-assistant, toujours à Paris, au CPEM.

Il soutint sa thèse en 1972 devant un jury composé de trois membres : Pierre Drach, président, représentant la biologie systématique et traditionnelle par laquelle Yves avait découvert le monde animal, Jacques Friedel, physicien et Pierre Favard, représentant la biologie dans ses concepts nouveaux et ses techniques modernes : au total un jury interdisciplinaire bien à l'image de la pensée et des méthodes de l'impétrant au grade de docteur ès sciences. Sa thèse fut une « vraie thèse », consacrée à la description et à l'analyse de la formation des structures mésomorphes dans des organes (la cuticule de l'enveloppe dure des crustacés) ou des organites (les chromosomes de dinoflagellés) appartenant à des êtres vivants. Le sujet de ce travail était totalement original en ce que son auteur découvrait des structures fondamentales et générales, inconnues jusque-là, dans l'organisation de la matière vivante, en utilisant des concepts et des méthodes empruntés à la biologie cellulaire, la physique et la géométrie.

Après une année passée à l'université de Bristol, il s'enquit d'une structure à même de lui laisser développer ses recherches. Il fut ainsi accueilli, dès 1974, comme chercheur à l'École pratique des hautes études (EPHE) où il dirigea une équipe CNRS du laboratoire de cytologie expérimentale et morphogénèse, à Ivry-sur-Seine. Il fut accueilli à l'Institut de biologie théorique de l'université d'Angers en 1990 et mit fin à ses activités en 2003, en tant que directeur d'études émérite.

Yves Bouligand était breton, d'une grande certitude dans ses raisonnements et, quand il le jugeait nécessaire, d'un grand courage dans ses objections. Il était, au demeurant, l'homme le plus courtois, le plus dévoué à autrui, le plus fidèle en amitié, que l'on pût imaginer.

Il avait épousé Marie-Brigitte Durel qui lui a donné deux beaux enfants sur les épaules desquels repose maintenant la poursuite de la lignée du huitième des enfants de la famille Bouligand et de son épouse

Adieu à toi, l'ami, contemplateur, admirateur et visionnaire des formes les plus fondamentales, car les plus initiales, retenues par la Nature.

Jean TRICHET (1956 s), Philippe HÉMON (1956 s)

Le premier des textes qui suit traite de l'apport scientifique d'Yves à la biologie géométrique, discipline dans laquelle il avait choisi de s'engager. Il emprunte ses lignes à l'amabilité de Marie-Madeleine Giraud-Guille, directeur d'études à l'EPHE au laboratoire de chimie de la matière condensée (Collège de France et université Pierre-et-Marie-Curie). Dans le texte suivant, Pascale Mentré, maître de conférences hors classe honoraire à l'université Pierre-et-Marie-Curie, évoque quelques souvenirs des années à l'École.

La démarche scientifique initiée au sein de l'EPHE par Yves Bouligand dans les années soixante-dix, était totalement innovante et se révéla d'une portée scientifique majeure. Comment, à partir d'éléments de base, un organisme accède-t-il à une forme finale, comment de l'ordre apparaît-il au sein des cellules et des tissus ? C'est par la mise en regard de concepts et de méthodes à l'interface de la physique, de la chimie et de la biologie, pas du tout « à la mode » alors, qu'il proposa comme moteur de la morphogenèse, les assemblages cristallins liquides de macromolécules biologiques. La validation de cette hypothèse, sa portée générale, ses conséquences dans l'élaboration de matériaux mimant la nature et la mise en œuvre de ses implications ont demandé des années de prise de risques et de ténacité, avant d'obtenir une reconnaissance internationale et institutionnelle. C'est en physique des solides d'abord et plus récemment dans le domaine des matériaux « bio-inspirés » que son travail et celui de ses élèves fut le mieux reconnu. Curieusement, le courant dominant de la biologie a toujours eu des réticences à reconnaître la portée de ses idées.

Marie-Madeleine GIRAUD-GUILLE

Au début des années 60, les agrégatifs se retrouvaient pour le thé dans la pièce qu'Yves partageait avec Maryvonne Maillard, rue Lhomond. Parfois, prenant une grosse voix, il grondait : « La génétique, la biochimie, ce n'est pas de la VRAIE science ». En somme, il reniait, bien des années avant qu'il ne publiât ses idées, ce « courant dominant de la biologie qui, comme l'exprime ci-dessus Marie-Madeleine Giraud-Guille, eut toujours des réticences à en reconnaître la portée ». Souvent, il étalait sur son bureau ses merveilleux dessins de copépodes, de

minuscules crustacés. Pour lui, clairement, la VRAIE science était là, dans l'étude des variations à l'infini des formes de la Nature. Son amour pour Bach procédait de la même conviction. Variations à l'infini d'un thème. Avec son humour habituel, il assurait que Bach s'était inspiré des... *Filles de Camaret* pour écrire l'*Art de la fugue* ! Boutade qu'il démontrait brillamment, chaque fois qu'il avait un piano sous la main, « improvisant du Bach » à partir des sept premières notes de la chanson ! Ce sens aigu du contrepoint qui se développe en multiples variations ne se démentit jamais au long de sa carrière, étayé par une grande aisance en mathématiques, faisant de lui un pionnier des cristaux liquides en biologie, un virtuose de la morphogénèse et un passionné de l'évolution des idées.

... Puis soudain c'était la récréation ! Yves avalait au vol les morceaux de sucre qu'on lui lançait, marchait sur les mains ou une perche sur le nez. « Le bonheur à l'état pur », se plaisait-il à dire, était fait de choses simples.

Pascale MENTRÉ (1957 S)

COMBESSIE (Jean-Claude), né le 25 décembre 1937 à Sarlat (Dordogne), décédé le 15 septembre 2010 à Cherves-Châtelars (Charente). – Promotion 1959 I.



L'émotion était palpable, ce 21 septembre 2010, sous la « coupole » entièrement remplie du crématorium du Père-Lachaise. J'avais cherché à traduire la mienne dans quelques paroles d'adieu :

« Jean-Claude n'a pas voulu qu'on le sache malade, pour qu'on ne vienne pas le plaindre, l'embarrasser de notre compassion. Il ne voudrait pas qu'on le sache mort, pour qu'on ne vienne pas le regretter, l'engluer de nos éloges posthumes. Je crois l'entendre. Il murmure. Il grommelle. Des mots à peine articulés de protestation : il n'en veut pas de nos éloges, de notre reconnaissance éternelle gravée dans le marbre.

Car, si sa porte était toujours ouverte à tous, son dévouement acquis à tous, s'il n'a cessé de se laisser mettre dans des situations où il paraissait à contre-emploi, en porte-à-faux, créateur ou animateur d'institutions diverses mais improbables ou ingérables, littéraire enseignant la statistique ou chercheur créant un diplôme professionnel de gestion, responsable de contrats multiples, encadrant les recherches les plus diverses..., ce n'était certes pas par goût ni du pouvoir, ni des honneurs.

Son ouverture aux autres, sa disponibilité sans cesse renouvelée, la chaleur de ses encouragements, c'était toujours dans l'humour, la réserve, la discrétion, la pudeur quand il s'agissait de lui-même.

Alors, respectons son mutisme. Ne l'importunons pas trop de nos discours, des témoignages de notre affection, de notre émotion, de notre reconnaissance.

Accompagnons-le plutôt dans le silence. »

Pour rester dans cette attitude de réserve qui était la sienne, je chercherai ici à être aussi descriptif que possible, en présentant d'abord une chronologie, incomplète mais que j'espère sans trop d'erreurs, grâce à tous ceux qui ont contribué à mon information, et une bibliographie.

1937	naissance à Sarlat
1955-1959	hypokhâgne et khâgne au lycée Montaigne à Bordeaux
1959-1962	ENS
1960	achèvement de la licence de lettres classiques ; certificat de sociologie
1961	diplôme d'études supérieures ; mariage avec Christine Savy ; naissance de Philippe
1962	agrégation de lettres classiques
1962-1963	professeur au lycée de Périgueux
1963	naissance d'Anne
1963-1964	service national (sous-lieutenant de cavalerie)
1964-2010	membre du Centre sociologie européenne/Centre de sociologie de l'éducation et de la culture
1964-1966	professeur au lycée Saint-Charles de Marseille
1966-1968	assistant de sociologie à Paris
1968-1969	maître-assistant de sociologie à Paris
1969-1971	membre de la section scientifique de la Casa de Velázquez de Madrid (séjour à Séville)
1970	naissance de Florence
1971-1981	maître-assistant, UER de sciences sociales de Paris-V
1974-1978	directeur-adjoint, UER de sciences sociales de Paris-V
1974-1978	assesseur de la section sociologie-démographie du CCU (Comité consultatif des universités)
1979-1981	détachement comme chargé de recherches au CNRS
1980	doctorat d'État en sociologie
1981-1989	professeur de sociologie, université de Picardie ; directeur du Centre universitaire de recherches sociologiques d'Amiens (CURSA)
1982-1987	vice-président de l'Association professionnelle des sociologues
1984-1997	co-directeur du Centre de sociologie de l'éducation et de la culture (CSEC, URA, EHESS/CNRS)
1986	création du COCITS (diplôme universitaire de 3 ^e cycle) à Amiens
1986-1999	direction du COCITS (DU puis DESS, Amiens puis Amiens et Saint-Denis)
1987-1989	directeur du département de sociologie, université de Picardie
1989-2006	professeur de sociologie, université de Paris-VIII-Saint-Denis
1989-1994	directeur du département de sociologie, Paris-VIII-Saint-Denis
1989-2002	directeur du DEA « Modes de vie et politiques sociales »
1993-2001	Conseil scientifique, Paris-VIII-Saint-Denis
1994-1997	Conseil d'administration de l'EHESS

1997-2002	création et responsabilité de l'OBVIES (Observatoire des banlieues, de la ville et des innovations économiques et sociales) de Paris-VIII-Saint-Denis
1999-2002	directeur de l'Iresco (fédération de recherche du CNRS)
2001-2006	création et responsabilité du « Site européen de formation ITSP » (« in-depth training in sociological practices ») du « Programme Marie-Curie » à l'Iresco
2003-2005	délégation comme directeur de recherche au CNRS
2006-2010	professeur émérite
2010	décédé le 15 septembre à Cherves-Châtelars (Charente).

Publications principales

« Éducation et valeurs de classe dans la sociologie américaine », *Revue française de sociologie*, X, n° 1, 1969, p. 12-36.

Traduction des chapitres 3, 4 et 5 de : Basil Bernstein, *Langage et classes sociales*, Paris, Éd. de Minuit, 1975. (avec Jean-Luc Jamard) « Permanencias y cambios en un área irrigada próxima a Sevilla », *Ethnica. Revista de antropología* (Barcelone), n° 9, 1975, p. 75-133.

« Marché du travail et dynamique des valeurs. La cueillette du coton en Andalousie », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 41, 1982, p. 73-85.

« L'évolution comparée des inégalités : problèmes statistiques », *Revue française de sociologie*, XXV, n° 2, 1984, p. 233-254.

« Paradoxes des fonctions de concentration de C. Gini », *Revue française de sociologie*, XXVI, n° 4, 1985, p. 653-658.

« Oubli et paradoxe », *Bulletin de méthodologie statistique*, 6, n° 1, 1985, p. 29-38.

« À propos de méthodes : effets d'optique, heuristique et objectivation », *Bulletin de Méthodologie sociologique*, n° 10, 1986, p. 4-24.

Au sud de Despeñaperros. Pour une économie politique du travail, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1989.

La méthode en sociologie, Paris, La Découverte (coll. « Repères »), 1996 (5^e éd. 2007 ; tr. espagnole, Alianza Editorial, 1999).

« D'une infraction heureuse aux règles de la méthode », *Cahiers du Brésil contemporain*, n° 43/44, 2001.

« Trente ans de comparaison des inégalités des chances : quand la méthode retenue conditionne la conclusion », *Courrier des statistiques*, n° 112, 2004, p. 37-54.

« Analyse critique d'une histoire des traitements statistiques des inégalités de destin. Le cas de l'évolution des chances d'accès à l'enseignement supérieur », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 188, 2011, p. 4-31.

Unique enfant d'une famille d'enseignants de Sarlat, son père enseigne la physique, sa mère est institutrice de maternelle, Jean-Claude a sans doute été élevé dans l'ardente obligation de réussir scolairement, et il n'est pas surprenant que sa première publication sociologique porte sur les systèmes de valeurs en rapport avec l'école. Dans la khâgne de Bordeaux, il lie de durables amitiés, dont Pierre Dintcheff, Serge Hermine et Michel Pialoux. À l'ENS, où il partage en première

année la chambre d'un autre « bordelais », Claude Dagens, futur évêque d'Angoulême et académicien, il se lie à Jean-Claude Chamboredon et à Olgierd Lewandowski, qui contribueront à l'orienter vers la sociologie et vers Pierre Bourdieu qu'il rencontre d'abord à l'occasion d'une conférence sur l'Algérie. Sur les bancs du certificat de grammaire et philologie, il rencontre Christine Savy. Ils se marient en cours d'études, et habitent alors un moment dans le foyer de la rue des Feuillantines. Ils auront trois enfants (dont un devenu sociologue) et, pour le moment, quatre petits-enfants.

« Si je suis entré en socio, dit-il dans un entretien biographique recueilli par Charles Soulié, c'est pour le terrain, pour le plaisir de sortir des livres ». Il participe aux travaux du Centre de sociologie européenne à partir de 1964, et notamment à un groupe de sociologie de l'éducation, dans le cadre duquel il a la charge, avec Yvette Delsaut, de préparer des enquêtes sur les parents d'élèves. Il s'agissait d'« étudier comment le milieu familial influence la réussite scolaire, le choix des études, et par là le choix du métier », selon la plaquette du CSE de 1966, et le premier rapport de recherche qu'il rédige porte, en 1965, sur « Les associations de parents d'élèves du lycée Saint-Charles à Marseille ». C'est dans le cadre de ce projet, interrompu en 1968, qu'il faut comprendre la recherche bibliographique dont rend compte son article de 1969.

Charles Soulié résume ainsi, dans ses notes d'entretien, l'entrée de Jean-Claude dans l'enseignement de la sociologie : « Au début, il enseigne Durkheim dans de petits amphithéâtres, il ne connaît pas vraiment la sociologie et l'apprend pour l'enseigner. Il trouve les étudiants peu politisés, et enseigne dans le certificat de morale et sociologie : 'J'avais la trouille, mais ils étaient sympas'. Il passe peu à peu le 'cap de la terreur', une peur qui l'accompagnera longtemps. Peur de ne pas en savoir assez... ». Côté étudiants, cela peut donner cela (dans les souvenirs de ses études par Thierry Paquot) :

« Les responsables des TD où je suis inscrit se nomment Raphaël Pividal (un romancier qui à l'époque bénéficie d'une petite renommée et qui brille par un absentéisme rigoureux), Jean-Claude Combessie (agrégé de philosophie [sic, pour lettres classiques] qui enseigne avec brio la méthodologie) et Michel Pialoux, qui déjà se rend régulièrement à Peugeot-Sochaux afin d'enquêter sur la classe ouvrière. Ces deux derniers s'affichent ouvertement disciples de Pierre Bourdieu » (in Loïc Vadelorge éd., *Éléments pour une histoire des villes nouvelles*, 2005, p. 52)

En 1969, François Chevalier constitue une équipe interdisciplinaire de chercheurs pour une étude en Andalousie dans le cadre de la Casa de Velázquez (*Mélanges de la Casa de Velázquez*, vol. 6, 1970 et 7, 1971). Pour trouver un sociologue, il s'adresse à Pierre Bourdieu, qui convainc Jean-Claude de tenter l'aventure. Il s'installe en famille à Séville, et revient deux ans plus tard avec un riche matériel de notes ethnographiques et de questionnaires passés auprès de travailleurs agricoles, fruit d'une étroite collaboration avec Jean-Luc Jamard. Il prendra alors le temps d'en tirer d'abord une thèse d'État (« Marché du travail et luttes de

classes »), puis le bel ouvrage de 1989. Si on peut admirer la limpidité de son écriture, il faut savoir que ce travail de rédaction, sans cesse remis sur le chantier, lui pesait. Ce bricoleur, qui construisait des meubles pour ses enfants et s'est éteint dans une maison qu'il avait rendue habitable, souffrait de la nostalgie du travail manuel lorsqu'il s'agissait de rédiger.

Un autre champ de recherche, plus directement lié à l'enseignement, s'ouvre alors, marqué par l'article de 1984. Exploitant toutes les manières possibles d'analyser un tableau de quatre chiffres présentant l'évolution entre deux dates des taux de scolarisation de deux catégories sociales, il inventorie les contradictions auxquelles on peut aboutir pour analyser l'évolution des inégalités. Si on estime la fécondité d'un travail de recherche non seulement au nombre des citations qui en sont faites mais, mieux, aux autres travaux de recherche qui en sont des prolongements ou des réponses – ici, tant du côté des sociologues que des mathématiciens, on tient là un rare exemple d'article « séminal ». Répondant à son tour aux réponses, élargissant et généralisant le champ d'enquête ainsi ouvert, Jean-Claude a contribué lui-même à cette importante postérité : il y travaillait encore lorsque la maladie l'a arrêté et le n° 188 d'*Actes de la recherche en sciences sociales*, dédié à sa mémoire, a publié de manière posthume ses dernières réflexions sur ces questions.

La recherche personnelle n'est que l'un des éléments de la vie professionnelle dans l'enseignement supérieur. Il faudrait pouvoir évoquer l'enseignant, encadrant les apprentis chercheurs avec patience et dévouement, ce qui l'aura conduit aussi à donner de sa personne pour leur trouver les financements nécessaires, en acceptant notamment la responsabilité de très nombreuses recherches sur contrat, dont une finalité était d'assurer quelques mois de salaires aux jeunes chercheurs qui s'y engageaient. Dans le *curriculum vitae* le plus complet que j'ai trouvé, on compte ainsi plus d'une vingtaine de tels rapports, sur les sujets les plus divers, de 1981 à 1999.

Cette incapacité à refuser son aide, y compris sous les formes les plus matérielles, est aussi ce qui l'a conduit à accepter de très nombreuses responsabilités de type syndical ou administratif, à créer des structures nouvelles, comme le troisième cycle de sociologie à Amiens, jeune université en plein développement lorsqu'il y est nommé, à s'engager dans la gestion des universités où il a travaillé, ainsi que dans des formes diversifiées de coopération internationale, notamment en direction de l'Amérique latine : le même CV en compte cinq entre 1990 et 1997, de nombreuses autres étant engagées ensuite dans le cadre de la direction de la fédération de centres de recherche que constituait l'Iresco.

Nombreux sont ceux qui pourraient témoigner de cette constante ouverture aux autres. Relevons seulement un extrait du témoignage par lequel, dans cette

langue espagnole que Jean-Claude aimait, José Luis Moreno Pestaña avait réagi le 16 septembre 2010, sur son blog, à la nouvelle de sa mort :

« Jean-Claude était un homme intelligent qui se gardait de juger les autres. Il adorait rire et était souvent de bon conseil. Il a accordé son amitié à une foule de gens comme moi qui débarquaient au Centre de sociologie européenne ou dans le monde universitaire français venant du sud de Despeñaperros et il nous a orientés de son mieux. À le connaître plus intimement, c'était quelqu'un d'exceptionnel. Rien n'effacera de ma mémoire le souvenir de ces soirées merveilleuses chez lui à Paris, où l'on discutait dans la bonne humeur de sociologie, de philosophie ou de psychanalyse, et bien sûr de politique.

En 2009, j'ai fait un voyage en Colombie avec Jean-Claude. Déjà très malade, il nous a donné une leçon de sociologie et de rigueur professionnelle. À le voir, j'ai senti la distance entre cet homme et un certain type d'universitaire de ma génération, auquel j'espère ne jamais ressembler, mais dont on observe la promotion en raison du calcul de rentabilité introduit partout dans l'éducation et la recherche scientifique (lesquelles s'accommodent pourtant mal de la raison instrumentale, mais personne ne semble le remarquer). On a beau être sociologue et se dire que les processus historiques sont différents, que les conditions institutionnelles d'accès à la vertu sont fondamentales, et qu'on ne peut pas faire une lecture charismatique d'un sociologue se réclamant de Bourdieu, je n'en ai pas moins ressenti une admiration et un sain désir d'émulation. Des êtres comme Jean-Claude, qui sont le sens moral incarné, nous aident à résister à l'atmosphère de concurrence effrénée et de tricherie qu'elle induit sur un plan intellectuel et personnel (les deux vont généralement de pair) et qui rendent si difficile la vie universitaire et la vie tout court.

[...] Son beau sourire de sage stoïque, tendrement moqueur, toujours accueillant, passant par toutes les nuances (Jean-Claude pensait à travers son sourire, ou peut-être avec son sourire) continuera de m'accompagner. »

Oui, ce stoïque plus que discret sur lui-même, qui venait de lutter de longs mois contre un cancer diagnostiqué trop tard et pour retrouver la mobilité perdue à la suite d'un AVC, lui aussi diagnostiqué trop tard, savait être accueillant à tous, dans l'inépuisable réserve de son sourire.

Dominique MERLLIÉ (1965 I)

NERZIC (Jacqueline, épouse BESSIÈRE), née le 19 janvier 1944 à Rosporden (Finistère), décédée en décembre 2009 à Paris. – Promotion de 1962 S.

Jacqueline Nerzic était une artiste. Elle était entrée à l'École normale en 1962 par la voie scientifique et, plus précisément celle des mathématiques. Cependant, tout l'intéressait et elle ne souhaitait pas se concentrer sur ce qui était considéré

comme sa spécialité. Aussi décida-t-elle, la première année, de mener de front le cursus des mathématiques et celui de la physique de façon à n'opter pour l'une ou l'autre filière que l'année suivante, en toute connaissance de cause. Nous étions quatre dans ce cas et on nous nomma, de façon très officielle, « les hésitantes ». Je crois qu'en réalité, Jacqueline aurait aimé, bien qu'entrée à l'École en tant que S (scientifique), y poursuivre un cursus de littéraire (L). Mon père qui avait été normalien, m'avait dit qu'il était tout à fait possible de se réorienter ainsi une fois admis à l'École. Cependant, tout bien pesé, Jacqueline voulait conserver son statut de scientifique – car les mathématiques tout comme la physique l'intéressaient sans abandonner pour autant ses ambitions littéraires et artistiques.

La peinture et le chant occupaient une grande partie de ses loisirs. Je me souviens qu'elle aimait faire des portraits et que nous, les autres « hésitantes », avions été portraiturées par elle. Des portraits qui tâchaient de saisir la personnalité de chacune dans des couleurs très contrastées et pleines ; j'ai un souvenir très net de ces tableaux d'où émanait beaucoup de force. Elle a laissé un portrait très beau et très doux de sa mère à côté d'un autoportrait d'une étonnante dureté. Je ne sais plus si elle avait peint aussi des paysages. Mais il me semble qu'elle s'intéressait davantage aux gens, à la vie urbaine qu'à la nature. Nous avions fait ensemble, à la fin de cette première année, le voyage dit « des physiciennes », qui avait lieu je crois un an sur deux et qui permettait de visiter des hauts lieux de l'industrie française. Entre deux visites de hauts fourneaux où coulait le métal incandescent, qui donnait lieu à de belles photos, nous avions le temps de discuter, comme le font les jeunes gens, de notre conception de la vie. Jacqueline ne croyait pas en Dieu, et je pense qu'elle le regrettait car c'était le sujet le plus fréquent de nos conversations. Avec nulle autre personne, je n'ai eu autant l'occasion de parler de ce sujet. Il faut ici que je précise que l'esprit logique de Jacqueline était tel qu'il était impossible d'avoir le dernier mot avec elle : quand elle soutenait un point de vue, elle avait à sa disposition tous les arguments nécessaires pour vous mettre K.-O. Aussi, elle n'avait aucun mal à me démontrer que ma position sur ce sujet n'était pas soutenable. En effet, je lui disais que, vers l'âge de dix ans, j'avais commencé à ne plus croire en Dieu, mais que j'avais en même temps décidé que, pour vivre, il était beaucoup plus intéressant et favorable de croire. Donc, j'allais croire quand même et je m'y tenais depuis. Je lui conseillai d'en faire autant. Jacqueline avait une intelligence très aiguë. Elle était très exigeante, pour elle-même aussi bien que pour les autres. Je me souviens qu'elle avait commandé toute la collection des œuvres de Shakespeare, de beaux livres reliés en cuir vert qui lui étaient livrés à intervalles réguliers. Cependant, il arrivait parfois que la reliure ait un petit défaut. Et cela l'obligeait à renvoyer le livre qu'elle aurait voulu parfait.

À la fin de cette première année, trois d'entre nous avaient choisi les mathématiques, et une seule (moi) la physique. Mais, le jour de la rentrée, je me suis laissé convaincre de ne pas rompre la cohésion de notre quatuor. Donc, finalement, les quatre hésitantes ont toutes choisi les mathématiques.

Comme, un an après la sortie de l'École, je suis partie vivre à l'étranger, j'ai eu moins de contacts avec Jacqueline, mais je la rencontrais chaque fois que, de Zürich où j'habitais, je venais à Paris. Le sujet de thèse qui lui avait été proposé ne l'enthousiasmait pas. Il s'agissait de démontrer qu'il ne pouvait pas exister, au bridge, de système d'annonce optimal. Bien que ce sujet ne lui plût pas beaucoup, elle s'y attela et sut démontrer en effet, ce théorème de « non-existence », ce qui était assez difficile.

Puis elle s'est mariée en 1977, a épousé Philippe Bessière et a eu une petite fille appelée Daisy qui était son trésor. Malheureusement, son mari est mort alors que leur fille Daisy était très petite, encore un bébé. Cela a été dramatique pour elle. Quand je suis venue la voir après cet événement, elle m'a montré son album de photos. Elle avait mal supporté cette disparition, dont elle m'a dit qu'elle avait été volontaire, et avait enlevé toutes les photos sur lesquelles se trouvait son mari.

Plus tard, elle m'a confié qu'elle trouvait que dans le milieu universitaire il y avait trop d'énergie dépensée pour obtenir des résultats dont beaucoup avaient un intérêt assez limité. Elle était déçue. Aussi a-t-elle décidé de se consacrer à l'enseignement, d'abord classique, puis à des enfants en difficulté. Mais cela avait lieu assez loin de chez elle ; elle habitait à Paris dans le XIII^e, dans une rue qui avait un nom curieux que j'aimais bien, facile à retenir : la rue du Château-des-Rentiers, et elle devait prendre le train pour se rendre à son travail. Elle trouvait ce travail plus utile et plus satisfaisant. Cependant c'était assez fatigant et peu lucratif. Or elle prenait des leçons de chant avec une cantatrice réputée, et cela coûtait cher. Elle avait une très belle voix, grave quand elle parlait, mais qui avait un registre très étendu quand elle chantait. Elle n'aurait pas imaginé de prendre des leçons avec quelqu'un d'une qualité inférieure. Du coup, me disait-elle, elle devait se priver de certaines autres choses jugées par elle de moindre importance.

Comme je l'ai dit plus haut, Jacqueline était en quelque sorte plus littéraire que scientifique. Lors de l'un de mes passages à Paris, elle m'avait montré un ouvrage qu'elle préparait sur la première guerre punique, sujet beaucoup moins traité que la deuxième guerre punique, qui, elle, avait fait l'objet de nombreuses études. Son approche générale de l'esthétique se percevait également dans le choix de ses vêtements, toujours d'une sobre élégance. Elle était en outre une très belle jeune femme.

Ensuite, Jacqueline et moi, nous nous sommes un peu perdues de vue et je n'ai jamais vu sa fille Daisy devenue adulte. Daisy, qui a poursuivi la carrière de peintre que sa mère aurait peut-être voulu avoir.

J'ai appris avec beaucoup de tristesse la mort prématurée de Jacqueline et de Daisy, des suites d'une maladie grave et douloureuse. Conformément à leur souhait, leurs cendres ont été dispersées dans le chenal du Four, entre la pointe de Bretagne et l'île d'Ouessant par son frère et l'un de ses cousins et toute leur succession a été donnée à une association s'occupant de vieux chevaux.

Catherine CAROL-HUBER (1962 S)

TAILLEFER (Michel), né le 16 juin 1944 à Foix (Ariège), décédé le 13 février 2011 à Toulouse. – Promotion de 1963 I.



Michel Taillefer est né à Foix, dans une ville où il aime ensuite souvent revenir. Son père, François Taillefer, fut professeur de géographie à l'université de Toulouse ; sa mère, Jacqueline, était agrégée d'anglais. Il fait ses études secondaires au lycée Bellevue de Toulouse (1954-1961), où il laisse le souvenir d'un élève brillant. À un fort goût pour la lecture s'ajoute assez tôt chez lui une passion pour le cinéma. Avec son *labadens* et ami Pierre Cadars (qui deviendra une vingtaine d'années plus tard directeur de la cinémathèque de Toulouse), il participe au ciné-club de la jeunesse animé par un professeur de physique et chimie du lycée, puis assiste aux premières séances de ce qui est encore une annexe de la Cinémathèque française. Quand il est en terminale, en 1960, Louis Malle étant venu présenter à Toulouse *Zazie dans le métro*, il rencontre le cinéaste et écrit sur son film un article enthousiaste dans la revue du lycée, *L'Allumeur du Belvédère*.

Après avoir passé en 1961 le baccalauréat de philosophie avec la mention « bien », il monte à Paris faire son hypokhâgne à Louis-le-Grand. Il a André Lagarde comme professeur de lettres et Yvon Brès comme professeur de philosophie. Il donne dès ce moment l'impression d'un élève doué, obtenant de très bons résultats, tout en étant capable de terminer une version latine assez rapidement pour ne pas manquer la séance de 14 h ou de 16 h d'une des nombreuses salles d'art et d'essai du Quartier latin. En khâgne, il est le condisciple, entre

autres, de Robert Linhart, Jean-Pierre Gorin, Thomas Ferenczi, Michel Cazenave, Dominique Lecourt ou Jacques Nichet. Il réussit le concours d'entrée à l'École du premier coup, en 1963.

Dès ce moment, c'est un grand amateur de voyages : de 1963 à 1968, il visite l'Espagne, la Tchécoslovaquie, la Grèce, l'Italie, l'Égypte et le Soudan, l'URSS et la Chine, etc. Sa ville presque natale, Toulouse, est trop petite pour lui, surtout l'été ; dans une lettre du 31 juillet 1964, une de ces merveilleuses lettres qu'il écrit alors à ses amis et où il fait montre de ce talent littéraire qui subsistera dans ses futurs textes d'historien, il en parle sans aménité :

« Toulouse, tel qu'en lui-même l'été le change : une ville morte, provinciale comme il n'est pas permis, dont l'"esprit" (si l'on peut employer ce mot) est bien le même que celui de Plassans, dans *La Fortune des Rougon* : "fait de poltronnerie, d'égoïsme, de routine, de haine du dehors et du désir religieux d'une vie cloîtrée..." »

Après avoir passé les quatre certificats de la licence d'histoire avec la mention « bien », il rédige en 1967 son mémoire de diplôme d'études supérieures sous la direction d'Alphonse Dupront. Sujet : *Un dictionnaire historique de l'époque des Lumières : l'Histoire de l'Encyclopédie méthodique (1784-1791)*. C'est à ce moment-là qu'il fait la connaissance de Stélio Farandjis, futur secrétaire général du Haut Conseil de la francophonie. L'année suivante, Michel Taillefer est reçu premier à l'agrégation d'histoire. Il conçoit alors le projet d'écrire une thèse sur *Alimentation et culture dans la société française du XVIII^e siècle*, dont le titre laisse deviner deux au moins des prédilections de sa vie : le XVIII^e siècle et la bonne chère.

De 1969 à 1971, il accomplit son service national comme coopérant au département de français de l'université McGill de Montréal qui l'engage ensuite comme professeur assistant. C'est là qu'il rencontrera celle qui deviendra son épouse, Gail, avec qui il aura deux fils.

En 1972, sa femme l'ayant rejoint, il s'installe définitivement dans cette « ville rose » qu'il vilipendait naguère mais qu'il chérira au point d'en faire sa résidence ininterrompue (dans la petite maison de la rue Ernest-Mérimée que son grand-père avait achetée) et l'un de ses principaux objets d'étude. Assistant d'histoire à l'université des sciences sociales de Toulouse de 1971 à 1979, il intègre ensuite l'université de Toulouse-Le Mirail où il sera successivement assistant (1979), maître-assistant (1981), maître de conférences, puis professeur d'histoire moderne (1992).

Entre-temps, il soutient en 1975 à Toulouse-Le Mirail une thèse de doctorat de 3^e cycle, dirigée par le grand historien de la Révolution Jacques Godechot, sur *L'Académie royale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse au XVIII^e siècle*, qui obtient la mention « très bien » et sera publiée en 1984 aux éditions du CNRS

avec le surtitre *Une académie interprète des Lumières*. La même année, il publie *La Franc-Maçonnerie toulousaine sous l'Ancien Régime et la Révolution, 1741-1799* (Paris, CTHS). On retrouve également son nom en tête de deux ouvrages majeurs : *Vivre à Toulouse sous l'Ancien Régime*, écrit et publié par lui en 2000 chez Perrin, et la *Nouvelle Histoire de Toulouse*, ouvrage collectif qu'il dirige et qui paraît en 2002 chez Privat à Toulouse.

Comme cela se voit aussi par les thèmes de ses articles ou de ses communications dans de nombreux colloques, ses centres d'intérêt et d'excellence tournent autour de Toulouse et de sa région, avant et pendant la Révolution, particulièrement observée du point de vue de ses élites, dans la presse, la franc-maçonnerie ou les sociétés savantes. Une contribution caractéristique parmi d'autres (et qui prouve que ses choix d'historien ne se sont pas faits au hasard, mais se fondaient sur de profondes convictions humanistes) : « Les progrès de l'idée de tolérance dans les élites toulousaines après l'affaire Calas », texte paru dans les *Actes du colloque « Liberté de conscience, conscience des libertés »* tenu à Toulouse en novembre 1987 (Paris, Les Bergers et les Mages, 1988). Bon nombre de ses articles paraissent dans les *Annales du Midi*, dont il sera longtemps un collaborateur très actif et qu'il co-dirigera de 1992 à 2007.

Grandement apprécié de ses collègues et de ses étudiants pour sa courtoisie, sa compétence, sa modestie, son humour et aussi pour sa grande culture, cet éminent historien de la France du XVIII^e siècle a été un honnête homme au sens du XVII^e et avec les spécificités du XX^e, autant ouvert à la musique contemporaine qu'au bel canto, au cinéma qu'à la littérature.

Il meurt en février 2011 des suites d'un cancer du rein, au milieu des siens, dans un état de grande sérénité.

Dominique NOGUEZ (1963 I)

FITREMANN (Jean-Michel), né en région parisienne en 1944, décédé en région nantaise en 2010. – Promotion de 1963 s.



Après ses études secondaires au lycée Michelet de Vanves et ses classes préparatoires au lycée Janson-de-Sailly à Paris, Jean-Michel Fitremann intègre l'École normale supérieure en 1963. Durant sa scolarité à l'École (1963-1967), il obtient une licence de physique et une licence de mathématiques (qui équivalent actuellement à un master). Il est également agrégé de sciences physiques en 1967. Ses débuts en recherche se sont orientés vers la géophysique, physique de l'atmosphère et astrophysique, domaine dans lequel il écrit un mémoire intitulé « Étude

de la couronne solaire dans l'infrarouge lointain » en 1967. Il s'oriente ensuite vers la mécanique des fluides et se spécialise dans le domaine des écoulements multiphasiques. Il effectue ses recherches au laboratoire de mécanique expérimentale des fluides, laboratoire mixte CNRS-université Pierre-et-Marie-Curie, à Orsay de 1967 à 1980. Durant cette période, il développe des outils théoriques permettant la modélisation des écoulements multiphasiques dans différents domaines d'application tels que le transport du pétrole, les rejets et pollutions pétrolières, l'aéronautique, le génie chimique, les écoulements en milieu poreux, les comportements d'émulsions et de suspensions, et le dragage de nodules polymétalliques par aspiration d'air.

L'originalité de ses travaux repose sur l'utilisation de la théorie mathématique des distributions qui lui permet d'obtenir un jeu complet d'équations pour décrire les écoulements biphasiques de fluides et solides non-miscibles. De ces travaux sont issus sa thèse d'État, intitulée « Écoulements diphasiques : théorie et application à l'étude de quelques configurations d'un écoulement gaz-liquide vertical ascendant », soutenue en 1977 à l'université Pierre-et-Marie-Curie. Il écrit également plusieurs publications scientifiques, ainsi que deux chapitres dans les *Techniques de l'ingénieur*, toujours cités actuellement comme articles de référence dans les publications du domaine (Écoulements diphasiques, lois générales, A720, A721, 1982. Écoulements diphasiques gaz-liquide, A 722, 1983). En 1979, il crée le laboratoire des écoulements multiphasiques à l'École nationale supérieure de mécanique à Nantes (ENSM, aujourd'hui École centrale de Nantes), où il restera jusqu'en 1982. De 1964 à 1984, il travaille comme consultant auprès de la Snecma pour ce qui concerne la génération et la propagation de bruit dans les écoulements turbulents. Il travaille également auprès d'autres d'entreprises industrielles (IFP, Elf, Total, Rolls, Norsk Hydro, etc.) dans le domaine des fluides multiphasiques. Il fonde en 1980 avec d'autres collaborateurs la

société Hydrosience, spécialisée dans les études sur les écoulements diphasiques et la réalisation de programmes de simulation pour le calcul et la prédiction d'écoulements di- et triphasiques dans différents équipements industriels (1980-1986). De 1978 à 1980, il est chargé de mission auprès de la direction scientifique du CNRS, département des sciences de l'ingénieur.

Toutes les personnes qui l'ont rencontré peuvent témoigner de l'intelligence, la précision, la constance et la complétude avec laquelle il a entrepris et réalisé tous les projets de sa vie. Dans tous les domaines où il s'est investi, il lui fallait comprendre en profondeur et systématiquement tous les aspects et y développer de nouveaux concepts allant au-delà des notions connues, qui n'étaient jamais suffisantes à son goût. Sa volonté était de toujours atteindre l'excellence. Sa rigueur d'esprit et sa capacité de travail suscitaient une certaine fascination, mais elles l'amenaient aussi souvent à une intransigeance parfois mal comprise. Il s'est passionné pour la voile, dessine les plans d'une goélette, *Iphigénie*, qu'il fait construire et met à l'eau en 1974, fier de sa conception et des douze essences de bois qui la composait. Il a navigué d'Espagne jusqu'en Scandinavie, Royaume-Uni, Irlande, Islande, à travers abers, fjords, plateformes pétrolières et pétroliers en mer du Nord, brouillards, mers agitées, raz de Sein... et calmes plats de certains étés, emmenant ses trois filles. La navigation était précise et sans aléas, quelle que soit la météo. Jamais il ne faisait tourner le moteur, même pour les arrivées au port, affalant les voiles une à une avec précision pour arriver à quai juste avec l'inertie. Il apprend et parle couramment l'allemand, l'anglais, le norvégien et le portugais, qui accompagnent sa passion pour les voyages et lui servent d'outils pour soutenir ses recherches, en physique et plus tard en psychologie.

Lorsqu'il était dans le secondaire, il s'était dit : « je ne suis pas exceptionnellement intelligent, je vais le devenir : en faisant fonctionner mon cerveau sur tout ». Et il est devenu celui qui pouvait intégrer Ulm en 3/2, passer l'agrégation les doigts dans le nez, expliquer comment on pouvait être plus efficace dans telle ou telle tâche, y compris celle d'attraper les mouches ou de faire passer le café plus vite, si on comprenait de quel phénomène il fallait se servir. Il trouvait des choses en mécanique des fluides sans calcul, par intuition tellement sa connexion entre le savoir et l'essence de la physique était étroite. Plus rien ne lui résistait. Il adorait la mécanique. Son père lui avait donné un tour et il fabriquait de multiples objets. Son oncle lui avait donné sa 203 Peugeot : il l'avait totalement démontée, toutes les pièces soigneusement rangées par terre sur une bâche, nettoyées, remises à neuf. Puis il avait remonté le moteur. Lorsqu'il était à Normale sup, il s'était dit : « une vie équilibrée est faite d'un tiers de travail, un tiers de plaisir, un tiers de philosophie, je ne serai donc pas prix Nobel, la part consacrée au travail serait trop importante ». Mais même pour le plaisir, son cer-

veau était toujours en veille. Sa citation favorite : « *No problem ever long resist a total absence of solution* ».

Après douze ans de carrière en mécanique des fluides à Paris, il obtient un poste à l'ENSM à Nantes, où il restera moins de trois ans. Il poursuit ses travaux chez Hydrosience à Nantes jusqu'en 1987, tout en commençant à se tourner vers un autre de ses centres d'intérêt, la psychologie.

Il commence une psychothérapie personnelle qui durera jusqu'en 1998, utilisant une variété de techniques. Il étudie la *gestalt* et les méthodes reichiennes, différentes techniques corporelles, les méthodes de *rebirth*, la dynamique de groupe, le psychodrame et différents outils tels que l'hypnose. Il étudie la psychologie, la psychoanalyse et ses techniques à l'université du Minnesota jusqu'au master, puis à l'université Denis-Diderot à Paris (1990-1995) où il obtient un DESS en psychologie clinique. Il effectue des travaux de recherche clinique dans le domaine des psychoses, notamment à l'unité de psychiatrie du CHR de Nantes, où il écrit un mémoire sur la « possession » et le passage à l'acte psychotique, et dans deux centres de lutte contre l'alcoolisme, où il écrit un mémoire sur l'alcoolisme, les psychoses et les phénomènes corporels qui lui sont liés.

Il s'inspire de différentes expériences thérapeutiques telles que la sortie corporelle, le travail sur la régression, la sexothérapie, la *gestalt*, les massages, l'hypnose ericksonienne et l'hypnothérapie, les cadres transférentiels et l'analyse, l'interprétation psychoanalytique. Il s'inspire des travaux de Margo Anand, Jack Painter, Michael Plesse, Gabrielle St. Clair, Jean-Claude Roche, Jacqueline Alonzo, Jacques Waynberg, Roberta DeLong-Miller, Frank Stass, Jean Godin, Georges Delhommeau, Ginette Michaud, Alain Vanier, Joël Dor. Il s'intéresse aussi très particulièrement aux méthodes de guérison pratiquées par différents groupes : bouddhistes, tibétains, soufis, indiens d'Amérique du Nord et afro-brésiliens. Il conclut sur les différences fondamentales qui existent dans la construction originelle des individus du fait de leur appartenance à ces différents groupes, et par conséquent, sur leur développement de méthodes différentes pour soulager les souffrances. L'inconscient collectif n'est pas universel. Les groupes de ce fait exercent un impact primordial sur les nouveau-nés et les enfants en les structurant par des actes et des symboles caractéristiques du groupe. C'est ainsi qu'il développe la notion « d'empreintes » qui fonde la psychologie de l'individu, et plus particulièrement, les empreintes précoces, qu'il identifie sous les concepts de « vitalisation » (la naissance), « *bonding* » (l'état fusionnel), développement de l'identité tout en conservant un attachement sécurisant, acquisition de l'autonomie, et enfin, séparation et acquisition des relations au groupe.

Il en conclut également que même s'il est possible de s'approprier des techniques provenant de groupes différents, l'espoir de pouvoir utiliser de façon

directe les rites et les procédures de guérison est une illusion, du fait de ces différences dans la construction archaïque de l'enfant, et de l'absence de résonance de symboles étrangers au plus profond de l'être. Il s'est intéressé au phénomène de transe en tant que moyen pour accéder directement à la structure psychique et sa capacité à permettre une guérison directe dans cet état. Depuis 1995, il a défendu les thèses de la psychologie structurale, et a promu la construction d'une réelle science de la psychologie, utilisant des paradigmes post-modernes, la théorie des systèmes et l'exploration des mythes. Ses efforts se sont orientés vers la synthèse des théories fondamentales de la psychologie avec les projections sociales de l'inconscient que sont les idéologies, les représentations sociales, les mythes et rites, les expériences paranormales, les expériences à la limite de la conscience, les stratégies de guérison et de transformation, les états de recherche et de guérison. Il rassemble ces expériences en un tout visant à une approche unifiée de l'être humain et apportant une vision plus unifiée de la psychologie. Il est membre du comité de revue du *Journal of Mind and Behavior* (New York, États-Unis). Il est également membre de l'Association européenne de psychothérapie (Vienne, Autriche).

Il meurt des suites d'un cancer. Il a trois filles et sept petits-enfants.

Juliette FITREMANN (1988 s), sa fille

VAIGOT (Francine, épouse LE BRET), née le 14 avril 1946 à Suresnes (Hauts-de-Seine), décédée le 4 mars 2007 à Paris. – Promotion de 1966 L.



Quelques dates :

1965-1969	scolarité à l'ENS.
1970-1978	professeur à l'IUFM de Caen.
1978-2006	professeur au lycée Jacques-Prévert de Boulogne-Billancourt.
21-09-1999	Thèse « La part de la philosophie dans une formation en éthique ».

Si on avait demandé à Francine « qu'as-tu fait jeune fille ? », « J'ai tiré l'aiguille » aurait été de sa part une réponse totalement impossible. Plus probable aurait été : « ... abattre les dieux de la cité et corrompre la jeunesse ».

En arriver là demande une éducation soignée à laquelle son milieu ne prédisposait pas. Sa mère avait été abandonnée, sauf de l'Assistance publique, et son père avait grimpé la hiérarchie chez Citroën, de dessinateur en 1946 au quai de

Javel à sous-directeur de l'usine de Rennes en 1972, finalement, profitant des trente glorieuses. Le couple avait eu une fille mort-née avant Francine. Le père, assez rigide, disait à sa femme : « Moi, je m'occupe de faire vivre la famille, toi tu t'occupes de ta fille... ». Francine était donc l'objet de toutes les attentions de sa mère. Elle savait lire en arrivant à l'école ; la directrice la prenait dans son bureau et lui faisait lire des livres pendant que les autres ânonnaient. Mais s'occuper de son jardin était ce qu'elle préférait. En effet, à la petite école de Suresnes, chaque élève disposait à l'époque d'environ 1 m². L'année de ses huit ans, ses parents déménagent à Saint-Cloud dans un immeuble adjacent au lycée. Sa mère pouvait lui faire des signes pendant les récréations. Ses parents lui proposèrent alors ou de faire du piano ou de suivre le catéchisme. Et c'est avec beaucoup de bonheur qu'elle apprit le piano avec M^{me} Varnusson, un pur produit de la *Schola Cantorum*, qui avait baigné dans le style de Vincent d'Indy : pas de virtuosité, mais beaucoup de déchiffrage, rester imperturbablement en mesure quel que soit le rythme, à la rigueur simplifier la partition à vue, mais surtout ne pas ralentir quand elle se noircit. Et aussi : jouer en ensemble très tôt ; et évidemment jouer à quatre mains tout le répertoire, des quatuors à cordes aux symphonies. Une telle formation, totalement contraire à celle des conservatoires, lui a permis de devenir une excellente amateur de musique. Elle arrivait à jouer Fauré de façon granitique, sans donner à l'auditeur l'idée qu'elle puisse tant soit peu se pâmer, ce que beaucoup d'exécutants chevronnés n'arrivent pas à faire. Parallèlement, elle apprenait la peinture avec son oncle Louis et à tenir une maison avec sa mère. Très adroite de ses mains, quasiment ambidextre, elle tricotait, battait des œufs à la fourchette, jouait Debussy, et préparait terrine de lapin ou gougère presque simultanément. En revanche, elle n'était pas sportive.

Au lycée de Saint-Cloud, ses parents l'orientèrent systématiquement dans la voie la plus exigeante que proposaient les professeurs. Elle a donc appris le grec qu'elle adorait, et suivi des cours de mathématiques, de physique et de sciences naturelles jusqu'en classe de philo. Les professeurs de sciences, anciennes normaliennes, avaient des effectifs de trois ou quatre élèves. Pendant ses études de philosophie, Francine gardera un goût pour les sciences, notamment les sciences naturelles.

Francine était très secrète. Politique ? Royaliste, révolutionnaire ou, telle que ses élèves de l'École normale de Caen l'avaient surnommée : « charme discret de la bourgeoisie » ? Religion ? Peut-être les dieux grecs, les fontaines perdues dans la nature, les santons représentant métiers, personnages et caractères de Provence. Elle connaissait par cœur la légende dorée de Voragine et évidemment les détails de la vie de nombreux saints. Elle aimait particulièrement saint Dibohan, le saint des causes perdues, qui s'il est efficace devient incohérent.

Marc LE BRET, son mari

C'est en hypokhâgne que nous nous sommes rencontrées et liées d'amitié. C'était l'année de nos 17 ans. Entre 1980 et 1995, le lien était devenu filiforme (un coup de téléphone de temps en temps pour prendre des nouvelles) à cause de l'éloignement entre Paris et la province, du travail, de la vie de famille... En 1995, quand je suis revenue à Paris, nous avons repris nos sorties et nos échanges de jeunes filles : douze ans... !

La Francine que j'ai connue était très enjouée, complexe, à multiples facettes, et je suis bien consciente de n'en avoir connu qu'une partie.

Quand nous étions à Sèvres, « à l'ombre des mandarines en fleurs », elle m'a invitée en vacances à Eygalières chez ses parents. Pour la vie, j'ai été contaminée par son amour de la Provence, non seulement des sites célèbres, mais de la nature dans ses détails les plus infimes. Elle s'intéressait aux insectes et à leurs bruits ; elle savait reconnaître les plantes à leur odeur.

Elle m'a aidée à préparer l'agrégation, à sa manière : comme elle me voyait travailler avec beaucoup d'ennui et peu de conviction, elle en rajoutait : « Paul Tortelier joue ce soir salle Cortot, tu ne voudrais pas venir avec moi ? » Au stade de l'oral, comme il faisait une chaleur étouffante, elle m'emmenait en bateau-mouche sur la Seine, respirer un peu de brise.

Bien soignée par Francine, j'ai réussi. Elle, cependant, au premier essai, a échoué ; je sais pourquoi, et cela vaut la peine de le raconter, car cela lui ressemble profondément. Le sujet portait sur le langage ; elle s'était intéressée à la linguistique structurale, discipline en pointe dans les sciences humaines, et avait cité Ferdinand de Saussure. « Ce n'est pas de la philo ! » s'était indigné le jury. Résultat : collée. Toute sa vie, Francine a été curieuse de connaissances scientifiques nouvelles, insoucieuse des étiquettes et des frontières entre les disciplines : elle voulait voir ce qui se passait à côté, un peu plus loin ; elle cherchait des découvertes en dehors des sentiers battus.

Son entrée dans la carrière enseignante a été pénible. Aussitôt reçue à l'agrégation, elle a dû cacher un grave problème de santé (un rhumatisme articulaire) qui risquait de la faire réformer. Enfin, elle a été affectée à l'École normale de Caen, où elle devait enseigner la psychopédagogie (« de la soupe ! ») ; ça ne lui convenait vraiment pas. Elle a vécu son métier comme un long pensum épuisant et envahissant... Mais... Francine combattait énergiquement l'ennui. Elle avait même un don pour transformer des corvées en plaisir. Au début de notre carrière, nous fûmes convoquées toutes deux pour faire passer le bac à Cherbourg. Elle pensa que ce serait plus drôle de partager la même chambre d'hôtel. Il en résulta des économies que nous dépensâmes en magnifiques plateaux de fruits de mer, sur le port le soir, pour nous remettre de la journée. Ce bac à Cherbourg a été très amusant.

Autre exemple : dans les dernières années de sa carrière, elle organisait le plus possible de sorties, des visites d'expositions essentiellement avec ses élèves ; quelquefois, elle m'invitait à m'y joindre ; ainsi j'ai pu la voir au milieu de ses élèves et de ses collègues. J'ai apprécié la qualité de ses préparations pédagogiques, la manière dont elle orientait et concentrait l'attention des élèves par des travaux dirigés. Le résultat n'était pas conforme au programme officiel mais, comme elle le disait elle-même ironiquement, beaucoup plus fondamental : confronter les élèves à des mouvements artistiques et des notions difficiles, les entraîner à réfléchir autrement sur ce qu'ils voyaient et entendaient... Fuir l'ennui, rechercher des centres d'intérêt « amusants » (elle aimait ce mot) : c'est par là que sa pratique du métier lui ressemblait.

Tout en enseignant, à fond mais à contrecœur, elle n'a jamais renoncé aux activités qu'elle jugeait essentielles, qui donnaient à sa vie le goût qu'elle lui voulait – cela au prix de journées de travail démentielles. Jamais elle n'a abandonné la pratique musicale ; et quand son fils devint autonome, elle se lança dans une thèse en éthique de la médecine. Son idée était que pour faire avancer la recherche, il faut se situer au carrefour de plusieurs disciplines. Après sa thèse, elle a continué dans un séminaire ouvert au CHU de Rouen. C'était une vraie recherche, un travail original, qui sortait des sentiers battus.

Nous partagions cette approche de la recherche, et nos plaisirs littéraires. Je m'arrête sur son amour de Proust, *À la recherche du temps perdu*, parce que je crois que c'est un trait de sa personnalité profonde, cette sorte de sensualité intellectuelle. Cultiver les plaisirs de l'esprit, comprendre et aimer l'art, c'est redoubler les plaisirs offerts par la nature : les beaux paysages, les couleurs, les odeurs, le goût des choses... Francine avait envie de préparer des repas à la manière de Françoise ; elle avait un livre de ses recettes accompagnées de peintures et de citations de Proust. Elle savourait l'idée que sa cuisine était repeinte du même jaune, exactement, que celle de Monet à Giverny. La culture était chez elle un art de vivre. Elle inventait des promenades curieuses : elle m'a entraînée à Meslay-le-Grenet parce qu'il y a là-bas, dans une petite église de campagne, une danse macabre remarquable, et qu'elle réfléchissait sur la représentation de la mort dans les danses macabres : beau prétexte pour battre la campagne en dehors des sentiers battus.

Quand elle était déjà bien malade, j'eus à préparer un voyage culturel en Sicile. Je l'ai fait chez elle, avec elle, sûre qu'elle serait de bon conseil ; effectivement, bien qu'elle ne soit jamais allée là-bas, elle avait dans sa bibliothèque les livres qui permettent d'approfondir ses connaissances et, une fois de plus, grâce à elle, je partais à la découverte...

Le hasard a fait que nous sommes devenues grand-mères parallèlement. Mais chacun a sa façon d'aimer. Francine dans cette situation-là nous faisait bien rire :

elle fabriquait de ses mains de jolis animaux en laine pour les futurs bébés... comme si c'était facile, alors que ça demande beaucoup de patience et d'ingéniosité ! Les deux dernières fois que je l'ai vue, elle parlait de chercher de nouveaux modèles : « Nous allons refaire des souris et des lapins ! »

Claire GASPARD (1965 L)

Francine était philosophe à tous les moments de sa vie, d'une manière très personnelle.

Elle avait le goût de ce qui est marginal, lointain un peu rare. Elle pensait qu'il fallait, dans le domaine de l'éthique médicale partir des marges, des transgressions, des ratés. Elle avait l'amour de ce qu'elle appelle dans sa thèse « chemins de traverse ». Elle aimait le mélange des genres (littérature-épistémologie).

Elle pratiquait l'art du soupçon mettant en quelque sorte la politique dans la science. Elle avance par exemple que le devoir de prendre soin de sa santé chez Kant relève d'un « eugénisme républicain » dont elle rapproche les réflexions du comité national d'éthique (« légitimes et inévitables » !) concernant la contraception et la stérilisation des personnes handicapées.

La vie pour Francine n'était pas la conservation de soi, mais la mise en jeu de soi. Son goût socratique de démonter les prétentions, était aussi un goût du risque. Son maître Canguilhem fut résistant. Raymond et Lucie Aubrac lui ont demandé des conseils pour évoquer Canguilhem et Cavallès. Canguilhem voyait dans l'assurance-maladie rappelle-t-elle « le moyen de prouver à l'homme, certain de la compensation des déficits économiques éventuels, confiance et audace dans l'acceptation des tâches comportant toujours à quelque degré un risque pour la vie. »

Elle pratiquait une sagesse militante comme Athéna dont elle rappelle « qu'elle est peut-être sortie adulte et toute armée du crâne de Zeus mais armée précisément. » Elle dirigeait ses armes, comme professeur, contre l'idéologie, l'irrationalité, le « n'importe quoi » ; à l'hôpital, avec son équipe, contre l'inacceptable et pour l'obtention du « bien soigner » de tous. On peut même aller jusqu'à dire qu'elle était mal pensante, quand elle écrit que « l'éthique déductible du kantisme serait au fond celle d'Eichmann » et contestataire quand elle s'en prend à l'anthropocentrisme en faveur des animaux.

Il y a en elle du Socrate. Et de l'Ulysse : la multiplicité d'aspects d'Ulysse « polytropos ». L'étude du grec a compté beaucoup pour elle. Elle avait le respect des textes. Évoquant le *kairos* (l'occasion), elle précise que c'est très probable-

ment la boucle qui sépare les fils de chaîne dans le tissage. Saisir le *kairos*, c'est le propre de la *mêtis*, l'intelligence rusée qui l'amusait beaucoup : elle aimait dire « on se débrouillera bien ».

Dans son travail, elle mettait raffinement et subtilité, ce qui lui donnait des affinités avec Jankélévitch. Elle aimait l'invention, l'innovation, l'improvisation (« je n'aime pas les gammes »). Elle garda jusqu'à la fin une attitude dynamique et active : à la clinique, elle réclamait encore ses pinceaux.

Elle avait, sa thèse en témoigne, le sens de la complexité des problèmes « la complexité des problèmes est telle que tout système ne pourrait être qu'appauvrissement ». Elle croyait au faire. « Le problème n'est pas tant de dire ce qu'il faut faire, mais de faire et, dans la mesure du possible, de bien faire. »

Elle était curieuse du comment. « Comment éviter le n'importe quoi en frôlant parfois de près le on ne sait comment ? ». Elle m'a confié : « Je me demande toujours d'abord comment c'est fait ».

Enfin, sa vie intellectuelle ne peut être séparée de sa générosité. Elle avait la passion d'instruire non seulement ses élèves mais ses amies pour qui elle cherchait le livre, la référence, le renseignement intéressant ou attendrissant (cf. « j'ai retrouvé *Les chatons barbouilleurs* ! ») Elle a eu la générosité, l'année de l'agrégation, d'aider ses amies à lire les textes au programme, et j'ai le souvenir admiratif de sa précision, de sa rigueur en même temps que sa capacité à se couler dans le style de l'auteur, à deviner le sens.

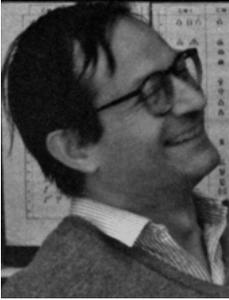
Jusqu'à la fin elle a donné (cadeaux, conseils, références, etc.) « Je joue pour les autres » m'a-t-elle dit un jour. Donner était essentiel à ses yeux comme en témoigne ce passage de sa thèse : « L'image de l'accompagnement au mourant simplifie trop souvent la répartition des rôles ; main tendue, main tenue, activité de l'un, passivité de l'autre ; alors qu'il peut sans doute demeurer dans la conscience, même altérée d'une vie qui se défait, celle d'une capacité à donner encore, d'un savoir à transmettre en échange et en concurrence d'un secours ou d'une simple présence ... »

Tout se tient dans la vie, la pensée, le travail de Francine : elle avait du style et on peut, je crois, lui attribuer ce qu'elle disait de Jankélévitch « improvisateur, lecteur de partitions soumises au déchiffrement et accompagnateur », tout se tient pour une philosophie inséparable d'un style... Vie et œuvre dans le cas de Francine se replient l'une sur l'autre : biologie, musique ; jusqu'à son goût du lointain et de l'étrangeté, plus que satisfait par le mariage de son fils avec une Chinoise, qui l'a ravie ; jusqu'à son dernier projet enfin, qui restera sans suite, d'écrire sur son hospitalisation.

Francine était une personne rare et précieuse, de celles dont la rencontre et l'amitié sont formatrices.

Catherine TOUBOUL-SCHMID (1967 L)

CARLIER (Pierre), né le 31 janvier 1949 à Paris, décédé le 25 juillet 2011 au Vésinet (Yvelines). – Promotion de 1968 I.



Pierre Carlier est décédé à l'âge de soixante-deux ans, au terme de souffrances endurées avec un rare courage, avec une lucidité et une élégance morale que ceux qui l'ont approché ne sont pas près d'oublier.

Deux jours après, dans l'église du Vésinet, intense était l'émotion de toute sa famille, de ses amis et de ses élèves, venus nombreux au plein cœur de l'été, de la France et de l'étranger, abasourdis par sa fin soudaine, tous unis dans la ferveur, le sentiment de liens d'affection plus forts que la mort, la conscience d'avoir à garder vivant

un élan intellectuel d'exception.

Disparu sans avoir vieilli, Pierre laisse à tous un souvenir lumineux et chaleureux, celui d'une inlassable joie de vivre, de comprendre, de partager sans compter les trésors d'une intelligence très vive et créatrice, infiniment curieuse et séduisante, qui avait trouvé dans l'histoire grecque la plus large son terrain de prédilection. « Professeur passionnant, chercheur exceptionnel », résumait son université dans l'avis inséré dans *Le Monde*, reflétant un jugement unanime. Pierre était cela en effet, et beaucoup plus encore s'il est possible... Nous étant lui et moi promis que le premier disparu rédigerait la notice de l'autre, ce n'est pas sans émotion que je m'acquitte de ce devoir d'amitié, sans ignorer que Pierre avec son esprit positif n'aurait guère apprécié l'éloge académique convenu. Il aimait cependant et respectait profondément l'École, où il tenait un séminaire d'épigraphie mycénienne depuis plus de dix ans, et évoquer ici sa mémoire comme son œuvre scientifique considérable reflète fidèlement son exacte volonté.

Issu d'une famille originaire du Nord de la France, mais né à Paris et ayant grandi à Bourg-la-Reine, Pierre était surtout un parisien, élevé dans le climat à la fois joyeux et strict d'une famille nombreuse très unie, dont il était l'aîné. Toute sa scolarité secondaire se déroula au lycée Lakanal, où Pierre se révéla un élève brillant, qui pouvait aussi bien se diriger vers les classes préparatoires scientifiques (comme son frère cadet Jean, décédé prématurément en 1970) que littéraires. Il opta cependant pour les lettres, toujours à Lakanal, où il apprécia en particulier les cours de Serge Chambrillon en français, et d'Hubert Grenier en philosophie. Admissible à l'École en carré, en 1967, il vint faire sa seconde khâgne à Louis-le-Grand, où j'eus la joie de faire sa connaissance, et de travailler avec lui, au cours d'une année très vite troublée. Je nous revois à la porte de l'École, en mai 1968, apprenant de Robert Flacelière le report du concours

sine die, assistant à d'interminables assemblées générales... Esprit réaliste et déterminé, très libre envers les conformismes de tous ordres, très peu « mandarin » dans l'âme comme devait le prouver l'ensemble de sa carrière, Pierre se montra en revanche, avec beaucoup d'humour et de tolérance, de fine lucidité aussi, réservé envers le mouvement de 68. Après un été studieux, (qui comporta un mémorable séjour commun à l'abbaye de Juaye-Mondaye, dans le Calvados), Pierre fut reçu en bon rang en novembre, et nous décidâmes le jour même des résultats de faire turne commune.

Quel délicieux souvenir que cette première année ! L'amitié partagée, nos conversations interminables, le monde mille fois refait autour de quelques crus choisis avec discernement, tout cet enchantement n'empêchait pas Pierre de se montrer extrêmement actif, très éclectique dans ses curiosités : c'est ainsi qu'il suivit un séminaire du P. Daniélou sur les Pères de l'Église, un autre de Celso Furtado (ancien ministre brésilien) sur l'économie. En seconde année, la rencontre avec Jacqueline de Romilly fut pour lui décisive, qui lui fit découvrir Démosthène, et détermina à terme sa vocation. C'est que Pierre songeait aussi à l'Ena. En même temps que l'agrégation de lettres classiques, où il fut reçu dans les premiers, en 1971, il était inscrit à l'Institut d'études politiques, où en droit public, il suivait la conférence de Françoise Chandernagor, et fut aussi, la même année, brillamment reçu. S'il opta en définitive pour l'histoire grecque, à partir de 1972, ce fut dans une optique largement interdisciplinaire : passion pour le grec et l'épigraphie, pour l'archéologie comme pour l'histoire des institutions grecques.

En 1971, au sortir de l'agrégation, Pierre avait épousé Marie-Christine Eymard, rencontrée en khâgne à Lakanal, elle aussi agrégée des lettres. J'eus le bonheur d'être parmi leurs témoins. De cette union, sans nuage aucun, devaient naître deux enfants, Guillaume en 1974, et Aurélie en 1977.

L'année suivante, Pierre fut nommé assistant d'histoire grecque à Strasbourg-II, ville qu'il ne devait plus quitter avant de soutenir sa thèse d'État, en 1982 (*La Royauté en Grèce avant Alexandre*, diffusion de Boccard, 1984). Je me souviens de cette soutenance mémorable, salle Louis-Liard, unanimement louangeuse, présidée par Jacqueline de Romilly. « Vous écrivez une belle langue de savant », lui dit, entre beaucoup d'éloges, François Chamoux, donnant le signal d'une reconnaissance scientifique qui devait s'amplifier avec les années. En 1985, Pierre fut nommé professeur d'histoire grecque à Nancy-II, où il multiplia les échanges universitaires avec l'étranger (Naples, Athènes, Coïmbra), enseignant comme *visiting professor* à Austin au Texas, interrogeant régulièrement à l'agrégation d'histoire, inaugurant en 1996 à l'École un séminaire d'épigraphie mycénienne. En 1997, il obtint sa nomination à Paris-X-Nanterre, qui lui permit d'élargir encore ses responsabilités scientifiques en France et à l'étranger, sans négliger pour

autant sa propre université où il dirigea le département d'histoire ainsi que le lourd DEA d'Antiquité classique. Au fond, c'était un esprit très européen d'horizon, avec une préférence naturelle pour l'Italie (dont il parlait la langue), et la Grèce, ses autres patries, organisant de multiples colloques, présidant des associations internationales d'antiquisants, encourageant tout particulièrement les nouvelles vocations partout où il passait. Les jeunes chercheurs nombreux le jour de ses obsèques étaient bien le signe de ce rayonnement communicatif : l'érudition de pointe chez Pierre ne nuisait jamais à un enthousiasme encore juvénile, s'accompagnait d'une vivacité souriante et conquérante que son visage gardera à jamais dans mon souvenir.

Je laisse à son élève Julien Zurbach le soin d'évoquer l'œuvre scientifique de Pierre, œuvre vaste et à multiples pôles, puissamment novatrice dans le domaine de l'histoire des institutions comme de l'épigraphie primitive, de vaste audience dans le grand public cultivé (je pense à ses biographies d'Homère et de Démosthène chez Fayard, à sa synthèse sur le IV^e siècle grec, tous ouvrages plusieurs fois traduits à l'étranger). Il m'avait dit un jour que Henry Kissinger, historien de formation, avait pris la peine de le remercier personnellement pour son Démosthène. Pierre n'en tirait nulle vanité. Esprit pétillant et toujours en mouvement, amoureux artiste de la vie, avec un sens épicurien des fines saveurs de la Méditerranée et plus encore de l'amitié, Pierre fit montre face à la maladie d'un courage inaltérable (« Les choses qui ne dépendent pas de nous », me disait-il simplement). Il réussit le tour de force d'assurer jusqu'à la fin l'ensemble de ses cours, répartissant avec calme entre ses collègues ses multiples directions de thèses, actualisant ainsi la sagesse d'une antiquité scrutée toute sa vie avec passion. Dans notre dernière conversation au téléphone, il me confiait aussi, et du fond du cœur, la joie qu'il éprouvait à connaître ses deux petits-enfants, Julia et Quentin.

Il est des vies qui, à des titres divers, sensible et intellectuel, laissent un long et fécond sillage dans l'esprit de ceux qui les ont connues. Pierre est de celles-là. Que tous ses proches et en premier lieu sa femme Marie-Christine soient assurés de notre fidélité à son souvenir.

Jean GARAPON (1968 I)

C'est peu dire que les qualités scientifiques dont Pierre faisait preuve dans ses recherches n'étaient autres que ses qualités humaines. Il savait la valeur du détail et de la précision, mais surtout de la clarté et de la rigueur. Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement : ce vieux principe que rarement on aura tant pris au sérieux

fondait chez lui une méfiance tenace envers l'argument d'autorité et les longs discours de la méthode. L'outil principal de l'historien a toujours été pour Pierre l'accès direct aux sources, que garantissait sa grande connaissance des Anciens et sa vaste curiosité. Il savait parfaitement quelle était la spécialisation atteinte aujourd'hui dans les champs nombreux que compte la recherche en histoire ancienne et en sciences de l'Antiquité, mais il pensait qu'elle ne devait pas faire obstacle au libre raisonnement usant de toutes les sources disponibles. C'est ainsi entre autres qu'il sut être à la fois un mycénologue, spécialiste des inscriptions en grec mycénien, et un historien du monde mycénien. Cette confiance cartésienne allait avec une exigence plus générale : tout le monde peut et doit avoir accès à l'histoire.

L'œuvre maîtresse de Pierre est son grand livre sur la royauté (*La royauté en Grèce avant Alexandre*, Strasbourg 1984). Ce livre est sans doute exactement ce que devaient être les grandes thèses d'État : l'aboutissement d'années de travail systématique, mené dans des lieux dont il parlait toujours avec une pointe d'émotion, l'École d'abord puis l'université de Strasbourg ; et en même temps l'annonce de travaux qui y trouvent leur source. Il est à proprement parler une somme, fondée sur un recensement systématique de toutes les sources disponibles, selon une méthode que Pierre aimait appeler germanique parce qu'elle est souvent utilisée dans des travaux de langue allemande mais où il avait surtout trouvé un instrument de ses propres exigences d'exhaustivité. Ce recensement des sources le mène des royautés mycéniennes à celles qui précèdent Alexandre, à travers l'ensemble des textes grecs. L'étude qu'il fonde directement sur les sources comporte à la fois des analyses précises et éclairantes, sur des questions parfois disputées depuis très longtemps comme les règles de succession dans les familles royales de Sparte, et des analyses amples sur la nature des royaumes mycéniens ou l'histoire des cités grecques archaïques.

Pierre s'est toujours intéressé aux royautés grecques, comme en témoignent un bon nombre d'articles, et il pensait à une nouvelle édition de sa thèse. Ses travaux dépassèrent cette question, pour vaste qu'elle fût, dès avant la publication de son grand livre en 1984. Les institutions et la vie politique des cités grecques classiques étaient au centre de ses préoccupations. Il avait envisagé à la fin de sa vie de créer un groupe de travail sur les orateurs, et préparait un *Aristote*, qui devait prendre place à côté de son *Démotbène*, peut-être les deux Anciens avec lesquels il avait le plus de familiarité. Comme professeur à Nancy, puis à Nanterre, il s'était surtout attaché à débarrasser le IV^e siècle de sa réputation de siècle de décadence et de crise, par l'organisation d'un colloque qui a fait date et l'écriture d'un petit livre qui a réussi le tour de force d'être une lecture indispensable aux étudiants comme aux chercheurs (*Le IV^e siècle grec*, Paris 1995). À l'autre bout de l'arc chronologique défini par sa thèse, Pierre a été un des

historiens les plus féconds parmi les spécialistes de l'époque mycénienne. Dès sa thèse il annonçait son intention d'entreprendre une étude comparée des royaumes mycéniens et orientaux de l'âge du Bronze, et ce souci l'a constamment animé. En 2010, cheville ouvrière du colloque d'études mycéniennes de Paris, il lui avait adjoint un atelier sur les systèmes palatiaux auquel prirent part des spécialistes de la Grèce et du Proche-Orient. Il a mis un soin tout particulier à employer ici ses qualités d'organisation de la recherche : représentant la France au Comité international permanent des études mycéniennes, il a toujours encouragé ses élèves à apprendre le mycénien, et a donné à ce domaine des études grecques une impulsion décisive.

La préoccupation constante de placer l'histoire grecque dans son plus vaste contexte, celui des sociétés voisines de la Méditerranée et du Proche-Orient, et d'intégrer à part entière la documentation mycénienne, fait la grande valeur des travaux de Pierre sur la période de transition entre Bronze et Fer et l'époque archaïque. L'article sur l'histoire de la procédure de décision politique paru en 1991 restera sans doute comme un de ses plus beaux articles et son dernier livre, *Homère*, est un chef-d'œuvre de concision revenant vers une question extrêmement complexe, les rapports entre l'épopée et l'histoire, qui a occupé Pierre tout au long de sa carrière comme en témoignent notamment les articles sur les royaumes homériques.

On ne peut parler des travaux de Pierre sans mentionner ce qui lui prit toujours plus de temps, et à quoi il tenait par-dessus tout, la lecture et la discussion des travaux d'étudiants. Il savait diriger ces travaux d'une manière exactement socratique, n'imposant jamais rien, toujours disposé à des discussions serrées que seules les sources pouvaient trancher. L'exemple de cette honnêteté intellectuelle n'allait pas sans un souci constant de garantir l'accès aux sources, par la connaissance des langues anciennes ou la pratique de l'épigraphie ou de l'archéologie.

De solide formation classique, Pierre savait par cœur « son » Thucydide et « ses » orateurs. Il avait voulu se former à l'étude des textes mycéniens, alors réservée à un tout petit groupe de chercheurs, et en avait senti l'importance historique. Il a toujours suivi les progrès de l'archéologie et en avait acquis une connaissance très fine. Si la familiarité avec les auteurs grecs était essentielle, il savait aussi qu'on ne pouvait être fidèle à Aristote en isolant les sociétés grecques. L'entreprise comparée qu'il projetait et qui aurait été consacrée à l'âge du Bronze n'était pas une exigence découlant des caractères particuliers de cette époque, mais un exemple d'une démarche à suivre pour tout historien de la Grèce, qui ne pouvait pratiquer sa recherche sans discuter en permanence avec les spécialistes d'autres sociétés. C'est ainsi que le travail individuel, le dialogue avec les sources, était lié à un travail collectif par lequel pouvait passer une véritable histoire des sociétés anciennes.

Pierre, cet esprit universel devenu historien, a marqué la pratique de l'histoire ancienne et a laissé des œuvres qui seront lues longtemps et continueront à refléter l'exemple de rigueur et de joie au travail qu'il donnait. Peut-être la pensée que c'était là une des voies par lesquelles il continuerait à être parmi nous ne lui aurait-elle pas déplu.

Julien ZURBACH (1997 I)

SCHATZMAN (Michelle), née à Paris le 8 décembre 1949, décédée à Lyon le 20 août 2010. – Promotion de 1968 S.

Nous reproduisons ci-dessous la notice de Michelle Schatzman publiée par la Gazette des mathématiciens de la Société mathématique de France avec l'autorisation de son directeur San Vo Ngoc et par le journal Matapli de la Société de mathématiques appliquées et industrielles avec l'autorisation de son directeur Christian Gout.

Michelle Schatzman, directrice de recherche CNRS au sein de l'Institut Camille-Jordan à l'université de Lyon-I, est décédée des suites d'un cancer à l'âge de 60 ans. Cette mathématicienne de renom laisse un grand vide dans la communauté mathématique. Auteur d'un livre original et devenu incontournable, *Analyse numérique, une approche mathématique*, paru pour la première fois chez Masson en 1991 et réédité chez Dunod en 2001, elle le présentait dans l'avant-propos comme le fruit d'un conte de fées dont elle serait l'héroïne. Voici en quelques mots et à sa mémoire, l'histoire de cette héroïne brillante et atypique.

Née dans une famille juive d'un père astrophysicien et rationaliste et d'une mère spécialiste des contes russes, Michelle était « un pur produit de l'école publique », comme elle aimait à le rappeler tout en remerciant le contribuable. Entrée première à l'École normale supérieure de jeunes filles en 1968, elle obtient l'agrégation et une thèse de troisième cycle en 1971, sous la direction de Haïm Brézis, puis un doctorat d'État en 1979, sous la direction de Jacques-Louis Lions. Elle fait une carrière « hybride » avec un aller-retour entre le CNRS et l'Université : Michelle commence comme attachée puis chargée de recherche de 1972 à 1984 au Laboratoire d'analyse numérique de Paris-VI, aujourd'hui Laboratoire Jacques-Louis-Lions, puis à partir du printemps 1981, au Centre de mathématiques appliquées de l'École polytechnique. Elle devient professeur des Universités à l'université de Lyon-I en 1984, dans l'équipe d'analyse numérique Lyon-Saint-Étienne qui deviendra, en 1995, le laboratoire MAPLY,

(Mathématiques APpliquées de LYon), dont elle assurera la direction pendant huit années ; ce laboratoire fusionnera en 2005 avec d'autres laboratoires lyonnais pour fonder l'Institut Camille-Jordan. Elle réintègre le CNRS en 2005 comme directrice de recherche sans pour autant cesser d'enseigner, en master surtout. Au fil des années, elle écrit plus de soixante-dix articles scientifiques, dont de nombreux font date et sont toujours abondamment cités.

Cette carrière brillante autant qu'exemplaire fut jalonnée de séjours de longue durée dans les prestigieuses institutions étrangères que sont The University of California à Berkeley, The Institute for Mathematics and its Applications à Minneapolis, The Courant Institute à New York. Michelle reçut aussi des récompenses qui lui firent chaud au cœur. En particulier, au cours de ces dernières années elle fut lauréate du prix de M^{me} Claude Berthault décerné par l'Académie des sciences en 2006, et fut nommée chevalier de la Légion d'honneur au nouvel an 2009. Michelle était une éminente analyste. Elle adorait aborder sans cesse de nouveaux domaines, se renouveler, se remettre en question et aller chercher de l'autre côté de la palette mathématiques ce qui pourrait servir pour ses recherches en cours. Elle s'est toujours refusée à appartenir à une école mathématique, préférant étudier les problèmes qui l'intéressaient plutôt que les problèmes à la mode. Elle définissait elle-même « les mathématiques comme une clé, comme un monde intérieur, comme une énigme policière, comme une poésie, comme une plongée en apnée, comme une pensée qui n'est pas en mots mais en symboles et en images. Et aussi en odeur (avec mes doctorants, quand je travaille : ce calcul-là, ça sent la faute !) et en mouvement ». Pour elle, les mathématiques ne pouvaient se faire sans les mains ; elle a d'ailleurs souffert de ne pas pouvoir écrire à certains moments de sa maladie. Michelle est connue pour ses travaux en analyse non-linéaire et en analyse numérique, qui couvrent un spectre très large. Elle a inventé des concepts et des méthodes largement repris internationalement. Elle était fière, à juste titre, d'avoir été pionnière sur plusieurs sujets, et notamment :

- la mécanique non-régulière à nombre fini ou infini de degrés de liberté, notamment les équations du vibro-impact, décrivant des mouvements limités par des obstacles,
- la version continue des fonctionnelles de Glimm pour des systèmes de lois de conservation hyperboliques,
- le lien entre mouvement à courbure moyenne et les équations de réaction-diffusion,
- les solutions symétriques d'équations et de systèmes elliptiques semi-linéaires,
- les méthodes numériques à haute précision et notamment la décomposition d'opérateur.

Un modèle d'évolution de densité de tourbillons en supraconductivité porte même son nom, c'est le modèle de Chapman-Rubinstein-Schatzman. Michelle aimait à répéter qu'elle faisait des « mathématiques appliquées, pas applicables », n'hésitant pas à s'attaquer à des problèmes aux frontières des équations différentielles et de l'analyse numérique : des problèmes aussi bien issus de la mécanique, de l'électromagnétisme que de l'algèbre. Ses travaux récents portaient sur l'utilisation d'outils de géométrie algébrique pour exploiter la structure particulière de certaines matrices issues de la discrétisation des équations aux dérivées partielles. Elle avait fait le lien entre la possibilité de coder efficacement certains calculs et la dimension de certains objets définis par des équations polynomiales, dont l'estimation relève effectivement de la géométrie algébrique. Là encore, par sa curiosité et l'étendue de ses connaissances, elle était parvenue à rapprocher deux domaines *a priori* très éloignés des mathématiques. Son immense culture trouvait sa source aussi bien dans ses discussions tous azimuts que dans la quantité impressionnante de livres qui tapissaient les murs de son bureau et de son appartement. Comme elle le disait souvent : « Entre une belle robe et un beau livre, j'ai toujours choisi le livre, regardez donc ma bibliothèque ! » Et il est vrai qu'on ne la voyait pas souvent en robe...

Cette culture, elle la faisait partager avec enthousiasme, aussi bien à ses collègues lors de discussions informelles et de groupes de travail aux noms parfois étranges comme « Frontières et contrebande », qu'à ses étudiants de tous niveaux : ceux qui n'étaient pas déroutés par son effervescence étaient généralement captivés. Elle attachait en effet une grande importance à la formation, et répétait souvent cette citation du Talmud qui apparaît dans l'avant-propos de son livre : « Rav Hanina disait : j'ai beaucoup appris de mes maîtres, plus de mes condisciples, mais c'est surtout de mes élèves que j'ai le plus appris ». On lui doit de nombreux docteurs, pour la plupart devenus chercheurs, enseignants-chercheurs ou ingénieurs. Elle en parlait souvent en distinguant les clandestins des officiels, les clandestins étant ceux qui n'avaient pas fait leur thèse sous sa direction mais avec qui elle avait beaucoup discuté pendant la préparation d'icelle, et qui ont bien voulu lui en donner acte : Y. Brenier, P. Degond, L. Halpern, G. Raugel et C. Reder. Les officiels sont au nombre de dix-huit, chronologiquement : M. Hammou, H. Tayari, A. Dimier, J.-P. Lohéac, S. Benhadid, L. Paoli, A. Tlili, B. O. Dia, F. Nqi, S. Descombes, M. Kolli, J. Bastien, A. Petrov, M. Ribot, F. Bernardin, R. Perrussel, C. Poignard, H. Khalil. Tous ceux-là ne peuvent oublier les longues séances de travail, une tasse de thé à la main, sur son immense bureau. Elle faisait aussi partager sa passion des mathématiques aux plus jeunes et au grand public. Elle estimait en effet qu'expliquer l'objet de ses recherches faisait partie de son travail, et faisait sienne la maxime de Boileau : « ce qui se conçoit bien s'énonce clairement ». À ce titre,

elle a signé plusieurs articles dits de vulgarisation, dont un célèbre « Lax-Richtmyer reste un pilier de l'analyse numérique » et participait régulièrement à la Fête de la science, n'hésitant pas à mettre la main à la pâte pour réaliser, par exemple, des pavages en feutrine.

Michelle, c'était aussi une plume originale et fort agréable à lire, comme en témoigne son livre ; ces derniers temps elle avait mis en ligne plusieurs billets remarquables sur le site *Images des mathématiques* et, de façon plus discrète, diverses contributions à la fois sérieuses et amusantes au projet *Mathématiques* de Wikipedia. Mais Michelle était surtout une plume politique engagée, s'exprimant régulièrement sur la place des mathématiques appliquées en mathématiques et en sciences (voyez son article « Réalité et fiction des mathématiques appliquées », paru dans la *Gazette des Mathématiciens* en 1998 et toujours d'actualité), donnant son avis sur des sujets graves qui lui tenaient à cœur, comme le conflit israélo-palestinien, ou sur la place des femmes parmi les scientifiques et les mathématiciens. Elle était d'ailleurs membre de l'association Femmes et mathématiques depuis sa création en 1987. Elle avait participé à plusieurs journées et avait apporté son soutien aux jeunes mathématiciennes : elle avait offert à la revue *femmes & math* son abécédaire, paru dans le numéro 6 de mars 2002 et dont nous tirons quelques extraits dans ce texte. Michelle fut en outre une militante syndicale, au sein du SGEN puis en tant que permanente CFDT dans les années 1970 ; elle racontait volontiers que cet engagement syndical avait ralenti sa recherche dans ces années-là, mais que c'est également grâce à l'engueulade d'un syndicaliste, G. Mulet, qu'elle avait pu repartir de plus belle en mathématiques. Au passage, elle avait appris à taper au clavier plus vite que son ombre. Ces deux dernières années, elle contribuait régulièrement au blog « K, histoires de crabe » de Marie-Dominique Arrighi, par des commentaires pleins de lucidité et de sagesse à propos de la vie avec le cancer.

Michelle, c'était une grande petite femme avec deux grands yeux bleus pétillants derrière ses lunettes, qui se caricaturait volontiers pour le plus grand plaisir de ses élèves et de ses collaborateurs. Il faut dire qu'en plus d'être une plume, elle avait des doigts de fée ! Dessins humoristiques, tricot auquel elle s'était remis avec entrain depuis la naissance de ses petits-enfants, dentelle, crochet, rien ne lui résistait. Un personnage haut en couleurs, au propre comme au figuré, avec un humour décapant (ses éclats de rire résonneront longtemps à nos oreilles), ironisant sur sa maladie et n'hésitant pas à faire passer ses problèmes au second plan pour s'intéresser à ceux d'autrui. Un caractère entier et bien trempé aussi, n'hésitant pas à défendre bec et ongles les idées en lesquelles elle croyait, entrant en conflit ouvert avec ses opposants. Lors de ces débats, comme dans la vie, dans ses écrits ou dans sa pratique de la religion juive, elle restait toujours extrêmement précise... sans jamais être ponctuelle. Elle était surtout profondément

humaine, affichant un savant mélange d'assurance et de doute. En décembre 2009, un colloque avait été organisé en son honneur pour célébrer ses soixante ans. Nous savions Michelle malade depuis 2004 et sa joie lors de ce grand moment nous avait réchauffé le cœur. Nous n'imaginions pas que c'était l'une des dernières fois où nous la verrions, tant elle rayonnait et paraissait en forme ce jour-là.

Dans son abécédaire, Michelle se présentait comme un « homme généralisé » et disait : « Tant de choses à faire, et je n'ai qu'une vie ». C'est après des années de lutte admirable dans un combat qu'elle savait perdu d'avance, sans jamais se plaindre, qu'elle nous a quittés avec discrétion en plein été, en pleine célébration des mathématiques et des mathématiques françaises en particulier. Elle a juste eu le temps de se réjouir des médailles Fields attribuées à Elon Lindenstrauss, professeur à Jérusalem dans un pays qui lui était tellement cher, et à Cédric Villani qu'elle admirait profondément pour sa production scientifique, mais aussi pour sa gentillesse. Elle a rejoint les étoiles trop tôt, bien trop tôt. Quelques mois seulement après son père Evry Schatzman, un autre scientifique de renom. Bien des années après son grand-père paternel Benjamin, mort en déportation et pour qui elle avait une grande admiration. Toujours dans son abécédaire, Michelle disait que partir à Lyon lui avait donné une deuxième vie. Elle a choisi de revenir dans sa région natale pour y reposer en paix. Lors du dernier adieu à Michelle au cimetière parisien de Pantin, le 24 août dernier, le soleil s'est caché pendant le discours de son frère. Comme pour, lui aussi, respecter la mémoire de Michelle. Que toute sa famille, notamment sa mère Ruth Schatzman, ses enfants Claude et René et ses petits-enfants Yakir et Tamar, reçoive le témoignage de l'affection et du soutien de la communauté mathématique. Dans son abécédaire, Michelle parlait de sa collaboration avec son grand ami, le mathématicien Piero de Mottoni (1943-1990), disparu tragiquement dans un accident de voiture. Elle disait qu'il lui avait fallu dix ans pour en parler sans se déchirer, qu'elle aurait tant aimé pouvoir lui écrire mais qu'elle ne connaissait pas son adresse e-mail au paradis. Cette petite phrase pleine d'émotion et d'humour s'applique désormais à nous. Merci Michelle pour tout ce que tu as donné aux mathématiques françaises. Merci pour tout ce que tu nous as transmis, à nous, tes élèves et tes collègues. Merci pour ton soutien, tes critiques constructives et tes encouragements !

Sylvie BENZONI, université de Lyon-I,
Stéphane DESCOMBES, université de Nice-Sophia-Antipolis,
Clair POIGNARD, INRIA Bordeaux-Sud-Ouest,
Magali RIBOT, université de Nice-Sophia-Antipolis.

PRIGENT (Michel), né le 29 septembre 1950 à Paris, décédé le 19 mai 2011 à Paris. – Promotion 1970 I.

Michel Prigent, disparu cette année, manque cruellement à ceux qui l'ont aimé. Il était un homme fidèle, fidèle à sa famille, à ses amis, à sa formation et à ses valeurs. Il a accompli sa lourde tâche dans la voie qu'il avait choisie, celle des Presses universitaires de France (PUF), alors que ses talents et ses goûts semblaient le destiner à une brillante carrière universitaire.

Michel Prigent respectait ce dont il était issu, ses origines, sa famille politique, ses convictions, il a servi avec un dévouement exemplaire les engagements qui lui étaient chers et les institutions qui lui paraissaient les incarner. Ancien élève de notre École, il n'a manqué aucune occasion de lui rendre hommage, de la défendre, et de rappeler en maintes circonstances le rôle qu'elle a joué, qu'elle joue encore, dans la vie intellectuelle et scientifique française. Ce n'est pas seulement la disparition d'un ancien élève de l'École normale supérieure que nous déplorons, c'est un soutien qui, dans la position qui était la sienne, s'est toujours attaché à en servir les intérêts. Il fut pour beaucoup l'éditeur, selon l'expression commune, des « petits camarades », maîtres, condisciples ou jeunes archicubes.

Les nombreux hommages qui ont été rendus à Michel Prigent après l'annonce de sa disparition soudaine le 19 mai dernier sont venus témoigner, par le récit personnel d'une rencontre ou d'une collaboration devenue véritable aventure intellectuelle, de la riche personnalité intellectuelle d'un homme de formation universitaire dont le nom restera indéfectiblement attaché aux PUF qu'il a dirigées pendant plus de quinze ans.

À travers les témoignages de reconnaissance et d'amitié de Dominique Lecourt (philosophe), de Serge Paugam (sociologue), de Jean Cuisenier (ethnologue et philosophe), ou encore de Jean-François Sirinelli et Claude Gauvard (historiens), d'Alain-Gérard Slama (journaliste et historien), on peut saisir l'ampleur de la perte dont sont frappées les sciences humaines et sociales. Au nom de sa section littéraire, l'École normale supérieure doit saluer le parcours remarquable de cet ancien élève qui a su s'affranchir des clivages académiques et idéologiques, pour aider à la création des savoirs nouveaux et se mettre au service de leur diffusion. Michel Prigent a contribué à renforcer les conditions de l'influence des travaux universitaires sur la vie intellectuelle et politique française. En cela, il a servi les études littéraires et la haute idée qu'il avait de la culture de son pays. La tristesse saisit tous ceux qui ont aimé et admiré Michel Prigent à la pensée qu'il n'a pas pu assister au 90^e anniversaire de la maison d'édition à laquelle il a consacré pendant plus de trois décennies l'essentiel de ses forces.

Michel Prigent a fait ses études secondaires aux lycées Henri-IV et Louis-le-Grand. Son père fut directeur adjoint de l'École normale supérieure et l'on raconte même qu'Althusser lui apprit à faire de la bicyclette. C'est dire s'il était destiné à cette École qu'il intègre en 1970, où il poursuit un cursus de lettres classiques et obtient l'agrégation en 1973. Il soutint en 1985 un doctorat d'État en lettres et sciences humaines sur le thème « Le héros et l'État dans la tragédie de Pierre Corneille » (publié en 1986, 4^e éd. 2009) et son intérêt pour la littérature, du XVII^e siècle notamment, ne s'est jamais démenti. En 2006, il dirigeait et publiait une *Histoire de la France littéraire* remarquable, en trois volumes, et travaillait encore, avant sa mort prématurée, à un essai sur l'équilibre des passions à l'époque classique. En 1974, il choisit d'entrer aux PUF pour devenir éditeur. Il devait participer activement à la vie de l'École normale supérieure puisqu'il en sera administrateur de 1988 à 1991.

D'abord attaché de direction aux PUF (1974), puis directeur éditorial (1985) et président du directoire (1994), Michel Prigent a connu les années prospères de l'édition des sciences humaines et sociales. Définissant « l'équation fondamentale de l'Université » (*Le Monde*, 18/04/09) par la devise : « Enseigner, écrire, publier », Michel Prigent a choisi le troisième terme, sans toutefois jamais renoncer aux deux autres. Les choix de cet amoureux des lettres classiques devenu véritable chef d'entreprise ont à de nombreux égards contribué à ce que les travaux universitaires continuent d'irriguer les débats publics, alors même que le nombre des lecteurs de sciences humaines et sociales s'est considérablement rétréci et que le livre est devenu de plus en plus une marchandise, parfois dépourvue de tout contenu intellectuel ou référence universitaire et lancée à grands renforts de campagne de communication.

Les années 1990 ont en effet été marquées, durablement, par une crise du secteur éditorial des sciences humaines. C'est ainsi qu'en 1999, les PUF ont affronté une douloureuse crise économique qui a frappé l'ensemble du secteur. Michel Prigent engagea une série de mesures qui anticipèrent sur le nouveau modèle économique qui s'imposerait bientôt au secteur de l'édition. En l'espace de quelques années, il procéda à un ensemble de mutations qui devait permettre de sauver la maison d'édition et de lui donner une vie nouvelle. Il eut d'abord la volonté de recentrer les PUF autour de leur cœur de métier. C'est ainsi que les PUF quittèrent le siège historique du boulevard Saint-Germain et rassemblèrent toutes leurs activités dans les nouveaux locaux de l'avenue Reille, près du parc Montsouris. Les PUF recentrèrent leur activité autour de la maison d'édition. Michel Prigent a très tôt compris qu'il lui faudrait se défaire progressivement des structures de distribution, préparer la cession de la librairie place de la Sorbonne, en prêtant la plus grande attention aux activités des repreneurs afin de sauvegarder pour quelques années au moins encore la présence d'une librairie. Il prépara

la vente de l'imprimerie de Vendôme devenue lourdement déficitaire en préservant la totalité des emplois dans une conjoncture pourtant difficile. Enfin, ouvrant le capital des PUF à des actionnaires privés (le groupe Flammarion et des groupes d'assurance), Michel Prigent fit passer son entreprise du statut de coopérative qu'elle avait en 1921 au moment de sa création à celui de société anonyme. Il créa également Libris, société civile dans un premier temps puis société anonyme, dont les auteurs et directeurs de collection des PUF furent les actionnaires, formant ainsi un actionnariat majoritaire garant de l'indépendance éditoriale. Cette politique menée obstinément, avec constance et lucidité, dans une période difficile, où les incertitudes et les tentatives de déstabilisation ne manquèrent pas, a permis un redressement spectaculaire. Les PUF enregistrent aujourd'hui leurs premiers bénéfices depuis 1989, ce qui représente dans ce secteur une véritable prouesse.

Cette restructuration douloureuse appelait des choix courageux, que Michel Prigent, portant son espoir avec ténacité, a assumé au risque de déplaire. Le monde académique, dont on connaît les guerres, pourrait difficilement désavouer son bilan. Michel Prigent était un décideur, mais aussi un interlocuteur attentif, respecté des auteurs comme de ses collaborateurs.

Dès le début de cette période de difficultés et de déceptions, Michel Prigent comprit que se mettait en place une nouvelle donne de la conscience scientifique. Les PUF ont bénéficié pendant près d'une vingtaine d'années jusqu'en 1999 d'une exceptionnelle conjonction entre le respect des savoirs de référence et l'engouement pour la remise en cause, voire la reformulation complète de ces mêmes savoirs. Les professeurs, de lycées comme d'universités, mais au-delà un large public étaient des lecteurs avides et achetaient aussi bien des livres de référence que des ouvrages d'avant-garde. Les PUF qui étaient à la fois un éditeur de référence (les fonds Bergson, Freud, Durkheim et bien d'autres) mais qui étaient aussi un des creusets où se formaient les nouveaux savoirs incarnaient un équilibre dans la culture qui était caractéristique de cette époque. Malheureusement, les décennies qui suivirent ont vu une considérable restriction du public (étudiant, enseignant, grand public), et une distance de plus en plus grande à l'égard de l'effervescence théorique qui marqua les années 90. Du côté des créateurs, ce n'était pas une période de déclin après une période d'envol, mais une forme d'écart générationnel entre les « pionniers » qui pensaient ouvrir, à l'infini, de nouveaux champs de savoir, et les « héritiers » qui questionnaient les limites mêmes des sciences sociales. Du côté du public, une curiosité nouvelle mais souvent instable se substituait à l'intérêt fidèle et constant des générations antérieures. Lucide sur les conséquences de cette mutation, Michel Prigent a refusé d'y voir un argument de repli, et a voulu au contraire y reconnaître une incitation à proposer une offre nouvelle. Il n'a pas hésité à créer de nouvelles

revues et de nouvelles collections. Il accueillit aux PUF des recherches en cours, et proposa de larges synthèses sur la violence, le corps, l'éthique, qui satisfaisaient un intérêt nouveau pour les questions de société. Il contribua ainsi à former les intérêts de lecture d'un public qui, désorienté parfois par l'abondance de l'offre, était avide de savoirs de référence. Michel Prigent a lui-même remarquablement analysé cet ensemble de mutations dans l'exposé magistral qu'il donna devant l'Académie des sciences morales et politiques le 31 mai 2010.

La dure confrontation avec la réalité économique n'a jamais conduit Michel Prigent à céder sur l'ambition de rendre accessible au plus grand nombre les débats internes à la communauté scientifique. Car son exigence portait le refus du privilège de savoir réservé aux élites, mais aussi de ce qu'il appelait le « privilège d'extraterritorialité », ce qui l'a conduit à offrir des programmes pédagogiques ambitieux et à permettre l'ouverture de grands chantiers de traduction.

En particulier, il a redonné un élan nouveau à la collection « Que sais-je ? » créée en 1941 par Paul Angoulvent, alors que beaucoup pariaient sur sa disparition, mais aussi à la collection « Quadrige » si précieuse aux étudiants. Sur le modèle du *Vocabulaire technique et critique de la philosophie* d'André Lalande (1927), il a proposé une nouvelle forme de dictionnaire favorisant constamment le dialogue au sein des disciplines et le débat public autour des nouveaux problèmes de société. En témoignent le dictionnaire de l'Antiquité, des sciences humaines, de la pensée médicale, des œuvres psychanalytiques, de la culture juridique, etc. On en compte plus d'une centaine. En 1990, alors que la philosophie morale et politique avait à peu près disparu du champ universitaire, il a été convaincu de la nécessité de prendre l'initiative dans ce domaine. Parallèlement à la collection de « Philosophie morale » qu'il voulut créer en 1990, il suggéra la publication d'un dictionnaire de référence dans le domaine qui donnerait corps à la continuité de l'histoire des concepts, des théories et des idées et récuserait les clivages entre périodes et traditions qui masquent la persistance des problèmes. Ce dernier ouvrage publié en 1996 en est à sa quatrième réédition, à chaque fois augmentée, et a été traduit en plusieurs langues.

Michel Prigent était un homme sans dogmatisme ni étroitesse d'esprit. À l'écart de toute idéologie, ses choix éditoriaux n'ont jamais reflété des convictions personnelles, la seule exigence qui l'animait était celle de la fidélité à l'esprit de la libre recherche universitaire. Dominique Lecourt rappelait très justement qu'« il pouvait réunir des auteurs de gauche et d'extrême gauche, de droite et d'extrême droite, voire du centre, et ce dans un seul but que les PUF soient le lieu d'expression de tous les savoirs universitaires ». Michel Prigent n'hésitait pas à rendre possible, voire à favoriser la confrontation intellectuelle. Il lui paraissait impensable que le public français ne disposât pas des textes que

commentaient les spécialistes, ou qu'il fût incapable de définir l'enjeu de certains ouvrages scientifiques ou d'ignorer leur écho international. Être universitaire, disait-il, est synonyme d'être universaliste. Aussi, et en dépit d'un contexte difficile qui amena la plupart des éditeurs français à renoncer à traduire des ouvrages étrangers, il fit traduire les textes majeurs de l'idéalisme allemand dans la collection « Épiméthée » dirigée par Jean-Luc Marion, les textes fondateurs de la sociologie allemande sous la direction de Raymond Boudon, ou encore ceux de la philosophie morale et politique dans les traditions anglo-américaines et allemandes dans les nouvelles collections de philosophie morale et politique.

Michel Prigent n'a jamais affaibli la réputation des PUF d'être un éditeur de référence, comme son label universitaire en témoigne. C'est ainsi qu'on doit à Michel Prigent la publication des œuvres complètes de Freud, la réédition des écrits de Bergson, de Spinoza ou encore de Durkheim. Publier des textes de référence et les grands débats autour desquels se redessinent les frontières des champs disciplinaires, c'est ce qui l'a conduit, dans le domaine de l'histoire de la psychanalyse par exemple, à publier les controverses entre Anna Freud et Mélanie Klein. On pourrait encore multiplier les exemples illustrant l'ambition qu'il voulait caractéristique des PUF : être un « éditeur de savoir adossé à la recherche et tourné vers le grand public ». Mais ces initiatives nous laissent, plus qu'une preuve de réussite et d'achèvement, la conviction que son énergie aurait encore et continuellement été investie dans de nouveaux projets.

C'est avec la même lucidité et le même engagement en effet que celui qui se pensait comme un réactionnaire a voulu relever le défi de la révolution numérique. Et tout en rappelant la nécessité de repenser les termes de la propriété littéraire, il avait déjà accompli un immense travail de numérisation (la plupart des revues étant grâce à lui disponibles en version numérique sur le cairn). On peut voir aussi avec quelle exigence il concevait l'élargissement des frontières du monde universitaire, mettant en garde ceux qui auraient tendance à confondre « la largeur d'une diffusion avec la profondeur d'une pensée » (*Le Monde*, 18/04/09).

Au moment de conclure cette notice consacrée à un fidèle normalien, il m'est impossible de ne pas évoquer l'ami loyal qu'a toujours été Michel Prigent. Michel avait des qualités de plus en plus rares aujourd'hui, une véritable générosité d'écoute alliée à une pensée ferme et à une courtoisie sans failles. Il savait être intéressé par ce qui était différent de lui, et écoutait avec une bienveillance engagée. Il savait faire confiance. Il était également drôle et taquin. Les conversations avec lui étaient des moments d'échange précieux où l'on riait aussi et où la richesse des propos s'appuyait toujours sur le respect mutuel. Michel a dû affronter dans les vingt dernières années de sa vie de nombreux combats, y compris celui qu'il a livré dans les derniers mois de son existence. Il savait se battre, ne

pas renoncer, résister, et montrer ainsi le courage des endurants. Il savait surtout que la vie est douloureuse et que la gaieté des propos, la fidélité des engagements familiaux, amicaux, intellectuels, spirituels aussi, ainsi que la beauté de notre culture sont des sources d'apaisement et de joie. Je voudrais, au nom de notre École, dire à son épouse, Élisabeth et à ses deux fils, Philippe et Guillaume, combien nous le regrettons.

Monique CANTO-SPERBER (1974 L)

BERNER (Frédéric), né le 29 janvier 1967 à Saint-Dié (Vosges), décédé vers le 8 février 2011 à Montbéliard (Doubs). – Promotion de 1987 I.

Dix-huit années après sa sortie de l'École, Frédéric Berner a définitivement quitté un monde où il ne se reconnaissait pas, où il n'avait pas trouvé sa place et qu'il observait avec une fascination lucide. L'annuaire publiait, depuis 1997, sa seule adresse et dans *L'Archicube*, à la froide comptabilité, figuraient à la rubrique « Décaissements » les subsides que l'Association amicale de secours lui versait.

Ces lignes – cette plainte – voudraient constater, et expliquer si possible, la tragédie de sa vie.

Il venait de Montbéliard, ville princière s'il en est, auréolé d'un prix au Concours général et du titre de « premier bachelier de France », prince des bacheliers, pourrait-on dire : 19,04 de moyenne, en 1985, cela ne s'était jamais vu. C'est à ce titre que sa ville organisa ses obsèques le 15 février 2011, après que son corps eut été retrouvé dans la solitude glacée de son appartement, grâce à la sollicitude de son meilleur ami, le Tourangeau Christophe Hugoniot.

Ses parents tous deux comptables travaillaient pour des usines liées à l'industrie automobile. Il en avait hérité l'amour du travail bien fait, figolé dans le moindre détail ; il y ajouta l'amour des mots et se sut très vite littéraire, et grammairien. Tout naturellement il fut interne à Louis-le-Grand, « meilleur hypokhâgneux, meilleur khâgneux », et fut reçu au premier essai à l'École normale supérieure. Mais il apportait aussi une blessure secrète : ce qu'il cachait sous une apparente désinvolture ou une (réelle) insatisfaction de ses productions venait de l'inguérissable traumatisme consécutif à la séparation de ses parents, et à l'incompréhension de son père (« mon géniteur », me disait-il) : elle était réciproque, il m'a maintes fois confié les sarcasmes de celui-ci à chacun de ses succès universitaires et sa défiance envers un fils qui ne lui ressemblait pas.

Pourtant, l'année de mémoire de maîtrise (1989, *Les contes populaires et leur structure* ; mention très bien) était suivie d'un succès à l'agrégation de grammaire, où il fut reçu 7^e d'une promotion 1990 particulièrement brillante. Il avait sollicité de l'Administration cette année-là un congé pour études et en prit encore un autre durant les trois années qu'il passa, agrégé, à l'École, semblant se diriger vers un DEA sur les *Mémorables* de Xénophon.

Ses camarades de promotion gardent en mémoire son visage toujours souriant, ses yeux clairs pétillants, sa constante bonne humeur, son grand sens de l'humour, et ses talents d'imitateur : il n'avait pas son pareil pour animer les repas « au pot » en prenant la voix et l'attitude de François Mitterrand, Valéry Giscard d'Estaing, Jacques Chirac...

En 1993, il rejoignait l'université Paul-Valéry comme allocataire-moniteur. Le bulletin de l'université de Montpellier lui a rendu un ultime hommage en rappelant ces deux années qui marquent le terme de son parcours universitaire. Son projet d'éditer et de commenter cinq *Déclamations* du célèbre Libanios n'a pas abouti.

Sa vie rue d'Ulm fut aussi l'animation de la revue *L'Aquarium* dont il fut un pilier dès octobre 1987. Il inaugura une rubrique cinématographique « *Cine qua non* : la rubrique indispensable (?) à ne lire sous aucun prétexte » (n° 7 p. 30). Il y parle de Woody Allen, de Roman Polanski, de la Bohème filmée et surtout de Chaplin (« Le temps dans *Monsieur Verdoux* »), son idole (au point que sous le titre de sa maîtrise se cachait une analyse du personnage de Charlot). Au n° 5 il donne six colonnes de « Tintinologie », dissertant « à la manière de Gérard Genette » sur les affinités du syldave et du bruxellois. Si au n° 9 tous les rédacteurs sont « IRRESPONSABLES », au n° 10 c'est sa main avec l'éditorial « Dix petits maigres » et le feuilleton final « Les larmes d'une mère », aventure inédite de Sherlock Holmes « à la manière de Conan Doyle » : il la livre sur trois numéros. Il signe l'éditorial du n° 11, « La Farce Hal » en quatre-vingt douze alexandrins, et celui du n° 12 avec une ballade en vieux français « Car vous pleust cest Acquariom ». Et il bouche les trous des bas de page par des calembours « à mes risques et périls » – qu'il reprendra dans son ultime ouvrage. Au n° 14 – il ne m'a pas rendu de thème ce mois-là – l'agrégatif est un pseudo « Philippe Boulard au 10^e mariage de Lady Barclay » et il inaugure « La grammaire de l'an 3000 ».

En 1991, place aux jeunes : l'ours le mentionne *ancien rédacteur en chef*, mais jusqu'à son départ, il donne, en fin de revue, une série de « Coucou ! » savoureux « à la manière de » : Hérédia, Aloysius Bertrand, Breton, Michaux, Aragon, Éluard, Rimbaud, Pascal... des calligrammes et des perles. Comme les *Ova Cuculi et les Chorveaux moisés*, l'héritier de Paul Reboux montre sa virtuosité à se cacher dans le nid d'autrui ; mais sa personnalité transparaît vite : il se dit « à demi-

helvète » pour justifier le choix de cet objet évocateur des montagnes jurassiennes, mais ce « petit clairon qui sonne la soupe » est « aussi, peut-être, le messenger de mort ». Ces bijoux auraient pu être, comme le *Recueil de l'affaire Lemoine* par Proust, le portique d'une grande œuvre.

Il nous reste de lui quatre opuscules publiés :

– *L'ombre de givre* (1996), cinquante-deux poèmes, souvent en prose, haï-ku ou sur deux pages. Le titre fait référence à la *Huitième Pythique* et au lac dur oublié du *Cygne* mallarméen, et le recueil s'achève ainsi : « Je suis un vieillard. Je laisserai les lieux dans l'état où je les ai trouvés, en bon locataire de mon corps. C'est que je vais partir en voyage (...). Le beau pays ! Je m'y plairai. Il n'y a que les formalités à la frontière qui m'inquiètent un peu ». Il n'a pas trente ans.

– Puis, à compte d'auteur, deux romans dans le genre policier-anachronique : *Le Messenger Nocturne* (1999) ; *Ramsès* (2003) dans le droit fil de son Conan Doyle, déconcertant les maisons d'édition et finissant au mieux en feuilleton dans la presse locale.

Autres titres d'ouvrages dans la veine « polar » : *Plus fort que la mort* ; *Le Voyageur indiscret* ; *L'Orchestre* ; *La Visite* ; *Assassins !* ; *Rendez-vous sous le ciel*, poèmes.

– Enfin *Le Journal de la Chiourme* (2006) avec cinq cents paragraphes dont certains issus de *L'Aquarium*, ses *Confessions* comme ses *Pensées*, entre deux hospitalisations ou deux comprimés de ce Valium « meilleur que Heidegger pour comprendre l'angoisse » (§ 206) ou de Benzodiazépine « cela ou un assommeur professionnel » (§ 258). Sa poésie devient pharmaceutique, « Anafranil » rime avec « Lexomil » et les rimes en – ine suivent l'aspirine. « Pour ne pas déprimer j'imprime » (§ 323), « comme un arbre fait son travail d'arbre pour dix ou vingt lecteurs » (§ 418), dans les intervalles de « cette forme atténuée de possession diabolique » qu'était sa maladie (§ 288).

Cet admirateur passionné de Charles de Gaulle livre ses pensées sur l'Histoire et surtout sur son histoire : « la mauvaise passe que j'ai commencé à traverser à dix-huit ans (santé, travail, amour), j'ai compris à trente-sept ans que c'était la vie » (§ 230). Sa hantise ? être « un nouveau Xavier Forneret », ce richissime auteur de pièces injouables qu'il montait pour son plaisir dans son château (§ 281). « Artistes et savants sont dans la société les parents pauvres qui font de la figuration aux enterrements » (§ 134).

Héritier de Vauvenargues, de La Rochefoucauld et de Cioran, il a fourbi une dernière fois sa plume à dessein incisive et cynique se sachant humaine et exemplaire, avant de rendre « son premier soupir, tant (il) aura étouffé dans sa vie » (§ 133).

Quelques mois après, la chère « petite maman » dont il partageait la vie, et qui fut la seule présence féminine stable, fut frappée par les douces flèches d'Artémis

– l’infarctus du myocarde – et il la releva morte. Il n’eut plus la force de continuer ; les vivres s’épuisèrent (il touchait une pension proportionnelle à six années d’activité, complétée par la générosité de la Mutuelle puis de l’Association).

Ce qui devint une inhibition, une impossibilité dépressive, réalisait, pour moi qui crois l’avoir compris, l’incompréhension paternelle, efficace comme la prophétie d’Œdipe à Polynice à la fin d’*Œdipe à Colone*.

Sa hantise était celle de l’Azur mallarméen et si l’on peut évoquer sur sa tombe refermée le « calme bloc chu d’un désastre obscur » pour souhaiter la paix à sa mémoire, j’imagine, comme dans l’*Ode sur la mort de J.-B. Rousseau*

« Oui la mort seule nous délivre
Des ennemis de nos vertus
Et notre gloire ne peut vivre
Que lorsque nous ne vivrons plus »

son accueil aux Champs Élysées, aux îles des Bienheureux : aux mânes d’Alcée et de Pindare que convoquait Le Franc de Pompignan se joignent celles de Chatterton, Gilbert et Malfilâtre évoquées au début de *La Bouteille à la Mer* de ce Vigny qui revenait si souvent dans nos lettres, pour

« Dans la nuit du séjour funèbre
Accueillir son ombre »

au terme de ces fulgurances juvéniles, rattrapées par les pharmacies inexorables.

Patrice CAUDERLIER (1965 I)

Ta voix disant tes rencontres et ta foi, ronronnement du chat auprès du poêle d’hiver, combien de bêtises avons-nous partagées, combien de colères, le bleu de tes yeux et le marronnier de Jourdan. Lorsque je t’ai rendu la visite que je te devais depuis des années, le souffle t’avait quitté, je n’ai eu que ta dalle sans nom pour te pleurer, des oiseaux t’écoutaient l’hiver finissant, passereaux de saint François. Repose en paix, malheur à celui dont l’ami est mort seul.

Thierry PÉCOUT (1988 I)

La disparition de Frédéric m’attriste terriblement. L’accueil joyeux et ouvert qu’il faisait en 1990-91 aux pensionnaires étrangers, qu’il traitait comme ses amis, contribuait énormément à la qualité de notre séjour à l’ENS. Je garde un souvenir inoubliable de ses parodies de Valéry Giscard d’Estaing et de François Mitterrand (à se tordre de rire) au petit déjeuner du pot de Jourdan et je lui sais

gré de m'avoir aidé avec quelques versions grecques. Ses prouesses linguistiques m'épataient. Il me manquera beaucoup.

Marc BIZER (pensionnaire étranger 1990)

Son apparence solide et son ouverture aux autres cachaient un malaise profond qui le mena à une mort prématurée et solitaire. Nommé à l'université Paul-Valéry de Montpellier en tant qu'assistant normalien, il s'est engagé, en 1992, à composer une thèse de doctorat sur les *Déclamations mythologiques* (3 à 8) de Libanios, acceptant sur mon conseil d'analyser le regard qu'un auteur aussi tardif jetait sur l'épopée homérique. Il s'était jusqu'alors intéressé à Xénophon. Le mal dont il souffrait ne lui permit pas de mener à sa fin l'interprétation originale qu'il avait entreprise de ces trois textes du sophiste d'Antioche. Nos relations ne sont pas restées limitées à ce cadre strictement universitaire, mais sont rapidement devenues amicales. Nous avons déjeuné ensemble le 23 juillet 2009 et j'ai essayé par la suite de le joindre pour l'inviter au colloque intitulé « Homère des orateurs et des sophistes » qui eut lieu à l'université de Dijon, les 18 et 19 novembre 2010. Malgré de nombreux appels, ni Estelle Oudot ni moi-même n'avions réussi à le joindre. En janvier, j'ai pris la décision de téléphoner aux personnes qui habitaient à la même adresse, et c'est alors que j'ai appris la nouvelle si surprenante et si bouleversante de sa mort.

Bernard SCHOULER (1953 I)

RODRIGUEZ-GALLOIS (Fleur), née à Cherbourg le 25 janvier 1984, décédée à Paris le 29 juin 2010 – Promotion de 2003 I.

Notre amie Fleur Rodriguez-Gallois est morte le 29 juin 2010 à l'hôpital Cochin, foudroyée par une crise de paludisme. Elle venait de contracter cette maladie quelques jours auparavant, lors d'un voyage professionnel au Burkina Faso. Elle avait vingt-six ans. À tous, le contraste entre sa fin précoce et sa prodigieuse vitalité a donné le sentiment d'une immense injustice et paru d'une terrible cruauté.

En si peu de temps, le chemin qu'elle a su parcourir, au propre comme au figuré, est pourtant considérable. Fleur est l'aînée des deux filles de François Rodriguez-Gallois, professeur de mathématiques, et de Laurence Boccadoro, conseillère principale d'éducation. Elle a trois ans lorsque ses parents sont mutés

sur l'île de la Réunion. Cinq ans plus tard, la famille rentre en France, à Poitiers. À seize ans, Fleur suit les siens qui s'installent définitivement à Lyon et entre au lycée du Parc. Excellente élève, insatiable lectrice, curieuse de tout, elle obtient un accessit en version latine au Concours général. Après un baccalauréat littéraire, elle poursuit sa scolarité par deux années d'hypokhâgne et khâgne dans le même établissement, avant d'intégrer l'École en 2003.

Rue d'Ulm, elle donne libre cours à la passion que lui ont transmise ses parents : le voyage, dans lequel elle a puisé tant d'enseignements, de force et de joie. C'est ainsi qu'elle part sur les routes d'Amérique latine à l'automne 2004. Envoyée au Pérou pour effectuer des fouilles archéologiques dans le cadre d'une maîtrise en histoire, elle met ses loisirs à profit pour découvrir le pays, non sans passer les frontières pour arpenter l'Argentine, la Bolivie et le Chili, où, forte de son audace et de sa parfaite maîtrise de l'espagnol, elle n'hésite pas à traverser seule – elle a tout juste vingt ans – des régions parfois fort inhospitalières. Elle en rapporte des souvenirs insolites et cocasses, tel ce mariage traditionnel auquel elle fut conviée sans autre forme de cérémonie par les habitants d'un petit village perdu dans les Andes, qu'elle avait fini par atteindre sur le toit d'un bus.

De retour à Paris, c'est assez naturellement que son amour des grands espaces et sa curiosité pour les bouleversements du monde moderne l'amènent à modifier, d'abord légèrement, son orientation. Se détournant de l'histoire, elle consacre ainsi l'année 2006 à préparer l'agrégation de géographie, à laquelle elle est reçue huitième.

À bien des égards, 2007 est pour elle un tournant. Elle pense d'abord se destiner à une carrière universitaire et s'engage dans un projet de thèse sur les Mongols – la route de la soie, les paysages arides et grandioses d'Asie centrale attirent depuis toujours cette passionnée d'équitation –, dont elle pose la première pierre en écrivant, sous la direction du professeur Christian Grataloup (Université de Paris-VII), un mémoire de master 2 intitulé « L'empire, un objet géo-historique ? Pouvoir et géographie : le cas de l'histoire des espaces et des territoires d'Asie centrale ». À la même époque, une campagne de fouilles organisée par le CNRS lui donne l'occasion de parcourir l'Ouzbékistan et le Tadjikistan.

Mais bientôt le doute surgit – il était chez elle toujours vivifiant et libérateur. Malgré d'évidentes qualités pédagogiques, elle ne se sent pas de vocation particulière pour l'enseignement ; très attachée à sa liberté, elle rêve d'une voie qui lui permettrait de concilier activité professionnelle et voyages au long cours.

Plutôt que de mettre sous le boisseau ses ambitions nouvelles et de suivre un chemin tracé, elle entame alors avec courage et détermination une reconversion qui, si elle ne fut pas toujours de tout repos – mais Fleur avait de l'énergie à revendre –, allait la mener vers l'environnement et la biodiversité. D'octobre

2007 à février 2008, un stage au ministère des Affaires étrangères (à la sous-direction de l'Environnement) lui donne la chance de participer à la conférence de Bali. Au printemps 2008, un nouveau stage, cette fois-ci à l'Agence française de développement (AFD), la conduit au Brésil, où elle effectue une mission sur l'efficacité énergétique de la distribution électrique dans ce pays. Pour parachever sa mutation professionnelle, elle décide de suivre, dans le cadre de l'École des mines de Paris, un cursus d'un an proposé par l'Institut supérieur d'ingénierie et de gestion de l'environnement (ISIGE). L'enthousiasme qu'elle met dans tout ce qu'elle entreprend rend ces années particulièrement fécondes : elle multiplie découvertes et rencontres tout en restant fidèle à l'exigence intellectuelle qui l'a toujours guidée.

À l'issue de cette formation, elle est, début 2009, recrutée comme stagiaire chez LVMH. Cette étape déterminante lui vaut d'être définitivement engagée, en janvier 2010, comme chargée de mission sur le développement durable des matières premières dans une filiale de cette société, Kenzo Parfum, après un bref passage à la Fondation pour la recherche et la biodiversité (FRB), au cours duquel elle a pris part au sommet de Copenhague (décembre 2009). Son nouveau travail la récompense de ses efforts ; les missions qu'on lui confie lui permettent de continuer son périple : le Viêt-Nam en mars, le Portugal fin mai, puis, début juin, l'ultime départ pour Ouagadougou, où Fleur, invitée au troisième Forum international Afrique et Beauté, a fait une communication sur les enjeux éthiques soulevés par l'industrie cosmétique sur le continent africain.

N'était la crainte d'employer une expression trop galvaudée, on affirmerait sans peine que Fleur était dotée d'une personnalité solaire. Oui, elle rayonnait, apportant autour d'elle sa fraîcheur, son enthousiasme et ses inspirations fulgurantes. Simple, franche et directe, elle faisait partager avec une ardeur communicative ses nombreuses expériences sans jamais se prévaloir de leur extraordinaire diversité. Elle en avait déjà tant vu, pourtant : aux voyages et aux pays mentionnés ci-dessus, il faudrait ajouter de longs séjours de vacances en Égypte (2004), au Maroc (2005), aux États-Unis (2006), en Syrie (2007), en Turquie (2008), au Cambodge (2008), au Costa Rica (2010), ou encore le Canada, l'Afrique du Sud et l'Europe entière découverts durant son enfance, avec une prédilection particulière pour l'Espagne, dont une partie de sa famille est originaire, sans oublier la petite ville de Belley, dans l'Ain, où elle aimait retrouver sa grand-mère – c'est là qu'elle repose aujourd'hui.

Elle en avait déjà tant vu, et elle avait fait plus que voir, elle avait observé et compris : elle surprenait souvent par l'acuité de son jugement. Sans se départir d'une salutaire capacité d'émerveillement, elle portait sur le monde un regard sans angélisme ni complaisance.

Elle refusait de limiter sa curiosité à un domaine précis : tout l'intéressait, tout la passionnait, et mieux encore, elle rendait tout passionnant, de la littérature au cinéma, en passant par la cuisine ou l'apiculture. En *Cyrano de Bergerac*, en *Élysée Reclus*, elle avait trouvé ses héros ; en ce vers de René Char, l'une de ses maximes : « Peu auront su regarder la terre sur laquelle ils vivaient et la tutoyer en baissant les yeux. » Sans cesse elle fourmillait de projets divers, que d'aucuns jugeaient fantaisistes ; mais sa grande force était d'aller au bout de ses intuitions, de faire fi de la résistance du réel jusqu'à rendre l'in vraisemblable possible. Et, chose merveilleuse, elle y parvenait. Seule la mort l'a empêchée de découvrir la Chine, qu'elle souhaitait atteindre depuis Samarkand en suivant la route de la Soie, d'écrire le récit de ses voyages, qu'elle envisageait d'illustrer avec les merveilleuses photographies qu'elle en rapportait, ou encore de tourner des documentaires, l'un de ses derniers grands projets.

Fleur, c'était aussi un rire largement prodigué, une langue à nulle autre pareille – elle avait l'art de s'approprier et de détourner les expressions qu'elle aimait pour en faire sa musique personnelle, reconnaissable entre mille, et que nous ne sommes pas près d'oublier. Elle partageait tout, son audace qu'elle s'efforçait de transmettre aux plus timorés, son temps pourtant devenu si rare, ses voyages, dont elle revenait immanquablement les bras chargés de cadeaux, mais aussi ses livres – ses goûts, en la matière, étaient à son image, éclectiques et stimulants, avec une préférence, outre les classiques qu'elle fréquentait assidûment, pour les récits de Nicolas Bouvier, les recueils de cartes anciennes et les manuels de langues rares. « Si jamais il m'arrivait malheur, déclara-t-elle un jour à sa mère alors qu'elle n'avait pas vingt ans, je voudrais que ma bibliothèque soit partagée entre mes amis. » Ses livres étaient, disait-elle, ses biens les plus précieux. Mais, si brève qu'ait été sa vie, Fleur nous a transmis bien autre chose encore, qui pourrait s'appeler l'espoir en l'homme.

Anne BOQUEL-KERN (2003 I) et Étienne KERN (2003 I)

liste alphabétique des notices de ce recueil

Bailleul-Nory , Lucile 1943 S	145
Bandet , Jean-Louis, 1952 l	185
Bernard-Barthélemy-Humbert , Suzanne, 1931 L	104
Berner , Frédéric, 1987 l	236
Berroir , André, 1953 s	188
Boileau , Étienne, 1955 s	191
Bouligand , Yves, 1956 s	197
Carlier , Pierre, 1968 l	221
Chamoux , François, 1934 l	109
Chardon-Taboulet , Rolande, 1950 L	177
Chaumont , Madeleine, 1919 s	97
Combessie , Jean-Claude, 1959 l	201
Doazan , André, 1943 l	142
Fauve , Jacques, 1947 l	167
Félici , Noël, 1934 s	113
Fichoux-Morand , Marie, 1932 S	103
Fiszer , Jacques, 1945 s	152
Fitremann , Jean-Michel, 1963 s	212
Galois , Évariste, 1829 s	73
Guenée , Bernard, 1946 l	156
Guyard , Marius-François, 1942 l	140
Jay , Marcel, 1947 s	171
Leclant , Jean, 1940 l	130
Marie-Lozach , Odette, 1938 S	130
Meyriat , Jean, 1940 l	136
Millet , Luc Alphonse, 1862 s	90
Moret , Philippe, 1956 l	192
Nerzic-Bessière , Jacqueline, 1962 S	206
Olmer , Philippe, 1937 s	122
Parreau , Michel, 1943 s	149
Pébay-Peyroula , Jean-Claude, 1949 s	173
Perrot , Jean-Charles, 1946 l	161
Picot-Phisalix , Marie, 1882 S	94
Pion , Germaine, 1940 S	139
Prigent , Michel, 1970 l	231
Rey , Louis, 1950 s	179
Rodriguez-Gallois , Fleur, 2003 l	240
Rousseau , André-Michel, 1947 l	169

Roussel-Deletraz , Claire, 1929 S	103
Schatzman , Michelle, 1968 S	226
Snyders , Georges, 1937 l	115
Taillefer , Michel, 1963 l	209
Traynard , Philippe, 1937 s	126
Treffot-Jurgensen , Rose, 1937 S	119
Vaigot-Le Bret , Francine, 1966 L	215

L

▲

Revue de l'As

Direct
Responsables c
René
Secrétaire

L' **ARCHICUBE**

Revue de l'Association des anciens élèves, élèves et amis
de l'École normale supérieure

Siège de l'Association :
45, rue d'Ulm
75230 Paris Cedex 05
Téléphone : 01 44 32 32 32
Télécopie : 01 44 32 31 25
Courriel : a-ulm@ens.fr
Site Internet : www.archicubes.ens.fr

Directeur de la publication : Jean-Claude Lehmann.
Responsables des notices : Alain Drouard et René Sazerat (lettres) et
Renée Veysseyre et Françoise Masnou (sciences).
Secrétariat et mise en page du recueil : Agnès Fontaine.

Ce numéro spécial de
L'Archicube
a été achevé d'imprimer
sur les presses de l'imprimerie Darantiere
à Quétigny-Dijon (Côte-d'Or, France)
en février 2012

ISSN : 1959-6391
Dépôt légal : mars 2012
N° d'impression :